CAUSERIES FLORENTINES

AUX MANES DE G... (TRÉVISE, 1872).

I.

DANTE ET MICHEL-ANGE.

Dans les premiers jours de l'automne de l'année 1872, la jolie villa de la comtesse Albina, aux environs de Florence, réunissait un petit nombre d'hôtes choisis que nous prendrons la liberté de présenter au lecteur, dès le début et sans autre préambule, *senza complimenti*, comme on dit si délicieusement de l'autre côté des Alpes. C'était d'abord le prince Silvio, de la grande famille Canterani, qui se glorifie d'avoir donné plus d'un souverain pontife à la chrétienté. Lié par des traditions de famille ainsi que par ses convictions personnelles à la cause vaincue le 20 septembre 1870, près de la *Porta Pia*, le prince n'avait fait depuis lors que de très rares apparitions dans la cité éternelle, aimant mieux séjourner tantôt à Naples et tantôt à Florence. Des considérations de même nature, quoique d'un ordre bien plus modeste, retenaient également sur les bords de l'Arno un ancien conservateur de l'un des célèbres musées pontificaux, le commandeur Francesco (on sait que les Italiens aiment à appeler les personnes par le grade que leur confère une décoration, et *messer* Francesco avait un grade élevé dans l'ordre de Saint-Grégoire). Le nouveau gouvernement italien n'aurait pas mieux demandé que de retenir à son poste un homme éminent dans la science, et d'une renommée européenne; mais l'honnête *comandatore* avait craint d'attrister par sa « défection » les derniers jours d'un vénérable et doux protecteur, et s'était séparé résolûment, le cœur bien saignant toutefois, des collections magnifiques qui avaient fait si longtemps partie de sa vie. — Le mar-

chese Arrigo n'avait d'autre mérite que d'être Florentin de bonne souche, d'être le *concittadino* de la *padrona di casa,* son ami d'enfance, et pour le dire d'un mot, son *patito* de tout temps. Voluptueux de l'art, il avait une admiration tout instinctive pour les *belle cose;* il connaissait par cœur tous les grands poètes de l'Italie, et récitait leurs vers d'une voix mâle et harmonieuse; ce qui ne l'empêchait point de savoir aussi admirablement écouter.

Des quatre autres invités de la comtesse Albina, aucun n'appartenait à la nationalité italienne. Il y avait en premier lieu cet homme spirituel et aimable, ce jeune membre de l'Académie française auquel les gracieuses invitations à Compiègne et de nombreux succès de salons avaient valu, dans les derniers temps du second empire, le surnom de *philosophe des dames.* Aux jours d'épreuves, lors du siège de Paris, le *philosophe des dames* n'en avait pas moins fait galamment son devoir de citoyen, et les maux contractés pendant ce funeste hiver l'avaient forcé à chercher quelques mois de repos sous un climat plus doux. C'était un Français aussi que le vicomte Gérard, jeune diplomate dont la carrière pleine de brillantes promesses avait été brusquement arrêtée par les récens et terribles événemens et qui faisait son possible pour s'arracher à la constante préoccupation des malheurs de sa patrie et du naufrage de toutes ses espérances. Un Polonais de distinction, un naufragé de naissance, et que la comtesse Albina appelait tout court Bolski pour n'avoir pas à prononcer un nom bien autrement difficile, apportait à ce concert d'esprits tous latins un accent de mysticisme slave qu'on savait apprécier. Enfin, comme il est écrit qu'aucune réunion intelligente en Italie ne peut se passer d'un abbé, cet élément ecclésiastique indispensable était représenté par dom Felipe, prélat espagnol, acclimaté depuis longues années au Vatican, et qui savait tempérer une rigueur de doctrine puisée dans Balmès et Donoso Cortès, par cette finesse mondaine dont le cardinal Antonelli lui avait donné le charmant et instructif exemple.

A ces amis d'origines et de vocations diverses la comtesse Albina accordait une hospitalité toute florentine, c'est-à-dire une hospitalité exempte de faste, à certains égards même dépourvue de confort, mais pleine de grâce et d'intelligence. Pour occuper les loisirs de ses invités, pour détourner leurs pensées des tristesses du présent, la comtesse avait imaginé de faire avec eux des excursions journalières aux musées et aux églises dont la capitale de la Toscane s'enorgueillit à si juste titre, et les impressions recueillies pendant ces visites devenaient, chaque soir, le thème d'une conversation animée. La soirée commençait d'ordinaire par quelque intermède musical; la comtesse jouait habilement du piano, et le marchese Arrigo savait l'accompagner sur le violoncelle d'une manière tout à

fait suffisante. On jouait indifféremment du Mozart et du Beethoven, du Rossini et du Gounod, car la châtelaine n'était pas exclusive dans ses goûts, et en musique, disait-elle, tous les genres lui étaient bons, hors le genre Wagner. Le divertissement fini, la comtesse mettait sur le tapis quelque question d'art ou de littérature suggérée par l'excursion du matin, et la discussion une fois entamée se prolongeait souvent fort tard dans la nuit. Ce qui, pour les hôtes de la villa, faisait le grand charme de ces entretiens, c'est qu'ils étaient parfaitement libres et décousus, que l'esprit y soufflait où il voulait, et qu'on revenait parfois par les détours les plus accidentés au sujet principal qu'on avait longtemps perdu de vue. Le piquant n'y manquait pas non plus; la comtesse aimait à railler le prince Silvio, excellent humaniste, sur ses citations grecques et latines, et le vicomte Gérard ne se refusait pas le plaisir d'agacer de temps en temps l'enthousiaste châtelaine par des remarques sceptiques; de temps en temps aussi l'abbé dom Felipe intervenait par des rappels sévères à l'orthodoxie dont ses amis lui semblaient s'écarter inconsidérément. Tout cela cependant sans méchanceté ni pédanterie, grâce au bon goût de la compagnie, grâce surtout au tact exquis d'une femme vraiment supérieure. La comtesse Albina n'avait point cette *pudeur sur la science* que Fénelon recommandait aux femmes, et qu'il voulait vive et délicate presque à l'égal des autres pudeurs. Elle était Italienne, par conséquent sans fard et sans vergogne dans ses sentimens comme dans ses expressions; elle ne tirait aucune vanité de son savoir en bien des matières, comme elle n'avait aucune honte de son ignorance en bien d'autres, et elle était surtout avide d'apprendre et de s'instruire. « Prenez garde, lui dit un jour l'abbé dom Felipe, vous avez la dangereuse curiosité de notre mère Ève. — Pour les pommes d'Hespéride seulement, » s'empressa d'ajouter aussitôt le prince Silvio, avec sa galanterie d'antiquaire, et la société de rire bien joyeusement. Seul le marchese Arrigo avait poussé un soupir discret; ainsi du moins l'affirmait le vicomte Gérard, par pure malice probablement et pour maintenir sa réputation de diplomate à l'oreille fine et au regard pénétrant.

On avait passé la matinée au *Bargello,* dans la chapelle du *Podestà,* devant les deux célèbres fresques de Giotto, dont l'une représente Dante en compagnie de son ancien précepteur Brunetto Latini et du terrible Corso Donati, son parent et plus tard son ennemi et son proscripteur. Ces fresques, comme on sait, ont subi des vicissitudes bien étranges. Fort mal conservées sous l'épaisse couche de plâtre qui les avait recouvertes pendant plusieurs siècles, elles ne furent rendues à la lumière qu'en 1841, par des mains malheureu-

sement plus empressées que soigneuses. Ce qui pis est, des retouches aussi arbitraires qu'inintelligentes sont venues depuis déplorablement dégrader ces peintures, sous prétexte de les restaurer, et le portrait de Dante a surtout eu à souffrir de ce procédé dévastateur. Les amoureux des arts et des lettres puisaient du moins quelque consolation dans l'excellent calque qu'un Anglais, M. Seymour Kirkup, avait eu l'heureuse inspiration de faire faire du portrait de Dante avant tout travail de retouche, et qu'ils trouvaient admirablement reproduit dans la belle collection de l'*Arundel Society*. Mais ne voilà-t-il pas que, tout récemment, des érudits sans entrailles sont venus démontrer, dates et documens en main, que la chapelle du *Podestà* avait été reconstruite au XIVe siècle, et que les fresques que nous y vénérons sont d'une époque postérieure à Giotto et à Alighieri! C'est pour revoir les pièces du procès que notre société s'était rendue au *Bargello;* elle revint comme on revient d'ordinaire de tout débat archéologique, avec l'esprit beaucoup moins édifié qu'irrité.

Heureusement qu'avec son autorité incontestable et une foule d'argumens qu'il est inutile de reproduire ici, le commandeur se mit le soir à battre en brèche les nouvelles découvertes et à restituer décidément à Giotto les peintures murales du *Bargello*. La comtesse fut enchantée de la démonstration : il lui était si doux de croire que nous possédons l'image authentique de Dante, les traits du créateur de la poésie moderne, comme disait messer Francesco, tracés de la main du créateur de la grande peinture italienne! Elle retira de ses cartons un magnifique exemplaire de la publication de l'*Arundel Society*, et chacun interpréta alors à sa manière cette tête admirable, d'une pureté, d'une jeunesse et d'une mélancolie exquises.

... Segnato della stampa
Nel suo aspetto di quel dritto zelo,
Che misuratamente in core avvampa (1),

dit à mi-voix le marchese Arrigo, et tout le monde de le féliciter de l'heureux à-propos, lorsque, s'arrachant soudain à la silencieuse contemplation, la comtesse s'écria :

— Quelqu'un de vous, messieurs, pourrait-il m'expliquer la tragédie de Dante ?

— La tragédie de Dante? répéta l'assistance sur le ton de l'étonnement.

— Oui. Pourquoi, poursuivit la comtesse en s'animant par degrés, pourquoi ce nom de Dante ne manque-t-il jamais d'éveiller en nous la pensée d'une douleur immense, incomparable, et nous fait-il

(1) Purgat., VIII, 82-84.

songer à une destinée marquée du sceau de la fatalité? Pourquoi dans une vie que le poète lui-même a pris le soin de nous retracer si souvent en toute franchise et candeur, et depuis les plus grandes épreuves jusqu'aux plus touchans détails, nous obstinons-nous à toujours chercher, à toujours supposer quelque chose de mystérieux et d'insondable? pourquoi l'homme qui affirmait de lui-même avoir été l'objet d'une grâce extraordinaire et toute divine, qui affirmait avoir pu contempler le séjour des bienheureux, avoir entrevu la voie et reçu presque la promesse de son salut éternel, pourquoi cet homme ne nous apparaît-il néanmoins autrement que comme un Titan foudroyé par le destin, comme un esprit qui a lutté avec les dieux et qui a été vaincu?

L'ACADÉMICIEN. — Il me semble que, pour répondre à cette question, il suffit de rappeler ce que nous disait tout à l'heure notre excellent commandeur. Dante est le créateur de notre poésie moderne; il ouvre le cortège de tous ces génies inspirés qui, depuis tant de siècles, ont charmé et consolé notre humanité au prix de leurs propres souffrances, de leurs larmes et de leurs déchiremens. Pour ma part, je comprends et j'admire le profond instinct des peuples qui a fait ainsi d'Alighieri le représentant symbolique de toute la grande confrérie de la Passion, et comme le saint patron de la *città dolente* des poètes et des artistes.

LA COMTESSE. — Ah! oui, *la Tristesse d'Olympio*, l'ennui immense, inassouvi de René, l'art sacerdoce et l'artiste martyr,.. voilà bien votre poétique moderne à vous, messieurs les Français, et que ce brave et digne Boileau doit en pâtir dans sa tombe! Les poètes sont les enfans sublimes de la douleur; Dante est le premier et le plus sublime des poètes : ces deux belles prémisses posées, rien de plus facile alors que d'arriver à la conclusion désirée. Eh bien, non! *Nego majorem*, comme dit notre cher prince Silvio. Je nie que le poète, que l'artiste, par cela seul qu'il est poète, qu'il est artiste, fasse déjà partie de la *città dolente*; je nie que les souffrances, que le désespoir soient la marque caractéristique du génie. J'aime trop pour cela mon Arioste, mon Raphaël et mon Rossini.

L'ACADÉMICIEN. — Assurément, on a de nos jours étrangement abusé du sacerdoce et du martyre, et je reconnais que nous surtout, Français, nous nous sommes laissés aller, en cette matière, comme, hélas! en bien d'autres et beaucoup plus importantes, à ce que le prince Silvio appelle avec son Sénèque la *litterarum intemperantia*... Il n'en est pas moins vrai pourtant que nul parmi les humains n'est aussi exposé que le poète aux secousses du monde extérieur, aux chocs douloureux de la réalité contre l'idéal qu'il porte dans son sein. Doué d'une perception très délicate, vibrante pour les phé-

nomènes du dehors, il souffre des plus légères intempéries de l'atmosphère ambiante. Amené à étudier le cœur humain dans ses mouvemens les plus intimes et les plus imperceptibles, il en pénètre les replis, en découvre les abîmes, et plus son esprit s'élargit, plus aussi son âme se resserre et se convulsionne.

LE PRINCE SILVIO. — Les Grecs, par une assonance charmante, avaient déjà, dans leur dicton de *mathémata pathémata*, indiqué très ingénieusement le lien mystérieux qui unit la science à la souffrance...

LE COMMANDEUR. — La science, soit! Le moraliste, forcé constamment d'admirer tantôt la grandeur de l'homme et tantôt de s'épouvanter de sa bassesse et de sa misère; le philosophe aspirant à embrasser l'ensemble des problèmes, et reconnaissant à chaque pas que notre savoir n'est que fragment : ceux-là, je l'admets, peuvent retirer parfois de leurs contemplations le sentiment désolé de notre néant, pousser le cri déchirant de Pascal, ou murmurer le mot aride de l'Ecclésiaste. Mais l'artiste, mais le poète! ce n'est pas à lui, certes, que s'applique la grande métaphore du roseau pensant, — roseau penché sur les abîmes de l'infini et que l'univers écrase, — car il est, lui, tout instinct et tout intuition! Les causes, non plus que les fins de la création, ne le préoccupent guère, il s'en tient aux phénomènes; il ne demande pas le *pourquoi* des choses, il se contente du *comment* :

State contenti, umana gente, al *quia* (1)!

Il se donne le spectacle de l'univers et se borne à le réfléchir dans le miroir de son âme, — miroir magique qui supprime les aspérités, les incohérences, les accidens de l'image, et n'en rend que les lignes pures, la forme ennoblie et resplendissante. Notre globe ne lui pèse pas, quoi qu'on ait dit, car il plane au-dessus de lui dans une sphère éthérée et radieuse; il possède un royaume qui n'est pas de ce monde et où les dissonances de notre vie se résolvent en accords pleins et harmonieux, où le laid lui-même ne sert qu'à discrètement célébrer le beau suprême. J'ai des doutes fort sérieux, je l'avoue, sur les grandes amertumes que certains poètes prétendent avoir retirées de l'étude du cœur humain. Qui donc mieux que Shakspeare a étudié ce cœur, exploré ses profondeurs et dévoilé ses mystères? Ni la mélancolie de Hamlet, ni la noirceur de Iago, ni l'ingratitude de Goneril n'ont pourtant empêché l'immortel William de garder en toutes choses le merveilleux équilibre de son âme; elles ne l'ont pas même empêché de bien gérer ses entreprises théâtrales, de les liquider à point et de se retirer dans sa ville

(1) Purgat., III, 37.

natale sur l'Avon, en bon bourgeois heureux et ayant pignon sur rue... Les orages de la jeunesse et les déchiremens de l'âge mûr, qui donc nous les a dépeints avec plus de force et de vérité que l'auteur de *Werther* et de *Faust?* Goethe n'en est pas moins demeuré jusqu'au bout le grand olympien à l'âme toujours sereine, à l'œil toujours limpide, et avec ce mot de « lumière, » jeté comme adieu suprême à l'humanité par ses lèvres expirantes. Interrogez son œuvre, et à chaque page vous trouverez cette réponse que les poètes ne sont point les enfans de l'Érèbe, mais les fils d'Apollon, le dieu de la lumière et de l'harmonie ; que, s'il y a eu parmi eux des malheureux, ils n'ont fait que payer en cela le tribut ordinaire à l'humaine nature, et qu'ils ont souffert non point à cause de leur art, mais comme tous les autres mortels, par suite de leur caractère, de leur tempérament et des circonstances au milieu desquelles ils étaient placés.

Le polonais. — Reconnaissons du moins que les lieux et les temps ont été bien durs, bien implacables pour l'auteur de *la Divine Comédie*. N'oublions pas, au nom du ciel, qu'il a été banni de sa patrie, qu'il a mené une vie errante, et qu'il est mort dans l'exil.

La comtesse. — Comment l'oublier? ne le rappelle-t-il pas lui-même du reste en mainte occasion et dans un langage enflammé? n'a-t-il pas décrit dans des vers impérissables combien amer est le pain de l'étranger, et qu'il est dur de monter et de descendre l'escalier d'autrui? Mais reconnaissez aussi avec moi que des milliers de contemporains de Dante ont partagé le même sort, que les bannissemens, les proscriptions étaient le pain quotidien de nos républiques italiennes du moyen âge...

Le vicomte Gérard. — Le nombre ne fait rien à l'affaire, et la statistique n'est d'aucun remède pour celui qui souffre. Lors de ma dernière fluxion de poitrine, il ne m'a en rien soulagé d'apprendre par mon journal le chiffre très respectable des cas de phtisie dans les divers hôpitaux de Paris...

La comtesse. — Vous êtes méchant comme toujours, et comme toujours aussi vous vous plaisez à dénaturer mes paroles. Je n'ai pas dit que Dante ait dû trouver du soulagement à la vue de tant de compagnons de son infortune, bien que son maître Virgile ait exprimé quelque part une pensée analogue, si je ne me trompe...

Le prince Silvio :

Solamen miseris socios habuisse dolorum...

La comtesse. — Je crois seulement que ce n'est pas un malheur si ordinaire, si général dans l'époque, qui a pu entourer la figure de Dante de cette sombre auréole dans laquelle elle nous apparaît

à travers les siècles. Que de poètes dont les vicissitudes ont égalé et même dépassé celles d'Alighieri! Je ne sais, par exemple, si l'exil volontaire de Byron le cède en quelque chose au bannissement de Dante : l'auteur de *la Divine Comédie* ne connut pas du moins les piqûres humiliantes du *cant*, les anathèmes hypocrites du pharisaïsme britannique, ni ces effroyables calomnies qui, jusqu'à nos jours, n'ont cessé de poursuivre la mémoire du chantre de *Childe Harold*. Des deux tombeaux lequel vous paraît le plus noir et le plus délaissé, celui de Ravenne ou celui de Missolonghi?.. Notre excellent ami Bolski nous a parlé il y a quelques jours d'un grand génie de son pays, de celui qui dans sa patrie fut appelé le *poète anonyme* (1) et qui de bonne heure a fait le sacrifice absolu de sa gloire, voué son nom au silence le plus religieusement gardé et repoussé tout hommage, tout laurier jusque du fond de son sépulcre. Vous avez tous été émus, messieurs, au récit d'une existence aussi étrange, aussi désolée et pathétique... Comparez maintenant à cet effacement volontaire, à cette navrante immolation de soi-même, comparez les accens fiers, retentissans dans lesquels il a été donné à Dante de parler de son génie, de sa renommée, de son « poème sacré auquel le ciel et la terre avaient apposé leurs mains. » Pensez à ces strophes à la fois impérieuses et touchantes dans lesquelles il somme en quelque sorte Florence, au nom de sa gloire de poète, de lui rouvrir les portes de la patrie, et de lui couronner le front, blanchi dans l'exil, sur ces fonts mêmes où jadis, tendre agneau, il a reçu le baptême du Christ...

Le marchese Arrigo :

Se mai continga che il poema sacro,
Al quale ha posto mano e cielo e terra,
Sì che m'ha fatto per più anni macro,
Vinca la crudeltà, che fuor mi serra
Del bello ovile, ov' io dormii agnello
Nimico a' lupi, che gli danno guerra;
Con altra voce omai, con altro vello
Ritornerò poeta, ed in sul fonte
Del mio battesmo prenderò il cappello (2).

La comtesse. — Parlerai-je maintenant de Milton condamné à l'isolement, à l'abandon et à la cécité; de Cervantès estropié, mendiant son pain sur les routes, et traîné de cachot en cachot; rappellerai-je la folie et la mort du pauvre Tasse? Pourquoi cependant l'ombre de Dante efface-t-elle toutes les autres dans la grande confrérie de la Passion, pour me servir de la belle expression de notre académicien? pourquoi semble-t-elle toujours nous dire avec

(1) Voyez l'étude sur *le Poète anonyme de la Pologne*, dans la *Revue* du 1er janvier 1862.

(2) Parad., xxv, 1-9.

la Jérusalem du prophète qu'il n'y a point de douleur comparable à la sienne? Je ne connais dans l'histoire de l'art qu'un seul autre nom, celui de Michel-Ange, qui exerce sur notre esprit la même fascination angoissante, et nous fasse songer à tout un monde de souffrances également grandes, également mystérieuses.

LE POLONAIS. — Que cette comparaison est juste, et que cette image de Michel-Ange n'a cessé de m'obséder aussitôt que j'ai cru comprendre les termes dans lesquels M[me] la comtesse est venue nous poser le problème de Dante! Ces deux grands Florentins ont le privilège, comme aucun autre génie, d'agiter notre âme d'un vague sentiment d'admiration et de terreur, et notre pensée ne les suit qu'en tremblant vers les hauteurs escarpées où nous croyons entrevoir la foudre aussi bien que le vautour de Prométhée.

LE COMMANDEUR. — J'avoue cependant que le problème de Dante me semble de beaucoup plus obscur et compliqué que celui de Buonarotti, dont je comprends à la rigueur les grands déchiremens et les destinées pathétiques. En parlant tout à l'heure du martyre supposé des artistes, j'aurais dû faire exception pour Michel-Ange, car Michel-Ange fait exception partout et en toute chose; mais quant à l'auteur de *la Divine Comédie*...

LA COMTESSE. — De grâce, cher commandeur, dites-nous comment vous entendez la tragédie de Michel-Ange; cela nous aidera peut-être à comprendre celle de Dante. Qui sait s'il n'y a pas un même mot pour les deux énigmes?

LE COMMANDEUR. — Je ne le pense pas, et je crains qu'une telle digression, nécessairement longue, ne nous éloigne beaucoup trop de la question principale.

LA COMTESSE. — Vous savez bien, monsieur le commandeur, que j'abhorre les discussions en règle, et c'est une trop grande bonne fortune pour nous d'apprendre vos idées sur le créateur du *Moïse* et des *Prophètes* pour que je laisse échapper une pareille occasion. Ne vous refusez donc pas, cher maître, aux supplications que je vous adresse au nom de nous tous;

> ... Maestro, assai ten' priego,
> E ripriego, che 'l priego vaglia mille (1).

LE COMMANDEUR. — Je n'ai plus qu'à obéir dès lors, et pour résumer aussi brièvement que possible ma pensée, qu'il me soit permis de rappeler jusqu'à quel point ce nom de Michel-Ange implique en toute chose lutte, tension continue et contradiction suprême. A n'envisager d'abord que les circonstances extérieures de sa vie, on

(1) Infern., XXVI, 65-66.

y découvre un conflit permanent entre les convictions religieuses et politiques du chrétien et du patriote, et les nécessités inéluctables de sa vocation d'artiste. Disciple de Savonarole et de Dante, esprit austère et ascétique, il devint de bonne heure le familier du Vatican à une époque de relâchement universel, à l'époque où, aux duretés guerrières de Jules II, ne succédaient que les mollesses voluptueuses de Léon X. Républicain ardent, et l'âme toute remplie des rêves de l'antique grandeur et de l'antique liberté de Florence, il fut le protégé et l'obligé des Médicis, oppresseurs de sa patrie. Que les anomalies sont nombreuses, que l'ironie du sort est implacable dans cette grande carrière d'artiste ! Il savait, — il le proclamait en toute occasion, — que la peinture n'était pas son domaine, qu'il ne se sentait maître et à son aise que le ciseau à la main. Il fallut toute la volonté despotique de Jules II, toute la fermeté impérieuse de Paul III pour mettre le pinceau dans ces mains qui ne demandaient qu'à pétrir le marbre. Ce n'est pourtant que dans ses fresques qu'il a été donné à Buonarotti de nous laisser des œuvres achevées et complètes, tandis qu'il n'est jamais parvenu à mener à bonne fin ni le mausolée de Saint-Laurent, ni ce monument funéraire du pape Jules qu'aux jours de sa vieillesse il devait appeler la grande tragédie de sa vie. A l'encontre ensuite de toute évolution normale de l'art qui nous fait voir l'architecture, la sculpture et la peinture se succédant l'une à l'autre dans l'ordre des temps ; chez Michel-Ange le peintre des *Prophètes* et des *Sibylles* précède le sculpteur de *Moïse* et du *Pensieroso*, pour faire place en dernier lieu à l'architecte de Saint-Pierre. A l'encontre aussi de l'histoire générale du cœur humain, ce n'est pas le printemps, c'est l'hiver de ce génie que nous voyons illuminé par le charme et le sourire d'une femme. Vittoria Colonna fut sa première et son unique passion ; il devint amoureux, il devint poète à l'âge de soixante-cinq ou de soixante-dix ans ! Autre trait non moins singulier : ce travailleur infatigable qui pendant près d'un demi-siècle a manié avec une vigueur surhumaine la brosse, le ciseau et le compas, et que Blaise de Vigenère raconte avoir vu, « bien que âgé de plus de soixante ans, abattre plus d'escailles d'un très dur marbre en un quart d'heure, que trois jeunes tailleurs de pierres n'eussent peu faire en trois ou quatre, et y allait d'une telle impétuosité que je pensois que tout l'ouvrage deust aller en pièces, » — ce sublime et rude manouvrier était gaucher ! Tout ainsi paraît retourné, bouleversé, transversé dans la vie de cet homme extraordinaire. Vous rappelez-vous sa dernière fresque de la chapelle Pauline, celle qu'il a tracée dans sa soixante-quinzième année, et où il a représenté le prince des apôtres dans une position si étrange et si tourmentée : la tête en bas, et les membres cloués à une croix dont les bras touchent la terre, et le pied est

redressé vers le ciel? Je n'ai jamais pu passer devant cette bizarre peinture sans penser également au jeu d'inversions, bien bizarre aussi, dans lequel le destin jaloux n'a cessé de se complaire à l'égard du peintre lui-même.

Que si maintenant de ces circonstances extérieures de la vie de l'artiste nous voulions pénétrer dans ce qui en constituait l'essence même et le labeur immortel, nous y reconnaîtrions aussitôt un conflit encore autrement douloureux, une fatalité écrasante et terrible. Lorsqu'on embrasse en effet tout l'ensemble de l'œuvre de Buonarotti, il devient évident que cet homme a porté dans son sein tout un monde infini, indéfinissable, et pour lequel il était toujours en quête du verbe créateur et ordonnateur; qu'il fut tourmenté d'un idéal inconnu à notre humanité, d'un idéal en dehors des données reçues de l'art, en dehors aussi bien de la tradition classique que de la tradition chrétienne. C'est en vain que vous chercherez dans ses fresques et dans ses marbres le reflet divin de la statuaire grecque qui anime les Psychés, les Galatées, les Roxanes, les Hérodiades, et jusqu'aux Madones de Léonard, de Raphaël, de Luini, de Sodoma et de Del Sarto; vous ne le retrouverez même pas dans celles de ses créations qui se réclament de l'Olympe et de l'antiquité, vous ne le trouverez ni dans son *Bacchus*, ni dans son *Cupidon*, ni dans son *Apollon*, ni dans ces figures allégoriques du mausolée de Saint-Laurent, dont l'inspiration est si directement empruntée à la mythologie. Que ces représentations de *l'Aurore* et de *la Nuit*, aux formes exubérantes et sinistres, aux poses violentes et contorsionnées, rappellent peu les divinités d'Homère et de Praxitèle! Nul mieux que Michel-Ange assurément n'a senti, étudié et admiré la statuaire antique : il l'a étudiée dès son enfance dans le jardin de Saint-Marc; jeune homme il s'est amusé à faire un *Amour* postiche que de bons connaisseurs à Rome prirent pour un marbre ancien; et qu'elle a un sens profond cette légende qui le représente vieux et aveugle, caressant encore d'une main passionnée et fiévreuse le torse célèbre de la galerie du Belvédère! Une de ses premières œuvres, son bas-relief des *Centaures*, semble détachée de quelque splendide sarcophage; et comment oublier les belles restaurations qu'il a faites du *Faune dansant* de Florence, du *Gladiateur mourant* du Capitole et du *Fleuve* du Vatican? Et pourtant à tous ces chefs-d'œuvre de l'antiquité par lui tant admirés et chéris, il n'a au fond emprunté d'autre principe que ce principe tout extérieur, pour ainsi dire, du *nu* dont il n'a cessé d'user et d'abuser dans tous les sens; quant à ce qui faisait l'âme même du grand art des anciens: la sérénité de la pensée et l'harmonie de l'expression, Michel-Ange ne s'en est inspiré dans aucune de ses créations. Il ignora, de parti-

pris, la beauté plastique de l'art grec, comme jusqu'au bout aussi il voulut ignorer la grâce mystique du christianisme.

La comtesse. — Vous ne nierez pas cependant, cher maître, la grâce mystique de la *Pietà* dans la chapelle de Saint-Pierre. Quant à moi, j'avoue que je connais peu de marbres empreints d'une poésie aussi suave et aussi chrétienne.

Le commandeur. — D'accord, madame la comtesse, et je reconnaîtrais encore le même mérite à quelques autres œuvres de jeunesse de Buonarotti, à sa *Madone* de Bruges, par exemple, ainsi qu'à ce charmant *Ange portant un candélabre*, au maître-autel de Bologne, à droite. Toutes ces délicieuses créations prouvent surabondamment que Michel-Ange savait donner une expression au sentiment chrétien, comme d'un autre côté son Ève dans la fresque de la *Chute*, et surtout sa magnifique *Sibylle de Delphes* témoignent brillamment qu'il pouvait atteindre à l'occasion la grande beauté plastique, dans ses régions les plus hautes et les plus sereines. Déjà toutefois, les contemporains de la *Pietà* de Saint-Pierre ne purent s'empêcher de remarquer combien l'artiste avait tenu à s'écarter, dans sa composition, des données reçues et consacrées pour un tel sujet religieux; et cette tendance du jeune sculpteur n'a fait que s'accentuer avec les progrès de l'âge, et jusqu'à devenir tout un système, toute une révolution immense. Je ne connais pas de génie qui, à l'égal de Michel-Ange, ait si violemment rompu avec la tradition hiératique de son art, si complètement fait abstraction de tout un grand développement historique auquel avaient travaillé, pendant des siècles, la croyance et l'imagination des peuples.

L'abbé dom Felipe. — Toute la renaissance n'a-t-elle pas été, au fond, qu'un retour inconsidéré, affolé vers le paganisme, et les émules de Michel-Ange ont-ils fait autre chose que de rompre violemment avec le grand passé chrétien?

Le commandeur. — Assurément non, monseigneur. Les maîtres immortels de la renaissance n'ont eu garde de renier ce passé, ou seulement de le négliger; ils l'ont adopté avec respect, et continué avec liberté, en essayant de le rajeunir au moyen de leur science agrandie, de leur goût formé aux modèles sublimes de la beauté antique. La sphère d'inspiration pour Léonard, Raphaël, Luini, Fra Bartolomeo, Del Sarto, n'est autre que celle de leurs devanciers au moyen âge : c'est toujours le même cycle religieux et poétique; ce sont les mêmes scènes de l'Évangile, les mêmes légendes des saints; ce sont toujours les figures du Sauveur, de la Vierge, des Apôtres avec leurs types consacrés, leurs symboles, leurs emblèmes. Sans doute l'ordonnance est devenue plus savante, et à la fois plus

naturelle et plus libre; le grand souffle de la révélation classique a passé sur ces corps jadis amincis, étriqués et chétifs, et leur a rendu la santé, la beauté et la splendeur. Sans doute aussi la symbolique fantasque, massive et pesante des anciens âges, s'est peu à peu singulièrement humanisée, allégée et affinée. Et, par exemple, les fonds d'or pleins et unis de l'école byzantine que Cimabue et ses élèves avaient encore tant affectionnés, ont été progressivement réduits et comme répartis en auréoles entourant les figures divines ou saintes; ce nimbe lui-même, représenté d'abord par un large disque resplendissant, ou par une couronne aux mille fleurons et rayons, il finit, sous sa forme de cercle aérien et ténu, dans les tableaux du XVI[e] siècle, par ne plus rappeler que ces flammes gracieuses et légères que la sculpture antique mettait aux fronts de certaines de ses statues. De même, les petits *putti* de la renaissance, aux ailettes mignonnes et au sourire espiègle des amours, n'en sont pas moins les descendans légitimes de ces messagers divins que le pinceau de Giotto habillait d'ailes immenses qui leur couvraient tout le corps; et ce sont bien les chœurs célestes de Fra Angelico, ces chœurs serrés, pressés et jouant à tous les vents de trompettes, de cymbales et de triangles, qu'il vous est permis d'entrevoir à travers les nuages vaporeux, parsemés de têtes d'anges innombrables, au milieu desquels se dresse dans sa majesté sublime la *Madonna del Sisto*. Le fil d'or de la tradition apparaît ainsi à tout moment dans ce vaste et splendide tissu des siècles; il n'y a pas de solution de continuité entre la peinture des *Stanze* et celle de l'*Arena*, vous pouvez même en suivre la trame en remontant jusqu'aux miniatures de nos plus anciens missels, et jusqu'aux mosaïques de Ravenne.

A ce caractère général que présente l'art des grands maîtres de la renaissance, seul l'art de Michel-Ange fait une exception éclatante et systématique. Il apparaît solitaire et hautain, sans lien de parenté avec les écoles de son temps, sans filiation avec celles du passé, *proles sine matre*. Il répudie le grand héritage des siècles : tout ce précieux trésor de croyances, de légendes et d'imaginations est non avenu pour lui ; il rejette le rituel esthétique du moyen âge, si j'ose m'exprimer ainsi, et se passe de ses sujets, de ses types et de ses emblèmes. Je ne me rappelle pas avoir rencontré, dans l'immense œuvre de Buonarotti, une seule tête couronnée d'une auréole, ni une seule figure ailée, — si j'en excepte l'ange du maître-autel de Bologne, ce travail de jeunesse dont il a été parlé plus haut, — et tout est ainsi à l'avenant pour ce qui regarde l'appareil symbolique du métier. Aucun signe extérieur et constant ne distingue ses apôtres, ses saints, ses bienheureux ou ses damnés; encore moins respecte-t-il le moule dans lequel la tradition populaire et artistique a, de

tout temps, coulé les formes et fixé les traits des grandes figures de l'Évangile. Il pousse l'arbitraire à cet égard jusqu'à changer le type trois fois sacré et consacré du Christ, et à vouloir refaire la sainte face gravée depuis si longtemps dans tous les cœurs chrétiens comme sur autant de suaires de Véronique; à côté des anges *aptères* et des saints sans nimbes, la chapelle du Vatican vous montre l'Homme-Dieu imberbe! Vous y voyez également un enfer sans feu, un enfer où les corps des réprouvés ne sont pas entourés de ces cercles ardens et de ces langues de flamme au milieu desquels les avaient toujours représentés les maîtres anciens, en cela comme en toutes choses fidèles interprètes des croyances de leur époque. Ces croyances, Michel-Ange en fait litière comme artiste, avec une audace réfléchie, et quant à ses sujets d'inspiration, il les prend invariablement au-delà du domaine exploré par ses devanciers, dans des régions inconnues et vagues où sa puissance créatrice peut se donner un libre essor. En chargeant le peintre, pour la première fois, de la décoration de la chapelle Sixtine, Jules II avait voulu y voir représentés les douze apôtres, et ce thème était certes autant indiqué par la situation du pontife Mécène que parfaitement en harmonie avec la destination du lieu et les fresques qui couvraient déjà une partie de ses murs. Aux douze apôtres, le peintre substitua les *Prophètes* et les *Sibylles*, composition grandiose, incomparable, mais dont on chercherait vainement la légitimité et la raison d'être ailleurs que dans la volonté souveraine de l'artiste. Tels furent ses premiers pas dans cette carrière magnifique et redoutable qu'il devait poursuivre pendant plus d'un demi-siècle, foulant aux pieds la tradition, bouleversant notre mythologie sacrée, et dépeuplant l'Olympe chrétien.

L'abbé dom Felipe. — Je devrais peut-être protester contre ces expressions de mythologie sacrée et d'Olympe chrétien, qui prêtent à des équivoques dangereuses; mais j'ai hâte de faire observer que cet Olympe chrétien, comme vous l'appelez, mon cher commandeur, Michel-Ange l'a enrichi de ces héros de la foi qui se nomment Moïse, David, Jérémie, Jonas et tant d'autres, et qu'il les a tous revêtus de la splendeur impérissable de son génie.

Le commandeur. — Je vous remercie, monseigneur, de m'avoir rappelé ces noms; ils m'aideront à mieux préciser ma pensée. *Moïse*, *David*, les *Prophètes* et les *Sibylles* de la Sixtine, toutes ces créations originales de Michel-Ange, ne prouvent-elles pas précisément combien ce génie a tenu en toutes choses à s'affranchir de la tradition et à s'éloigner des données reçues? Car, veuillez bien remarquer que toutes ces figures appartiennent à un monde négligé ou ignoré des artistes du moyen âge, qui se sont presque toujours candidement tenus aux personnages familiers et chers de l'Évangile.

Il est permis de l'affirmer : Buonarotti fut le premier à ouvrir l'Ancien-Testament et à s'inspirer de ses récits et de ses personnages majestueux et terribles. La voûte de la Sixtine vous parle de la chute, du déluge, de la mort de Goliath, du supplice d'Aman, de la vengeance de Judith ; elle ne vous parle pas, et aucune des œuvres de Michel-Ange ne vous parlera de l'Annonciation, de la Nativité, des Paraboles, de la Cène, du disciple aimé du Seigneur, des saintes femmes, de ces images pleines de grâce et d'amour qui ont rempli l'âme de tous les maîtres chrétiens, dont aucun, avant Michel-Ange, n'avait pensé à Moïse, aux prophètes et aux sibylles. Et comment parmi ces grandes inspirations bibliques du peintre de la Sixtine ne pas nommer la plus grande peut-être, et la plus originale de toutes, celle du Dieu créateur de l'univers et de l'homme? Michel-Ange a reproduit sur la voûte jusqu'à cinq ou six fois ce type du Père éternel; il l'a montré dans toutes les phases de la Genèse et dans toutes les diversités de l'expression, depuis l'impétuosité créatrice jusqu'à la gravité patriarcale, et cette figure est demeurée le canon de la peinture chrétienne, le parangon pour tous les temps à venir, la forme magistrale de Dieu le Père, à laquelle Raphaël lui-même dans ses Loges n'a rien osé changer. Ceux-là même qui auraient plus d'une réserve à faire à l'égard du *David*, du *Moïse* et de tel des *Prophètes* n'hésiteront pas à reconnaître que par sa *Genèse* Buonarotti a ajouté une page sublime et inaltérable, nouvelle et orthodoxe pourtant, à notre iconographie religieuse; mais n'est-il pas caractéristique aussi que celui qui a presque toujours manqué le Christ ait trouvé d'emblée, et fixé à tout jamais les traits de Jéhovah?

Le polonais. — Savez-vous, cher maître, que les développemens dans lesquels vous venez d'entrer suggèrent des idées bien étranges? Cette préférence de Buonarotti pour les sujets de l'Ancien-Testament que vous signalez, cette allure *jéhovite* de son génie ne serait-elle pas quelque chose de plus qu'une simple prédilection d'artiste, et ne toucherions-nous pas ici, par hasard, à une question de foi, question obscure, je l'avoue, mais bien intéressante à démêler? Je ne puis m'empêcher de penser qu'un des traits les plus généraux et les plus marquans de la réforme au XVI[e] siècle a été précisément un retour passionné vers les idées et les conceptions de l'Ancienne Loi. Le Livre des Juifs, longtemps éclipsé par l'Évangile, eut une sorte de restauration, et imprégna les esprits de ses fortes images et de sa morale parfois farouche. Qui ne se souvient, ne fût-ce que par la lecture de Walter Scott, de la manière de penser et de parler des puritains de l'Angleterre? Encore aujourd'hui les peuples protestans nous frappent souvent par l'empreinte biblique de leur langage. Je sais bien que les *Prophètes* et les *Sibylles* ont

précédé de plusieurs années l'avènement du moine de Wittenberg; mais je sais aussi qu'il y a eu des réformateurs avant la réforme, et je me demande si le disciple de Savonarole n'a pas inauguré, à sa manière et dans son langage à lui, cette traduction de la Bible qui fut le grand coup d'état de Luther?..

Le commandeur. — Je ne le pense pas, cher ami, et je crois de mon devoir de vous mettre en garde contre un penchant beaucoup trop général de nos jours, d'insinuer aux poètes et aux artistes des vues et des visées qui furent loin de leur esprit. Ne faisons pas de Michel-Ange un précurseur plus ou moins inconscient de Luther, et pour apprécier un maître, si grand et si universel qu'il soit, ne quittons jamais le domaine de l'art qui est son domaine propre. Il y avait harmonie préétablie, et, comme dirait Goethe, affinité élective entre le sombre et véhément peintre de la Sixtine et les héros d'Israël, hautains et féroces. Ces figures avaient pour lui de plus l'attrait immense de n'avoir pas encore été façonnées par l'art du moyen âge, de se prêter docilement aux inspirations de son génie créateur, si rebelle à tout contrôle, — au contrôle de l'idéal chrétien comme à celui de l'idéal classique, au contrôle de la vérité naturelle comme à celui de la vérité historique. Car il importe de rappeler que ce génie a eu aussi peu d'égards pour les données de la nature ou de l'histoire que pour celles de l'antiquité ou du christianisme. Qui de nous n'a pas entendu parler des études anatomiques de Buonarotti? Aucun maître à coup sûr ne l'a dépassé ou seulement égalé dans la science du corps humain. Que ses personnages pourtant, avec leur musculature athlétique, leurs cous allongés, leurs poses torturées et leurs expressions inquiétantes, font violence à notre sens de réalité, et que toute la science anatomique est impuissante à nous inspirer la foi dans l'existence de ce monde de colosses qui parfois nous écrase et presque toujours nous déroute! On a dit avec raison que pas une des figures de Michel-Ange ne pourrait se lever et marcher sans ébranler l'univers et faire sauter le cadre de la nature. Il serait certes puéril de demander à un élève de Ghirlandaio ce respect de la couleur locale, ce souci du costume et du caractère d'une époque, en un mot ce sens historique qui a fait défaut à tous les artistes de la renaissance; je doute néanmoins que jamais artiste de ce temps eût conçu une grande page d'histoire nationale de la manière dont fut exécuté le fameux carton de Pise. C'est pour orner la Salle du Conseil du souvenir des deux victoires les plus glorieuses dans ses annales que la république de Florence avait commandé à Léonard de Vinci la Bataille d'Anghiari, et à Buonarotti la Défaite des Pisans; mais, tandis que Léonard a pris pour principal sujet le point culminant d'une action guerrière, une lutte acharnée autour de ce drapeau qui est le sym-

bole de l'armée et de la cité, Michel-Ange ne vit dans le thème de *la Guerre de Pise* qu'un prétexte pour montrer la figure humaine en mouvement, pour dessiner des soldats se baignant dans un fleuve et troublés dans leurs jeux par la voix soudaine du clairon. Du reste, aucun rappel de la gloire nationale, aucune personnification des capitaines et des armes de la république; tout était imaginaire dans ce carton, tout, jusqu'au paysage lui-même. Ne sont-elles pas imaginaires aussi les deux statues du duc de Nemours et du duc d'Urbin, en l'honneur desquels a été élevé le mausolée des Médicis, et dont l'un était le frère et l'autre le neveu du pape Léon X? Étrange parti-pris d'éviter tout caractère iconique en traçant la figure de deux princes dont les traits étaient présens à la mémoire des contemporains! Plus étrange encore et pleine d'une insouciance hautaine cette excuse du sculpteur que dans mille ans personne ne serait capable de juger de la ressemblance! Jamais défi plus grand à la vérité historique n'a été porté dans un monument funéraire et commémoratif.

C'est que Michel-Ange s'était fait un empire et un empyrée à lui, et qu'il plaçait son idéal en dehors de toutes notions et de toutes conventions reçues. Ce qu'un célèbre penseur allemand essaya dans le domaine de la philosophie au commencement de notre siècle, Michel-Ange, à l'époque de la renaissance, l'avait tenté dans le domaine de l'art : il voulut construire tout un univers du fond de son *moi*, abstraction faite de l'ordre des phénomènes qui l'entouraient, et de l'ordre des développemens qui l'avaient précédé. Avec lui vous entrez dans un monde inconnu de tout maître, ignoré de tout âge, peuplé de figures cyclopéennes, j'oserais presque dire préhistoriques, et qui transportent en effet votre pensée à cette époque antédiluvienne dont parle la Bible, « où il y avait des géans sur la terre, alors que les enfans de Dieu eurent épousé les filles des hommes. » Il n'est pas jusqu'aux procédés techniques du maître qui ne nous fassent également songer à des périodes reculées, à un âge synthétique de l'humanité, où les diverses branches de l'art étaient encore entrelacées entre elles et tenaient à un tronc commun d'inspiration indivise. Le caractère sculptural des fresques de la Sixtine frappe les yeux les moins exercés, et de même telle statue comme le *Moïse*, le *Pensieroso*, la *Nuit* ont les effets de clair-obscur, les *empâtemens* d'une œuvre du pinceau : fresques et marbres, à leur tour, sont tous les deux assujettis à un principe architectural qui leur fait faire corps avec la masse de l'édifice, avec ses pendentifs et ses enfoncemens. Par l'ampleur du procédé aussi bien que par le vague de l'idéal, l'œuvre de Buonarotti apparaît ainsi unique, hors de page et hors de pair, dans l'histoire univer-

selle de l'art; chez les anciens comme chez les modernes, vous chercheriez en vain l'exemple d'un essai d'innovation aussi personnel, aussi grandiose, et j'ajouterai aussi téméraire.

Que cet essai ait été et soit demeuré un des plus glorieux titres de l'humaine énergie et qu'il nous ait légué des monumens qu'on ne se lassera pas d'admirer de siècle en siècle, c'est là une vérité qui n'a point besoin d'être affirmée ici. Tout extraordinaire d'ailleurs, tout arbitraire même que fût l'essai, il ne laissa pas d'avoir son côté légitime et d'exercer d'abord une influence bienfaisante dans les vastes sphères de l'imagination. Qui sait en effet si, sans la forte secousse que vint lui imprimer le génie de Michel-Ange, l'art du XVI[e] siècle ne se fût bien vite alangui et étiolé sous les tièdes et suaves effluves de la renaissance, et comment ne pas reconnaître par exemple la vigoureuse impulsion que reçut l'âme tendre de Raphaël des peintures de la Sixtine? Rien qu'en passant au Vatican de la *Stanza della Segnatura* à celle d'*Héliodore*, on s'aperçoit aussitôt que les horizons de la puissance créatrice ont été reculés, que le champ visuel du goût a été élargi, à la suite de la révolution tentée par Buonarotti. Il n'en est pas moins vrai pourtant que cette révolution, comme mainte autre, apportait avec elle un principe dangereux et des germes morbides; qu'elle ne devait réaliser que très peu de ses promesses, et bien plus détruire que fonder. Car ce n'est pas impunément que l'esprit humain s'avise de rompre avec les institutions et les traditions du passé et prétend refaire l'œuvre du temps et de Dieu : dans le domaine de l'art par exemple, le seul qui nous intéresse ici, que la recherche arbitraire du nouveau aboutit vite au bizarre et que la préoccupation de l'extraordinaire mène fatalement au monstrueux! L'entreprise de Michel-Ange n'a point échappé non plus à cette loi implacable, à ce que les anciens, avec leur profond sentiment de la mesure, appelaient la vengeance des dieux : le bizarre et le monstrueux, ce sont même là les deux traits caractéristiques qui, dans son œuvre, frappent dès l'abord tout contemplateur candide, et ce n'est qu'à force de réflexion, d'étude et d'habitude que nous parvenons à nous en accommoder, à nous en éprendre même au besoin, et à nous en faire une source trouble de jouissances nouvelles. Il y a telle conception de Buonarotti, tel projet ou telle velléité qui vous font involontairement penser à l'imagination désordonnée, aux caprices prodigieux des plus fantasques des empereurs romains. Ce n'est rien encore que le colosse qu'il voulut un jour tailler dans une des montagnes de Carrare; mais on croit rêver en lisant sa lettre célèbre où il propose d'élever sur la place de Florence une statue en marbre dont l'intérieur vide abriterait une boutique, dont la main avec une corne d'abondance servirait de cheminée à la fumée, et dont la tête for-

merait un campanile pour l'église de Saint-Laurent : « Le son sortant par la bouche, il semblerait que le *géant* criât miséricorde, surtout les jours de fêtes, quand on met en branle les plus grosses cloches. » Oh! qu'il serait beaucoup plus juste d'appliquer à Buonarotti le *molium avidus* dont les contemporains avaient gratifié son protecteur, le pape Jules II, alors sutout qu'on entendrait le mot dans son double sens latin, dans le sens des grandes masses aussi bien que des grands tourmens...

Jamais en effet inspiration d'artiste n'a porté à ce point, comme chez Michel-Ange, le cachet d'un tourment ineffable, d'une tension extrême, d'une lutte ardue et douloureuse. La dure sentence *In dolore paries* a pesé d'un poids écrasant sur cet homme grand entre tous, et qui, lui aussi, avait quitté un *Éden*, cette région de grâce, de naïveté et de contentement ingénu qu'habitèrent les maîtres anciens. Une âme toujours en ébullition et débordant le vase du corps; « une fonte incandescente roulant ses flots enflammés et, pour devenir statue, n'aspirant qu'à faire voler en éclats le moule qui l'embrasse d'une étreinte passionnée et convulsive; » telle est l'image que laisse dans notre esprit l'œuvre de Buonarotti, et cette image, je l'emprunte à Buonarotti lui-même, à un de ses sonnets. Rien d'ailleurs de plus propre à nous initier au travail de Buonarotti, peintre, sculpteur et architecte, que ses *sonnets* au sentiment parfois si profond, et au rendu toujours si laborieux et si dur. Le procédé de la poésie étant plus familier et pour ainsi dire plus à nu que celui des arts plastiques, c'est l'étude préalable de ses sonnets que je recommanderais volontiers à tout profane qui désirerait surprendre les secrets de laboratoire de ce maître immortel. Que dans ces vers la pensée a de peine à se faire jour, et qu'elle « redouble de coups de marteau pour arracher à la pierre la beauté qu'elle recèle! » Tantôt elle entasse les comparaisons et accumule les rimes dans le désir de se faire comprendre, et tantôt elle rejette tout apprêt et toute parure pour reluire aux yeux et pour s'effrayer aussitôt de sa pauvre nudité. Ce ne sont partout que des hachures violentes d'interjections et d'interrogations, des empâtemens saccadés de paroles et de sons. Telle strophe est pleine « d'une fière ardeur » et célèbre avec orgueil la majesté du génie qui dans un seul marbre peut renfermer tout un monde de sublimes pensées; et telle autre n'est plus qu'un sanglot inarticulé, un appel à Dieu, un cri d'impuissance et de misère : « Comment se peut-il que je ne sois plus moi-même? »

LE MARCHESE ARRIGO :

Come può esser, ch'io non sia più mio?
O dio! o dio! o dio!
Chi mi tolse a me stesso

Ch' a me fusse più presso
O più di me, che mi possa esser io
O dio! o dio! o dio!

Le commandeur. — Ah! marchese, que ne pouvez-vous, avec le même accent pénétrant, nous *réciter* également telle fresque ou telle sculpture de Buonarotti! Là aussi nous saisirions alors, et bien au vif, de ces aheurtemens constans de la pensée à une forme et à une matière récalcitrantes, de ces chocs violens d'un sentiment grandiose contre une expression inégale, et à côté des notes puissantes et pleines d'une « fière ardeur, » nous entendrions des cris d'angoisse et de défaillance, et cet étonnement douloureux : « Comment se peut-il que je ne sois plus moi-même?.. » Une femme d'une beauté resplendissante et idéale, vêtue de blanc et de bleu, qui sont les couleurs du ciel, trônant sur des nuages argentés, les ailes grandes et larges majestueusement déployées, le front pur couronné d'un laurier verdoyant, le regard serein et limpide plongé dans des horizons lointains, et à côté deux chérubins proclamant sa divine inspiration, — *numine afflatur*, — c'est ainsi que Raphaël a peint le génie de la poésie et des arts au-dessus de son *Parnasse*. Rappelez-vous maintenant ces figures allégoriques qui devaient orner le tombeau du pape Jules, et dont les deux les plus achevées font la splendeur du Louvre, tandis que les quatre autres plus ou moins ébauchées croupissent indignement dans la grotte de notre jardin Boboli; contemplez ces athlètes inquiets, tourmentés, qui les uns déjà affaissés et épuisés, les autres encore bouillans et se débattant, se tordent tous dans leurs liens et semblent interroger le ciel d'un regard de reproche. Les livres et les catalogues vous nommeront diversement ces statues merveilleuses; ils les appelleront des *lutteurs*, ou des *esclaves*, ou des *captifs*; mais si vous interrogez Michel-Ange et son confident Condivi, ils vous apprendront qu'elles étaient destinées à représenter « les *Arts libéraux*, la Peinture, la Sculpture, l'Architecture, etc., chacune avec ses attributs et toutes prisonnières de la Mort avec le pape Jules... » Que cette idée de figurer les arts en Titans révoltés et écrasés par le destin est extraordinaire et bizarre, et qu'elle ne se serait jamais certes présentée à l'esprit d'un Phidias ou d'un Praxitèle, d'un Raphaël ou d'un Mantegna, mais qu'une pareille conception est typique, par contre, pour un Michel-Ange, pour son génie et son œuvre!

Aussi ne vous étonnez point que cette œuvre vous soit parvenue mutilée et tronquée, par pièces et morceaux, ou plutôt qu'elle n'ait jamais existé qu'à l'état de débris et de *disjecta membra*. Une vie longue et laborieuse entre toutes, — vous savez que Michel-Ange est mort à quatre-vingt-neuf ans, et qu'il a travaillé jusqu'à son

dernier jour, — n'a laissé après elle que bien peu de monumens achevés et complets; la plupart ne sont que les merveilleuses parties d'un grand tout audacieusement rêvé, mais jamais réalisé; le reste n'est que projets, ébauches et épaves. Il n'est pas jusqu'au mausolée des Médicis que le maître n'ait abandonné avant de l'avoir fini, et à quelles mesquines proportions s'est trouvé réduit en dernier lieu, dans la triste niche de *S. Pietro in Vincoli*, ce tombeau de Jules II, d'une conception d'abord si gigantesque, mais qui maintenant ne nous offre plus qu'un seul et unique fragment de la donnée primitive! il est vrai que ce fragment est toute une immensité, et qu'il s'appelle le *Moïse!* Sans doute les contre-temps fâcheux, les vicissitudes politiques et privées, l'indigence de la famille et la rapacité des industriels, les démêlés avec les grands et avec les petits, avec les papes et avec les carriers, en un mot les tristesses et les misères ordinaires de l'existence humaine ont eu leur large part dans les mécomptes et les défaillances de l'artiste. Sans doute aussi, le hasard s'est montré parfois bien cruel envers quelques-uns des ouvrages de Buonarotti : tel de ses cartons comme celui de Pise a été lacéré et anéanti par des mains négligentes ou coupables; tel bronze qu'il a coulé, comme la statue de Jules II, à Bologne, a péri dans une émeute populaire. Gardez-vous cependant de donner à ces circonstances tout extérieures et accidentelles une portée trop haute, et si dans les vastes domaines de Michel-Ange vous ne voyez presque partout que des ruines cyclopéennes, des blocs épars et d'immenses tronçons de colonnes et de figures, avant d'en accuser le ciel pensez à la nature volcanique du sol, à la nature volcanique de l'homme, surtout, qui y a établi son royaume. Il a été dans l'essence du génie de Buonarotti de procéder par des commencemens incessans, par des déceptions colossales et par de sublimes méprises; il eut souvent à l'égard de l'inspiration, et dans le sens idéal, cette même inadvertance qui, dans le sens technique, lui est parfois arrivée, à ce qu'on affirme, avec ses blocs de pierre : il s'y attaquait dans un premier et fougueux emportement, sans avoir pris les mesures exactes, ni calculé les proportions, et ne s'apercevait que trop tard que sa pensée excédait sa matière ouvrable. Cela n'a certes jamais ébranlé sa foi dans son idéal, ni la noble confiance qu'il avait dans son génie; mais je n'affirmerais pas qu'il n'eût eu par moment des doutes sur son art. Il n'admettait pas qu'il fût peintre; il proclamait en maintes circonstances que l'architecture n'était point son fait; et si d'ordinaire il aimait à être désigné du nom de sculpteur, il repoussait cependant à de certains momens jusqu'à cette dernière appellation. On a de lui telle lettre où il proteste contre l'adresse *Michelangelo scultore :* « Son nom, écrit-il, est *Michelangelo Buonarotti,* et il n'a jamais accepté de

commande de tableaux ni de statues; il a seulement travaillé pour trois papes et parce qu'il n'a pu faire autrement... » Ainsi ni l'architecture, ni la peinture, ni la sculpture, — serait-on parfois tenté de penser, — ne lui offraient un mode d'expression suffisant; il lui fallait, dirait-on, un art plastique tout autre et introuvable, un art aussi personnel, aussi inconnu, aussi immense que le monde qui agitait son âme : *moles agitans mentem!*

Ce qui est sûr, dans tous les cas, c'est qu'il n'avait qu'en médiocre estime l'art de son temps, et qu'il éprouvait une répulsion invincible pour les plus grands maîtres de la renaissance. Il était de ces natures fortes et passionnées, aussi entières dans leurs affections que dans leurs répugnances. « Ceux qui admirent les œuvres de Michel-Ange, disait Vittoria Colonna, n'admirent que la moindre part de lui-même; » les *lettres* intimes que nous avons de lui nous permettent du moins d'admirer son cœur grand et simple, éminemment bon et généreux, et nous forcent de reconnaître également que, chez un tel homme, les inimitiés d'artiste ne pouvaient avoir pour mobile aucun sentiment bas et mesquin. Elles tenaient évidemment à ses convictions les plus profondes, à l'idéal qu'il se faisait de son art; mais je ne comprends pas comment on s'obstine, de certain côté, à vouloir nier le fait même de ces inimitiés, alors qu'on ne peut citer de Buonarotti un seul témoignage de bienveillance envers ses illustres émules, tandis que l'on connaît de lui plus d'une dure parole à l'adresse des plus éminens parmi eux. « Il n'y a que ces idiots (*caponi*) de Milanais pour te commander un travail en bronze, » dit-il un jour publiquement à Léonard de Vinci; et Raphaël n'était à ses yeux qu'un « envieux » qui avait « plus d'application que de génie. » La page sublime de la Sixtine ne fut-elle pas d'ailleurs, et dès l'origine, un manifeste de guerre éclatant et solennel contre la peinture telle qu'on l'avait connue et cultivée jusqu'à ce jour? Il est vrai qu'on fut loin de s'en douter dans les premiers momens, et qu'on ne vit pas même une révolte là où il y avait déjà toute une révolution. On fut ébloui, fasciné, devant cette voûte de la Sixtine, et pour parler avec Goethe, on n'eut des yeux que pour « ces grands yeux de Michel-Ange, » pour le sens nouveau avec lequel il semblait regarder la nature, et la révéler à une génération ravie. Avec sa candeur et sa bonne foi juvéniles, avec son charmant instinct d'abeille, l'élève immortel de Pérugin se mit aussitôt à étudier les *Prophètes* et les *Sibylles* et à y chercher des inspirations nouvelles dont on trouvera la trace dans plus d'une de ses fresques, à partir de cette date, et l'expression peut-être la plus parfaite et la plus libre dans les cartons de *Hampton Court*. Bien des esprits purent alors croire naïvement à l'union des deux maîtres et des deux croyances, comme ils unissaient eux-

mêmes et confondaient dans une admiration sympathique la *terribilità* de Michel-Ange, ainsi qu'ils l'appelaient, et la grâce divine de Sanzio; mais Buonarotti demeura sourd à toutes ces sollicitations et garda un silence obstiné et farouche. Il ne devait le rompre qu'au bout de trente ans.

Je connais très peu de spectacles aussi saisissans, aussi pleins d'un enseignement profond que cette attitude silencieuse de Michel-Ange pendant toute cette période mémorable. Après avoir créé les *Prophètes* et les *Sibylles* qui sont demeurés son œuvre la plus complète et son chef-d'œuvre, après avoir porté ce défi immense à la peinture de son temps, il quitte Rome, fixe son séjour à Florence et ne touche plus à la brosse durant vingt-cinq ans. Durant tout ce quart de siècle, il n'a pas non plus la moindre parole d'encouragement pour les grands maîtres qu'il a laissés dans la cité éternelle, et qui là, ou sur tel autre point de l'Italie, poursuivent leur glorieuse carrière et descendent dans la tombe l'un après l'autre. « Vous avez sans doute appris comment est mort ce pauvre diable de Raphaël (*quel povero di Raffaelo*), duquel vous avez eu assez de déplaisir, ce que Dieu lui pardonne? » se laisse-t-il écrire de Rome par son fidèle Sébastien del Piombo, et sans protester. Il n'a point de larmes pour cette mort, ni pour celle de Léonard, de Luini, de Del Sarto ou de Corrège, pas plus qu'il n'a de regard pour leurs productions admirables. Il travaille au mausolée des Médicis, au *Pensieroso*, et il pense aussi de temps en temps au tombeau du pape Jules et à son *Moïse*, — ce *Moyses surgens* dont il rappelle si bien à cette époque la pose recueillie et menaçante. Car lui aussi il a l'âme courroucée à la vue des fausses divinités qu'on adore au loin ; il se retient encore et demeure au repos, mais vous sentez qu'il va se redresser et éclater d'un moment à l'autre. Il se lève en effet tel jour inoubliable : au bout d'un quart de siècle, il revient à Rome, reprend le pinceau si longtemps délaissé, et s'enferme de nouveau pour sept ans dans sa chapelle Sixtine. Là il peint le *Jugement dernier* et dit son dernier mot, et ce mot est un anathème! Sur ce pan de mur au-dessus de l'autel, il était venu tracer à soixante-six ans le *Mané, Thécel* de la renaissance, prononcer la condamnation de tout un monde de grâce et de beauté, qui avait charmé et séduit les générations passées et qui désormais allait périr...

La comtesse. — Vous me faites trembler, cher maître, et bien que je n'aie jamais été enthousiaste du *Jugement dernier*, il me coûterait, je vous en préviens, d'admettre cette œuvre parmi les dates néfastes.

Le commandeur. — Je reconnais humblement, madame la comtesse, tout ce que mes paroles peuvent avoir de choquant à pre-

mière vue; mais veuillez faire avec moi un simple rapprochement historique, qui n'a certes rien de forcé, puisqu'il s'agit du même art, dans le même pays et à la distance seulement de quelques générations. Représentez-vous d'abord cette époque unique dans l'histoire de la peinture qui va de Léonard jusqu'à la mort de Raphaël, cette époque si courte, si rayonnante et si radieusement encadrée de deux divins sourires, le sourire de *la Joconde* et celui de la *Galatée*. Ou bien rappelez-vous seulement la période plus courte encore, une période de trois lustres à peine, pendant laquelle Rome était devenue le centre de toute l'activité artistique de l'Italie, et put ainsi cueillir la fleur et le fruit d'une végétation de plusieurs siècles. Car c'est là une des merveilleuses originalités de notre art italien, qu'après s'être lentement développé à l'ombre des écoles de Florence, de Pérouse, de Milan, etc., il eut son dernier et splendide épanouissement dans cette Rome qui jusque-là l'avait comme ignoré, n'avait eu pour lui ni abri ni école, mais, à ce moment décisif, lui fit don de deux grandeurs qui n'étaient qu'à elle, la grandeur de la tradition chrétienne et la grandeur de la tradition classique. C'est d'ailleurs ce que le divin Sanzio sut indiquer dans un symbolisme magistral, alors que, dès son premier début à Rome et dans la première *Stanza* du Vatican, dont il put orner les murs, il donna l'*École d'Athènes* comme pendant à la *Dispute du saint sacrement*. Arrivée au plus haut degré de son développement et à sa perfection suprême, la grande renaissance fut l'union harmonieuse de la profondeur du sentiment chrétien et de la beauté de la forme classique. Je n'insisterai pas plus longtemps sur un thème aussi connu et aussi ressassé, et je me contenterai d'attirer votre attention sur le discernement admirable dont les maîtres de cette époque firent preuve dans le choix de leurs sujets. Ils évitèrent autant que possible les pages sombres de l'Évangile et s'en tinrent à ses tableaux pleins de douceur, de gloire, de mouvement et de vie : l'Enfance de Jésus, la Sainte Famille, l'Adoration des Mages, les Paraboles, l'Eucharistie, la Vision du Thabor, la Résurrection et l'Ascension du Christ, le Mariage, l'Assomption et le Couronnement de la sainte Vierge, la Délivrance de saint Pierre, la Prédication de saint Paul, etc. Dans le drame émouvant de la Passion, ils éludèrent discrètement les scènes de supplice, telles que la Flagellation, le Couronnement d'épines, le Crucifiement, et aimèrent mieux représenter la Mise au tombeau, — le moment où la mort ayant perdu son aiguillon ne laisse plus de place qu'à l'amour dévoué et à la douleur contenue, — et si le *Spasimo de Sicilia* fait exception sous ce rapport, il n'est pas sans intérêt d'apprendre que le groupe principal en est tiré de la *Grande Passion* de Dürer, Alberto *Duro*, comme on l'appelait de ce côté des Alpes :

on dirait que l'artiste italien eût voulu marquer par là combien le sujet demeurait étranger à sa nature. C'est avec le même sentiment de la mesure que les maîtres de l'époque surent dégager de la masse des miracles et des légendes du catholicisme les traits les moins faits pour blesser le goût, les plus propres à devenir une fête pour les yeux aussi bien que pour l'âme. Ils empruntèrent à l'Olympe classique ses formes les plus idéales et les plus divines, et au ciel des chrétiens, en revanche, ses données les plus naturelles et les plus humaines, — compromis magnanime et qui seul put ramener l'équilibre entre l'infini et le fini, faire concorder les deux choses au fond aussi contradictoires, — *res dissociabiles*, — que le spiritualisme chrétien et la beauté plastique.

Combien différent, par contre, est le spectacle que présente notre peinture à partir de la seconde moitié de ce même XVI[e] siècle! Je ne parle pas, bien entendu, des Vénitiens dont les destinées furent aussi distinctes que le développement a été original et indépendant : je parle des successeurs et continuateurs directs de l'héroïque génération qui avait illustré le pontificat de Jules II et de Léon X, les *maniéristes*, les *naturalistes*, les *éclectiques*, comme on les a appelés depuis. Déjà ces dénominations même indiquent l'effondrement de cette unité de doctrine qui, malgré les aptitudes et les aspirations diverses des maîtres précédens, avait donné à leurs œuvres un air de famille, un grand air d'une noblesse et d'une distinction incomparables. A l'époque où nous sommes arrivés, il n'y a plus de règle suprême, de canon de beauté pour la conception artistique; c'est le règne de l'arbitraire et du caprice, non-seulement le caprice du peintre, mais de l'amateur qui commande le tableau, du public qui impose son goût, et qui ne veut plus que des coups et des tours de force. Dès ces premières années, Vasari, le disciple de Michel-Ange et l'historiographe de l'art de ce temps, ne se fait pas faute de célébrer toute difficulté vaincue, tout raccourci prestement enlevé, comme autant de manifestations du sublime. On s'ingénie à produire des *atti* et des *académies*, c'est-à-dire à représenter le corps humain dans des attitudes théâtrales sans cause et dans des mouvemens violens sans nécessité. Dans les vastes compositions, on croit faire grand en faisant nombreux, en remplissant le tableau d'une multitude de figures dépourvues d'action et de signification. Le talent est parfois encore immense, l'habileté du pinceau vraiment stupéfiante; mais aucun souci de la vérité idéale, aucune préoccupation de l'harmonie et de l'équilibre du sentiment et de la forme, tout est sacrifié à la recherche du pathétique. L'Évangile n'est plus l'idylle terrestre ou céleste, touchante ou sublime des grands maîtres de la renaissance; il devient un drame lugubre, un mélodrame en mille scènes diverses, poignantes et

sinistres, avec des Flagellations, des *Ecce homo*, des Crucifiemens, des Massacres des innocens, où l'artiste fait surtout valoir la férocité et la vigueur musculaire des bourreaux. Dans la vie des saints, on fait choix des extases les plus convulsionnaires, des miracles les plus disgracieux, des martyres les plus rebutans, et il est effrayant de voir la puissance tortionnaire que sait déployer en de telles occasions un peintre même aussi gracieux et aussi souriant que le Dominiquin. C'est lorsqu'en sortant des *Stanze* du Vatican, du portique de l'*Annunziata* ou du réfectoire de *Santa Maria delle Grazie*, vous vous trouvez brusquement placé devant ces Carraches, Caravages, Guerchins et Dominiquins, c'est alors surtout qu'il vous est donné de reconnaître combien notre art a perdu de sa sérénité et de sa noblesse, combien son horizon s'est abaissé et assombri. Vous vous demandez si c'est bien le même art, le même pays, la même religion, et si vous essayez de remonter ce courant impétueux et noir, et de pénétrer jusqu'à sa source, vous arrivez tout droit à la Sixtine et en face du *Jugement dernier*.

Tout a été dit sur cette peinture formidable dans un débat qui dure déjà depuis plus de trois siècles; et peut-être même ce bonhomme de Vasari a-t-il épuisé le sujet dès l'origine, en racontant ingénument que la fresque au-dessus de l'autel de la Sixtine fut dévoilée le 25 décembre 1541, *con stupore e maraviglia di tutta Roma*. L'émerveillement et la stupeur, ces deux sentimens se combattront en effet éternellement devant cette œuvre monumentale : on ne cessera d'admirer la science de Michel-Ange et son « bonheur prométhéen (1), » comme on l'a appelé, à jongler avec la figure humaine dans tous ses mouvemens, ses attitudes, ses raccourcis et ses groupemens possibles on inimaginables; mais on se demandera toujours avec stupeur si c'est bien là le *Jugement dernier* dans le sens chrétien et catholique, si c'est bien là ce monde émouvant et terrible que Dante avait placé sous l'invocation « de la divine Puissance, de la suprême Sagesse et du *premier Amour.* » Et puisque le nom de l'auteur de *la Divine Comédie* vient d'être prononcé, permettez-moi de protester ici contre cette opinion si courante, si souvent répétée par les autorités même les plus respectables, et si peu fondée cependant, qui voit dans le *Jugement dernier* une puissante inspiration dantesque. On s'est laissé évidemment influencer à cet égard par les détails tout à fait secondaires et extérieurs : la barque de Charon, le damné enroulé d'un serpent, etc., détails du reste qu'on peut signaler également dans mainte peinture antérieure à Michel-Ange. C'est précisément dans ces peintures du XIVe et du XVe siècle, dans les fresques de Giotto, d'Orcagna et de Fiesole, qu'il est aisé de reconnaître l'empreinte ma-

(1) Jacob Burckhardt, *Cicerone*, III, s. v.

nifeste du génie d'Alighieri : on y trouve cette tendance constante à l'allégorie, ce symbolisme grandiose, cette conception mystique de l'univers, cette religion de la grâce, ce culte de la sainte Vierge, en un mot tous ces élémens constitutifs de la poétique de Dante, dont on chercherait vainement la trace dans l'œuvre de Buonarotti. Michel-Ange a certainement connu et approfondi le poème florentin comme pas un de ses prédécesseurs ou émules ; il l'a lu et médité pendant toute sa vie; il l'a même *illustré* par des dessins dans un cahier spécial dont on ne saurait assez regretter la perte irréparable. Toutefois il est permis de dire que cet homme extraordinaire a procédé à l'égard de *la Divine Comédie* exactement comme il l'a fait à l'égard des monumens de l'antiquité, à l'égard des livres sacrés de la Religion, et du livre profane de la Nature; il les a tous étudiés, admirés et commentés avec le sens qui n'était qu'à lui, mais aussi avec la résolution inébranlable de n'en tenir aucun compte dans son travail créateur, et de n'obéir là qu'aux suggestions de son génie autonome. Il y a dans *la Divine Comédie* un passage sur lequel on n'a peut-être pas assez insisté; c'est celui où le poète interrompt brusquement le récit des souffrances du Purgatoire pour exhorter le lecteur à ne pas se laisser ébranler, dans son propos pour le bien, à la vue des peines qu'une volonté insondable inflige à ceux-mêmes qui se sont repentis; et il l'adjure *de ne pas s'appliquer à la forme du martyre*, mais de penser à la conséquence, au salut éternel qui est au bout de toutes ces épreuves :

> Non attender la forma del martire;
> Pensa la succession... (1)

Or c'est à la forme du martyre que s'applique avant tout l'art de Michel-Ange dans le *Dies iræ* qu'il évoque devant nos yeux ; son monde est plein de désolation et de terreur, son ciel crie vengeance et ne montre que les instrumens ignominieux qui ont servi à flageller et à crucifier un Dieu; son Christ ne lève la main que pour punir, et il n'est pas jusqu'à la sainte Vierge qui ne soit saisie d'épouvante, et, oubliant d'intercéder, ne cherche plus qu'à se voiler la face... Il y a aussi peu d'inspiration dantesque dans le *Jugement dernier* de Michel-Ange, que d'inspiration évangélique dans ses *Prophètes* et ses *Sibylles*.

Fatalité étrange qui a fait la part d'influence si inégale à ces deux œuvres, dont l'une a marqué l'aurore et l'autre le crépuscule d'un génie comme n'en a pas connu l'humanité! A partir de la seconde moitié du XVIe siècle, on ne parle plus que pour mémoire des *Prophètes* et des *Sibylles*, et c'est le *Jugement dernier* qui fait fureur et école! La voûte de la Sixtine ne dit plus rien aux imaginations

(1) Purgat., X, 106-111.

et aux cœurs avec ses figures grandioses, si puissantes, si éternellement jeunes; maîtres et disciples sont à genoux devant l'unique tableau au-dessus de l'autel et y cherchent des modèles pour des *atti* et des *académies*, des inspirations pour des peintures confuses, violentes et lugubres... Parmi les antinomies, parmi les inversions si nombreuses dans la destinée de Michel-Ange, ce n'est pas là, à coup sûr, une des moins remarquables, ni des moins tragiques, que cette fortune diverse de ses deux fresques immortelles.

Le prince Silvio. — Il est téméraire, je le sens, de soulever des objections contre un discours si plein de faits et d'autorité; mais en suivant la dernière partie surtout de votre thèse, monsieur le commandeur, je n'ai pu m'empêcher de me demander si vous ne rendez pas, par hasard, Michel-Ange responsable d'une grande évolution aussi irrésistible qu'universelle, et si vous ne mettez pas à la charge d'un seul génie, fût-il celui de Buonarotti, ce qui, à bien le regarder, a été le génie même du temps, et la fatalité inexorable de l'histoire.

Oui, vous avez raison, cher maître, la courte époque, qui va de Léonard jusqu'à la mort de Raphaël a été une des plus radieuses de l'humanité, et j'ajouterai que ce merveilleux épanouissement ne s'est point borné aux arts; il a éclaté avec la même force et avec la même splendeur dans la poésie de l'Arioste, dans la politique de Machiavel, dans l'érudition d'un Mirandole et d'un Politien, dans les rêves des cabbalistes et des platoniciens, dans toutes les manifestations de la vie en un mot. Le beau préoccupait presque exclusivement, animait et entraînait les esprits les plus larges et les plus élevés; il était devenu le but, la grande affaire et l'excuse en toute chose, et c'est de ce temps, si je ne me trompe, que l'art, l'ingéniosité, l'adresse, prirent chez nous si généralement le nom de *virtù*; cette *virtù* qui, selon le mot terrible de l'auteur des *Discorsi*, s'allie parfaitement avec la *scelleratezza* (1)... Il y eut alors en Italie un enthousiasme sincère, un culte naïf de la beauté, comme il y eut en France, dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle, une foi candide, généreuse, étourdie dans le bien, dans les lumières, dans la perfectibilité infinie de notre race. Ces deux époques de la *virtù* et de la *philosophie* se ressemblent à plus d'un égard, et si un aussi fin connaisseur de la vie et de ses jouissances que M. de Talleyrand signalait les dernières années du règne de Louis XV, et les premières de celui de Louis XVI, comme la période la plus douce et la plus agréable de sa longue existence, plus d'un parmi nous, et notre marchese Arrigo le premier, je le pense, ne demanderait peut-être pas mieux que de vivre

(1) Machiavel, *Discorsi*, I, 10.

dans des temps pareils à ceux de Jules II et de Léon X. Mais de tels momens dans l'histoire de l'humanité sont, hélas! aussi fugitifs que périlleux; ils ont en eux un principe malsain et délétère qui ne tarde pas à se développer et à amener une réaction plus ou moins violente, mais inévitable. Je n'ai point à m'étendre ici sur le mal qui rongeait le monde gracieux et facile tant regretté par M. de Talleyrand; mais, quant à la renaissance, vous vous êtes vous-même posé la question, monsieur le commandeur, si sous ces tièdes et suaves effluves l'art du XVIe siècle ne se fût pas bien vite alangui et étiolé; et ce que vous avez dit de l'art s'applique avec plus de raison encore à toute notre vie sociale et morale dans ce même siècle. Comme l'époque de la *philosophie*, celle de la renaissance provoqua une réaction qui, pour être moins sanglante et moins funeste, fut pourtant tout aussi inéluctable et profonde.

Cette réaction nous vint de la réforme ou plutôt du mouvement de contre-réforme qu'amena en Italie l'audacieuse entreprise de Luther. Sous le coup de ces attaques des hommes du Nord, le catholicisme se recueillit et se raidit avec une énergie admirable; il devint austère et rigide. A la place des Rovere, des Médicis, des Farnèse, ce furent maintenant les Caraffa, les Ghisleri, les Buoncompagni et les Peretti qui se succédèrent sur le trône pontifical; le concile de Trente, l'ordre de Jésus et le saint-office s'efforcèrent de rétablir une discipline sévère dans le monde de la foi et de la pensée; le bien et le vrai l'emportèrent sur le beau dans la préoccupation générale, et on vit en toutes choses un retour, — *un ritorno al segno*, comme dirait notre Machiavel, — vers les idées et les sentimens des âges précédens. Cet assombrissement de l'horizon que vous signalez avec tant de justesse, monsieur le commandeur, dans le domaine de l'art à partir de la seconde moitié du XVIe siècle, je l'aperçois également dans plus d'un domaine encore, dans la vie religieuse, dans le système politique, dans l'érudition, dans la poésie. La *Gerusalemme* diffère autant sous ce rapport de l'*Orlando* que peut le faire tel tableau bolonais d'une œuvre de Léonard et de Sanzio, et il n'est pas douteux pour moi que l'esprit de Tasse n'ait sombré précisément dans le conflit douloureux entre les séductions de la renaissance dont il subissait encore tout le charme, et les scrupules de la contre-réforme dont il ressentait déjà toutes les terreurs. Il est bien vrai que les grands maîtres de la renaissance, dans leur souci presque exclusif de la beauté et de l'harmonie, ont évité les pages trop lugubres de l'Évangile et les légendes trop pathétiques du catholicisme; mais il est vrai aussi que leurs devanciers au XIVe et au XVe siècle, plus croyans ou du moins plus naïfs, avaient hardiment abordé mainte scène de martyre et d'extase, et il me semble tout naturel, dès lors, que notre

peinture soit revenue à des sujets analogues sous l'influence de la grande réaction religieuse, « de la nouvelle éruption du catholicisme » pour parler avec M. de Maistre, dont les Paul IV et les Sixte-Quint avaient donné le signal.

Le commandeur. — Mais elle y est revenue malheureusement sans la naïveté, sans la simplicité des anciens maîtres; elle y est revenue enrichie de toute cette science d'anatomie, surchargée de toute cette exubérance plastique, rompue à ces difficultés du raccourci et visant en tout à cet extraordinaire et à ce colossal dont Michel-Ange lui avait laissé l'enseignement dangereux! C'est précisément ce raffinement de la science à propos des sujets qui, en somme, font appel à notre foi la plus candide et la plus enfantine; c'est cette disparate qui me blesse le plus, je l'avoue, dans les œuvres de ce genre dues au pinceau d'un Carrache, d'un Dominiquin ou d'un Guide, et combien je leur préfère telle peinture du XIV[e] ou XV[e] siècle, où nous n'avons à admirer ni le tumulte de la foule, ni la vigueur des bourreaux, ni le réalisme du supplice; où nous n'admirons que le saint, que le martyr surmontant la souffrance par cette foi qui illumine son front, par ce regard qui, selon la belle expression de Dante, est déjà « la porte du ciel. »

Le marchese :

E lui vedea chinarsi per la morte,
Che l'aggravava già, inver la terra,
Ma degli occhi facea sempre al ciel porte (1).

Le commandeur. — Je rends l'hommage le plus sincère, mon prince, aux considérations élevées que vous venez de nous présenter sur le caractère de notre contre-réforme dans la seconde moitié du XVI[e] siècle, et j'admets que notre art n'a pu échapper aux suites d'une évolution aussi générale et aussi profonde. « Mais tout cachet n'est pas bon, lors même que la cire en est de toute bonté, » a dit l'auteur:

... Ma non ciascun segno
È buono, ancor che buona sia la cera (2);

et il m'est impossible de reconnaître un *buon segno* dans l'empreinte ineffaçable que notre peinture et notre sculpture reçurent à ce moment critique de la main puissante de Buonarotti. La *terribilità* de la Sixtine n'était pas faite pour nous redonner des Giotto et des Fiesole; elle ne pouvait en dernière conséquence produire que des Carrache et des Bernin, — et dès lors il me semble que, même dans le seul intérêt du sentiment religieux, il eût mieux valu s'en

(1) Purgat., XV, 109-111.
(2) Purgat., XVIII, 38-39.

tenir aux madones de Raphaël, et aux marbres inspirés de notre grand Andrea Sansovino.

Un génie sans ancêtres et sans postérité, un génie unique dans les annales de l'imagination créatrice, et qui du fond de son *moi* a tenté de construire un univers inconnu; qui a rompu avec toutes les traditions et toutes les notions du passé, pour ne suivre en toutes choses que les inspirations de sa pensée souveraine; qui a exploré jusque dans ses coins les plus reculés le domaine de la plastique, mais qui s'est aussi brisé et meurtri à ses bornes infranchissables; un esprit qui a rêvé je ne sais quel sublime ἓν καὶ πᾶν de l'art, et qui n'a laissé que de sublimes fragmens et débris; qui a connu les plus fières extases aussi bien que les défaillances les plus déchirantes, et dont le nom marque à la fois l'apogée et la décadence de notre art moderne : tel nous apparaît Buonarotti aussitôt que nous ne craignons pas de le regarder en face, et de nous élever au-dessus de ces jugemens de convention qui, depuis les temps de Vasari, n'ont cessé d'avoir cours chez nous. Car il est permis d'appliquer à Michel-Ange ce que le poète français a dit d'un autre Titan, du César moderne :

> Cet homme étrange avait comme enivré l'histoire,
> La justice à l'œil froid disparut sous sa gloire !

Eh bien ! je me trompe fort, ou à tous les points de vue indiqués ici, l'auteur de *la Divine Comédie* nous présente un spectacle très différent et complètement opposé. Loin d'abord de rompre comme Michel-Ange avec la tradition hiératique de l'art chrétien, et de rejeter le grand travail des générations passées, Dante a fait des croyances et des imaginations du moyen âge les fondemens mêmes de son œuvre immortelle. Il a pris à ce moyen âge les sujets, les types et les emblèmes; il s'est inspiré de ses légendes religieuses, de ses fictions populaires, des contes de ses troubadours et trouvères : son poème est l'épopée par excellence de cette époque mémorable dont il reproduit les sentimens, les idées et jusqu'aux doctrines scolastiques. Ce n'est pas seulement dans ses détails, et ses épisodes, c'est dans tout son ensemble que ce merveilleux édifice est construit de matériaux préparés par une longue suite de siècles, de pierres tirées des rudes et primitifs monumens de la pensée catholique ou nationale, — pierres brutes et informes, mais qu'une main d'artiste magique a su façonner, polir et coordonner ensuite d'après un plan admirable. Notre Ugo Foscolo a été le premier à signaler ce fait, au commencement de ce siècle; après lui nombre d'érudits ont suivi le sillon, et un Français a pu donner à une étude très ingénieuse sur ce sujet le titre aussi piquant que bien justifié de *la Divine comédie avant Dante* (1). Telle légende

(1) Voyez cette étude de M. Charles Labitte dans la *Revue* du 1er septembre 1842.

en effet de saint Patrice ou de saint Brandan, tel fabliau de Rutebeuf ou de Houdan, contient déjà les premiers rudimens des récits gravés depuis dans les *terzines* en traits de feu; vous y trouvez déjà des lacs de poix bouillante, des puits des géans et des tempêtes éternelles dans la sombre Géhenne; on vous y parle également du mont du Purgatoire et de la musique des sphères comme de la splendeur des planètes dans le séjour des bienheureux. Vous vous rappelez tous, messieurs, les origines que le poète assigne au double royaume où toute âme humaine vient expier ses péchés ou s'en purifier? Le jour, dit-il, où le premier et le plus beau des anges se révolta contre Dieu et fut précipité du ciel, la terre recula d'horreur et s'effondra sous les pieds de Lucifer déchu; à la suite de cet effondrement se creusa le cratère de l'enfer, et surgit du côté opposé la montagne du Purgatoire. Tombé au fond de cet entonnoir, Satan s'y débat dans des tortures éternelles; ses ailes d'ange, qui ont pris la forme des membranes hideuses d'une chauve-souris, s'agitent constamment et ne produisent qu'un froid aquilon qui fait de cette partie de l'abîme une région de glace; plus l'esprit des ténèbres s'agite et plus il accumule les amas de givre autour de lui et des autres damnés de la *Caïna*... Quelle conception et quel tableau! Et pourtant il n'y a pas un seul trait de ce tableau qui ne soit une réminiscence ou un reflet des traditions des âges précédens; il est vrai qu'il a fallu le génie d'un Alighieri pour réunir tant de traits épars en cette seule image d'une puissance incomparable! Là même où Dante s'écarte des données reçues et cherche des voies nouvelles, il n'abandonne jamais complètement le terrain commun des croyances et des imaginations de l'époque. Il ne suivit pas, par exemple, la pensée populaire qui plaçait alors dans le ciel des jardins toujours florissans ou des palais aux colonnes d'or et aux murs de diamant, avec des encensoirs d'argent et des harpes d'ivoire; il aima mieux se souvenir de ces cathédrales gothiques qui à cette époque s'épanouissaient sur le sol chrétien, de ces temples avec des portails où s'étalait souvent la représentation du jugement dernier, avec les vitraux de la nef faisant rayonner les martyrs et les vierges, avec la grande rose flamboyante au milieu, où l'on voyait ordinairement les neuf chœurs des anges autour de la majesté de Dieu. Cette architecture symbolique ne semblait-elle pas parler elle aussi, et dans son langage de pierre, du triple royaume dont la mort ouvre la porte? Aussi est-ce à cette architecture que le poète a emprunté la pensée de décrire la plus haute région du ciel sous la forme d'une grande rose blanche, dont les feuilles sont les sièges des élus...

Le marchese :

> In forma dunque di candida rosa
> Mi si mostrava la milizia santa,
> Che nel suo sangue Christo fece sposa (1).

Le commandeur. — Profondément respectueux envers la tradition chrétienne, Dante ne le fut pas moins pour la tradition classique, telle, à la vérité, qu'on la connaissait et qu'on la comprenait à son époque. Les marbres sublimes qui devaient plus tard former l'ornement du Belvédère étaient encore alors enfouis dans le sol, et les Grecs de Byzance n'avaient pas encore porté en Italie, dans leur fuite devant les conquérans turcs, les glorieux monumens de leur littérature. L'auteur de *la Divine Comédie* n'avait que des notions très confuses sur *l'Iliade* et *l'Odyssée*, bien qu'il appelle Homère le « poète souverain; » mais il connaissait Virgile, il avait pour lui, comme tout le moyen âge du reste, une adoration mystique, presque religieuse. Il lui devait, disait-il, « ce beau style qui lui a fait tant d'honneur ; » il lui devait plus sûrement tout son enthousiasme, et presque toute sa science de l'antiquité. Sans doute cette science n'est pas toujours de bon aloi, et l'enthousiasme manque parfois de discernement : j'avoue, par exemple, que je n'ai jamais pu me réconcilier avec la singulière idée qu'a eue Dante de placer Caton d'Utique dans le Purgatoire, et de lui donner même là les hautes fonctions de surveillant et de *whipper in* des âmes repentantes. Mais, en revanche, avec quelle grandeur, avec quelle énergie incomparables a-t-il su dessiner les figures d'un Minos, d'un Charon, d'un Pluton, quel beau et original usage a-t-il fait du fleuve symbolique de Léthé ! Macaulay a très finement observé (2) que Dante est le seul poète moderne chez lequel les réminiscences de la mythologie grecque ne font pas l'effet d'être puériles ou pédantesques. L'emploi dans le « poème sacré » de ces noms classiques suggère au contraire à l'esprit la vague et saisissante idée de quelque mystérieuse révélation antérieure à toute histoire, et dont les débris épars se trouveraient déposés parmi les superstitions et les impostures des religions anciennes. « La mythologie chez Dante, dit l'éminent critique anglais, semble coulée dans le moule plus sévère et plus colossal des premiers âges; on y sent plutôt le souffle d'un Homère et d'un Eschyle que celui d'Ovide et de Claudien. » Il est sûr dans tous les cas qu'aucune œuvre du moyen âge n'a fait à l'antiquité une part aussi large et aussi significative que *la Divine Comédie*. Alighieri a inauguré cette union du monde classique et du monde chrétien qui devait être la grande pensée de la renais-

(1) Parad., XXXI, 1-3.
(2) *Criticisms on the principal Italian writers (Miscellaneous Writings)*.

sance, et que Michel-Ange seul ne devait jamais admettre, malgré toute l'admiration qu'il éprouvait pour les marbres anciens, et malgré tout l'enthousiasme que lui inspirait le poème florentin.

Parlerai-je maintenant de la fidélité que Dante a su apporter dans les reproductions de la nature, du singulier relief qu'il s'est toujours efforcé de donner aux sujets de l'histoire? Mais ses tableaux de la nature sont également célèbres par leur éclat poétique comme par leur rigoureuse exactitude, et les figures historiques dans *la Divine Comédie* forment une suite admirable de portraits aussi vivans, aussi individuels qu'ait jamais tracé pinceau de grand maître! Ce n'est pas certes dans le poème florentin que Michel-Ange a trouvé le modèle pour le paysage fictif de son carton de Pise, ou pour les têtes imaginaires des deux Médicis dans le mausolée de Saint-Laurent; rappelez-vous seulement le récit de la bataille de Campaldino et de la mort de Buonconte dans le cinquième chant du *Purgatoire;* songez à l'empreinte indélébile, à l'impression iconique, qu'a laissée dans votre âme chacune des ombres évoquées par Alighieri! Dante éprouve tellement le besoin de tout caractériser et individualiser qu'il invente des attributs divers et des noms spéciaux jusque pour ses nombreux démons : ces noms de Malebranche, Scarmiglione, Calacabrina, Graffiacane, Farfarello et Rubicante qui ont tant fait suer notre bon Landino. Il sent tellement la nécessité de rendre ses visions plastiques et tangibles, qu'il fait constamment appel aux images les plus courantes, aux souvenirs qui nous sont le plus familiers. Pour peindre la presse et le va-et-vient des pécheurs dans le cercle de Malebolge, il rappellera la foule romaine couvrant, un jour de jubilé, le pont qui mène à Saint-Pierre; arrivé au fleuve bouillant de bitume où sont plongés les damnés, il déroulera le magnifique tableau de l'arsenal de Venise, « alors que pendant l'hiver bout la résine tenace qui sert à radouber les bois avariés; » il comparera le géant Antée à la *Carisenda,* la tour penchée de Bologne, « qui semble aux regards prête à se renverser toutes les fois qu'un nuage passe au-dessus d'elle; » ailleurs, les âmes emprisonnées dans de petites flammes le feront penser à ces *lucioles* que connaît tout Florentin, et que nous voyons précisément scintiller sur la pelouse devant nous. Contraste saisissant! le sculpteur et le peintre de Saint-Laurent et de la Sixtine transporte dans une région inconnue, incommensurable pour nous, les personnages les plus réels de l'histoire profane, les types les plus usuels de l'histoire religieuse; tandis que le poète de *la Divine Comédie* cherche à rapprocher de nous autant qu'il peut le monde d'au-delà, et à rendre visibles jusqu'aux ténèbres de l'enfer...

Ce monde d'au delà, Alighieri l'a dessiné et construit avec une rigueur et une précision extraordinaires, avec cette prédilection

aussi pour les nombres mystiques, avec cette sorte de *géométrie sacrée* qu'affectionnaient également tant les architectes gothiques. Son monde invisible comprend trois royaumes; chacun de ces trois royaumes a trois divisions et trois fois trois cercles; le poème lui-même est composé tout entier en *terzines* et embrasse trois grandes parties dont chacune correspond à un des trois royaumes et s'épanouit en trente-trois chants, — car le premier chant de l'Enfer n'est que l'introduction générale à toute l'épopée. Si j'insiste sur cette symétrie réfléchie et voulue, puérile parfois dans ses détails, j'en conviens (notons, par exemple, que le dernier chant de chaque partie se termine invariablement par le mot de *stella*), mais d'un effet grandiose dans son ensemble, c'est pour faire observer que le poète a, dès le début, pris les mesures exactes et calculé les proportions de son œuvre inspirée :

E come quei che adopera ed estima
Che sempre par che inanzi si provveggia (1).

Qui sait d'ailleurs si ce n'est point cette ordonnance préconçue, cette rigoureuse géométrie de l'infini, qui seule permit à Dante d'élever son édifice de la base jusqu'au faîte, et de le couronner de sa rose flamboyante? Le moyen âge n'a pu mener à bonne fin presque aucune de ses vastes entreprises : le saint-empire pas plus que la croisade, la cathédrale de Cologne pas plus que la *Somme* de saint Thomas; *la Divine Comédie* est un des rares et grands monumens qu'il nous ait laissés entièrement terminés. Je ne connais dans l'histoire des génies rien de comparable à Dante pour l'assurance magistrale, pour la résolution tranquille dans un labeur poétique qui a occupé toute une vie et embrassé le ciel et la terre. Il marche d'un pas égal et ferme, du commencement jusqu'à la fin de son pèlerinage fantastique; il s'élève de strophe en strophe, et de cercle en cercle sans jamais hésiter dans son expression, sans jamais douter de son art. Une fois seulement il avoue que la puissance a manqué à l'imagination fière et confiante :

All' alta fantasia quì mancò possa (2) :

mais cet aveu, il ne le fait que dans la dernière terzine de son dernier chant, et mis en présence de la sainte Trinité! En sommes-nous à compter des aveux semblables, dans l'œuvre, dans les fragmens de Buonarotti?..

Et comment aussi ne pas rappeler à l'occasion que Michel-Ange ne prend jamais pour sujet que la figure humaine, dans le sens le plus strictement plastique, et qu'il reste toujours sculpteur,

(1) Infern., XXIV, 24-25.
(2) Parad., XXXIII, 142.

même dans ses fresques, alors qu'Alighieri fait son domaine de toute la création et emprunte ses moyens aux branches les plus diverses de l'art? Considérez seulement ce que j'appellerais volontiers les décors et les accessoires dans *la Divine Comédie*, et admirez-y la distribution à la fois profuse et ingénieuse du règne animal, végétal et sidéral dans les trois royaumes du monde invisible. Quelle immense zoographie dans l'Enfer, quel incomparable *bestiarium*, pour employer une expression courante du moyen âge! Depuis les trois bêtes allégoriques de la *selva selvaggia* jusqu'aux nœuds tachetés de Géryon, « avec des couleurs multiples telles que jamais Turcs ni Tartares n'en ont brodé dans leurs étoffes, » et jusqu'aux ailes de chauve-souris de Lucifer, tout vous y parle d'une faune comme aucune imagination humaine n'en a conçu de plus variée ni de plus fantastique. Dans le Purgatoire, par contre, quelle flore gracieuse et merveilleuse, naturelle et surnaturelle, depuis « l'humble jonc qui renaît subitement là où il a été brisé » et dont Virgile ceint les reins de son compagnon à leur sortie de la *Caïna*, jusqu'à cette vallée enchantée où reposent les âmes repentantes après leur journée d'épreuves, — « vallée aux herbes plus brillantes que l'or et l'argent fin, le pourpre et la céruse, le bois indien luisant et serein, et l'émeraude fraîchement cassée (1); » — depuis ce nuage de fleurs (*nuvola di fiori*) tenu par la main des anges, et au milieu duquel apparaît Béatrice, jusqu'aux arbres de la vie et de la science qui se dressent au sommet de la montagne sacrée (2)! Dans le Paradis enfin, les corps célestes seuls remplissent les espaces infinis; la voie lactée, les astres et les planètes y chantent la gloire de Dieu, et le regard ne rencontre plus partout que rayons et lumière... Et ne dirait-on pas aussi que le poète change de même jusqu'au procédé et au genre d'art, à mesure qu'il change de royaume dans son mystique pèlerinage? Tout est drame, action et mouvement dans le sombre séjour des damnés. Dans les cercles du repentir ensuite, les âmes n'ont plus d'enveloppe : des images (*intagli*), des « visions extatiques (3) » remplacent ici les scènes animées et émouvantes de la région des maudits. Dans « le temple angélique » des bienheureux, disparaît enfin jusqu'à ce « parler visible (4) » des images et des visions : l'ouïe seule est sollicitée par des chants, par des sons et des harmonies célestes; les divers degrés de béatitude dans les sphères lumineuses apparaissent comme les voix diverses d'une même et douce mélodie (5). L'association

(1) Purgat., I, 133-136; VII, 73-84.
(2) Purgat., XXX-XXXII.
(3) Purgat., X, 32; XV, 85, 86 et passim.
(4) Purgat., X, 95.
(5) Parad., VI, 124-126; XXIV, 151-154 et passim.

instinctive, inconsciente d'acoustique et d'optique que nous faisons dans notre langage ordinaire en parlant, par exemple, du *ton* d'une peinture et de la *gamme* des couleurs, cette association nous est insinuée ici par la poésie la plus réfléchie et la plus subtile... Interrogez, messieurs, vos propres souvenirs, et vous trouverez peut-être que des trois grandes parties de la divine trilogie, l'Enfer vous a surtout laissé une impression plastique, le Purgatoire une impression pittoresque, le Paradis une impression musicale...

En poursuivant ainsi l'étude comparée des deux maîtres, vous ne manquerez pas également de constater l'absence complète, dans l'art de Michel-Ange, de cet élément symbolique qui anime, pénètre de toute part l'inspiration dantesque, et en constitue aussi bien la force que la faiblesse. Dans la lettre dédicatoire au Cangrande della Scala, Alighieri lui-même appelle son poème *polysensus :* tout en effet, dans cette trilogie, a un sens allégorique et mystique, depuis la géométrie sacrée d'après laquelle y sont construits les trois royaumes, chacun avec ses neuf divisions, jusqu'aux trois visages de Lucifer, contre-partie satanique de la sainte Trinité. N'arrive-t-il pas même au poète d'appliquer jusqu'à Béatrice la combinaison anagogique de ces nombres *neuf* et *trois?* Dans l'Enfer, que le croissant seul éclaire de ses pâles lueurs, il n'est jamais fait mention de Dieu, du Sauveur ni de la sainte Vierge autrement que par périphrases; ces saints noms n'apparaissent qu'avec le soleil à partir du Purgatoire; et toutes les fois que le mot CHRISTO se trouve former la fin d'un vers il ne rime plus qu'avec lui-même dans la terzine qui suit (1). Je ne fais qu'indiquer ici ce symbolisme constant, universel, et dont je suis loin, du reste, de vouloir nier le caractère bien souvent recherché et spécieux, voire hétéroclite et antipoétique. Il a été dit quelque part (2) et très judicieusement, que la philosophie, la poésie et l'architecture du moyen âge étaient malades du même mal, la subtilité; j'ajouterais toutefois que par l'ensemble vaste, conséquent et continu avec lequel elles se présentent à nos yeux dans des œuvres telles que la *Somme*, la cathédrale de Cologne ou *la Divine Comédie*, ces subtilités ne laissent pas de produire un effet magistral et imposant. Les *disjecta membra* d'un monument grec, ses colonnes, ses chapiteaux, ses métopes, ses triglyphes sont chacun tout autant d'œuvres d'art achevées et complètes; tandis que les détails, les ornemens, les accessoires de notre architecture gothique nous choquent, — comme bien des terzines dantesques,—par un dessin anguleux, compliqué, bizarre et fantasque; mais ces détails n'en finissent pas moins par s'harmoniser

(1) Parad., XII, 71-73; XIV, 104-106; XIX, 104-106; XXXII, 83-85.

(2) Voyez la remarquable étude de M. Renan sur l'*Art du moyen âge,* dans la *Revue* du 1er juillet 1862.

dans la masse, dans toute une symphonie de « pierres vivantes; » ces frêles roseaux, qui séparément ne paraissent qu'un vain défi porté à la loi de pesanteur, parviennent pourtant à former des faisceaux vigoureux, et à soutenir un édifice presque aérien. Aussi le temple hellénique réclame-t-il toujours un ciel serein et un soleil éclatant; les ruines mêmes de Pæstum et du Parthénon ne sont belles que sous les rayons ardens du Phébus Apollon; tandis que le clair de lune est si favorable à nos églises ogivales, dont il amollit les aspérités et fait ressortir les grandes lignes! Et de même, c'est surtout par un clair de lune de notre âme, s'il est permis de s'exprimer ainsi, par certaines heures de crépuscule douces et recueillies dans notre vie morale, que nous trouvons un charme indicible à *la Divine Comédie*. Elle semble alors nous murmurer le *Nigra sum sed formosa* de la fiancée biblique, et nous transporter comme dans un songe, ainsi que le fait la sainte Lucie à l'égard de Dante, vers des rivages lointains, inconnus et suaves, où pénètrent déjà les parfums de l'Éden. En de pareils momens, l'*Arena* de Padoue, la voûte d'Assise, *la Dispute du saint sacrement*, — les peintures, en un mot, où s'est reflété le sentiment dantesque, — vous solliciteront pareillement et vous feront une impression semblable; mais ne demandez pas une telle impression aux fresques de la chapelle Sixtine! J'ai passé bien des jours d'une vie déjà longue dans la contemplation des œuvres de Buonarotti; elles n'ont jamais manqué de m'étonner, de me secouer et de me bouleverser, mais je ne me suis pas une seule fois surpris à rêver devant *les Prophètes* ou *le Jugement dernier*. J'avais pour cela l'âme trop violemment agitée, les yeux trop grandement ouverts en présence de ce monde étrangement mystérieux, mais aucunement mystique...

J'ose espérer, messieurs, que vous ne me prêtez pas l'absurde pensée de vouloir, par le parallèle ici esquissé, soulever une question quelconque de préséance ou de supériorité entre deux génies également extraordinaires; je m'efforce seulement de reconnaître chacun d'eux dans sa majesté souveraine et de répudier une erreur trop répandue, et qui leur attribue une espèce de *condominium* dans le même empire du surnaturel. N'est-il pas intéressant du reste à noter que le créateur des *Prophètes* et du *Moïse*, malgré son admiration ardente et toujours si hautement professée pour le chantre de *la Divine Comédie*, ne lui ait cependant consacré aucun travail de son ciseau ni de son pinceau? N'est-ce pas même là une de ces antinomies si fréquentes dans la destinée de Buonarotti qu'il ait laissé à un autre le soin de s'acquitter de ce pieux devoir et que cet autre fût précisément son grand rival au Vatican, le décorateur des Stances, *quel povero di Raffaelo?* En 1519, il est vrai, alors qu'on signait à Florence une pétition au pape pour

demander la translation des cendres de Dante dans sa ville natale, Michel-Ange y apposait aussi sa signature et s'offrait « à élever au divin poète un monument digne de lui ; » mais il ne devait donner aucune suite à cette idée ; et maintenant, si parmi les merveilles que nous a léguées la grande renaissance, vous voulez trouver le digne monument d'Alighieri, du divin poète qui a eu une influence si considérable dans les sphères de l'art, c'est vers la *Camera della Segnatura* qu'il vous faudra diriger vos pas. Là vous verrez deux fois l'apothéose de l'auteur de *la Divine Comédie :* comme poète dans la fresque du *Parnasse* à côté de Virgile, et comme théologien, — *theologus Dantes,* — dans la fresque du *Saint-Sacrement* à côté de Savonarole, cet autre maître chéri de Michel-Ange, mais que Raphaël seul de nouveau a eu la pensée d'immortaliser de ses mains. Et que d'audace généreuse dans cette pensée d'honorer ainsi, sous l'œil des papes et dans leur demeure, le moine inspiré qu'Alexandre VI avait laissé périr sur le bûcher comme hérétique!

Je viens d'indiquer au passage l'influence de Dante dans les sphères de l'art : à ce sujet je ne ferai qu'une seule remarque et qui sera la dernière. Cette influence nous présente un phénomène bien singulier : elle fut considérable dans le domaine de la peinture, surtout au XIVe siècle, ainsi qu'en témoignent Giotto et ceux qui ont travaillé au *Campo santo* de Pise ; elle fut nulle, par contre, dans le domaine de la poésie, depuis le premier jusqu'au dernier jour. Tandis que Michel-Ange a exercé un ascendant immense, et selon moi funeste, sur la peinture et la sculpture des époques ultérieures, Alighieri n'a eu d'action ni en bien ni en mal sur les évolutions de notre poésie. Pétrarque, Arioste, Tasse lui-même se sont bornés à le glorifier plus ou moins sans jamais songer à l'imiter ; ce n'est que depuis Alfieri et sous l'impulsion donnée ensuite par le mouvement romantique, que nous pouvons observer chez nos poètes une certaine veine dantesque, dont je n'ai point à m'occuper ici. J'ai hâte de conclure, et ma conclusion est que ce n'est point le même destin qui a marqué de son sceau fatal et sombre ces deux génies incomparables, — incomparables non-seulement par rapport aux autres, mais aussi par rapport à eux-mêmes. La tragédie de Michel-Ange, pour parler avec Mme la comtesse, je la vois tout entière dans l'artiste :

All' alta fantasia qui mancò possa ;

mais la tragédie de Dante, sûrement elle n'est point dans le poète ; c'est dans l'homme plutôt qu'il convient de la chercher.

La comtesse. — Dans l'homme, soit ; mais l'homme dans Dante est si multiple ! Pensez-vous au Guelfe ou au Gibelin ? au citoyen de

Florence ou au patriote italien? à celui qui a chanté les gloires du catholicisme, ou à celui qui a flagellé la corruption du saint-siège?

Le commandeur. — Je ne saurais répondre à cette question, madame n'ayant jamais étudié *la Divine Comédie* qu'au point de vue de l'art, et c'est la théologie, la philosophie et l'histoire qu'il faudrait interroger ici. Ce n'est que par obéissance à des ordres aussi impérieux que gracieux que je suis entré dans tous ces développemens; ils ont été bien longs, hélas! et je savais qu'ils ne devaient être que de très peu d'utilité; mais vous l'avez exigé, madame,

Discolpi me, non potert' io far niego... (1)

La comtesse. — Et moi je répliquerai avec notre grand poète :

... Maestro, il mio veder s'avviva
Sì nel tuo lume, ch'io discerno chiaro
Quanto la tua ragion porti, o descriva (2).

Votre discours a jeté sur le problème dantesque plus de lumière que votre modestie n'en voudrait convenir, monsieur le commandeur, et vos pensées sur Michel-Ange m'ont ouvert des horizons tout nouveaux; je vous en demeurerai obligée et reconnaissante pour toute ma vie. Et vous tous, mes chers amis, que j'ai vus constamment suspendus aux paroles de notre illustre maître :

O voi, ch' avete gl' intelletti sani (3),

unissez-vous à moi dans l'expression d'une gratitude véritable.

Tout le monde se leva et alla tour à tour serrer la main au vieillard, plus suffoqué encore par ces témoignages d'affection que fatigué de sa harangue de plusieurs heures. Il y eut même un moment d'émotion et d'effusion dont on n'aurait pas cru capables des gens d'aussi bonne compagnie; mais le vicomte Gérard ne tarda pas à faire un rappel à l'ordre en s'écriant de sa voix enjouée :

— O voi, ch' avete gl' intelletti sani,

ce qui traduit en français veut simplement dire : O vous qui avez quelque peu de bon sens, songez que nous avons dépassé depuis longtemps les heures réglementaires de nos soirées et que certains beaux yeux doivent avoir besoin de sommeil. Prenons congé de notre gracieuse hôtesse et souhaitons-lui des songes qui ne soient troublés ni par les visions du *Jugement dernier*, ni par les Graffiacane et Rubicante du divin Alighieri.

(1) Purgat., XXV, 33.
(2) Purgat., XVIII, 10-12.
(3) Infern., IX, 61.

Julian Klaczko.

LA FRATERNITÉ

ET LA

JUSTICE RÉPARATIVE

SELON LA SCIENCE SOCIALE CONTEMPORAINE

Le souverain qui a dit : « L'état, c'est moi, » se croyait, comme chacun sait, l'unique propriétaire de tous les biens de ses sujets, parce qu'on faisait alors reposer le droit de souveraineté sur la propriété. « Vous devez être persuadé, écrivait-il à son fils dans ses avertissemens, au tome premier de ses œuvres, que les rois ont naturellement la disposition pleine et libre de tous les biens qui sont possédés dans leur royaume. » Aussi ce même roi se consolait-il de la misère du peuple, aggravée par des impôts de plus en plus lourds, en songeant qu'au moyen de ces impôts il ne faisait que reprendre son bien ; en ne reprenant pas tout, il pensait même accorder à ses sujets une faveur. Ainsi un souverain qui restait en deçà de la plus élémentaire justice se croyait parvenu bien au delà, jusque dans la sphère de la bienfaisance. — Cette histoire ne serait-elle point celle de l'humanité entière? ne serait-elle point la nôtre à nous tous, qui, dans nos sociétés régies par le suffrage universel, pouvons dire avec plus de vérité que Louis XIV : L'état, c'est nous? Ne nous flattons-nous point souvent, dans la vie privée et dans la vie publique, d'être généreux quand nous n'avons pas même satisfait à la justice? Plus la connaissance du droit fait de progrès dans l'humanité, plus se restreint l'idée de grâce et de faveur, par conséquent de charité et de fraternité pure; en revanche, la sphère des obligations augmente. Autrefois un maître se croyait généreux quand il était doux envers ses esclaves; aujourd'hui, qui ne comprend qu'être doux envers des esclaves, ce n'est pas même être juste, parce que le plus doux des esclavages est encore une violation du droit? Dans les temps modernes, la notion du droit s'étend sans cesse à des ob-

jets nouveaux; juger aujourd'hui les questions sociales avec les idées du droit antique, c'est comme si on voulait mesurer les obligations de l'homme civilisé aux idées morales du sauvage; la justice n'échappe pas plus que tout le reste à la grande loi de l'évolution et du progrès. Un des plus remarquables exemples de cette évolution, c'est la tendance de la justice à absorber en elle la fraternité même. Dans notre société telle qu'elle existe en fait, l'exercice de la fraternité ne serait-il pas le plus souvent une pure justice, un moyen d'acquitter envers les autres une dette tantôt personnelle et tantôt collective, en un mot une simple *réparation?* L'apparent octroi d'une faveur ne serait-il point dès lors l'incomplète reconnaissance d'un droit moral? — Pour le savoir, nous commencerons par étudier en elle-même la fraternité, à laquelle beaucoup d'écoles contemporaines s'adressent encore pour fonder la science sociale. Nous verrons ensuite si les prétendues œuvres de bienfaisance privée et surtout publique ne se ramènent pas à l'exercice, plus ou moins bien entendu, plus ou moins bien organisé, mais encore très insuffisant, d'une forme de la justice absolument essentielle, quoique négligée et confondue avec la charité; nous l'appellerons la *justice réparative.*

I.

On sait la prépondérance accordée à la notion de fraternité par la plupart des systèmes socialistes que la France a vus naître dans la première moitié de notre siècle. Malgré le discrédit où ces systèmes utopiques sont tombés, la fraternité, plus ou moins diversement comprise, est encore au fond le principe de la plupart des doctrines sociales contemporaines. L'école positiviste française fait reposer la société sur le penchant vers autrui, qu'Auguste Comte appelle l'altruisme. Une vue analogue se retrouve dans les contrées voisines. C'est à l'altruisme que l'école anglaise s'adresse, avec Stuart Mill et M. Spencer, pour unir les intérêts entre eux et réaliser ainsi le progrès de la civilisation. En Allemagne, Schopenhauer et ses récens disciples, pour limiter le règne de la violence et « le droit naturel du plus fort, » ne connaissent que le grand sentiment de la *pitié*. N'est-ce pas un fait remarquable que cet appel à la fraternité par les diverses écoles, et surtout par celles qui n'admettent pas les droits proprement dits de la philosophie française? C'est d'ailleurs chose logique, car, lorsque l'on construit le monde social soit avec le jeu des intérêts, soit avec le jeu des forces, le seul principe d'expansion qui puisse contrebalancer la gravitation de l'individu vers soi, c'est l'altruisme faisant contrepoids à l'égoïsme, ou la pitié et la douceur désarmant la

force, comme Vénus désarmait Mars. A une extrémité opposée, les religions, mystiques par essence, ne peuvent conférer à l'homme d'autre valeur relativement à Dieu que celle qui lui est accordée par la divinité même, et qui se réduit à une sorte de « condescendance, » de « grâce, » de pitié; quant aux droits des hommes entre eux, les chrétiens n'en placent pas non plus le fondement dans une valeur de l'homme vraiment personnelle : ils le placent dans une charité réciproque en Dieu et dans une sorte de pitié de l'homme pour l'homme. Ainsi s'explique ce rapprochement inattendu que nous voyons à notre époque entre certaines écoles de philosophie toutes naturalistes et les théologies toutes mystiques du christianisme ou même du bouddhisme.

En France, deux conceptions principales restent encore aujourd'hui en présence, et nous devons successivement les examiner pour retirer de chacune la part de vérité qu'elle renferme : la « charité » chrétienne ou bouddhiste, qui est surtout un sentiment, et la *fraternité* morale ou juridique, qui est surtout une idée. Cette dernière sorte de fraternité est celle qu'ont soutenue principalement les écoles françaises issues de la révolution, sans la séparer de la liberté et de l'égalité. Examinons d'abord la conception chrétienne, ses antécédens historiques, les raisons pour lesquelles elle devait paraître insuffisante à l'esprit moderne et à notre philosophie du XVIIIe siècle.

L'éducation chrétienne nous habitue trop à croire que le christianisme a introduit dans le monde, par un miracle historique, des principes absolument nouveaux et une morale sans précédens. La fraternité antique, orientale et occidentale, était déjà très développée avant le christianisme. Seulement, lorsqu'on compare cette fraternité avec nos idées modernes, elle offre un caractère qu'elle a conservé dans le christianisme même et qu'il importe de bien saisir : elle se fonde moins sur l'essence de l'homme en tant qu'homme, sur sa valeur intrinsèque et conséquemment sur son droit, que sur des considérations extrinsèques d'origine ou de destinée. De là les deux grandes formes que la fraternité a prises dans l'antiquité : idéal de fraternité mystique et religieuse dans l'Orient, idéal de fraternité civique et politique dans l'Occident. L'Orient n'a guère connu la vie civile et politique, l'état; il s'est plutôt préoccupé de la vie universelle, du grand Tout, où sont unis tous les êtres, y compris les animaux. L'égalité même que l'Orient établit à l'excès entre l'homme et l'animal montre que cette charité est principalement fondée sur la communauté d'origine. Les êtres particuliers sont subordonnés à l'unité divine, et cette union en Dieu ou dans le Tout est en définitive très conciliable avec l'inégalité et le despotisme sur la terre. Au reste, toutes les maximes possibles

de charité, de douceur, de patience, de pardon, de commisération universelle, existent déjà en germe dans le brahmanisme et se développent dans le bouddhisme, cette religion qui revient aujourd'hui en faveur après avoir été trop dédaignée. En Occident, mouvement inverse : le point de départ est la vie pratique, et spécialement la vie civique ou politique. La fraternité n'en repose pas moins encore sur la communauté d'origine; elle est nationale. Aussi laisse-t-elle en dehors d'elle les barbares, extérieurs à la cité, et les esclaves, présens dans la cité et pourtant plus étrangers encore que les barbares. Cependant les philosophes, avec Socrate et Platon, veulent déjà que l'on considère non plus le Grec, mais l'homme; Aristote place au premier rang des vertus sociales ce qu'il appelle, d'un nom destiné à traverser les âges, la *philanthropie;* les stoïciens, en combattant l'égoïsme national au profit de « la société universelle des dieux et des hommes, » se rapprochent du vrai fondement de la fraternité : ils conçoivent la dignité inhérente à l'homme, ἀξίωμα, comme base du droit et de la fraternité tout ensemble. Ils placent d'ailleurs cette dignité dans la raison : aussi leur fraternité reste-t-elle plutôt une fraternité d'intelligence que de cœur. Avec Cicéron apparaît le mot même de charité, *caritas humani generis.* Ainsi, de considérations d'abord toutes politiques et nationales, l'Occident s'élève peu à peu à des considérations métaphysiques et religieuses. L'Occident et l'Orient allaient donc à la rencontre l'un de l'autre, pour s'unir dans l'idée chrétienne.

Le christianisme, développant les maximes contenues dans l'Ancien Testament et chez le sage Hillel, rendit familier aux masses l'idéal de parenté universelle déjà conçu par les philosophes platoniciens et stoïciens. Toutefois la charité chrétienne conserva toujours ce caractère mystique qui s'attache à toute idée religieuse : elle ne fut pas vraiment l'amour de l'homme, mais celui de Dieu et des hommes, pour Dieu. Les hommes doivent s'aimer parce qu'ils ont un même père céleste et un même père terrestre, pour des raisons d'origine métaphysique et d'origine physique, auxquelles s'ajoute la communauté d'une même destinée future, du moins en ce qui concerne les croyans et les fidèles. Le christianisme, afin d'unir les hommes entre eux, regarde donc pour ainsi dire en dehors d'eux et au-dessus d'eux : il ne croit pas qu'ils portent en eux-mêmes le principe de leur union réciproque, qu'ils soient amis par leur nature essentielle et ennemis seulement par les accidens ou les nécessités de la vie; la volonté humaine, spontanément portée au mal et originellement vicieuse, loin d'être un principe de concorde, lui semble renfermer en soi la guerre.

Quand vinrent les temps modernes, on se demanda si cette doc-

trine ne tendait pas à détruire en sa source même la fraternité qu'elle semblait devoir fonder. Subordonner la valeur et la dignité de l'homme à des fins transcendantes et à des croyances théologiques, n'est-ce pas au fond supprimer le principe naturel et moral de la fraternité ? Les problèmes d'origine et de destinée peuvent-ils, selon la solution qu'on en donne, modifier les rapports et les obligations des hommes entre eux ? Quand même, du sein de la matière en apparence fatale, pourraient sortir la pensée et la volonté (et il faut bien qu'il en ait été ainsi, puisque la science moderne rejette tout miracle), les êtres pensans ne devraient-ils pas encore se respecter et s'aimer ? Si la philanthropie n'a pas son vrai fondement dans la communauté d'origine religieuse, à plus forte raison ne l'a-t-elle point dans la simple communauté d'origine physique et animale, c'est-à-dire dans l'unité d'espèce ou de race ? Que nous descendions d'un seul couple, ou de plusieurs, ou même d'animaux différens de l'humanité actuelle et voisins de l'espèce simienne, ces questions d'histoire naturelle n'intéressent point directement le problème moral de la fraternité. Si nous sommes d'une même famille, ce peut être une raison de nous aimer, mais fussions-nous de familles différentes, ce ne serait pas une raison pour nous haïr : n'étant point rapprochés par le sang, nous devrions nous rapprocher par le cœur. La vraie famille humaine est celle qui est l'œuvre volontaire des hommes eux-mêmes. Pauvre argument que le sophisme mis en avant par quelques esclavagistes du Sud pour montrer que les noirs ne sont pas nos frères : on invoquait la Bible, on prétendait que les noirs ne sont pas même les fils maudits de Chanaan, ce qui leur laisserait encore des droits, qu'ils ne descendent pas d'Adam et qu'en conséquence ils sont nos esclaves naturels. Une telle doctrine est bien inférieure à celle des Zénon et des Épictète. Allons plus loin. Supposons que quelque découverte de la science, réalisant les rêveries de Cyrano, nous mette en relation avec d'autres planètes dont les habitans auraient des organes tout différens des nôtres, mais une volonté raisonnable comme notre volonté; entre eux et nous, malgré toutes les différences physiques, s'établirait encore la relation morale du droit et par cela même aussi la relation de la fraternité : ils n'auraient pas besoin de descendre d'Adam pour entrer dans la parenté universelle. Nous avons déjà vu, en étudiant l'idée du droit (1), combien il est dangereux de chercher en dehors de l'humanité le lien de l'homme avec l'homme ; on réduit alors la charité, comme le droit même, à une grâce, la grâce à une élection, et si tous sont appelés originairement à faire partie de la grande famille, il ne reste pourtant à la fin que peu d'élus : la

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1878.

charité humaine, comme la charité divine, finit par laisser en dehors de soi les *réprouvés*. Dès cette vie, elle anticipe sur la damnation future par la haine plus ou moins déguisée à l'égard des infidèles ou des incrédules, et cette haine aboutit, dès qu'elle le peut, à l'intolérance ouverte ou à la persécution. « Celui qui a, il lui sera donné, et il abondera; et celui qui n'a pas, cela même qu'il a lui sera enlevé. »

Un chrétien philosophe, auteur d'un livre profond sur la *Philosophie de la liberté* et qui a publié récemment encore des *Discours laïques* sur les principales questions de la philosophie morale, M. Charles Secrétan, a essayé de démontrer l'unité de l'humanité par la loi morale de la charité. Au lieu de dire avec le christianisme traditionnel : « L'humanité est une, donc nous devons nous aimer, » il renverse les termes et dit : « Nous devons nous aimer, donc l'humanité est une. » Quoique cette méthode soit supérieure à l'ancienne, elle ne nous paraît pas au fond plus rigoureuse. M. Secrétan nous semble confondre ce qui doit être avec ce qui est, notre fin idéale avec notre origine réelle. Les hommes doivent s'entr'aimer, dit-il, ils trouvent en eux cette loi; or, la réciprocité sincère d'un tel amour conduirait l'espèce à l'unité sous la forme la plus positive, la plus énergique qu'on puisse concevoir : l'unité comprise, l'unité sentie, l'unité voulue, l'unité réalisée par la liberté. « L'unité dans ce sens est notre fin, et la loi morale pourrait s'écrire en ces termes : Travaille à procurer l'unité libre de l'humanité. Donc l'humanité ne forme qu'un seul être. » On conviendra que la conclusion est un peu rapide. Le moyen terme intercalé par M. Secrétan est cette formule de la loi morale, analogue à celle des stoïciens : « Réalise ta nature, agis conformément à ton essence, deviens en fait ce que tu es en idée. » Rien de plus vrai que cette formule; mais M. Secrétan conclut de l'analogie d'essence morale (qu'il ne faut pas elle-même confondre avec l'analogie de nature physique) à l'identité d'origine entre les hommes. « Si des êtres différens d'origine, dit-il, avaient reçu pour loi de s'aimer, ils auraient reçu la loi de se rendre un, ils auraient reçu la loi de se développer contrairement à leur essence, il leur faudrait devenir ce qu'ils ne sont pas; la loi, l'origine et la destinée, le commencement, le milieu et la fin ne s'accorderaient pas. » Sans doute la loi de notre volonté ne saurait contredire l'essence de notre volonté même; si nous devons être un, c'est que nous pouvons vouloir cette unité et la réaliser; mais de là à conclure que notre origine est une comme notre essence, il y a loin. En outre, ce mot d'origine est vague. S'agit-il de l'origine historique et physiologique de l'humanité, de son unité dans Adam? Il le semble, puisque M. Secrétan dit à ses adversaires : « *Fraternité!* la langue elle-même témoigne ici contre

vous. » Mais en ce cas, de l'unité de fin morale ou même d'essence morale à l'unité d'origine physique, il n'y a aucune conclusion possible. S'agit-il donc de l'origine divine, de l'unité en Dieu? Mais qui m'empêchera de conclure alors, avec encore plus de rigueur, comme le font Schopenhauer et M. de Hartmann, que nous formons non pas seulement une union en Dieu, mais un seul et même être, et que nous sommes le vrai Dieu? Le panthéisme et le « monisme » rendent l'unité d'origine et d'essence encore plus complète que la doctrine proposée par M. Secrétan. Ce n'est pas tout. Pourquoi notre unité d'origine ne serait-elle pas aussi la matière, ou la nature, ou une substance quelconque n'ayant point la perfection divine? L'humanité est une tout aussi bien et peut-être même encore mieux dans l'hypothèse naturaliste ou matérialiste, car celle-ci ne voit dans l'univers, conséquemment dans l'humanité, qu'une seule et même matière dispersée en mille formes individuelles. Toutes ces spéculations métaphysiques ou religieuses sont, selon nous, étrangères à la vraie morale ; quand M. Secrétan dit : « Si nous n'étions pas un, nous ne pourrions le devenir, » nous lui répondrons : « Si nous étions un, nous n'aurions pas besoin de le devenir. » Il faut donc admettre simplement que notre origine et notre essence ne s'opposent pas à notre unité finale, à notre mutuel amour, à notre idéale fraternité; c'est là tout ce qu'exige la loi morale. Mais pour que la fraternité ainsi conçue soit possible, il suffit que nous en ayons l'idée et le désir, car, — on se le rappelle, — toute idée, tout désir, tend à sa propre réalisation. Dès lors, au lieu de nous perdre avec M. Secrétan et la plupart des théologiens dans des considérations historiques et ontologiques où toute rigueur de raisonnement disparaît, nous ne demanderons pour constituer la fraternité qu'une seule chose : l'idée même ou l'idéal de la fraternité. C'est dans cette idée que nous sommes un, c'est par cet idéal que nous sommes frères. Fussions-nous venus des quatre coins de l'univers, fussions-nous sortis de la matière la plus multiple et la plus diverse, eussions-nous pour origine le chaos, dès que nous arrivons à concevoir un même idéal, dès que nos pensées convergent comme des rayons vers un même foyer, nous sommes un virtuellement et nous pouvons être un réellement : penser la fraternité, c'est déjà la réaliser.

II.

Les rapports de la fraternité et du droit ne nous semblent pas définis d'une manière plus exacte par la philosophie chrétienne que les rapports de la fraternité idéale avec l'origine réelle de l'humanité. Les chrétiens nous représentent généralement la maxime de

la charité : « Fais à autrui ce que tu voudrais qu'on te fît » comme le dernier mot de la morale et de la science sociale. Le catholicisme, devenu d'ailleurs si pauvre de nos jours en travaux philosophiques, ne s'élève pas au-dessus de ce point de vue, comme on peut s'en convaincre en lisant les ouvrages de l'abbé Bautain et du père Gratry. Le protestantisme interprète la même maxime dans son sens le plus profond, et s'en contente. M. Secrétan, par exemple, après avoir donné à l'amour chrétien sa signification la plus philosophique. en fait le fondement de l'ordre social. Voyons si on n'a point exagéré la valeur de la maxime chrétienne, et si nos sociétés modernes peuvent fonder là-dessus leur jurisprudence et leur politique.

Sans doute, au point de vue pratique, la maxime chrétienne a son utilité. Elle fournit une sorte de procédé empirique et même mécanique pour rétablir dans notre esprit, entre nous et les autres, l'égalité morale sans laquelle il n'y a ni respect ni amour. L'intérêt me pousse à tirer les choses de mon côté, à prendre la plus grosse part; pour corriger cette erreur, il suffit souvent de me figurer que je suis vous et que vous êtes moi; aussitôt, en vertu des lois de l'association des idées et de la sympathie, j'éprouve une tendance en sens contraire vers autrui identifié avec moi. Les deux tendances finissent par produire une sorte d'équilibre qui a de grandes chances pour se confondre avec l'égalité de la justice et de la fraternité. En d'autres termes, la balance qui est à la disposition de notre Thémis intérieure n'est pas toujours exacte : il y a un plateau qui penche plus que l'autre, celui qui est de notre côté; or, comment fait un physicien pour constater et corriger l'inexactitude d'une balance? Il met à gauche l'objet qui était à droite, à droite l'objet qui était à gauche. Par un artifice semblable, la maxime chrétienne retourne l'égoïsme même contre l'égoïsme et met l'intérêt au service de la charité.

Aussi serait-il injuste de voir dans ce précepte, comme on l'a parfois prétendu, une maxime d'intérêt déguisé, et on ne doit pas le traduire à la manière de Hobbes et des utilitaires en disant : « Faites aux autres ce que vous voulez qu'ils vous fassent, afin qu'ils vous le fassent en effet. » Il est encore de nos jours des philosophes qui veulent ainsi fonder la justice et la fraternité sur une réciprocité de fait, sur une égalité de fait; mais la justice et la fraternité dignes de ce nom sont au contraire tellement désintéressées qu'elles n'attendent pas la réciprocité pour agir conformément à l'idéal moral. Si on ne me traite pas comme je traite les autres, je puis être dans certains cas armé d'un droit de légitime défense; mais jamais l'injustice d'autrui ne me donne, par réciprocité, le droit d'être également injuste, ni la haine le droit de

haïr. La justice n'est donc pas le résultat de la réciprocité effective et réelle; c'est une réciprocité idéale, de droit pur, qui précède, domine et commande les faits sans les attendre; à plus forte raison en est-il ainsi de la fraternité. Le caractère de ce qu'on nomme la « liberté morale, » c'est d'aller au-devant d'autrui; si la liberté ne commence pas par être juste et aimante, quand donc commenceront la justice et l'amour? La voix qui appelle, tout en demandant la réponse, ne l'attend pas. La volonté doit donc poser la loi de réciprocité idéale et de fraternité avant que les faits viennent la réaliser et alors même qu'ils ne la réalisent pas. Son rôle est l'initiative pour elle-même et l'initiation pour autrui.

Mais si le précepte chrétien est un excellent moyen pratique, il est loin, au point de vue théorique, d'être un bon critérium non-seulement du droit, mais de la bienfaisance même: c'est une des raisons pour lesquelles, dans le christianisme, l'idée du droit est restée si obscure et l'idée de la bienfaisance si longtemps stérile au point de vue social et politique. « Ne faites pas ce que vous ne *voudriez* pas qu'on vous fît; et faites ce que vous *voudriez* qu'on vous fît. » Soit, mais comment interpréter cette « volonté » où l'on cherche la mesure de la justice et de la fraternité? Il y a trois sens possibles qu'on peut lui donner : ou le désir, ou la volonté droite, ou l'amour. Dans le premier cas, la maxime aboutit évidemment à des conséquences insoutenables : ni le droit naturel ni le droit civil ne peuvent faire de notre désir la règle de la justice, pas même celle de la bienfaisance. Un marchand désirerait qu'aucun autre marchand ne lui fît concurrence, cependant la concurrence est de droit; la charité même ne commande pas de renoncer à un commerce par bienveillance pour ceux qui l'exercent déjà. Certains hommes s'accommodent de la servitude et désireraient se décharger sur un maître, roi ou empereur, de soins trop lourds pour leur indolence : leur désir leur donne-t-il le droit d'imposer aux autres la servitude? Un grand nombre d'esclaves d'Amérique, si on les eût consultés, auraient préféré l'esclavage à la liberté, car le plus profond esclavage méconnaît le prix de la liberté même, comme la plus profonde ignorance ignore le prix de la science. Nombre d'hommes font bon marché de leur dignité et de leur honneur : est-ce une raison pour ne pas respecter l'honneur d'autrui ? Le croyant ne voudrait pas être laissé dans l'erreur religieuse; la charité a-t-elle pour cela le droit d'attenter à la liberté de conscience? On connaît sur ce point la doctrine de saint Augustin, déduite de la maxime chrétienne : quand on a dans sa maison des animaux malades, on doit les corriger; « ce qui leur semble alors une persécution est un bienfait ; » qu'est-ce donc quand il s'agit de ces

maladies morales qui entraînent damnation éternelle ? — De là l'intolérance charitable, qui, quoi qu'on dise, est essentielle au catholicisme, car elle se déduit de ses principes mêmes : de nos jours encore elle est pour la théologie romaine un article de foi. — Mais prenons la maxime chrétienne en son second sens, et supposons que cette « volonté » qui sert de règle à notre conduite envers les autres est ma volonté droite. Alors la maxime signifiera : — « Agissez comme vous devriez vouloir qu'on agît envers vous. » Cercle vicieux, qui revient à dire : « Faites aux autres ce qu'il est juste ou charitable de leur faire ; » il reste toujours à savoir où est la justice, où est la charité. — A vrai dire, dans la maxime chrétienne, par volonté on entend une volonté aimante : agissez envers les autres sous le mobile et l'inspiration de l'amour. Et par cet amour on désigne, selon tous les théologiens, la volonté du *bien* des autres. Que résultera-t-il de ce troisième sens du précepte ? C'est que nous prendrons pour mesure à l'égard d'autrui l'idée que nous nous faisons du bien et de la vérité. Or l'amour ainsi entendu est la négation de tout droit, puisqu'il substitue notre opinion, vraie ou fausse, à la conscience d'autrui. C'est Pascal qui a dit : Le pire mal est celui qu'on fait par bonne intention. Il ne suffit donc pas, pour réaliser la vraie justice et la vraie fraternité, de régler notre conduite envers autrui sur les *objets* que nous voulons nous-mêmes, ces objets fussent-ils le bien, le vrai, le bonheur et, qui plus est, le bonheur éternel. Par la méthode catholique, les personnes se trouvent finalement subordonnées aux objets et aux choses : le croyant élève au-dessus des autres hommes ses propres idées et traite ses semblables comme des instrumens en vue du grand œuvre qu'il se propose : la fin justifie les moyens. Il ne sert à rien de répéter avec les théologiens que la fraternité, la charité, la bonté envers les autres a pour fin le bien d'autrui, car ce qui importe, c'est de savoir en quoi consiste le vrai bien d'autrui ; or jamais la théologie, du moins la catholique, ne l'a placé dans le droit des autres, dans le maintien et dans le développement de leur liberté individuelle ; jamais elle n'a analysé l'idée d'une valeur immanente à l'homme en tant qu'homme et abstraction faite de la notion de Dieu. Le protestantisme lui-même est trop attaché à l'idée de la grâce pour admettre que l'homme vaut par soi et pour soi, sans aucune considération de la divinité. Assurément, aux yeux du théologien philosophe qui a présenté la thèse chrétienne sous sa forme la plus plausible, — M. Secrétan, — l'amour d'autrui implique l'amour de la liberté d'autrui ; mais, outre que sa doctrine est loin de la théorie orthodoxe et primitive, elle repose encore en dernière analyse sur l'idée d'une valeur conférée à l'homme par Dieu, sur l'idée de la grâce. En somme, la charité

chrétienne, quand on n'y introduit pas la notion philosophique du droit et de la justice, n'est plus qu'un sentiment sujet à toutes les erreurs et à toutes les interprétations abusives, sans aucune rigueur scientifique ni juridique. M. Secrétan nous répondra peut-être par un mot d'Aristote que les théologiens ont souvent reproduit : « Ceux qui s'aiment n'ont pas besoin de la justice, car ceux qui s'aiment se font du bien entre eux et à plus forte raison ne se font pas de mal ; » mais ce serait prendre le mot de justice en un sens étroit, comme une vertu négative consistant à ne point faire de mal aux autres, tandis qu'elle est le respect positif de tous les droits et l'accomplissement positif de toutes les obligations, de tous les contrats précis qui existent entre les individus ou les groupes d'individus. Le contenu de l'idée du droit est bien plus vaste et plus positif qu'on ne le croit d'ordinaire ; on se représente trop le droit comme une idée négative, un simple principe d'abstention et non d'action, un simple *garde-fou* et non une partie intégrante du but social. L'idée du droit entraîne, comme nous l'avons vu, celle du régime contractuel, laquelle à son tour permet à la grande association humaine de se proposer des buts qui n'ont rien de négatif. En ce sens, la justice est nécessaire à l'amour. On a soutenu que le fait seul d'invoquer le droit entre personnes qui s'aiment est déjà presque une injure : « Une femme que son mari s'abstiendrait de battre uniquement parce que c'est son droit de ne pas être battue aurait déjà le droit de s'offenser (1). » — Ne s'offenserait-elle pas aussi si son mari s'abstenait de la battre uniquement parce qu'il l'aime et non parce que c'est son droit de ne pas être traitée comme un être inférieur ? Celui qui est aimé ne veut-il pas aussi être respecté, c'est-à-dire reconnu digne ? L'amour est surtout un sentiment, tandis que le droit est une idée ; l'amour sans le droit est un aveugle qui, en voulant vous embrasser, vous heurte et vous blesse. L'amour éclairé est déjà une justice. Nous ne saurions donc admettre que le principe de l'amour, « bien entendu et appliqué dans toute son extension, » suffise entièrement et « même au delà » pour résoudre tous les problèmes de la vie morale et sociale (2). L'histoire montre que ce principe n'a point suffi, et cela non pas seulement parce qu'il a pu être mal entendu ou mal appliqué, mais parce qu'il est incomplet par nature, parce qu'à l'aide de ce principe seul on ne saurait déterminer les relations positives de devoir et de droit qui doivent exister entre les hommes : en un mot nous ne croyons pas qu'on puisse fonder une science sociale sur l'amour.

(1) Paul Janet, *Histoire de la science politique*, t. I, p. 309.

(2) *Ibid.* — Au reste, M. Janet a peut-être ici dépassé, dans l'expression, sa propre pensée ; il montre excellemment lui-même, dans les pages qui suivent, l'insuffisance et l'écueil de la charité chrétienne.

Nous conclurons donc que la fraternité est impossible sans la justice et sans l'exacte détermination du droit, qui seule lui donne un objet, une fin, une règle. Cette détermination ne peut se faire que par l'étude scientifique des conditions du contrat social et de l'organisme social. Nous venons de voir que des sentences à la fois sublimes et vagues, comme celles dont l'Orient a été si riche, ne suffisent pas à la morale; encore moins pourraient-elles suffire à la science sociale. « Travailler au bonheur des hommes, à leur vertu, à leur salut, » rien de plus beau en apparence; rien de plus difficile dans la vie civile et politique. Il faudrait préalablement s'entendre sur le vrai bonheur, sur la vraie vertu, sur le vrai salut. Prendre pour but dans sa conduite envers les autres quelque chose de supérieur à la liberté des autres, fût-ce leur béatitude céleste, c'est déjà être sur la voie de l'usurpation, car l'usurpation consiste à substituer sa conscience à celle d'autrui. L'Inde et le moyen âge nous offrent le plus frappant exemple de l'absorption du droit dans l'amour et de ses inconvéniens sociaux. Revendiquer son droit, le maintenir et le soutenir devant tous semblerait contraire aux vertus de résignation, de douceur, de patience, de pardon des injures, d'humilité, qui sont essentielles à la charité orientale et chrétienne (1). Frappé sur une joue, le fidèle tend l'autre joue. Quand Bouddha dit à son disciple : « Si on t'injurie, que penseras-tu? » on sait ce que le disciple répond : « Je penserai que ce sont des hommes bons et doux, ceux qui ne me frappent ni de la main ni à coups de pierre. — Et s'ils te frappent? — Ce sont des hommes doux, ceux qui ne me privent pas de la vie. — Et s'ils te privent de la vie? — Ce sont des hommes doux, ceux qui me délivrent de ce corps rempli de souillures. » Ainsi le mystique se réjouit de la persécution, il en subit l'injustice avec la passivité du fatalisme ou de la résignation à la Providence. Le citoyen moderne ne peut faire si bon marché de la justice : il exige le respect parce qu'il tient à sa dignité; au lieu de coopérer par un excès de mysticisme à l'immoralité des persécuteurs, il proclame et réclame son droit quand on le viole. Si vous étiez seul en cause avec ceux dont vous subissez l'injustice, votre résignation pourrait encore se comprendre; mais il y a d'autres hommes que vous, et bien des générations vous suivront; or, au point de vue même de l'amour *intelligent*, conséquemment de l'amour *juste*, si vous devez aimer vos persécuteurs, ne devez-vous pas aimer encore plus les persécutés, parmi lesquels seront sans doute vos enfans mêmes? Ne devez-vous pas maintenir vos droits tout au moins dans l'intérêt de ceux qui viendront après vous? Remettre à Dieu seul la cause des oppri-

(1) Voyez sur ce sujet M. Paul Janet, *ibid*, tome I, p. 311 et suivantes

més, c'est se décharger d'un devoir viril et certain au profit d'une simple croyance et d'une croyance surnaturelle.

Les sectes de réformateurs modernes qui parlent encore d'absorber le droit et la justice dans l'amour, ou qui veulent organiser par voie légale la fraternité universelle s'inspirent sans le savoir d'un esprit oriental et féodal. Cette fraternité autoritaire va contre elle-même. On légifère, on contraint, on tyrannise même l'individu au nom de l'humanité; on prétend mettre la violence au service de l'amour. Fausse fraternité que celle qui s'impose ou est imposée, qui est violente ou violentée; c'est là encore la fraternité du moyen âge et non celle de l'avenir. Le principe de la charité considéré exclusivement a pour conséquence, dans l'ordre social, une sorte de communisme qui ne laisse plus de place à un individualisme légitime. C'est que l'idée de la fraternité correspond à l'un des deux aspects de la société, celui de l'organisme social, tandis que l'idée du droit correspond à l'autre aspect, celui du contrat social. La fraternité a pour formule : Dévoue-toi au bien de l'ensemble, fais de toi-même un moyen en vue du tout, un organe au service du grand organisme. Cette subordination de l'individu à la communauté est assurément chose nécessaire, et une société où la fraternité n'existerait à aucun degré ne pourrait pas plus vivre qu'un corps où n'existerait plus la coopération des organes. Mais, si vous poussez trop loin l'assimilation de la société humaine aux organismes inférieurs, si vous voulez que l'individu soit aussi esclave du bien public qu'une cellule est esclave du corps vivant auquel elle appartient, vous aboutissez à l'absorption de l'individu dans la communauté et par cela même au despotisme. Il ne faut donc pas oublier que l'organisme social a pour caractère propre d'être en même temps un contrat social; il constitue ce que nous avons appelé un organisme contractuel. Tout au moins est-ce l'intérêt de l'organisme social que de devenir contractuel (1). Or, qui dit contrat dit association libre d'individus libres, par conséquent régime de droit et non pas seulement de fraternité, individualisme et non pas seulement communisme. Le lien social résulte en ce cas de la volonté même des individus, qu'il présuppose; de même, le lien de fraternité résulte de la justice et du droit, qui en sont les conditions préalables. Je vais plus loin; même au point de vue de l'organisme social, un certain attachement de l'individu à soi-même est nécessaire pour la conservation de l'ensemble : il faut, dans un corps vivant, que chaque partie ait son intérêt propre et le sauvegarde, en même temps qu'elle concourt à l'intérêt commun. C'est ce que les philosophes anglais n'ont pas manqué de reconnaître : l'école de Bentham a montré que le dévoûment

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet 1879.

généralisé et poussé à ses dernières conséquences aboutit à une contradiction. De deux choses l'une, en effet : ou bien il y aura une partie de la société qui se dévouera à l'autre, ou bien tous se dévoueront les uns pour les autres. Dans le premier cas, la charité des uns, qui se manifeste par toute sorte de bienfaits, implique l'égoïsme des autres, qui consentent à recevoir ces bienfaits. Dans le second cas, chacun se dévoue pour son voisin, qui se dévoue lui-même pour son voisin, et ainsi de suite ; on a alors un « circuit incommode, » une dépense inutile de travail et finalement une perte de jouissance pour tous. Nous n'irons pas jusqu'à dire avec Bentham et ses disciples que le pur dévoûment est le pendant de la dépense infructueuse en économie politique, mais il est certain que le renoncement absolu prêché par le christianisme, s'il était mis en pratique, pourrait entraîner la dissolution de l'organisme social. En fait, comme il n'est jamais complet, il aboutit toujours au partage de la société en deux classes, l'une qui donne et l'autre qui reçoit, l'une maîtresse et l'autre esclave, l'une tendant à l'usurpation et l'autre à l'avilissement. De là la supériorité effective de l'idée moderne du contrat sur l'idée antique du renoncement, de la justice sur la charité. Rendre à chacun ce qui lui est *dû* et *tout* ce qui lui est dû, voilà vraiment la loi et les prophètes : soyez juste, et le reste viendra par surcroît. La science sociale, comme toute autre science, ne saurait se contenter de formules d'amour plus ou moins platonique : elle veut une déduction précise et au besoin un calcul mathématique du droit et du devoir, elle trouve un sens profond à l'adage vulgaire : Les bons comptes font les bons amis. Tant que les obligations et les droits réciproques ne seront pas nettement définis, on sera obligé de faire appel dans la pratique à un perpétuel compromis entre l'égoïsme et l'amour d'autrui ; or jamais un compromis ne valut une solution scientifique. De là le caractère contradictoire de nos maximes d'éducation ; nous avons en réalité « deux morales », l'une utilitaire, l'autre humanitaire. C'est ce que M. Spencer appelle nos deux évangiles : « La noblesse du sacrifice de soi-même, établie dans les leçons de l'Écriture et développée dans les sermons, est mise en relief un jour sur sept ; les six autres jours on démontre brillamment combien il est noble de sacrifier les autres. » Nous ressemblons à ce physicien qui, ayant des idées scientifiques en contradiction avec ses idées religieuses, trouvait cependant le moyen de rester fidèle aux unes comme aux autres ; il refusait de les comparer. « Lorsqu'il entrait dans son laboratoire, il fermait la porte de son oratoire, et lorsqu'il entrait dans son oratoire, il fermait la porte de son laboratoire. » Une telle situation d'esprit ne saurait convenir aux sociétés modernes ; aussi conclurons-nous que le sentiment a besoin

de la science, que l'intérêt même de la charité est d'être la justice et réciproquement. En un mot, il faut que la fraternité devienne juridique et que la justice devienne fraternelle. Si la justice est, selon la définition stoïque, la force de l'âme mise au service du droit, la fraternité est la tendresse de l'âme au service du droit, et cette tendresse, elle aussi, quand elle est éclairée, devient une force.

III.

Nous venons de voir que la vraie fraternité ne repose point sur des croyances religieuses et surnaturelles; il faut donc en chercher le fondement dans la notion même de l'homme et dans les conditions essentielles de la société entre les hommes. Telle est en effet la tendance moderne, surtout depuis les philosophes du XVIII[e] siècle et la révolution française. La fraternité n'est pas, nous l'avons vu, une conséquence de quelque commune *origine;* ce n'est pas non plus, comme M. Secrétan semble le croire, une *fin* proposée à l'humanité par quelque père commun de tous les êtres, une sorte d'idée divine qui nous servirait de modèle, c'est une *idée humaine,* éclose peut-être pour la première fois dans le cœur de l'homme, au sein de la nature jusqu'alors indifférente et insensible. En d'autres termes, la fraternité est un idéal, et cet idéal, le seul capable de satisfaire la pensée, n'est autre que celui de la société universelle : union libre de tous les êtres par une affection mutuelle qui concilierait la plus parfaite diversité et la plus parfaite unité.

En vertu d'une loi psychologique que nous avons souvent invoquée, l'homme ne peut concevoir cet idéal sans le vouloir, parce que toute pensée enveloppe un commencement d'action et tend spontanément à sa réalisation propre. Je ne puis donc avoir l'idée de la fraternité universelle sans une tendance proportionnelle à modeler ma conduite sur ce type supérieur. Celui qui agit sous cette idée directrice, celui chez qui la plus haute des conceptions intellectuelles l'emporte sur les besoins ou les intérêts physiques, celui-là commence par cela même la réalisation de la fraternité.

Ainsi conçue, la fraternité morale est inséparable du droit, qui, nous le savons, est aussi une pure idée, — l'idée de la personne comme ayant sa valeur en elle-même et par elle-même. Il y a deux conditions sans lesquelles le réel amour d'autrui ou la réelle fraternité serait impossible. En premier lieu, pour que je me croie capable de donner à autrui quelque chose qui m'appartienne véritablement et dont on puisse me savoir gré, il faut que je m'attribue préalablement une certaine propriété de moi-même,

laquelle me confère un certain droit sur moi. L'être sans aucune valeur intrinsèque et sans droit individuel ne serait pas plus capable du véritable amour d'autrui que du véritable respect. A ce premier point de vue, nous voyons déjà se réconcilier le principe idéal du droit et celui de la fraternité. Considérons maintenant non plus la capacité de celui qui aime, mais la dignité de celui qui est aimé. Pour qu'un être nous paraisse mériter notre affection, il faut que nous puissions, dans notre pensée, lui attribuer une valeur propre et non empruntée, une dignité qui soit à lui : il faut qu'il nous paraisse se donner son prix à lui-même pour que nous attachions un prix à son affection. Mais cette valeur intime d'un être qui conçoit la liberté, y aspire et s'en rapproche, n'est-ce pas précisément ce qui rend cet être à nos yeux respectable? Le même idéal de liberté qui confère l'inviolabilité à l'être capable de le concevoir et de le poursuivre est donc aussi ce qui communique à cet être le charme et le mérite de l'amabilité; cet idéal commun à tous est la vraie patrie commune à tous.

En conséquence la fraternité est, comme le droit, une idée directrice. C'est l'attribution à l'homme d'une valeur idéale, supérieure à toute estimation matérielle. Cette valeur suppose dans l'homme une certaine indépendance, un germe de liberté. Qu'on analyse jusqu'en ses derniers élémens l'idée que nous nous faisons de la liberté morale, on reconnaîtra qu'elle consiste toujours, à nos yeux, d'abord dans une certaine possession de soi qui est une première marque d'indépendance, puis dans un certain don de soi qui est une marque d'indépendance plus grande encore : l'être vraiment libre serait celui qui aurait d'abord un *moi* et qui ensuite ne serait pas exclusivement renfermé dans ce moi, mais pourrait concevoir et vouloir les autres, s'unir à tous et au tout. Ce type de l'individualité expansive, loin de nous condamner à l'égoïsme radical dont « l'altruisme » même n'est encore qu'une forme, est au contraire un principe de désintéressement universel et d'union avec autrui. Sans doute cette « liberté », cette « personnalité », cette bonne volonté tendant à se dégager dont nous faisons l'essence de tous les êtres, échappe en son fond à l'expérience positive; mais il en est de même de la *nécessité* absolue qui nous riverait à l'égoïsme. Ce sont là, de part et d'autre, de pures idées, entre lesquelles nous avons à choisir l'idée directrice de la conduite humaine; or l'idée d'une société entre des êtres libres, égaux et frères, est supérieure à toutes les autres; c'est donc le plus haut idéal moral. Libre jeu des puissances individuelles, libre association de ces puissances par le contrat, libre fusion de ces puissances par le progrès de la sympathie et de la fraternité sociale, voilà les trois degrés de la liberté et du droit, qui nous paraissent suffire à la solution des

questions sociales. La liberté individuelle est le point de départ, l'union fraternelle des libertés est le point d'arrivée; le règne du droit assure celui de la bienveillance même et de la fraternité. Ce sont là des idées qui s'enveloppent : étant donnée l'une, on peut retrouver l'autre, comme on peut retrouver un théorème au moyen d'un autre théorème; il n'en existe pas moins toujours un ordre logique que doit respecter la science; ici, cet ordre est : liberté, droit, fraternité.

Ainsi conçu, le règne de la fraternité s'étend à tous les hommes et n'admet plus les exceptions que pouvaient encore laisser subsister les doctrines de pure charité surnaturelle, ou de pitié sensible, ou d'altruisme instinctif. Tous les hommes ont à des degrés divers l'idée, le désir, le germe de la liberté; tous ont par cela même droit à notre amour. Telle est du moins la haute notion à laquelle s'est élevée peu à peu la société moderne. Le christianisme a sans doute puissamment contribué à rendre ainsi universel l'amour des hommes; pourtant, dans le christianisme même, il y a nécessairement des exceptions à l'amour, car si Dieu ne peut aimer ceux qu'il damne éternellement, comment l'homme les aimerait-il? De nos jours, on a rejeté toute idée d'affection arbitraire et de grâce inégalement répartie, et l'idée que nous nous faisons de la philanthropie est absolument universelle comme la justice même. Notre sympathie se mesure d'ailleurs aux degrés mêmes de la dignité : elle n'est assurément pas identique à l'égard d'un Socrate ou à l'égard d'un sauvage aux mœurs féroces; là c'est l'admiration, ici une sorte de pitié. Mais le vice même et le crime, pour être nécessairement rabaissés dans notre estime et dans notre affection, ne sont pas pour cela exclus du « droit de fraternité, » sur lequel Ulpien disait avec raison que la société entière repose. Ce n'est pas à nous de juger la conscience des autres. Au reste, à mesure que la vieille doctrine du libre arbitre et de la liberté d'indétermination est battue en brèche par la science, nous tendons à rejeter la responsabilité absolue de l'homme dans le mal, et nous faisons de plus en plus grande la part des circonstances ou des tyrannies extérieures. Nous sommes portés à voir dans le bien la marque de la liberté, dans le mal la marque de la servitude, et nous croyons qu'aucune servitude n'est définitive ni éternelle. L'âme abaissée par l'ignorance, par la misère, par le vice, par les nécessités du dehors, par les nécessités du dedans, n'aurait peut-être besoin que d'être relevée pour redevenir libre : elle est semblable à la torche ardente renversée sur la terre, à demi étouffée sous le pied qui va l'éteindre, mais dont la flamme se redresse encore et monte vers le ciel (1).

(1) L'animal lui-même n'est point exclu, sinon de la fraternité, du moins de la parenté universelle. Sans être remis au rang où le plaçait le bouddhisme, il est relevé

La fraternité universelle des modernes, ainsi conçue, n'est pas moins supérieure à la fraternité purement nationale des anciens peuples de l'Occident qu'à l'unité mystique ou aux castes des religions orientales. Ce n'est pas un des moindres titres de la France que de s'être élevée, parfois même à l'excès, au-dessus de l'égoïsme national pour concevoir un idéal d'universelle philanthropie : elle a eu tout ensemble le plus vif sentiment de la fraternité humaine et du droit humain, tant ces deux choses sont au fond inséparables. Le

du néant où le rejettent le judaïsme et le christianisme. Schopenhauer remarque que « la morale chrétienne n'a pas un regard pour les animaux, » et en effet, ils ne descendent pas d'Adam et forment une race absolument séparée de la nôtre; créés du néant par un *fiat* distinct, le Tout-Puissant ne leur a pas insufflé l'intelligence comme à l'argile humaine. Les philosophes mêmes qui ont gardé l'esprit chrétien et l'habitude des classifications tranchées, comme Kant, aboutissent à ces propositions étranges : « L'homme ne saurait avoir d'obligation envers aucun être autre que l'homme. La cruauté envers les bêtes est la violation d'un devoir de l'homme *envers lui-même :* elle émousse en l'homme la pitié pour les douleurs des bêtes, et par là affaiblit une disposition naturelle, de celles qui concourent le plus à l'accomplissement du devoir envers les autres hommes (1). » Si donc l'homme doit compatir aux souffrances des bêtes, d'après cette doctrine, c'est uniquement pour s'exercer; selon la remarque de Schopenhauer, nous nous habituons sur les bêtes, comme *in anima vili*, à éprouver la compassion envers nos semblables. « Ainsi dans la morale des philosophes comme dans la morale chrétienne, les animaux demeurent hors la loi : de simples *choses*, des moyens bons à tout emploi, un je ne sais quoi fait pour être disséqué vif, chassé à courre, sacrifié en des combats de taureaux et en des courses, fouetté à mort au timon d'un chariot de pierre, qui ne veut pas s'ébranler. Fi! la morale de parias, de tschandalas (2) et de mlekhas (3), qui méconnaît l'éternelle essence présente en tout ce qui a vie, l'essence qui, dans tout œil ouvert à la lumière du soleil, resplendit comme dans une profondeur pleine de révélations (4)! » Schopenhauer a raison. Pour la science moderne, toutes les barrières s'effacent entre les êtres vivans : il y a de la sensation, de l'intelligence, de la volonté chez l'animal comme chez l'homme, quoique à un degré très inférieur et dans un état d'enveloppement. Dès lors il y a une justice envers les animaux, par cela même aussi une charité. Là où la bonne volonté s'est dégagée et montre une première ébauche de la volonté humaine, comme chez les animaux domestiques, chez le cheval laborieux ou le chien fidèle, il y a un commencement de droit. Si la guerre universelle, avec la lutte pour la vie, persiste entre l'homme et les animaux, si la légitime défense ou la nécessité justifient le meurtre des uns et l'esclavage des autres, elles ne justifient pas les souffrances inutiles ni les actes de cruauté. Parfois, même il y a entre l'homme et l'animal domestique une association véritable pour le travail, une sorte de convention implicite entre inégaux, analogue à celle qui existe dans la famille entre majeurs et mineurs; les animaux alors font partie de la *maison*, comme leur nom l'indique; eux aussi ils sont, selon l'expression stoïcienne, *humiles amici :* leurs droits deviennent alors assez précis, assez déterminables pour que la loi les sanctionne : c'est l'honneur de nos législations modernes que de l'avoir compris et d'avoir, ici encore, élargi tout à la fois la sphère de la justice et de la bienfaisance. A plus forte raison, quand il s'agit des hommes, ne saurait-on admettre, sous quelque forme que ce soit, des castes hors la loi commune.

(1) Kant, *Elémens métaphysiques de la doctrine de la vertu*, § 16 et § 17.
(2) Caste de lépreux où l'on choisissait les bourreaux.
(3) Étrangers ou barbares.
(4) Schopenhauer, *du Fondement de la morale*, trad. Burdeau, p. 64.

vrai génie juridique est en même temps philanthropique. Déjà au moyen âge les communes de France avaient trouvé le véritable nom de l'association civile, *amitié*; on disait l'*amitié de Lille*, l'*amitié de Rouen*, et qu'était la patrie française, sinon la grande amitié contenant en soi toutes les autres? Depuis le XVIII[e] siècle et la révolution, on a conçu une patrie plus grande encore, celle de tous les êtres raisonnables et libres, et les « droits de l'homme » entraînent l'amitié pour l'homme. Ne point séparer l'amour de la nation et l'amour de l'humanité, voilà l'instinct français. Aussi est-ce en France qu'on a rêvé, espéré, proclamé d'avance la paix universelle. Hegel reconnaît que la nation française, essentiellement sociable, polie, secourable, prompte à s'émouvoir des maux d'autrui, est plus « philanthrope » que l'Allemagne. Quant à l'Angleterre, elle s'est souvent étonnée de notre enthousiasme pour les affaires du genre humain; elle demeure persuadée, pour son propre compte, qu'il lui suffit de donner l'exemple d'une bonne administration domestique : que les autres fassent comme elle, et le genre humain aura l'existence la plus *confortable*. La France croit au contraire que l'humanité, pour être efficacement servie, a besoin avant tout d'être aimée. Elle préfère dans la parabole biblique le rôle de Marie à celui de Marthe.

Quelques-uns nous ont fait un reproche de cette large philanthropie, dont nos ennemis même ont su tirer profit, tandis que d'autres répétaient à notre honneur le mot bien connu d'un Américain : Chaque homme a deux patries, la sienne et la France. Il y a ici pour chaque nation un double écueil à éviter : un patriotisme égoïste et un cosmopolitisme vague. De même que la vraie fraternité, pour être universelle, n'exclut nullement, mais suppose au contraire la distinction des individus et le développement des personnalités, de même elle n'exclut en aucune manière, au sein de l'humanité, la distinction de ces vastes individualités collectives qu'on nomme des nations, et dont chacune doit garder son caractère propre, ses aptitudes spéciales, son rôle dans l'histoire, son influence personnelle sur le progrès général.

IV.

Bien loin que la justice tende à s'absorber dans la fraternité, comme le croient tout ensemble les sectes chrétiennes, les sectes socialistes et, dans une certaine mesure, les sectes positivistes, c'est au contraire la fraternité qui, au sein des sociétés modernes, doit tendre et tend réellement à s'absorber dans une forme importante de la justice dont les « sociologistes » ont, selon nous, le tort de ne pas faire mention.

Il y a un droit qui naît de la violation même du droit, c'est celui de réparation. La justice ne consiste plus alors seulement, selon la définition vulgaire, « à ne point faire de mal » et à s'abstenir; elle devient évidemment active et doit, pour réparer le mal accompli, faire du bien. Le bien, dans ce cas, loin d'être une « charité » de surcroît, n'est qu'une justice nécessaire; trop souvent même il demeure insuffisant, car l'injustice après tout n'est jamais réparée qu'en partie, et tout le bien qu'on fait ne peut empêcher l'injustice d'avoir été faite. On sait le mot de cette femme du dernier siècle à qui on disait que Dieu réservait une compensation à ses larmes dans la vie future : « Dieu même ne fera pas que je n'aie point pleuré. »

La société où nous vivons n'est jamais parfaite et ne peut être parfaite, je ne dis pas seulement sous le rapport du bonheur et de la vertu, mais même sous le rapport de la pure observation du droit. Il y a toujours une certaine somme d'injustice générale qui est imputable non point à tel ou tel homme en particulier, mais à la société tout entière, et qui est souvent un legs du passé. De là la nécessité de la justice réparative. On pourrait rendre sensible par un apologue bien simple la tâche de réparation qui incombe aux sociétés comme aux individus. Supposez qu'un homme, par violence ou par fraude, ait enlevé toute la fortune d'un autre; bien des années se sont passées, l'homme dépouillé, et son spoliateur ont vécu chacun de leur côté et presque inconnus l'un à l'autre; près de mourir, celui qui a commis l'injustice voudrait rentrer dans la justice : — « Tout ce que je laisse, dit-il à son fils, je le possède à bon droit, excepté cette somme, qui m'a servi à gagner le reste ; restitue-la afin de jouir ensuite honnêtement d'un bien qui désormais sera tout à toi. » Le fils rend la somme avec les intérêts, et vit ensuite dans la paix de la conscience. — Croyez-vous pourtant que, par cet échange matériel et par cet acte de justice purement commutative, l'injustice ait reçu une suffisante réparation, et ne faudrait-il pas encore un nombre incalculable de bienfaits pour compenser, quoique imparfaitement, le mal passé avec ses conséquences présentes? L'homme qui a subi l'injustice ne pourra-t-il pas dire : « Comment réparer les souffrances causées par la misère et par l'excès de travail pendant de si longues années? Ma famille entière en a été victime; le chagrin et les privations ont fait mourir ma femme et plusieurs de mes enfans; la mort de ce que j'avais de plus cher est-elle réparable ? » Les enfans qui restent, élevés dans la misère, sont peut-être déjà voués à l'ignorance et au vice. L'injustice s'est donc développée en une série de conséquences dont un grand nombre ont marché trop vite pour qu'on puisse les atteindre. On a dit que le temps perdu ne pouvait se réparer; c'est plutôt la justice perdue, le droit violé qui est trop souvent irréparable.

Quelque chose d'analogue se passe dans la société tout entière. L'histoire nous a légué mille violations du droit dont les effets subsistent encore. La vraie société, pour réaliser l'idéal de justice contractuelle que poursuivent les nations modernes et qui est le type même du droit, devrait être, nous l'avons vu, un contrat d'association entre des hommes libres et égaux; cette société selon l'idéale justice est-elle la société de fait? Non, les justes conditions du contrat social ont été altérées par deux sortes de causes qui dépendent, les unes de la fatalité naturelle, les autres de la liberté humaine. D'abord, une nature avare, en produisant la lutte fatale pour la vie, provoque les hommes à l'égoïsme et à l'injustice. De plus, la liberté placée au sein de cette nature est elle-même imparfaite et toujours faillible. Ne pas tenir compte à la fois de ces deux causes, c'est ne voir que la moitié de la vérité, défaut commun à deux genres d'esprit de tendances opposées, l'esprit de routine et l'esprit de révolution. L'esprit de routine rejette toute réforme en mettant les maux de la société sur le compte de la fatalité naturelle et en prétendant que tout est pour le mieux ou que, si tout n'est pas pour le mieux, c'est la faute de la nature et non des hommes. Certains économistes, dans leur optimisme exagéré, n'ont pas toujours échappé à cette tendance. L'esprit de révolution, au contraire, veut tout détruire pour tout réformer et accuse uniquement la liberté humaine des maux qui pèsent encore sur la société. Aucun des deux partis ne veut voir que la fatalité et la liberté sont ici réunies. Quoi qu'il en soit, puisque cette double cause altère les conditions normales et légitimes du contrat social, il faut combattre les deux causes à la fois et rétablir progressivement dans le contrat les conditions exigées par la justice. C'est à la liberté de réparer, autant qu'elle le peut, les maux de la fatalité, à plus forte raison de réparer le mal fait par la liberté même. Rétablir ainsi les conditions rationnelles du contrat social, tel est le but suprême et l'idéal de la justice réparative.

Maintenant, par qui la justice réparative peut-elle être exercée? Est-ce par l'individu? est-ce par la société? — Cherchons d'abord la part qui revient à l'individu. Selon nous, elle consiste dans ce que les moralistes appellent les actes de « charité privée. » Ces actes peuvent être des œuvres de bienfaisance pure à l'égard de tel ou tel individu particulier qui se trouve être l'objet de notre assistance; mais à l'égard de l'association dont nous faisons partie, lui et nous, ils redeviennent une simple justice. En effet, Auguste Comte n'avait pas tort de dire que « nous naissons chargés d'obligations de toute sorte envers la société. » De plus, la solidarité existe entre tous les hommes. Enfin il n'est personne qui puisse se flatter d'être sans faute et sans erreur; or il n'est guère de faute ou

même d'erreur qui n'ait des conséquences sociales, surtout dans nos sociétés civilisées et démocratiques, où les volontés et les opinions de chacun règlent les affaires de tous, où chacun a toujours une fonction non-seulement dans la famille, mais encore dans l'état. On oublie trop jusqu'où s'étendent les effets sociaux des torts individuels. Toute faute, toute erreur même relativement aux droits d'une autre personne ou aux affaires de tous est une altération des conditions normales de la société et pour ainsi dire du milieu où les hommes doivent vivre : c'est de l'air, c'est de la lumière retirés à autrui, c'est une servitude imposée à ceux qui devraient être toujours de libres associés. Et ce n'est pas seulement la servitude qu'on impose aux autres hommes en méconnaissant le droit volontairement ou involontairement ; on leur impose d'une manière indirecte l'injustice même. La plus triste conséquence de l'injustice, en effet, c'est qu'elle tend à provoquer par un retour fatal une injustice semblable, c'est qu'elle introduit dans la société un germe de haine et un désir de vengeance qui tôt ou tard se développe et éclate. Bien plus, l'injustice exerce son influence sur la justice même, qu'elle oblige à employer la force pour sa propre défense, à se faire violente pour réprimer la violence, et à prendre ainsi les formes de l'injustice; les droits moraux deviennent alors des forces physiques et sont obligés de s'armer pour se protéger : la guerre sous tous ses aspects devient permanente dans la société (1). Le premier qui a introduit l'injustice dans le monde y a introduit un état d'hostilité morale qui dure encore : les hommes depuis ce temps n'ont pu compter d'une manière absolue les uns sur les autres; ils ont dû, dans leur association même, prendre leurs précautions contre leurs associés, comme si ces associés étaient en même temps, sous d'autres rapports, des ennemis. Pascal, ne voyant que ce côté des choses, s'écriait : « L'homme est un ennemi pour l'homme. » De là dans la réalité une atteinte permanente aux clauses idéales du contrat entre les hommes. Ce contrat, au lieu d'être un fait, reste alors une pure idée, ou du moins un fait mélangé et incomplet qui n'exprime que la moitié des choses : contrat social et violence sociale, voilà l'expression complète de la société réelle.

Devant cet état de choses, chaque individu doit contribuer pour sa part à la réparation de la commune injustice et au rétablissement des vraies conditions de la société humaine. De là les formes et les

(1) Nul philosophe n'a mieux montré que M. Renouvier, dans sa *Science de la morale*, les altérations nécessaires que les suites du mal et de l'injustice font subir à la morale appliquée et au droit appliqué; à tel point que, selon lui, un véritable « droit de guerre » subsiste toujours à côté du « droit de paix » dans la société humaine. C'est l'idée dominante et la plus originale de son œuvre.

règles pratiques de la fraternité, qui doivent être celles de la justice même et du droit. Pour ne pas avilir et abaisser celui qu'elle veut relever, la fraternité doit avoir les traits et le langage de la justice. Il faut que celui qui oblige prenne le rôle de l'obligé et semble non pas rendre un service, mais en demander un; et à vrai dire, quel plus grand service peut-on rendre à un homme que de lui fournir l'occasion d'un acte de désintéressement et de liberté vraie? Celui qui oblige les autres est réellement l'obligé des autres. C'est à la fraternité ainsi entendue qu'il appartient, en premier lieu, de réaliser la justice distributive, mais par voie de liberté et non plus d'autorité; elle doit considérer ses bienfaits comme n'étant qu'une répartition plus juste des parts mal distribuées par le sort et par les hommes. Elle doit prendre, en second lieu, l'esprit de la justice commutative, elle doit se proposer de faire non un pur don, mais un simple échange. Il est fâcheux que le beau nom de « charité » ou d'amour soit devenu synonyme d'*aumône*. La plus noble fraternité n'est pas celle qui fait une aumône proprement dite, mais celle qui demande un léger service en échange d'un grand, qui rabaisse ce qu'elle donne au-dessous de ce qu'elle demande, qui enfin veut persuader à celui qui reçoit qu'il donne l'exact équivalent de ce qu'il a reçu. Pour cela, en retour de ses services, elle demandera un travail, si facile qu'il soit, car elle sait que le travail ennoblit, tandis que l'aumône avilit. Ainsi au lieu d'une faveur a lieu un échange consenti de part et d'autre et un véritable contrat. La fraternité s'est transformée en justice contractuelle. A vrai dire, ce n'est pas là un simple déguisement et un masque de délicatesse que la fraternité prendrait pour dissimuler ses dons, c'est plutôt la manifestation de sa véritable essence et de sa plus intime nature.

Maintenant faut-il attribuer une tâche de bienfaisance réparative non-seulement aux individus ou aux associations particulières, mais encore à la grande association de l'état? En d'autres termes, l'état doit-il contribuer, par justice même, à réaliser la fraternité? — Question qui a toujours embarrassé les moralistes et les sociologistes, parce qu'elle porte sur les limites réciproques du droit de l'individu et du droit de la société. L'action de l'état aboutit toujours à une contrainte, puisqu'elle ne peut s'exercer qu'en prélevant des impôts auxquels nul ne doit se soustraire. Si donc les œuvres de bienfaisance positive et d'assistance n'étaient pas autre chose, comme on le croit vulgairement, qu'une « charité » gratuite et surérogatoire, la charité publique, en s'exerçant par voie d'autorité, ne pourrait s'exercer qu'aux dépens de la justice. Aussi la plupart des économistes, ayant fait une analyse insuffisante de nos droits et raisonnant toujours comme si nous étions membres d'une société non altérée dans ses conditions, ont

déclaré injuste la « charité publique » et plus injuste encore tout « droit à l'assistance. » Sans doute le principe dont ils partent est vrai en sa généralité : nous n'avons droit dans l'ordre social qu'à la justice, et la société n'a envers nous que des obligations de justice; mais la question est de savoir si la justice sociale est aussi étroite que les économistes le supposent, et si les prétendus actes de bienfaisance publique ne sont point au fond des actes de justice publique. — C'est ce que nous allons examiner.

En premier lieu, nous trouvons déjà l'état investi d'une fonction réparative dans l'ordre civil, car c'est par son intermédiaire que l'individu lésé dans ses droits par un autre individu demande une compensation et une réparation. Cette fonction de l'état se justifie par des raisons économiques et juridiques. Sous le rapport économique, le contrat social a une très grande analogie, comme l'ont bien senti les Américains, avec ce qu'on nomme un contrat d'assurance mutuelle, ayant pour objet la réparation de désastres dont on peut en moyenne calculer le retour. Si nous mettons en commun une somme pour chacun très minime, le naufrage ou l'incendie qui eût ruiné un individu isolé sera réparé en commun. En même temps le mal sera comme conjuré d'avance par un léger sacrifice d'intérêt que chacun aura fait. Encore n'est-ce point là un véritable sacrifice, car celui qui apporte sa part à la société d'assurance mutuelle ignore s'il n'est pas précisément celui sur qui doit s'abattre le fléau prévu; tout en rendant service aux autres, il se rend donc service à lui-même: c'est à la fois du désintéressement bien entendu et de l'intérêt bien entendu. Or il est des risques que nous courons de la part de nos semblables et non plus de la part de la nature: ce sont les risques de notre liberté et de nos droits, exposés à des violations de toute sorte. Par le contrat social, nous assurons mutuellement nos libertés contre ces atteintes au droit; nous nous engageons à les réparer ou à les prévenir. Et ici les moyens réparatifs peuvent être en même temps préventifs dans toute la force du terme. L'assurance contre les naufrages sur mer ne les empêche pas de se produire, mais l'assurance mutuelle contre les naufrages de nos libertés a pour but en même temps de les réparer et de les prévenir; en général, les meilleurs moyens de la justice réparative sont ceux qui, en réparant le mal passé, préviennent dans son principe même le mal à venir ; telle est l'instruction, sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure. — Si maintenant nous passons de l'ordre économique à l'ordre juridique, nous trouvons de nouvelles raisons pour charger l'état d'assurer à l'individu la réparation des injustices subies de la part d'un autre individu. Par le contrat social nous avons renoncé à nous faire justice nous-mêmes, pour éviter la guerre de tous contre tous et le triomphe final du plus fort. C'est

donc la société qui doit fixer au besoin l'indemnité, la compensation, selon les règles de la justice commutative et contractuelle. Tels sont les fondemens de ce qu'on appelle la réparation civile. Mais la réparation, nécessaire dans l'ordre civil, n'a-t-elle aucune place dans l'ordre politique et social? C'est ce que nous ne pouvons admettre. Il y a une sorte d'injustice que l'individu ne saurait réparer lui-même et dont la réparation incombe d'autant plus à l'association entière que c'est l'association même qui l'a commise. Les hommes, en effet, peuvent être injustes collectivement, c'est-à-dire dans leur action commune, c'est-à-dire encore dans les actes de l'ordre politique et social. Prétendra-t-on que l'injustice cesse d'exiger réparation parce qu'elle a été commise en grand? Quand une société commerciale ou industrielle, même anonyme, viole les droits et la loi, échappe-t-elle au devoir de justice réparative parce qu'elle est une association? De même, dira-t-on que la grande société civile et politique doit réparer toutes les injustices excepté les siennes? Chaque fois que la société abroge une loi ou une institution politique comme étant formellement injuste et comme violant des droits qui auraient dû être respectés, la société reconnaît par cela même qu'elle avait jusqu'alors commis ou accepté une injustice; c'est là un point qu'on oublie généralement. Suffit-il alors de supprimer purement et simplement la loi injuste pour que tous les devoirs sociaux soient remplis? Voici par exemple une loi qui reconnaît enfin à toute une classe d'hommes des droits jusqu'alors méconnus soit civils, soit politiques, tels que le droit de suffrage; est-ce assez de dire à ceux qui souffraient de l'injustice séculaire : « La loi est changée, et désormais le mal ne se reproduira pas? » Mais le mal déjà produit subsiste, et ses conséquences s'étendent à l'infini dans la société : les classes asservies pendant des siècles, n'ayant point joui des mêmes droits que les autres, n'ont pu se développer avec la même liberté et ne se trouvent point avec les autres dans les conditions d'égalité véritable; elles n'ont pu comme elles éclairer leur intelligence, elles n'ont pas même pu comme elles jouir de tous les fruits de leur travail; enfin elles ont contracté dans la misère des vices qu'une sorte de fatalité transmet de génération en génération. Devant ce résultat de l'injustice accumulée, la société se déclarera-t-elle sans compétence, sans droit, sans devoir? Il faut bien l'avouer, les hommes sont trop portés à se décharger de toute responsabilité pour leurs fautes collectives; nous ne pouvons nous défaire des vieilles idées serviles sur l'absolutisme de l'état, qui nous apparaît toujours comme un souverain irresponsable et au-dessus de la justice. Quand le sujet d'un despote de l'Orient est frappé d'une amende arbitraire, il s'es-

time trop heureux de n'avoir pas été jeté en prison, et si on l'emprisonne, trop heureux qu'on ne lui coupe point la tête. Même en Occident, quand un innocent a été détenu pendant de longs mois pour un crime qu'il n'avait pas commis et que la justice, reconnaissant son erreur, le renvoie purement et simplement, on l'estime trop heureux de n'avoir eu que demi-mal. Il y a pourtant dans cette façon de punir un homme pour le seul crime d'avoir été soupçonné, sans lui accorder ensuite aucune réparation ni indemnité, quelque chose qui révolte le sentiment du droit; qu'est-ce donc quand il s'agit des grandes injustices dont une société entière est responsable? Toute société qui réforme ses propres injustices dans sa législation civile et surtout politique ne devrait pas se contenter de ces réformes passives, qui ne sont encore qu'une justice d'abstention; elle devrait réparer le mal par une justice active et bienfaisante. Quand l'Amérique a rendu la liberté aux noirs, elle ne s'est pas bornée à leur dire : « Vous êtes libres; » elle leur a donné encore, par un intérêt bien entendu, les moyens d'user de leur liberté nouvelle; elle leur a donné surtout l'instruction, et, tout en faisant beaucoup pour eux, elle n'a pas fait encore assez.

Cette réparation active est un devoir de l'état aussi bien à l'égard de ceux qui profitaient de l'injustice qu'à l'égard de ceux qui en ont souffert; seule en effet elle permet de rendre aux uns la liberté sans compromettre par cela même la liberté des autres. Quand on restitua au peuple, dans notre pays, le suffrage universel, on s'y prit de manière à rendre inévitable pour un certain nombre d'années la servitude universelle, car on n'établit pas en même temps, comme corollaire inséparable, l'obligation et la gratuité de l'instruction. Toutes les fois que la justice pour les uns entraîne ainsi des dangers et des injustices pour les autres, c'est que cette justice a été insuffisante, c'est qu'elle s'est contentée d'être une justice négative d'abstention, au lieu d'être une justice active de réparation; si elle eût été complète, elle eût été en même temps protectrice pour le présent et préventive pour l'avenir.

La fonction réparative de l'état ne sauvegarde pas seulement les droits des générations présentes ou futures, elle est encore l'accomplissement d'une obligation léguée par les générations passées. En effet, selon les règles de la justice contractuelle, tout contrat d'échange ou même de donation suppose qu'avec les bénéfices on accepte les charges, et la succession testamentaire rentre dans cette règle générale : celui qui accepte le legs accepte par cela même les dettes du testateur aussi bien que son avoir; il s'établit donc volontairement entre le vivant et le mort un lien de solidarité. Le même phénomène se reproduit en grand dans la société entière. Donc, en acceptant le contrat social dans l'état où il est laissé par

les générations antérieures, les générations présentes ont accepté du même coup les bénéfices et les charges de l'association dans laquelle elles entraient, et parmi ces charges se trouve la dette générale de justice réparative. Ainsi, à tous les points de vue, cette dette ne saurait être éludée par l'état.

Sans doute, dans ce retour vers le passé il faut s'arrêter à de justes limites. Il ne faut pas croire qu'une société doive entreprendre de réparer toutes les injustices sociales et politiques du passé ; il y a nécessairement prescription pour tout ce qui est invérifiable et inappréciable. Le devoir en effet cesse avec le pouvoir, et il est clair que la société n'aurait point le pouvoir de constater ni de réparer des torts depuis longtemps passés ; elle risquerait de commettre des injustices nouvelles en voulant réparer toutes les injustices anciennes. Il n'en est pas moins vrai que tout droit, en lui-même, est moralement imprescriptible, et la prescription qui existe en fait dans nos lois n'est pas, comme on le croit d'ordinaire, une négation de ce principe : c'est simplement la reconnaissance sociale d'une impossibilité de fait. Mais une société comme telle, considérée dans son ensemble, ne saurait se prévaloir de la prescription pour rejeter son devoir général de justice réparative, car ici le devoir et le pouvoir sont réunis : il ne s'agit, en effet, que d'une obligation générale qui est incontestable et d'une réparation qui est toujours praticable elle-même dans sa généralité. Seulement cette réparation n'est plus une pénalité, mais une compensation : elle ne peut s'exercer que sous la forme de la bienfaisance publique et des services publics, tels que l'instruction. Du reste, — nous venons d'en voir des exemples, — la société n'a pas besoin de remonter bien haut dans le passé pour se voir obligée par ce devoir de réparation : même dans les limites légales de la prescription, qui sont à peu près celles d'une génération d'hommes, la société se trouve déjà chargée d'obligations de ce genre.

On voit par ce qui précède que la fonction réparative, dans l'ordre social, ne saurait incomber à un homme seul ni à quelques-uns; elle incombe à tous les membres de la société : elle est du ressort de l'action collective et doit être exercée par l'état. Quand des individus ou des classes croient avoir envers la société un droit moral à la réparation, la société seule est juge en dernier ressort, et le droit ne peut être revendiqué par la force. Si l'individu renonce à se faire lui-même justice dans les affaires civiles, à plus forte raison y renonce-t-il dans les questions sociales et politiques. Mais l'illégitimité des revendications violentes et matérielles ne doit pas faire méconnaître la légitimité des revendications morales et pacifiques. — Objectera-t-on que tout droit est revendicable seulement sur un individu déterminé ou sur plusieurs individus

déterminés, et qu'il est difficile de comprendre un droit moralement revendicable sur la société tout entière? — Je réponds qu'en effet les droits sont toujours inhérens à des individus et, en dernière analyse, revendicables sur des individus, non sur une abstraction; mais ils peuvent être inhérens aux individus comme membres d'une association et revendicables collectivement sur tous les individus qui font partie de l'association. L'assurance mutuelle nous en offre encore un exemple; l'assuré dont un incendie a consumé la maison a certainement droit à la réparation du désastre; mais ce droit n'est pas revendicable sur tel ou tel membre particulier de la société d'assurance ; il l'est sur cette société entière; sera-t-il donc détruit parce qu'il sera ainsi généralisé et en quelque sorte « socialisé? » Cessera-t-il d'être revendicable au fond sur des individus parce qu'il le sera sur tous les individus faisant partie de l'association? — Non assurément, et il en est de même dans la société civile ou politique. Cette extension générale du droit n'est autre chose qu'un effet de la mutualité, qui a elle-même pour conséquence la solidarité et la responsabilité collective.

Dans ce délicat problème des revendications, il faut distinguer avec soin l'état accomplissant ses devoirs et l'état exerçant ses droits. Pas un des devoirs de l'état n'engendre ce que les jurisconsultes appellent une *action;* pas un n'arme l'individu du droit d'appeler en justice l'état ou ses représentans. Comme l'a remarqué M. Dupont-White, nulle obligation de l'état n'est plus certaine que la protection due aux personnes et aux propriétés : cette protection est une affaire de stricte justice, non plus de bienfaisance. Cependant pouvez-vous exiger de l'état qu'il vous fasse escorter sur une route mal sûre ou garder dans un temps d'alarme? Pouvez-vous assigner l'état devant un tribunal s'il exerce mal son devoir de protéger la justice? Nul ne peut ici sommer l'état de ses obligations. A plus forte raison quand il s'agit de bienfaisance. Les devoirs moraux de l'état n'engendrent qu'un droit moral qui ne peut être la matière d'une revendication juridique ; un devoir public n'est pas nécessairement un droit individuel. — Mais, dira-t-on, l'état peut être appelé en justice, et nous l'y voyons tous les jours. — Nous répondrons avec M. Dupont-White : « Il est vrai, mais seulement à l'occasion de l'exercice de ses droits, fisc, propriété, police, qui sont définis par des textes et appréciables par un magistrat. » Quant à ses devoirs, l'état en est le juge suprême. S'il pouvait y avoir des juges en pareil sujet, le gouvernement serait de trop, ou plutôt ces juges seraient le gouvernement (1). On peut appliquer cette distinction entre l'exercice des devoirs et l'exercice des droits à la question de la justice réparative; on reconnaîtra que la revendica-

(1) *L'Individu et l'État*, p. 86.

tion juridique et à plus forte raison la revendication violente ne sont nullement impliquées dans le devoir de réparation incombant à l'état.

La réparation générale, qui est un devoir de tous, est aussi un devoir envers tous, c'est-à-dire qu'elle ne doit pas se borner à une classe de la société, mais s'exercer au profit de toutes les classes. Toutes en effet ont leurs injustices à réparer, et toutes aussi ont subi des injustices dont elles peuvent demander réparation, car plus d'une fois les opprimés ont été oppresseurs à leur tour. Il n'en faut pas conclure à une sorte de compensation du tort des uns par le tort des autres, car on ne compense pas un tort par un tort; de plus, la compensation n'existe qu'en apparence, car il y a évidemment des classes qui ont été opprimées pendant une longue suite de siècles, tandis que les autres ont eu à subir seulement des oppressions passagères; chez les premières, la souffrance est une habitude, chez les secondes elle n'est qu'un accident. Quand la réparation s'exerce au profit de tous, par exemple par les fonctions d'instruction générale et d'assistance publique, il y a en fait des classes qui en profitent plus que les autres, mais ce sont précisément celles-là mêmes qui ont eu le plus à souffrir : ce n'est encore là que justice.

Quels sont les moyens pratiques d'exercer la justice réparative et la bienfaisance publique, les dangers à éviter, les précautions à prendre pour ne pas sacrifier l'avenir au présent? — Questions difficiles, dont nous essaierons l'examen dans des études ultérieures. Nous n'avons voulu aujourd'hui que poser le principe sans aborder le détail des applications. Contentons-nous de dire que le grand moyen et le plus sûr pour accomplir la tâche de réparation, c'est l'instruction universelle. Au point de vue de la justice réparative comme de toutes les autres formes de justice, l'instruction nous apparaît comme devant être d'abord obligatoire, puis gratuite. Si la volonté est le fondement moral du droit et du contrat social, d'autre part il n'y a point de volonté sans intelligence : l'intelligence seule peut faire passer le droit de son état d'abstraction à la réalité concrète, en ajoutant au droit idéal le pouvoir réel de l'exercer. C'est donc un droit strict de tous sur tous que celui d'exiger des associés, au moment de la majorité, une connaissance suffisante des conditions essentielles de l'association, et en même temps c'est un devoir strict de tous envers tous que de contribuer à fournir cette instruction, en même temps préservatrice et réparatrice, sans laquelle on n'a plus des associés, mais des esclaves ou des despotes. Dans tout acte politique, chacun décide pour sa part du sort de la nation entière: a-t-il le droit d'en décider en aveugle et en pleine ignorance de cause? Dans les pays de suffrage, un bulletin de vote peut être un arrêt de mort pour des milliers d'hommes : il contient

d'avance pour eux la mort violente par la guerre, quand il favorise une politique destinée à provoquer le choc d'une nation contre une autre; il contient pour eux la mort par la faim, quand il perpétue dans la législation des injustices, des inégalités civiles et politiques, des servitudes qui ont pour conséquence la misère. Pauvre excuse, à la vue des maux qui font ensuite explosion, que de s'écrier avec un peu de regret et beaucoup d'étonnement : « Qui eût pu prévoir de telles conséquences? qui l'eût pensé? qui l'eût dit? Ce n'est point ce que j'avais voulu, et je m'en lave les mains. » — On a beau se laver les mains, l'injustice est ineffaçable, parfois irréparable. Combien d'hommes, s'ils pouvaient apercevoir toutes les conséquences de leurs actes dans l'ordre politique, verraient sur leurs mains, comme lady Macbeth, des taches de sang que rien ne peut laver! Si nous avons tous le devoir et le droit de participer au gouvernement de la nation entière, par cela même aussi nous perdons le droit d'ignorance : quand on a le devoir de gouverner, on n'a pas le droit d'ignorer. Que dirait-on d'un juge qui, devant appliquer la la loi, négligerait de l'apprendre? Serait-il seulement ignorant ou serait-il injuste? Que dirait-on d'un juré qui, prêt à décider de vie ou de la mort d'un homme, n'écouterait ni l'accusation ni la défense? Serait-il ignorant ou injuste? Mais nous tous, citoyens d'une nation libre, nous ne sommes pas seulement chargés d'appliquer la loi, nous sommes chargés de la faire; si nous restons dans l'ignorance volontaire, sommes-nous seulement ignorans ou sommes-nous injustes? Ignorer le droit par sa faute, c'est déjà violer le droit; le laisser par sa faute ignorer aux autres, c'est encore violer le droit; favoriser cette ignorance, c'est aliéner ses droits propres et menacer ceux d'autrui, en introduisant dans l'association des hommes qui perpétueront les injustices au lieu de les réparer, des hommes qui ne seront majeurs et libres que de nom et qui de fait seront des mineurs en tutelle. La société ne saurait admettre que les parens élèvent leurs enfans dans un état d'incapacité qui parfois dure toute la vie; ce que les parens ne peuvent ou ne veulent pas faire, c'est à elle de l'accomplir. Et elle doit le faire gratuitement, toutes les fois qu'il est nécessaire, en considérant cette gratuité comme une restitution indirecte plutôt que comme un don. L'obligation et la gratuité de l'instruction nous apparaissent ainsi, en définitive, comme la plus essentielle fonction de la justice réparative et comme l'œuvre par excellence de la fraternité.

Au point de vue particulier qui nous occupe, — je veux dire le rétablissement des conditions normales de la société humaine, — l'instruction exigée et au besoin fournie par l'état doit offrir un double caractère, dont on ne saurait trop montrer l'importance. Tout membre majeur de la société est appelé à exercer deux sortes

de fonctions et comme un double travail : d'abord un travail individuel dans la profession de son choix, puis un travail général en tant que citoyen ; l'instruction préservatrice et réparatrice doit donc tendre à ce double but. En premier lieu elle doit être, autant qu'il est possible, *professionnelle*, afin de fournir l'instrument intellectuel du travail aux enfans qui en sont privés par la faute des uns ou des autres. En second lieu, elle doit leur fournir l'instrument général de ce que j'appellerai la profession générale de citoyen. En d'autres termes, elle doit être *civique :* il faut qu'elle enseigne aux enfans, indépendamment de tout culte, leurs droits et leurs devoirs sociaux ainsi que les lois sous lesquelles ils sont appelés à vivre.

Des lois justes et une instruction qui les fasse connaître, aimer, respecter, voilà donc ce que doit avant tout aux individus un état qui veut à la fois prévenir le mal et le réparer par des moyens pacifiques. La législation réforme les lois dans le sens des droits, l'instruction fait connaître les droits eux-mêmes ; l'une enlève les liens qui empêchaient de marcher, l'autre éclaire le chemin à suivre : double délivrance. « De la lumière, plus de lumière ! » ce cri du poète mourant est aussi celui des classes les plus malheureuses de la société, de celles qui ont souffert pendant des siècles, de celles dont la vie aujourd'hui encore est une mort lente. Ce n'est pas sans raison que l'Orient avait personnifié dans les ténèbres le génie du mal et dans la lumière le génie du bien ; nous pouvons dire aussi que le génie du mal est l'ignorance et que le génie du bien est la science. Il y a, dans la société, des ténèbres qui sont l'œuvre de la nature et des ténèbres qui sont l'œuvre des hommes ; c'est à la science de les vaincre et de les faire peu à peu rentrer dans la lumière : l'universelle diffusion de la science est la vraie justice réparative.

La conclusion qui nous semble ressortir de cette étude, c'est que l'état, au lieu d'être, comme le croient beaucoup d'économistes, une institution de justice purement défensive, a aussi une fonction positive de bienfaisance ou de fraternité, grâce à laquelle il s'efforce de réparer le mal par le bien. La fraternité n'est en sa pure essence qu'une justice plus haute, une justice plus complète, une justice surabondante. La réduire à une sympathie plus ou moins passive comme celle des positivistes et des utilitaires, ou à une pitié dédaigneuse comme celle de Schopenhauer et de ses disciples, ou à une charité mystique en Dieu et pour Dieu seul, comme celle des théologiens, c'est en méconnaître le fond, qui est le droit même de l'homme, sa valeur et son idéale dignité. Sans doute, au point de vue moral, dans nos intentions et au fond de notre cœur, tout doit être amour, même la justice ; mais au point de vue social, dans nos actions et nos relations avec les autres hommes, tout doit être justice, même l'amour.

ALFRED FOUILLÉE.

POVERINA

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Le calme et la fraîcheur d'une soirée d'automne descendaient sur la verte vallée au fond de laquelle sommeille la petite ville de Lucques. Du côté de Pise, les derniers rayons du soleil traversaient comme des flèches d'or les volées de légers nuages délicatement teintés de rose et de lilas qui zébraient le ciel couleur de turquoise pâlie, et, du côté de Pistoja, la lune émergeait lentement d'un horizon voilé de vapeurs qui la faisaient paraître démesurément grande. Tous les bruits du jour et de l'activité humaine s'éteignaient; seuls les oiseaux piaillaient dans les cyprès et les chênes verts avant de s'endormir et les paysans bavardaient sur le seuil de leurs maisons délabrées. De temps en temps, une jeune voix lançait à pleins poumons un chant rustique qui résonnait haut et loin dans ce silence, et quelque accordéon de passage jouait *Santa Lucia* ou l'air de Garibaldi dans une tonalité douteuse.

Dans cette paisible et primitive vallée, tout le monde vit de la terre et l'aime comme une mère et une nourrice. Pas de manufactures, pas de grandes ou de petites industries pour séduire le paysan par l'appât d'un travail plus lucratif et enlever des bras à l'agriculture. Le commerce est nul; une fabrique de cigares et quelques filatures de soie offrent une occupation à l'activité des femmes et des jeunes filles, mais les hommes qui veulent acquérir plus d'or que ne peut leur en fournir le sol sont obligés de s'expatrier. Ils partent souvent, vont en Corse cultiver la terre moyennant de bons salaires, ou en Amérique, généralement à Montevideo; ils en rappor-

tent un peu d'or, beaucoup de perroquets et d'oiseaux bizarres, mais ils reviennent toujours invariablement dans leur vallée natale; il est à peu près sans exemple qu'un paysan lucquois s'établisse à l'étranger d'une façon permanente. Il n'est peut-être pas de pays au monde où la terre soit cultivée avec autant de soin. Pour le paysan lucquois, trait d'union entre la race piémontaise et la race méridionale, singulier mélange d'activité et de nonchalance, à la fois doux et vif, fin et naïf, tour à tour actif comme un montagnard et flâneur comme un Napolitain, le travail de la terre est le premier souci. Aussi l'abondance et la variété des cultures venant se joindre à la richesse naturelle du sol, aucune campagne ne saurait rivaliser de beauté plantureuse et de gracieuse diversité d'aspect avec ce charmant coin de la Toscane.

Du haut des collines boisées de châtaigniers, dont les fruits forment une des principales richesses du paysan et sa nourriture favorite, descend un large et majestueux torrent qui, subdivisé en mille petits canaux, arrose et fertilise toute la vallée; les oliviers au feuillage grisâtre, plantés en terrasses, se contentent d'une poignée de terre et prospèrent sur les pentes rocailleuses et dans les terrains maigres où aucune autre végétation ne consentirait à vivre; des pins majestueux dessinent leurs élégantes silhouettes sur les cimes des collines, et l'horizon est bordé d'une imposante chaîne de montagnes neigeuses dont les profils grandioses offrent des lignes plus calmes, moins déchirées que celles des Alpes. Dans la plaine, les champs de maïs, de lin et de blé se partagent une terre que décorent partout les gracieux festons de la vigne cultivée en longues guirlandes se renouant d'un arbre à l'autre. Octobre venu, les lourds épis de maïs sont attachés en bouquets, serrés les uns contre les autres et suspendus à la façade des maisons, qui disparaissent sous cette tenture d'or. Ils achèvent d'y mûrir. Quand le soleil frappe sur cette tapisserie rutilante, il la fait briller de tout l'éclat du métal en fusion. A cette époque de l'année, la campagne lucquoise ressemble à un écrin de velours vert dans lequel étincellent comme des joyaux d'or les maisons des cultivateurs.

Au dedans règne une simplicité voisine de la misère. Les besoins factices, les recherches du bien-être et d'un luxe relatif n'ont pas encore pénétré dans cet heureux coin de terre. Le paysan toscan se contente de peu; la douceur du climat, la sobriété de ses habitudes, le rendent insensible à bien des privations dont souffrirait cruellement un homme du Nord. Avec une tranche de polenta, de farine de châtaignes et un peu d'huile, il est rassasié. Il est parfaitement heureux s'il peut, le dimanche, déguster en famille un *fiasco* de vin du pays, — *vino nostrale*, — et fumer sur la place de l'église

un cigare à deux centimes en écoutant sonner les cloches de sa paroisse, dont il aime le son profond et assourdissant, mais qu'il a surtout du plaisir à comparer avec les cloches de la paroisse voisine afin de dénigrer celles-ci.

Quand les soirées deviennent longues, on se réunit au crépuscule. Les familles sont généralement nombreuses; on récite d'abord le chapelet, les femmes d'un côté, les hommes de l'autre, puis on va détacher une de ces longues guirlandes de maïs qu'il s'agit d'égrener, et tout le monde se met à l'ouvrage.

La journée avait été chaude comme une journée d'été. Une poussière blanche couvrait les pampres dépouillés qui pendaient aux arbres en festons déchirés, traînant jusque sur les routes comme les débris oubliés d'une fête après le passage de la procession. Les maigres troupeaux qui descendaient des montagnes pour hiverner dans les Maremmes les broutaient au passage. A cette époque de l'année, on les voit constamment défiler, chèvres ou brebis, par groupes peu nombreux, cent ou deux cents bêtes laides, sales, en assez piteux état, conduites par le berger, pauvre diable à l'air triste, grave et digne sous ses loques, les jambes enveloppées de peau de chèvre, portant à la main, dans un mouchoir, les agneaux trop petits pour marcher, escorté de sa femme et de ses enfans, tribu errante qui transporte avec elle toutes ses richesses. La bergère, *pastora*, est coiffée d'un chapeau d'homme, posé sur le fichu traditionnel qui couvre ses cheveux; elle plie sous le faix des chaudrons et des hardes de la famille, les enfans marchent nu-pieds les plus grands portant les plus petits. Ils passent l'été sur les hauts sommets des Apennins et des montagnes de Pistoja, et redescendent à l'automne vers cette Maremme fertile et meurtrière qui en deux années vous enrichit et vous tue, dit un dicton local. Dans la vallée de Lucques, on les regarde passer avec une compassion mêlée d'un peu de crainte superstitieuse. Les pasteurs sont traités d'étrangers, *forestieri*, et de misérables, *povera gente*, mais ils ont le secret d'une foule de sortilèges et de maléfices, et tout réussit à souhait à ceux qu'ils ont regardés avec bienveillance. Puis, comme les sujets de conversation sont assez limités, on se raconte les incidens de leur passage le soir à la veillée, on apporte une écuelle remplie d'eau bénite dans laquelle on fait tomber goutte à goutte de l'huile chaude qui doit rester agglomérée en une masse compacte si le sort, — *la jettatura*, — n'a pas été jeté sur la maison.

Ce soir-là, comme il avait passé beaucoup de troupeaux, on discutait longuement sous la *loggia* qui donnait accès à la maison de Morino, le plus riche cultivateur de Vicopelago. Cette maison était grande et ne manquait pas de cette mélancolique beauté qui est propre à toutes les splendeurs déchues. Autrefois c'était une vi

appartenant à une famille de très hauts et très puissans seigneurs lucquois, lesquels possédant une demi-douzaine de résidences semblables sur le territoire de l'ancienne petite république et beaucoup trop pauvres pour en entretenir une seule en état à peu près habitable, s'étaient défaits à vil prix de la moitié de leurs habitations seigneuriales. Dans ce pays, où la terre cultivable a seule de la valeur, cette vaste maison fut acquise à peu près pour rien par l'industrieux Morino. La gracieuse *loggia* qui s'ouvrait sur la vallée, supportée par des colonnes de marbre, devint le dépôt des outils aratoires; dans les salons décorés de fresques à demi effacées et de stucs d'un goût douteux, on entassa les olives et les châtaignes; un moulin à huile fut construit dans la chapelle dilapidée, et l'orangerie, qui avait aussi servi jadis de salle de spectacle, fut transformée en une étable dans laquelle Morino installa son cheval, ses vaches et ses porcs. Sur la pelouse de la terrasse encore entourée de buissons de buis et d'ifs découpés, il lança ses poules. Au premier étage, orné de peintures hideuses du commencement du siècle et de fragmens de glaces brisées, il installa des vers à soie, puis il se logea sous les combles avec sa femme et leurs cinq enfans.

Morino était un homme heureux : tout lui réussissait. Il se plaignait quand même, parce que le paysan, de quelque pays qu'il soit, n'existe qu'à la condition de trouver constamment en défaut le bon Dieu, la saison et les élémens ; mais, quand il s'était plaint bien à son aise, il finissait invariablement par avouer que l'année précédente avait été encore plus désastreuse que celle-ci. Il avait la prétention de commander chez lui et d'être maître absolu, mais il reconnaissait si bien l'intelligence supérieure et le calme bon sens de sa femme qu'il n'aurait, pour rien au monde, voulu prendre une décision ou conclure une affaire sans l'avoir consultée.

Giuditta, ou plutôt *la Strega*, — sorcière, — était un de ces types qui ne s'inventent pas, parce que le romancier qui ne l'aurait vu passer que dans son imagination n'oserait pas le retracer dans toute sa beauté simple et sereine. Il serait inévitablement accusé d'embellir la nature au point de la rendre méconnaissable. Giuditta aurait été digne de figurer parmi ces femmes de la Bible ou de l'antiquité classique qui ne devaient rien à l'éducation de leur grandeur inconsciente et de leur noblesse innée et qui étaient bonnes comme elles étaient belles, c'est-à-dire parce que Dieu les avait créées comme cela et que les hommes et les circonstances n'avaient pu les empêcher d'être elles-mêmes. Si on lui avait demandé l'histoire de sa vie, elle aurait répondu : « Je me suis mariée et j'ai eu cinq enfans. »

A quarante ans, la Strega était une grande femme droite et forte comme un chêne, au visage ouvert, à l'œil lumineux, aux traits

réguliers. Sa peau s'était dorée au soleil, ses cheveux noirs commençaient à s'argenter. Toujours grave, sérieuse, réfléchie, parlant peu, contrairement à l'habitude de ses compatriotes, sachant lire, ce qui lui donnait une certaine supériorité, elle inspirait à première vue la confiance, la sympathie et une sorte de respect involontaire.

C'était pour ses enfans la meilleure et la plus tendre des mères. A force de les soigner, de les veiller dans leurs maladies, elle avait fini par acquérir une grande expérience de garde-malade.

Vivant au milieu d'une population superstitieuse et crédule, son bon sens naturel l'avait empêchée de tomber dans les erreurs et les préjugés de ceux qui l'entouraient. Sa simple raison lui avait démontré que des ablutions quotidiennes ne donnent pas la fièvre à un enfant, qu'un nouveau-né s'accommode mieux du lait maternel que d'un lourd mélange d'huile et de farine de châtaignes, et mille autres vérités semblables. Mais comme elle parlait peu et gardait ses découvertes pour elle, les voisines la croyaient en possession de secrets mystérieux. Il lui était arrivé de prendre en pitié de pauvres petits êtres malpropres et rachitiques qu'elle voyait se vautrer dans le fumier en compagnie de porcs et de chiens, couverts de vermine comme eux, jaunes et maigres comme de petits cadavres. Elle avait demandé aux parens s'ils étaient malades. Certainement qu'ils l'étaient, mais qu'y faire? Les bergers, en passant, avaient regardé les enfans du mauvais œil, et l'effet du *malocchio* était inévitable. D'ailleurs c'était la faute du curé, qui avait refusé de venir exorciser l'enfant et s'était contenté de lui donner sa bénédiction.

— Puisque le curé n'a pas voulu, donnez-moi l'enfant; j'ai un secret contre le *malocchio*, disait Giuditta.

Elle emmenait le pauvre petit être, le lavait, le peignait, l'habillait de la défroque de ses propres enfans, l'abreuvait de lait et d'eau claire, lui administrait des toniques, et quelques jours après le renvoyait à ses parens, qui, le voyant revenir propre et l'estomac plein, criaient au miracle. Si bien que Giuditta ne tarda pas à être soupçonnée de posséder un pouvoir surnaturel. Bientôt on lui apporta tous les enfans malades des paroisses environnantes et même de Lucques. Comme elle les soignait surtout avec son cœur, elle en guérissait beaucoup. Au lieu des drogues dangereuses auxquelles les paysans ont si volontiers recours, elle n'ordonnait jamais que les remèdes les plus simples et les plus inoffensifs, et surtout l'eau claire dans toutes ses applications. Il y avait non loin de l'ancienne villa une source perdue au fond d'un bois de châtaigniers, qui fournissait à la Strega l'eau claire qu'elle débitait à ses cliens en l'ornant d'un nom quelconque. Elle y joignait bien quelques

grains de sel accompagnés de signes étranges et de mots mystérieux, non pas qu'elle y crût, mais elle connaissait son monde. Aux plus aisés elle faisait payer ses drogues et ses consultations et se servait du produit pour venir en aide aux plus pauvres.

Assise sur les marches dilapidées qui donnaient accès à l'ancienne villa, Giuditta filait silencieusement un peu à l'écart du groupe bruyant que formait le reste de la famille. Il n'y manquait que le fils aîné. Celui-là était parti pour l'Amérique depuis trois ans. Il avait voulu s'amasser un petit capital qui lui permît d'adjoindre quelques vignes ou quelques bois d'olivier au domaine paternel, et d'acheter des robes de soie, — suprême luxe de la paysanne toscane, — à sa femme, quand il en aurait une.

Morino, — ainsi nommé, non que ce fût son nom de famille, mais parce qu'il était brun de peau comme un Africain, — était un brave homme industrieux et tranquille, n'aimant pas les mains inoccupées autour de lui, mais flânant volontiers lui-même tout en ayant l'air d'expédier beaucoup de besogne. Il égrenait des grappes de maïs dont les grains dorés venaient s'empiler dans un haut panier placé entre lui et Stefanino, son fils cadet, charmant garçon aux longs yeux noirs, doux et caressans, digne de servir de modèle à un Pérugin. Autour d'un autre panier se groupaient les trois filles, fraîches et belles, de cette beauté toscane qui n'exclut jamais l'élégance. Tout ce monde riait et jasait avec une volubilité spéciale à la sonore langue du Tasse et de l'Arioste.

Quand les ombres descendant lentement amenèrent ce moment intermédiaire qui n'est plus le soir et n'est pas encore la nuit, la cloche de Vicopelago lança dans l'air des notes graves et lentes. C'était l'*Ave Maria* du soir. Toutes les langues se turent, toutes les mains se joignirent. Alors, on entendit distinctement dans le silence tous les bruits lointains; les cloches des différentes paroisses qui se répondaient, le cri des chouettes dans les hauts cyprès, les aboiemens des chiens. Alors aussi on entendit un bruit inaccoutumé qui arrivait de la plaine; c'était comme le murmure confus d'un rassemblement de voix humaines auxquelles se mêlaient les bêlemens d'un troupeau et le sifflement spécial aux bergers qui rassemblent leurs moutons.

Quand l'*Ave Maria* fut terminé :

— Il faut qu'il soit arrivé malheur à ce troupeau, dit Morino ; d'habitude, les bergers ne sont jamais en route à cette heure.

— Je vais voir, cria Stefanino, qui, en deux bonds, fut au bas de la terrasse et disparut parmi les oliviers. Il fut bientôt de retour.

— C'est un troupeau arrêté sur la route. Le berger voudrait

continuer à marcher pour arriver avant la nuit à Santa Maria del Giudice; mais il y a une enfant malade qui ne peut plus avancer.

— Une enfant malade? dit Giudetta.

Elle se leva, secoua son tablier, rajusta la longue épingle d'or qui retenait son fichu blanc sur sa tête, et partit sans prononcer une parole.

Au beau milieu de la route poussiéreuse était arrêté un troupeau, déconcerté, harassé, bêlant piteusement, gourmandé par un énorme chien blanc des Maremmes, qui ressemblait à un ours polaire, au milieu d'un groupe de paysans qui jasaient le chapeau sur la nuque, les mains dans les poches. Quand la Strega parut, tout le monde s'éloigna pour la laisser passer.

— Qu'est-ce? demanda-t-elle.

D'un geste, un cultivateur lui montra, blottie au pied d'un buisson, une jeune fille, presque une enfant, — car elle pouvait avoir tout au plus quinze ans, — qui grelottait de fièvre. Ses pieds nus étaient déchirés; ses cheveux blonds, sous lequel son front disparaissait, étaient emmêlés comme un paquet de broussailles; ses grands yeux se noyaient dans les cercles bleuâtres qui les entouraient. Elle était tombée au bord de la route, sur l'herbe du talus, à bout de forces, incapable d'avancer et même de se relever. Le père la suppliait de faire encore un effort; il avait quatre agneaux sur les bras, la mère pleurait, elle avait un nouveau-né pressé sur sa maigre poitrine, et toute une montagne de hardes et d'ustensiles sur le dos.

— C'est une malédiction, une ruine, disait le berger aux paysans qui l'entouraient. Comment la transporter jusqu'à la Maremme? On ne peut cependant pas la laisser sur la route pour y mourir comme un agneau. Cette enfant-là a toujours eu du malheur. Depuis qu'elle est née, il y a la *jettatura* sur nous tous : les brebis avortent, les moutons sont malades. Ce n'est pas sa faute, *poverina!* Et soudain changeant de ton et s'adressant à sa fille : — Je t'en conjure, *carina*, mon amour, joie de mon cœur, tâche de marcher encore. Là-haut, à Santa Maria, tu te coucheras dans un lit, nous y serons dans une heure. Allons, *sù bella*, le Seigneur t'aidera. La fillette essaya de se soulever et retomba avec un soupir de découragement... Elle cacha sa figure dans l'herbe épaisse et ferma les yeux.

Une main fraîche écarta ses cheveux ébouriffés et se posa sur son front.

— *Poverina!* murmura à son oreille une voix compatissante. Elle ouvrit péniblement les yeux et vit le grave et bon visage de Giuditta penché sur elle. Elle essaya de sourire.

— Cette enfant n'est pas en état de marcher, dit la Strega, elle a une fièvre violente. Si vous l'emmenez à la Maremme, il faut aussi emporter le cercueil pour l'ensevelir. Laissez-la-moi, je la soignerai, et au printemps, quand vous repasserez par ici pour aller dans la montagne, je vous la rendrai. Tout le monde ici vous indiquera la maison de la Strega.

Le berger remercia gravement, sans effusion. La bergère murmura un faible *Dio gliene renda merito!* (Dieu vous le rende!) — Et tous deux se hâtèrent de rassembler le troupeau et de se remettre en route. Ils n'eurent pas un baiser, pas une caresse pour l'enfant qu'ils abandonnaient à des étrangers. Seul, le grand chien blanc revint plusieurs fois lécher les mains de l'enfant malade.

Giuditta l'enleva dans ses bras vigoureux et la porta aussi facilement que si elle eût été un enfant au maillot; elle se dirigea vers sa maison. La fillette, la tête renversée sur son épaule, s'abandonnait à cette étreinte maternelle. Elle entr'ouvrait de temps en temps les yeux, et, rencontrant le regard compatissant de cette grande et forte femme dont la protection la rassurait, elle refermait ses paupières fatiguées; puis, peu à peu, la somnolence et l'engourdissement s'emparèrent d'elle, et quand Giuditta la déposa sur un lit, dans une des nombreuses chambres de sa maison, elle n'avait plus conscience de ce qui se passait autour d'elle.

Giuditta la veilla, la soigna comme si elle eût été une de ses propres filles. Quand elle la vit renaître à la vie, elle lui prodigua les caresses et les bonnes paroles. C'était dans cette médecine-là que la Strega avait le plus de confiance. De temps en temps elle envoyait ses filles la remplacer auprès de sa petite protégée.

Chacune cherchait à l'amuser à sa manière. Tonina, l'aînée, la moins simple, la plus coquette des trois, lui raconta les petits cancans de la paroisse. Comme la fillette paraissait écouter à peine et n'y prendre aucun intérêt, elle lui parla des splendeurs de la ville.

— As-tu jamais été à Lucques?

— Jamais.

— Eh bien, quand tu seras guérie, je t'y mènerai. Tu verras comme on s'y amuse! les rues sont bordées de maisons si rapprochées que l'on voit à peine le ciel entre, et il y a des boutiques de toute espèce où l'on n'a que la peine de choisir les foulards de couleur, les *zoccoli*, — sandales garnies de laine rouge et bleue, — et les bijoux d'or. Au printemps, j'irai tous les jours à Lucques travailler à la fabrique de cigares, et je serai si heureuse!

— Heureuse? pourquoi?

— D'abord parce que je serai là avec huit cents femmes ou jeunes filles qui bavardent toute la journée, ce qui est très amusant; puis parce que je gagnerai de l'argent, et quand j'en aurai assez... Elle

se pencha à l'oreille de la petite malade et dit en rougissant : — J'épouserai Geppino.

— Qui est Geppino ?

— Mon *damo* (amoureux).

Et Tonina, qui était bavarde comme une pie, raconta avec d'intarissables détails que l'année précédente elle avait fait la connaissance d'un charpentier de Lucques et qu'ils s'étaient fiancés le jour de l'Ascension. Ce jour-là il est d'usage que des bandes de jeunes filles parcourent les routes à la recherche d'une petite saxifrage sauvage qui pousse dans les vieilles murailles et qui, arrachée, suspendue la racine en l'air, sans eau et sans terre, fleurit devant l'image de la Madonna quarante jours après. La récolte terminée, elles se réunissent sur une place où les jeunes gens viennent danser avec elles au son de l'accordéon. C'était dans cette réunion que Tonina avait rencontré le séduisant Geppino, venu de Lucques pour jouir de la fête champêtre. Ses cravates roses, ses moustaches retroussées et sa conversation, enrichie de ces adjectifs redondans dont abonde la langue italienne, avaient complètement ébloui la petite coquette.

Giuditta, n'ayant qu'une mince opinion des principes du futur, reculait tant qu'elle pouvait l'époque du mariage, sans toutefois refuser son consentement, mais le cœur et surtout la tête de Tonina n'étaient plus à la maison paternelle.

La petite bergère écouta distraitement ces confidences, qui parurent fort peu l'intéresser. Elle poussa un soupir de soulagement quand Gelsomina vint remplacer auprès d'elle sa sœur aînée. Elle n'avait qu'un an de moins que sa sœur, mais paraissait plus âgée qu'elle. C'était le portrait de ce qu'avait dû être leur mère à son âge. Elle savait aussi, comme elle, deviner rien qu'avec son bon sens et son cœur bien des choses que l'on n'apprend pas autrement. Elle resta longtemps silencieuse auprès de cette pauvre inconnue, qui, toute faible et épuisée après sa longue maladie, reposait dans son lit blanc avec l'immobilité que donne la lassitude ; tout ce qui lui restait de vie semblait s'être concentré dans ses grands yeux bleus dont le regard pathétique ne quittait pas le visage de Gelsomina.

— Comment t'appelles-tu, *poverina?* demanda-t-elle enfin.

— Rosina; mais mon père m'appelait *Spina,* — épine, — parce que la *jettatura* est tombée sur moi et que je dois être malheureuse.

Elle dit cela avec le plus grand calme et comme si c'était la chose la plus naturelle du monde.

— Du moins nous tâcherons que tu ne le sois pas tant que tu resteras avec nous. Quel âge as-tu ?

— Je ne sais pas.

— Où es-tu née?

— Dans la montagne, je suppose, à moins que ce ne soit dans la Maremme. Mais j'espère que c'est dans la montagne.

— Pourquoi?

— Parce que j'aime la montagne et que je voudrais y passer toute ma vie.

— Tu y retourneras au printemps quand les cerisiers fleuriront et que les hirondelles viendront faire leurs nids sous le toit de la maison. Pourquoi aimes-tu tant la montagne?

Rosina réfléchit.

— Je ne sais pas. J'y suis heureuse. Il y a dans l'herbe des fleurs qui brillent au soleil comme des étoiles; j'allais toute la journée sous les pins et les châtaigniers courir dans la mousse fraîche avec Fido, et le soir j'écoutais les *stornelli* que chantent tous les bergers de la montagne. J'avais fini par les savoir tous par cœur, mais je préfère ceux que j'ai composés moi-même et que je chantais à Fido.

— Qui est Fido? ton *damo?*

— Je n'ai pas de *damo*, je suis trop petite. Et d'ailleurs qui aurait songé à me parler d'amour? Je ne rencontrais jamais personne là-haut dans la montage. Fido est le chien de mon père; nous nous aimions tant!

Elle poussa un profond soupir et cacha sa petite tête pâle et ébouriffée dans l'oreiller.

— Tu le reverras, *poverina*, console-toi. Et quand tu seras guérie, tu m'apprendras tous ces *stornelli* que tu sais. Nous aussi nous savons de beaux vers dans la plaine, des histoires merveilleuses qui ont été composées par un fameux poète, qui était un grand magicien. Il est mort il y a plusieurs millions d'années dans une prison où l'avait fait enfermer une princesse qui voulait avoir son encrier magique. Veux-tu que je te dise des vers de lui?

Elle entonna sur un rythme traînant un air monotone comme une chanson arabe, et sur cette sorte de mélopée elle ajusta des strophes de *la Jérusalem délivrée.*

Elle enchaînait les stances les unes aux autres avec une imperturbable mémoire. Pour la majorité des paysans toscans, le poème du Tasse est aussi familier que le catéchisme que leur apprend le curé.

Rosina, à demi soulevée pour ne perdre aucune de ses paroles, l'écoutait avec avidité. C'était tout un monde nouveau qui s'ouvrait à sa jeune imagination, qui jusque-là n'avait reçu ses impressions que de la nature directement et sans l'entremise d'aucune influence

étrangère. C'était une lumière magique, l'enchantement d'un mirage qui brillait tout à coup dans la solitude de cet esprit inculte.

Quand l'arrivée de la troisième fille de Giuditta vint interrompre sa sœur, Rosina poussa un soupir de regret. Celle-là était une forte fillette joufflue qui revenait de l'école. On l'appelait Teresona, — la grosse Thérèse.

— Sais-tu lire? demanda-t-elle à Rosina.

— Non.

— Veux-tu apprendre?

— A quoi me servira-t-il?

— A lire des vers comme ceux que te chante Gelsomina.

— J'aime mieux les entendre, et, quand je les aurai appris par cœur, les chanter à mon tour. Dans la montagne, personne ne sait lire, et tous les bergers chantent des vers du matin à soir (1).

Quand Rosina eut repris assez de forces pour pouvoir sortir de la maison, on la vit toute la journée errer silencieuse et désœuvrée, au grand mécontentement de Morino, qui n'aimait pas les mains inoccupées.

— Mauvaise race que celle des pasteurs, disait-il à sa femme. C'est une fainéante que tu as introduite sous mon toit.

— Elle n'y est qu'en passant, répondit Giuditta, et d'ailleurs, *poverina!* la vie vagabonde qu'elle est destinée à mener est assez dure pour qu'elle prenne un peu de bon temps parmi nous, puisque le bon Dieu veut bien lui en donner.

Pour satisfaire Morino, elle plaça une quenouille entre les doigts de sa protégée. Le soir, la quenouille était vide; le chanvre, roulé en balle, avait fait les délices d'un jeune chat dont Rosina s'était amusée toute la journée.

Un jour, Gelsomina la fit asseoir devant son métier à tisser la toile. Les fils soigneusement tendus n'attendaient plus que le passage de la navette pour se transformer en étoffe à petits carreaux bleus et rouges. Rosina écouta bien ses explications, puis lança si adroitement la navette que du premier coup toute la combinaison disparut dans un inextricable gâchis. Gelsomina leva les mains au ciel, appela tous les saints du paradis à son aide, faillit pleurer, puis prit le parti de rire. Rosina fit comme elle.

— Avoue que tu l'as fait exprès, *cattiva* (méchante)! dit Gelsomina la menaçant du doigt.

— Oui, certes! cria la petite bergère. Si j'avais réussi, il faudrait rester enfermée toute la journée dans cette chambre où l'on ne voit qu'un coin du ciel à travers les barreaux de la fenêtre. J'aime mieux vivre au soleil.

(1) Voir G. Tigri, *Canti popolari toscani.*

— Viens alors. Tu m'aideras à ramasser les olives.

Cette besogne lui convenait mieux. Le premier quart d'heure tout marcha bien. Chercher les petites olives noires enfouies dans les touffes d'herbe déjà constellées de crocus lilas et d'anémones dorées, au pied des oliviers à l'écorce rugueuse bizarrement contournée, au feuillage grisâtre à travers lequel glissaient les clairs rayons d'un soleil de février, était un plaisir plutôt qu'un travail. Gelsomina chantait à gorge déployée comme le fait toute paysanne lucquoise en travaillant aux champs. Son cœur avait aussi son petit roman. Elle aimait le fils d'un *contadino* du voisinage, trop pauvre pour être bien vu de Morino, trop honnête pour n'être pas protégé par Giuditta. Suivant l'usage local, ils se faisaient leurs confidences, non pas à voix basse, le soir, dans les sentiers solitaires, mais en plein midi, à un demi-kilomètre de distance, criant à tue-tête, confiant le secret de leurs peines et de leurs tendresses à tous les échos d'alentour, ce qui est beaucoup moins poétique, mais infiniment moins dangereux. Une voix fortement timbrée répondait à la sienne dans le lointain. Rouge de plaisir, elle écoutait et oubliait sa compagne. Ce ne fut que quand le panier fut rempli qu'elle s'aperçut que Rosina avait disparu. Elle s'inquiéta peu et rentra au logis persuadée qu'elle l'y avait précédée. — Mais personne n'avait vu Rosina. Elle ne reparut que le soir à l'*Ave Maria* les pieds nus, les jupes en lambeaux, à peu près dans l'état où elle était quand Giuditta l'avait recueillie.

— D'où viens-tu? lui demanda rudement Morino.

Elle désigna du geste la verte colline qui domine Vicopelago.

— Tout là-haut. J'ai vu la mer, et j'ai reconnu la route que suivent les troupeaux pour aller à la Maremme.

— Mais tu as passé par les broussailles, malheureuse enfant, dit Giuditta. Il n'y a pas de sentiers.

— *Chè?* Qu'importe? fit-elle. Je suis habituée à vivre avec les chèvres, moi; je passe partout.

Giuditta la regarda un moment en silence, frappée pour la première fois par sa beauté. Ce n'était plus la petite malade faible et languissante qu'elle avait soignée; une fraîche couleur de rose sauvage avait remplacé la pâleur de ses joues, tout son corps mince et souple semblait fait pour rivaliser de grâce et d'agilité avec les gazelles et les chevreuils. Elle était petite, mignonne, fine d'attaches, ses membres déliés étaient un peu grêles, comme il arrive souvent dans l'extrême jeunesse. Ses cheveux abondans et frisés au point de sembler crépus étaient blonds, de ce blond cuivré et chaud des races du midi. Ils faisaient fortement saillie sur son front large et bas, les sourcils projetaient une

grande ombre sur les yeux profondément enchâssés, grands, foncés, de ce bleu sombre qui rappelle celui des lacs insondables; son petit nez aquilin frémissait comme celui des chevaux arabes, la bouche était triste, les lèvres un peu dédaigneuses. La ligne du profil avait cette correction qui n'est pas la sévère beauté de l'antique, mais l'élégante recherche de cet admirable type florentin qu'immortalisèrent Mantegna et Donatello. Ils trouvèrent leurs modèles parmi les paysans et les gens du peuple qui les entouraient et fréquemment encore on est frappé de rencontrer ce type correct et élégant parmi les habitans des campagnes toscanes. Rosina en offrait le plus pur et le plus charmant exemplaire. Naturellement, l'honnête Giuditta qui n'avait vu d'autres tableaux que ceux des églises de Lucques, ne se rendit pas compte de la perfection du type qu'elle avait devant elle, mais elle en fut profondément impressionnée et comprit que la jeune bergère n'était pas de même race que ses filles.

— Les miennes sont des poules, se dit-elle, faites pour rester autour de la maison et être utiles; celle-ci est un *ucellino*, un petit oiseau sauvage fait pour chanter et s'envoler au soleil. — Elle arriva à cette conclusion après avoir vu échouer toutes ses tentatives et celles que firent ses filles pour initier Rosina aux secrets de leurs occupations domestiques. Elle ne repoussait jamais la tâche qui lui était présentée, mais s'en acquittait de manière à ôter à tout jamais l'envie de recommencer. On essaya de lui confier une vache à mener paître, mais on dut y renoncer après l'avoir trouvée livrée à elle-même au beau milieu d'un champ de blé dont elle piétinait et ravageait la verdure naissante, et l'avoir vue revenir plusieurs fois seule à la maison, ruminant et traînant sa corde, au risque de se faire voler par les maraudeurs qui ne font jamais défaut.

Mais il y avait une commission que Rosina ne refusait jamais de faire. Quand il s'agissait d'aller chercher de l'eau à la petite source du bois de châtaigniers, elle était toujours prête. Le lit d'un torrent presque toujours desséché était la seule route qui y donnât accès; parfois elle était à peu près impraticable, mais ne lui en plaisait que davantage. Ses pieds nus paraissaient à peine effleurer les blocs de marbre blanc et rouge qu'avait charriés et roulés le torrent et qui obstruaient son lit; elle bondissait comme un jeune faon à travers les myrtes et les chênes verts qui boisaient ses rives escarpées. En temps de pluie, toutes les collines environnantes venaient y déverser leurs eaux, qui entraînaient avec elles des châtaignes amoncelées en paquets serrés, piquans et menaçans comme le dos d'un hérisson en colère. Alors elle se croyait encore dans la montagne et retrouvait avec ses souvenirs les airs et les

poésies rustiques qui se chantent sur les hautes cimes des Apennins. Elle plaçait son urne de cuivre, reluisante de ces beaux tons dorés qu'affectionnent les peintres de nature morte, sous le mince filet d'eau de la fontaine et continuait à chanter pendant qu'elle s'emplissait lentement. La source jaillissait d'un rocher tapissé de capillaires et de délicates fougères parmi lesquelles glissaient les jolis lézards verts. Elle s'y oubliait longtemps, et souvent l'urne rentrait aux trois quarts vide tant sa course était folle et précipitée. Giuditta se contentait de l'envoyer une fois de plus à la source.

II.

Quand les pêchers commencèrent à se parer de leurs fleurs roses et les touffes de violettes à embaumer les bois d'oliviers, Rosina déserta chaque matin avant l'aube le toit hospitalier de la Strega.

Elle erra toute la journée sur la route de Santa Maria guettant le retour des troupeaux. Son cœur battit au premier qu'elle aperçut. Le berger lui était inconnu. Il en arriva d'autres qu'elle avait rencontrés jadis. Elle les interrogea. L'un lui dit que sa mère était morte, l'autre que son père s'était embarqué pour la Corse après avoir vendu son troupeau, un troisième qu'il était descendu vers les Romagnes. Elle ne les crut ni les uns ni les autres, mais attendit toujours, rentrant chaque soir l'estomac vide, le cœur navré. Les fleurs roses des pêchers se fanèrent et tombèrent, les grands iris jaunes et bleus fleurirent au bord de tous les ruisseaux, les bourgeons de la vigne éclatèrent ; encore quelques jours, et les cloches sonnant à toute volée annonceraient Pâques. — Plus de passage de troupeaux : plus d'espoir !

— Il y a aujourd'hui la foire des noisettes à San Lazzaro, lui dit un matin Tonina. Viens avec moi. Je n'ose pas y aller seule parce que *la mamma* ne serait pas contente, et je n'ai personne pour m'accompagner. Comme tu n'as rien à te mettre, je te prêterai mon beau fichu jaune qui a des roses lilas, une paire de bas rouges et mon tablier vert. Tu verras comme c'est amusant. Il y a une foule de monde, — et elle ajouta à voix basse : — J'y rencontrerai Geppino.

Rosina n'avait guère envie d'accepter.

— Et s'il passe des troupeaux pendant ce temps? dit-elle.

— C'est justement sur leur route.

Elle accepta en soupirant.

Quelques tréteaux chargés de noisettes rangés autour d'une église constituaient tout le matériel de la foire, mais ce qui se débitait de paroles sonores autour de ces tréteaux constituait le principal attrait

de la réunion. La route était encombrée de chars traînés par des bœufs blancs, *birroccini*, petites calèches de fermiers et de cultivateurs aisés, voitures de cuisiniers des villas environnantes venus à la ville pour faire leurs acquisitions au marché, et qui tous ne manquaient pas de s'arrêter à la foire, non pour acheter des noisettes, — ils s'en souciaient bien vraiment! — mais pour jaser et entendre les nouvelles. Tout ce monde stationnait sur la route, jouant aux boules ou à la *morra*, fumant les mains dans les poches, ne se dérangeant jamais pour faire place aux chevaux. Dans la foule, les fiancés se retrouvaient et pouvaient causer, *discorrere*, suivant le terme consacré par l'usage. Tonina et son *damo* ne tardèrent pas à se rencontrer, et Rosina resta seule. Elle se sentit dépaysée, presque effrayée au milieu de cette foule bruyante, elle, l'enfant des vastes solitudes et des hautes cimes désertes. Elle ouvrait de grands yeux effarés et n'entendait plus rien au milieu de ce bourdonnement qui l'assourdissait. — Pourquoi était-elle venue ici? pourquoi y restait-elle? Elle songeait à se sauver, à retourner chez la Strega, lorsqu'un bruit familier parvint à ses oreilles et la cloua sur le sol, muette, immobile. C'était l'aboiement d'un chien qu'elle connaissait bien se mêlant au bêlement des brebis et des chèvres et au sifflement des bergers. Il se fit une grande rumeur dans la foule, qui se divisa avec force exclamations et invectives. Mais elle n'avait plus peur de rien maintenant. Elle se faufila à travers les groupes serrés, glissant comme une anguille et se précipita au-devant du troupeau.

— Fido! cria-t-elle; Fido!

Un énorme animal, plus semblable à un ours qu'à un chien, se jeta sur elle et faillit la terrasser. Elle étreignit dans ses bras le cou de son fidèle ami en sanglotant de joie. Mais quand le berger se fut rapproché d'elle, elle poussa un cri de surprise. Sa figure lui était inconnue.

— Comment se fait-il que Fido soit avec vous et pas avec mon père? demanda-t-elle.

— Je ne sais pas qui est ton père, répondit le berger. J'ai trouvé ce chien errant dans la Maremme. Je l'ai recueilli parce qu'il a une belle fourrure, et comme je n'en ai pas besoin et qu'il coûte à nourrir, je le mène à Lucques, où je le ferai tuer pour vendre sa peau. J'en aurai bien toujours cinq lire.

— Le tuer! tuer mon ami! cria Rosina. Oh! donnez-le-moi, ou plutôt emmenez-moi avec vous.

— Oh! que non! fit le berger. Je n'ai pas les moyens de vous nourrir, ni toi, ni lui. Et quant à te le donner, *bimba mia*, je ne demande pas mieux si tu veux bien me le payer.

— Le payer!.. mais je n'ai pas un centime, pas *una palanca!*

— Alors en avant! et vite, car tu vois bien que nous empêchons la circulation.

Rosina s'arrêta un moment, réfléchissant, paraissant mesurer la distance, puis tout à coup elle bondit, partit comme une flèche, fendit la foule étonnée, franchit un ruisseau, s'engagea dans les sentiers détournés et disparut avant que personne eût songé à l'arrêter ou à la poursuivre. Naturellement le chien ne quittait pas ses talons.

Le berger grommela et jura, mais comme il vit que l'on riait autour de lui, il finit par faire comme tout le monde, haussa les épaules, rassembla ses moutons et continua sa route.

Cette nuit-là, Rosina dormit au sommet d'une colline, sur la mousse épaisse qui tapissait la terre au pied d'un grand pin parasol dont les jeunes pousses exhalaient une bonne odeur de résine, blottie comme une jeune chatte entre les pattes de Fido, la tête moelleusement appuyée sur le cou velu de son ami. Pour son dîner, elle n'avait mangé que quelques châtaignes pourries ramassées dans un torrent; encore avait-elle donné les meilleures à Fido. Elle s'éveilla à l'aube et secoua l'épaisse rosée dont elle était trempée. Les merles chantaient gaîment dans les oliviers, les grandes bruyères blanches, toutes fleuries et sentant le miel, se balançaient comme des encensoirs; les insectes bourdonnaient autour des iris nains et des grands lis rouges qui poussaient entre les rochers. Fido se secoua, allongea ses pattes de devant, puis celles de derrière et finalement s'assit en face de sa maîtresse, la regardant gravement comme pour lui demander ce qu'il fallait faire. Alors la *poverina* s'aperçut qu'elle avait grand'faim et le dit au chien.

— Nous voilà tous les deux seuls au monde, *Fido mio.* Le père et la mère nous ont abandonnés. Ils nous ont semés, toi sur une route, moi sur l'autre. Eh bien! nous vivrons ensemble et nous ne nous quitterons jamais... jamais. N'est-ce pas, Fido, il se trouvera toujours quelque âme charitable pour nous donner une tranche de polenta ou une poignée de châtaignes? Et puis, il y a toujours dans le gazon quelque chose pour les oiseaux.

Elle regarda autour d'elle et poussa un petit cri joyeux. Un bouquet de fraises de bois, déjà rougissantes, tremblotaient au bout de leur tige, qu'elles faisaient ployer de leur poids. Elle continua à picorer dans la mousse comme fait l'oiseau en quête d'un déjeuner. Un peu plus loin elle trouva des pommes de pins entr'ouvertes qui laissaient échapper leurs douces amandes. Elle les broya, les grignota comme font les écureuils. Fido la regardait faire et bâillait.

— Je suis une égoïste ! cria-t-elle. Je mange, et tu as faim ! Il n'y a rien pour toi ici. Allons, cherchons autre chose.

Elle se leva et marcha au hasard. Dans sa course folle de la veille, elle n'avait fait aucune attention à la direction qu'elle avait prise, ne se souciant que de mettre le plus de distance possible entre Fido et ce berger qui voulait le faire tuer. Quand ses pieds meurtris avaient refusé de la porter, elle s'était arrêtée au milieu de cet épais fourré de genêts et de bruyères. Maintenant elle ignorait complètement où elle était et ne savait comment s'orienter pour retrouver une route.

— Bah ! fit-elle avec un geste d'insouciance, je n'ai qu'à te suivre, Fido. Conduis-moi.

Le chien flaira le sol et, après de nombreux détours, arriva à un endroit où la colline, se dépouillant de toute végétation, devenait aride et pierreuse. Une route la contournait, un clocher carré apparut au loin.

— Santa Maria del Giudice ! cria Rosina avec un gai rire. *Fido mio*, nous allons être nourris et nous retrouver en pays de connaissance. — Et éclatant en une sorte de joyeux roucoulement, elle chanta :

E questa strada la vo' mattonare
Di rose e fiori la vorre' coprire,
D'acqua rosata la vorre' bagnare.

(Cette route, je voudrais la paver, de roses et de fleurs la couvrir, l'arroser d'eau de rose.)

III.

Santa Maria est un gracieux bouquet de maisons accrochées aux flancs d'une colline du haut de laquelle on domine la grande plaine de Pise, coupée par ses trois fantastiques monumens : le dôme, le baptistère et la tour penchée. Vus de cette distance, ils paraissent démesurément grands et couvrent toute la ville de leur ombre. Au delà, la mer bleue étincelle au soleil. La *Locanda*, — l'auberge de Santa Maria, — est située sur une petite place poussiéreuse qui la sépare de l'église. Elle est très fréquentée, surtout des bergers qui ne manquent jamais de s'y arrêter quand ils passent deux fois l'année par Santa Maria. Sur cette petite place, il y a toujours agglomération de *birrocini* et de chars à bœufs, car au delà la route devient impraticable pour les voitures : le reste du trajet, jusqu'à la descente de l'autre côté de la colline, se fait à pied ou à dos de mulets. Aussi l'auberge de Santa Maria est un lieu de

rendez-vous important, et l'aubergiste y fait d'assez bonnes affaires. Mais à cette heure matinale il n'y avait aucun mouvement aux abords de la *Locanda*. Les bancs rangés le long du mur sous l'arcade voûtée étaient déserts. Un gai rayon de soleil levant s'encadrait dans la porte ouverte, éclairant vivement l'intérieur de la salle, au foyer de laquelle pétillait un feu de sarmens d'oliviers. Il s'en exhalait une bonne odeur de café qui arracha un mouvement de convoitise à Rosina. Elle entra sans bruit dans la salle qu'elle crut d'abord vide; puis, regardant autour d'elle, s'arrêta en rougissant.

Tout au fond, dans un coin, un moine à la figure fraîche et vermeille était attablé en face d'un déjeuner composé d'une tasse de café noir et d'une tranche de pain blanc. C'était un capucin d'une trentaine d'années, à l'encolure de taureau, à la mine paisible et débonnaire. L'hôtesse, une grosse femme forte et joviale, dont les cheveux noirs commençaient à grisonner, se tenait debout devant lui, les poings sur les hanches, les bras nus, la face épanouie par un large sourire, le couvant d'un regard où se mêlaient la tendresse et la fierté.

— Encore une tasse de café! disait-elle. Allons, encore une, padre Romano ! Songe donc! je ne t'en ferai plus jusqu'à l'année prochaine. Ne refuse pas, *figlio mio*. C'est carême, — oui, je sais bien, mais ton règlement ne défend pas le café noir. Et puis, tu as des dispenses : il faut bien que tu ménages ta voix pour Pâques.

Padre Romano se défendit en ramenant à lui sa tasse vide et lui faisant un rempart de sa grosse main.

L'aubergiste ne se laissa pas déconcerter et la lui arracha en riant. Après quoi elle courut en triomphe au foyer et la remplit de nouveau.

Elle revenait avec la tasse pleine du liquide fumant et parfumé, qu'elle portait soigneusement pour n'en rien renverser lorsque, dans l'embrasure de la porte, elle aperçut Rosina qui dévorait d'un regard de convoitise le café bouillant. L'aubergiste s'arrêta :

— Que veux-tu, *poverina?* dit-elle.

— J'ai faim, dit la fillette.

— Tu as faim? — Et touchée par l'avide expression de ce jeune visage : — Tiens, dit-elle, avec un élan spontané, voilà de quoi déjeuner. — Elle lui tendit la tasse fumante.

— Je vais te chercher du pain pour toi et pour ton chien. Ah! mais je le connais, ce chien-là. Il a passé par ici avec les troupeaux. Je vais même te donner de la *buccellata,* bien que ce soit carême. Mais padre Romano est là pour te donner l'absolution. Ce n'est pas tous les jours que j'ai la chance de l'avoir avec moi, mon *frate*. As-tu bonne mine, *figlio mio!*

La brave cabaretière joignit les mains avec un geste d'admiration vraiment maternelle, car padre Romano était son fils unique. Ce gros moine aux pieds nus, à la robe rapiécée, qui déjeunait dans ce misérable cabaret de village en face d'une mendiante, et qui allait mendier lui-même, comme l'attestait la besace déposée sur un banc auprès de lui, aurait gagné des millions s'il l'avait voulu; car la nature l'avait doué de la plus magnifique voix de ténor qui ait jamais retenti dans une salle de théâtre. Il lui aurait suffi de consentir à jeter son froc aux orties pour devenir millionnaire. L'hiver précédent, le directeur de San-Carlo, après l'avoir entendu chanter dans une église, lui offrit cinquante mille francs s'il consentait à débuter sur la scène de son théâtre. Celui de la Scala lui en assurait autant pour une seule saison. Ces propositions ne l'effarouchèrent pas; au contraire, elles le firent beaucoup rire. Il ne se fâcha pas contre le diable qui venait si poliment le tenter, et le trouva trop galant pour être chassé à coups de trique. Il donna une cordiale poignée de mains au directeur de San-Carlo, offrit une prise de tabac, — il prisait, c'était son seul luxe, — à celui de la Scala, reprit sa besace de moine mendiant et retourna à son couvent conter la chose à son supérieur. Il en rit beaucoup avec lui. Seulement, comme le supérieur était un homme bien trop intelligent pour laisser perdre la perle enfouie au fond de ce vaste gosier, padre Romano fut envoyé à Rome. Il y reçut le meilleur enseignement, et bientôt sa voix splendide, dirigée avec une admirable méthode, qui seule lui avait fait défaut jusque-là, devint l'accessoire indispensable de toutes les cérémonies religieuses de la ville éternelle. On disait : « Padre Romano chantera, » et ce nom suffisait pour faire affluer les touristes étrangers et les fidèles romains. La tentative de corruption fut souvent répétée : plus d'un impresario crut éblouir l'humble moine en faisant briller l'or à ses yeux. Il écoutait en souriant, tapotait sa tabatière de corne ornée d'un portrait du saint-père, clignotait de ses yeux restés fins et expressifs au milieu de l'embonpoint qui envahissait son visage et restait inébranlable.

Ce qu'on lui offrait, c'était la richesse, non pas seulement pour lui qui avait fait vœu de renoncer à tout, et avait grandi dans la poussière au milieu des bergers et des voituriers qui hantaient le cabaret paternel, mais c'était pour sa mère qui vieillissait et vivait misérablement comme on vit dans les montagnes toscanes. C'était pour elle une maison, peut-être un palais, — ils coûtent peu en Italie; des robes de soie, des bijoux d'or, un carrosse et des chevaux, des servantes pour lui obéir et de la viande tous les jours. Il n'eut jamais une heure d'hésitation. Accepter les propositions brillantes qui lui étaient faites, c'était se parjurer envers son Dieu,

renoncer à son salut éternel. Il ne comprenait que cela et tenait à son froc plus qu'à sa vie. De temps en temps, son supérieur le prêtait aux églises des villes éloignées qui avaient besoin d'attirer du monde à une cérémonie. Il voyageait en troisième, faisait à pied le reste du trajet et mendiait en route. Une fois par an, il était ainsi envoyé à Lucques, et comme il aimait tendrement son sol natal, il se surpassait en ces occasions. Plus d'une fois, dans l'enceinte de l'antique et majestueuse cathédrale, un frémissement d'enthousiasme agita cette foule de cerveaux italiens qui ne sait guère contenir ses impressions et faillit le faire applaudir en pleine église. Cette fois il était venu chanter pour la solennité de Pâques et avait obtenu la permission de faire une visite à son village natal, à la condition expresse qu'il ferait la route à pied et en mendiant.

Quand padre Romano vit en face de lui cette fillette qui dévorait d'un si bel appétit, il l'examina un moment en silence. Elle ne mangeait jamais une bouchée sans en avoir donné une à son chien. Toute une *buccellata* avait disparu. La *buccellata* est un régal éminemment lucquois qui consiste en un grand gâteau rond en forme de couronne, pétri à l'huile et parfumé à l'anis.

Quand la dernière parcelle de *buccellata* eut disparu :

— A la bonne heure ! cria padre Romano, voilà ce que j'appelle un bel appétit. Tu mourais tout simplement de faim, *poverina!*

Rosina rit de bon cœur.

— A peu près, dit-elle, mais Fido avait encore plus faim que moi. Nous avons beaucoup marché tous les deux.

— D'où viens-tu donc à cette heure matinale ?

— De Lucques.

— Et où vas-tu, seule avec ce chien ?

Elle haussa les épaules avec insouciance :

— Je n'en sais rien : où Fido voudra.

— Alors c'est toi qui obéis au chien ; et à qui appartenez-vous tous deux ?

A personne.

— Tu n'as donc pas de parens ?

— Tout le monde nous a abandonnés. Nous sommes seuls au monde, Fido et moi. Mon père était berger. Il m'a laissé au milieu d'une route parce que je ne pouvais plus marcher. J'ai retrouvé Fido par hasard, et nous ne nous quitterons plus. J'ai souvent passé par ici avec le troupeau de mon père. Si j'ai quelque chance de le rencontrer quelque part, c'est surtout ici. Je voudrais y rester. — Et s'adressant à l'aubergiste, la tête penchée de côté d'un petit air câlin : — Voulez-vous nous garder auprès de vous, *padroncina?*

— Te garder ici? dit la grosse femme touchée par l'expression caressante de ce jeune visage. Au fait, pourquoi pas? Tu m'aiderais à faire le café et à servir le vin. Qu'en penses-tu, padre Romano? Je ne suis plus aussi alerte qu'autrefois, je me fais vieille, et une petite servante comme celle-là ne serait pas de trop.

Le moine regarda attentivement la fillette, sortit sa tabatière et savoura une prise avant de répondre. Puis il secoua la tête comme il le faisait quand on lui offrait de devenir Romeo ou don Giovanni.

— Je pense que ce n'est pas ici la place de cette *pecorella* (petite brebis), dit-il lentement. Elle est trop jeune pour servir dans une *osteria*. Chez qui as-tu passé l'hiver, *figlia mia?*

— Chez la Strega de Vicopelago.

Padre Romano bondit sur ses deux pieds.

— Eh! que n'y retournes-tu? Pourquoi l'as-tu quittée? Ce n'est certes pas elle qui t'aura renvoyée.

— Je l'ai quittée parce que... parce que je voulais me sauver avec Fido. J'ai couru au hasard, et maintenant je n'oserai plus jamais retourner chez la Strega.

— Pourquoi?

— Tonina m'avait prêté ses bas rouges, son fichu à fleurs et ses *zoccoli*, et regardez.

Les zoccoli avaient disparu, un lambeau informe, resté attaché à l'un des pieds nus, était tout ce qui restait des bas rouges; du fichu il n'y avait plus trace. Padre Romano riait.

— Bah! c'est un petit malheur. La Strega, que je connais et qui est *una donna del paradiso*, te pardonnera, je t'en réponds, et tu feras ta paix avec la Tonina. Et tiens, moi je passe par Vicopelago pour rentrer à Lucques, je te reconduirai moi-même chez la Strega. Comme cela, ma matinée n'aura pas été perdue : j'aurai ramené au bercail une petite brebis errante. N'est-ce pas, *madre mia?* Allons! en route, mais d'abord la bénédiction.

Ce fut une scène touchante. La mère s'agenouilla d'abord devant son fils, qui murmura sur sa tête inclinée la formule de la bénédiction liturgique, puis ce fut le tour du moine qui se prosterna humblement devant la grosse cabaretière. Elle le bénit, tout émue; après quoi padre Romano se releva, jeta sa besace sur son épaule et partit : — Bon voyage! au revoir, *tanti saluti*, *felicissima Pasqua, etc.*

A la porte de chaque maison du village, padre Romano ouvrait sa besace, et les pauvres gens, au milieu desquels il avait grandi, lui donnaient en riant, qui une tranche de polenta, qui une poignée de châtaignes. Il prenait gaîment congé des parens et des amis, remerciant humblement les inconnus et continuait sa route.

Comme elle était longue, la besace assez lourde et le *frate* passablement corpulent, il était obligé de s'arrêter de temps en temps pour reprendre haleine. Il s'asseyait sur une pierre; Rosina, qui le suivait à distance avec Fido, rôdait autour de lui ou furetait dans les buissons pleins de fauvettes et des rossignols occupés à bâtir leur nids. Ces pépiemens et ces frôlemens d'ailes la mirent en gaîté, elle fredonna d'abord, puis, oubliant complètement son compagnon de route, chanta à plein gosier. Elle avait découvert au coin d'un pré un petit ruisseau tout bordé de jonquilles et de narcisses sauvages. Les pieds dans l'eau, elle se mettait en devoir de les saccager, tandis que Fido barbotait en poursuivant les grenouilles. Quand elle en eut assez, elle se rapprocha du frate, pensant qu'il allait se remettre en route. Mais padre Romano ne bougeait pas. Une singulière expression brillait dans ses yeux noirs; quelque chose d'ému et d'attendri altérait la joviale sérénité de son visage.

— Viens ici, *figlia mia*, dit-il d'une voix troublée.

Elle se plaça debout devant lui, les mains croisées derrière le dos, s'attendant à recevoir une remontrance, peut-être au sujet des fleurs qu'elle avait pillées, interrogeant sa conscience avec une vague inquiétude.

— Chante encore un peu comme tu le faisais tout à l'heure, dit padre Romano. C'était donc pour avoir chanté qu'elle allait être grondée. — Oh! pardon, dit-elle doucement; je ne le ferai plus. Je ne pensais pas vous manquer de respect.

Padre Romano eut un petit mouvement d'impatience.

— Il ne s'agit pas de respect; je te dis de chanter.

Elle ne demandait pas mieux et lança à tous les échos du pays ses notes éclatantes et perlées comme certains refrains du rossignol.

— *Zitta! zitta!* pas si fort! disait le frate.

Elle baissa la voix graduellement comme s'éteint un roucoulement de colombe. Padre Romano, l'oreille tendue, les yeux perdus dans l'espace, secouait la tête de temps en temps. Ils seraient restés indéfiniment ainsi, elle à chanter, lui à écouter, si un autre auditeur ne fût venu mêler sa voix sonore et peu harmonieuse à celle de la jeune fille. Fido, les nerfs surexcités par ce concert succédant à un copieux déjeuner, fit entendre un formidable hurlement; le museau en l'air, les jarrets tendus. Rosina partit d'un éclat de rire. Padre Romano ne put réprimer un mouvement peu religieux accompagné d'une exclamation qui l'était encore moins. De l'un et de l'autre il demanda immédiatement pardon dans le fond de son cœur, puis il soupira:

— *Peccato!* quel dommage!

Après quoi il resta tout rêveur, paraissant oublier et la jeune fille et sa besace, qui s'était entr'ouverte et laissait rouler olives et châtaignes dans la poussière de la route.

Quand il eut longtemps réfléchi, Padre Romano prit sa tabatière et se disposa à se remettre en route. Puis il se ravisa, et regardant la jeune fille :

— Écoute, dit-il. Si ce n'est pas moi il se trouvera toujours quelqu'un d'autre pour te l'apprendre un jour ou l'autre, et il vaut peut-être mieux que ce soit moi qui te le dise. Tu as une voix splendide, *figlia mia*. Il n'y a pas de quoi en être fière, ce n'est pas ta faute : c'est le bon Dieu qui te l'a donnée. Mais seulement n'oublie jamais ce que je vais te dire. Ce cadeau que tu as reçu pourrait se changer en malédiction : prends bien garde à toi! Si jamais tu rencontres des gens qui te disent qu'avec cette voix-là tu peux devenir riche, qu'il te suffirait de chanter pour avoir des bijoux et des belles robes, sauve-toi comme si c'était le diable lui-même qui te parlait. As-tu compris?

Elle ouvrait tout grands ses yeux bleus et le regardait avec étonnement.

Padre Romano poussa un soupir qui ressemblait à un gémissement.

— *Peccato!* répéta-t-il comme se parlant à lui-même, c'est un crime de laisser un instrument pareil se perdre et se rouiller; mais que faire? Il n'y a pas moyen de concilier le ciel et le diable, et je sais trop bien ce qui t'attend, *poverina! Peccato! peccato!* Allons, continuons notre chemin.

Padre Romano parut tout préoccupé pendant le reste de la route. De temps en temps il soupirait, une expression de tristesse s'était fixée sur sa large et placide figure. C'est qu'il y avait en lui lutte entre le prêtre et l'artiste.

Chez Morino ce furent des exclamations de joie, quand on vit arriver padre Romano.

Rosina fut moins bien reçue.

— C'est une paresseuse qui pendant tout l'hiver qu'elle a passé sous mon toit n'a fait que chanter, dit Morino.

— Comme les oiseaux qui ne font jamais autre chose, et que cependant le bon Dieu prend la peine de nourrir aussi bien que ses autres créatures! répondit le frate.

Morino haussa les épaules.

— Elle s'échappe à chaque instant; elle est toujours hors de la maison et n'est heureuse que dans les sentiers perdus d'où elle rapporte en lambeaux les robes neuves que lui met Giuditta.

— Comme les chevreaux que le bon Dieu habille quand même,

malgré leur peu de soin. Allons, Morino, un peu de charité! Giuditta n'est donc pas là?

— Giuditta, si je la laissais faire, transformerait ma maison en hôpital et m'encombrerait d'un tas de fainéans. J'ai bien assez de bouches à nourrir.

— La pitance pour toutes ces bouches ne t'a jamais fait défaut, et dis-moi, *amico*, — padre Romano prit un ton confidentiel en tapant sur l'épaule du paysan, — combien de petits sous avons-nous mis à la caisse d'épargne cette année? Et quand Angelino reviendra d'Amérique, combien en rapportera-t-il?

Rosina, son gros bouquet à la main, le bras passé autour du cou de Fido, écoutait avec assez d'indifférence. Ce n'était pas pour elle une question de vie ou de mort. Si Morino la repoussait, elle s'en irait. Elle avait Fido, maintenant, elle n'était plus seule. Que lui fallait-il, après tout? Dans les pays de froid et de brouillard, on ne soupçonne pas à quel point sont simplifiés les besoins de ces enfans du midi : une botte de foin, une poignée d'herbe, font un lit, un morceau de n'importe quel pain, noir, jaune ou blanc, que la charité ne refuse jamais, nourrit toute une journée, le soleil les réchauffe, l'eau des ruisseaux les abreuve; la sympathie générale est assurée au mendiant, qui n'est pas, comme dans les pays où l'industrie offre à l'activité d'innombrables ressources, un objet de blâme et de mépris. Et puis, cette enfant de la nature et de la solitude avait toute l'indépendance et la naïve imprévoyance des oiseaux. Quand l'orage a cassé la branche qui portait leur nid, ils en recommencent un autre sur la branche voisine, et chantent de plus belle. Maintenant qu'elle avait son chien, que lui importait d'être chez Morino ou ailleurs? Certes elle était reconnaissante envers Giuditta, mais ce sentiment n'allait pas jusqu'à lui faire désirer de passer sa vie auprès d'elle. A cette perspective elle préférait grandement celle, beaucoup plus attrayante, d'errer en compagnie de Fido, sous les grands pins odorans, libre et chantant du matin au soir.

Voyant que la discussion se prolongeait et que le moine ne triomphait pas de la mauvaise volonté de Morino, elle fut même tentée de s'esquiver sans rien dire, et dans ce dessein elle se rapprochait déjà de la porte, lorsqu'elle sentit deux mains s'appuyer sur ses épaules.

— Dieu soit loué! te voilà de retour, *poverina*. — Qu'as-tu pu devenir depuis hier? Allons! tu nous raconteras cela plus tard, petite vagabonde. Je sais déjà l'histoire de ton chien, Tonina m'a conté cela. Une belle bête! C'est une fameuse acquisition. Nous allons pouvoir dormir tranquilles la nuit avec ce gardien-là. — Sais-tu bien, *figlia mia*, que je n'ai pas une goutte d'eau à la

maison depuis ce matin. Je t'attendais toujours pour aller m'en chercher. Vite, va prendre la cruche et en route!

Giuditta appuya un baiser sur le front de Rosina, ce que voyant, Fido vint doucement lui lécher la main.

Padre Romano s'approcha de la Strega et dit d'une voix émue :

— C'est bien, ce que vous faites là, Giuditta; je le disais bien, que vous étiez *una donna del paradiso*. Maintenant il faut que je vous quitte, car je me suis déjà trop attardé en route. Avez-vous quelque chose pour ce pauvre frate? Vous savez, les morceaux de rebut, ceux qui ne peuvent plus servir aux pauvres.

La besace s'alourdit de quelques morceaux de pain dur et d'une poignée d'olives. Padre Romano remercia, offrit une prise de tabac à Morino, et reprit sa route.

IV.

Rosina et Fido se donnaient la chasse dans le lit étroit du torrent; de temps en temps l'un des deux gravissait le talus escarpé, escaladait un buisson de myrtes ou quelque gros tronc moussu de châtaignier, et c'étaient de joyeux éclats de rire auxquels répondaient les aboiemens du chien. Arrivée à la source, Rosina s'assit sur le rocher, ses pieds nus noyés dans les touffes de myosotis en fleur et de cresson couleur d'émeraude, et pendant que son urne se remplissait en murmurant sa gamme chromatique, elle écoutait chanter les fauvettes et songeait.

Les paroles du moine lui revenaient à la mémoire. Il avait dit qu'elle avait une belle voix et qu'elle pouvait devenir riche rien qu'en chantant. Elle ne comprenait pas du tout comment cela pouvait se faire, mais il y avait tant d'autres choses qu'elle ne comprenait pas davantage dans le catéchisme que le curé expliquait le dimanche, et même dans les beaux vers que Gelsomina chantait le soir, qu'elle ne chercha pas une explication bien nette. Enfin, elle pouvait devenir riche. — Et si elle avait beaucoup d'or, qu'en ferait-elle? — Elle irait tout d'abord acheter un collier rouge pour Fido, une couronne d'argent pour l'autel de la Madonna et une paire de boucles d'oreilles d'or pour Gelsomina. — Et puis après, s'il lui en restait encore, si elle en avait beaucoup, beaucoup, tant qu'elle en voulait? Elle s'achèterait un troupeau de chèvres et de brebis comme celui de son père et s'en irait tout de suite dans la montagne s'installer dans la cabane couverte de pierres où elle avait passé l'été dernier. Oui, mais il ne fallait pas être seule pour cela, elle n'avait jamais vu de bergère conduire le troupeau sans un mari pour l'aider. Il faudrait donc qu'elle commençât par avoir un *damo*,

un fiancé comme en avaient Tonina et Gelsomina. Elle aimerait donc un jour, elle aussi, et elle serait aimée! Mais ce jour était encore bien éloigné sans doute, tout cela arriverait quand elle serait riche, et elle ne devait pas le devenir, padre Romano le lui avait défendu. Alors à quoi bon rêver? Qui parlerait d'amour à une pauvre petite mendiante comme elle? Involontairement elle soupira, et pour la première fois, sous ces rameaux chargés de fleurs printanières, tout frémissans du pépiement des couvées, dans cette tiède atmosphère où palpitait la sève d'avril, son cœur s'émut à cette première pensée d'amour. Certes, rien ne se ressemble moins que l'éducation que reçoit, sous les yeux d'une mère vigilante, la jeune fille que les usages, les convenances sociales protègent de l'ombre même du mal, et la rude liberté, le contact journalier avec les plus prosaïques réalités de l'existence, qui sont le partage de la fille des champs. Et cependant cette fleur délicate de l'innocence, que nous confondons trop souvent avec l'ignorance, peut se conserver aussi pure, aussi suave chez l'une que chez l'autre. Seulement, tandis qu'un souffle, un rayon de soleil suffisent pour ternir et tuer la pâle et vaporeuse fleur éclose au fond d'une serre, ni les ardeurs brûlantes du midi, ni le rude vent du nord ne ternissent l'éclat de la vigoureuse fleur des champs.

Le vase de cuivre rouge débordait depuis longtemps; Rosina songeait toujours, les bras enlacés autour des genoux, le regard perdu dans l'espace. Elle interrogeait curieusement son cœur pour savoir ce qu'il éprouverait le jour où il aimerait; et la poésie innée dans ce cœur inculte et sauvage murmurait doucement son immortelle chanson. Tous les refrains, tous les chants d'amour qu'elle avait entendus dans la montagne lui revenaient à la mémoire; de ce nuage confus il se dégageait un idéal. Celui qu'elle aimerait serait beau comme le soleil, il chanterait comme le rossignol, ses yeux brilleraient comme les étoiles, il l'emmènerait sur un char de fleurs, elle et Fido, vers un pays où les oiseaux seraient d'or et les fleurs de perles fines. Et elle chanta l'un après l'autre tous ces gracieux *stornelli* toscans, si riches de poésie imagée et de comparaisons charmantes. C'était en plein midi, l'heure du repos, de la sieste, à ce moment où, pendant une heure ou deux, tous les bruits de la campagne se taisent, les paysans rentrent chez eux, les oiseaux même cessent de se faire entendre. Rosina chantait :

Fiorin fiorella,
Di tutti i fiorellin che fioriranno
Il fior dell' amor mio sarà il più bello.

(Fleurette fleurie, de toutes les fleurettes qui fleuriront, la fleur de mon amour sera la plus belle).

Tout à coup descendit du haut de la montagne une voix vibrante qui, reprenant l'air qu'elle venait de chanter, en changea seulement les paroles et demanda :

— Qui es-tu, toi qui chantes si bien l'amour?

Rosina répondit, sans hésiter, sur le même ton :

— *Pastorella senza damo,* — une petite bergère sans amoureux, — qui chante ce qu'elle ne connaît pas encore.

La voix se rapprocha et chanta :

— Le foin fleurit, mai va venir; tu ne manqueras pas de garçons qui viendront sous ta fenêtre planter le pin couvert de roses et de rubans et te chanter la sérénade.

— Les garçons se soucient bien vraiment d'une pauvre *ragazza* sans parens et sans argent!

— Les *ragazze* daignent-elles jeter les yeux sur les pauvres garçons qui n'ont ni argent, ni bijoux à leur offrir?

— Pourquoi pas, s'ils aiment sincèrement et de tout leur cœur?

A chaque phrase du dialogue, la voix d'homme se rapprochait guidée par celle de la jeune fille. Bientôt des fragmens de terre et de cailloux détachés de la colline vinrent rouler aux pieds de Rosina, qui eut peine à retenir Fido prêt à s'élancer. Le pas de quelqu'un descendant à fond de train retentit dans le silence du bois, un jeune homme s'arrêta en face du rocher de l'autre côté du torrent. Il regarda d'abord autour de lui, puis en deux bonds eut rejoint Rosina. C'était un garçon d'une vingtaine d'années, à la veille de devenir un homme, de taille moyenne, bien bâti, délicatement proportionné, gracieux plutôt que fort. Ses mouvemens souples avaient une sorte de grâce nonchalante, une moustache naissante estompait sa lèvre supérieure et corrigeait ce que l'expression de son joli visage aurait eu d'un peu efféminé. Ses grands yeux noirs avaient une transparence veloutée, son épaisse crinière brune s'illuminait de reflets dorés. C'était le vrai type du contadino toscan avec sa finesse de race, sa nonchalance un peu maniérée, beaucoup de souplesse et de dissimulation, suffisamment d'instinct poétique, pas beaucoup de valeur morale, et aussi peu de courage que de force physique.

Comme Rosina, il marchait pieds nus; un pantalon trop court, une chemise sans cravate, une veste sans gilet, composaient tout son costume. Quand ils furent vis-à-vis l'un de l'autre, ils s'examinèrent un moment en silence.

— Que tu es *bellina!* — dit enfin le jeune homme. — Comment t'appelles-tu?

— Rosina, et toi?

— Neri. — Où demeures-tu?

— Chez la Strega de Vicopelago,.. et toi?

— Là-haut dans la montagne; mon père est charbonnier. De sa maison je vois la tienne, et si tu chantes, je t'entendrai. Tu es la fille de la Strega?

Rosina haussa les épaules.

— *Chè?* je suis une mendiante que l'on garde par charité, une petite bergère que tout le monde a abandonnée, excepté Fido.

— Ah! dit Neri, — c'est dommage que tu ne sois pas la fille de la Strega.

— Dommage? pourquoi?

— Parce que tu aurais été riche, et j'aurais été ton *damo*.

— Tu es donc riche, toi?

— Moi? je n'ai rien, et le père et moi nous n'avons même pas tous les jours de la *polenta* à manger. N'importe! tu es si *bellina* que, si tu veux, je serai ton *damo*, et tu viendras le dimanche après vêpres causer ici avec moi.

Rosina le regarda un moment avant de répondre. Il y avait quelque chose de très tendre dans l'expression caressante de ses yeux noirs.

— Pourquoi pas? dit-elle en rougissant. — Puis elle se leva, plaça la cruche en équilibre sur sa tête, et sans se retourner: — Au revoir! dit-elle au jeune homme.

— Au revoir! dit-il, lui envoyant un baiser sur le bout des doigts. — Ils se séparèrent; elle partit comme un trait dans la direction de Vicopelago; lui, la regarda aussi longtemps qu'il put l'apercevoir à travers les branches.

P^sse^ Olga Cantacuzène-Altieri.

(*La suite au prochain n°.*)

LES DÉMONIAQUES

D'AUJOURD'HUI

I.

L'HYSTÉRIE ET LE SOMNAMBULISME

Il est probable que, parmi les lecteurs de la *Revue*, bien peu ont franchi les grilles de la Salpêtrière. Un asile d'aliénées, un hospice pour la vieillesse, ne sont pas des spectacles faits pour tenter. On ignore volontiers, on se plaît peut-être à ignorer que dans cette grande ville de Paris une autre ville est incluse, ville de vieilles femmes et de folles, qui compte près de cinq mille habitans. A vrai dire, la Salpêtrière est surtout destinée à héberger les vieilles femmes infirmes. Si quelqu'un, désireux d'analyser les effets de l'âge sur l'intelligence humaine, voulait observer les sentimens et les passions des pensionnaires de cet immense hôpital, il trouverait là les matériaux d'un curieux livre de psychologie. Peut-être un jour cette étude sera-t-elle tentée. Ici notre but est tout autre. Parmi les aliénées qui sont enfermées à la Salpêtrière, il y a des malades qu'on aurait brûlées autrefois, et dont la maladie eût passé pour un crime il y a trois siècles. L'étude de cette maladie, dans le présent et dans le passé, est un triste et instructif chapitre pour servir à l'histoire de la pensée humaine, et, malgré notre insuffisance, nous oserons l'entreprendre.

Dans la première partie, nous décrirons les symptômes psychologiques de l'hystérie. Grâce aux médecins de la Salpêtrière, qui l'ont approfondie avec beaucoup de soin, la connaissance de cette maladie a pris un développement inattendu, et peut-être quelques-uns des résultats obtenus intéresseront-ils les personnes étrangères aux sciences médicales.

Dans la seconde partie, nous montrerons ce que furent aux siècles précédens les affections démoniaques, par quelle étrange succession d'erreurs on a été amené à affirmer que le diable vient se loger dans les corps humains, et qu'il faut brûler, anéantir ces pauvres corps, devenus les réceptacles et les complices des esprits malfaisans.

En dernier lieu, nous ferons l'histoire des grands procès de sorcellerie aux XVIe et XVIIe siècles.

Pour conserver l'ordre chronologique, il eût fallu commencer par les démoniaques d'autrefois, et terminer par les démoniaques d'aujourd'hui. Nous avons pensé qu'il serait préférable de suivre l'ordre inverse. Quand on connaîtra mieux les faits positifs élucidés par les savans contemporains, on suivra avec plus d'intérêt le récit des superstitions qui ont égaré nos ancêtres. L'ordre logique n'est pas l'ordre chronologique, et pour être à même de bien juger l'erreur, il faut d'abord connaître la vérité.

I.

Le mot d'*hystérie* n'a sans doute pas été souvent prononcé ici. Cela s'explique jusqu'à un certain point par l'opinion erronée qu'on se fait dans le public sur la cause et la nature de cette maladie. Les romanciers, et en particulier ceux qui se disent naturalistes, ne se sont pas fait faute de contribuer à propager la doctrine de l'hystérie érotique. Cette doctrine est loin d'être exacte. Il n'y a pas entre l'hystérie et le célibat une relation de cause à effet, et on peut parler de l'hystérie, étudier ses causes et décrire ses symptômes sans avoir besoin de mettre en latin les passages délicats. C'est une maladie nerveuse qui n'est pas plus lubrique que les autres maladies nerveuses, et, malgré l'effroi qu'elle inspire à des personnes à demi instruites, nous pouvons dire hardiment que cet effroi n'est pas justifié. On aura, je pense, l'occasion de le constater tout à l'heure.

A la Salpêtrière, derrière les vastes bâtimens habités par les vieilles femmes, se trouve l'asile des aliénées. C'est là que sont enfermées les hystériques. Elles ne sont pas disséminées dans les différens services : on les a réunies dans la même partie de l'hôpital, et depuis plusieurs années elles sont confiées aux soins de M. le professeur Charcot. Ce savant médecin, désireux d'appliquer à l'observation des affections nerveuses les méthodes exactes qui sont employées en physiologie, a fait établir à côté des salles réservées aux malades un laboratoire où peuvent être faites des études précises sur les phénomènes les plus délicats de la pathologie du système nerveux. A ce laboratoire est annexé un atelier de photographie. On a pu reproduire ainsi avec une exactitude indiscutable les principales phases

des attaques d'hystérie, d'épilepsie et de somnambulisme (1). C'est ainsi qu'on est arrivé à décrire minutieusement des phénomènes psychologiques si bizarres et si fantasques qu'on y voyait, il n'y a guère plus de deux siècles, le souffle du diable et de tous les démons de l'enfer!

Peut-être sera-t-on étonné de savoir qu'il y a des hystériques enfermées à la Salpêtrière. En effet on n'est pas habitué à considérer l'hystérie comme une maladie grave nécessitant ou autorisant la réclusion. Assurément on n'a pas tout à fait tort; car, en vérité, la maladie est à tous les degrés. De même qu'il y a certaines brûlures tellement superficielles qu'on les ressent à peine, et d'autres tellement étendues et profondes qu'elles entraînent immédiatement la mort, de même qu'il y a des fièvres insignifiantes et des fièvres rapidement mortelles, de même il y a des hystéries légères, presque imperceptibles, une disposition de l'organisme plutôt qu'une maladie, et à côté d'elles des hystéries graves, si graves qu'elles se confondent avec la démence, avec la paralysie générale et avec l'épilepsie.

A la Salpêtrière, comme on le prévoit sans peine, il n'y a guère que l'hystérie grave. Quant à l'hystérie légère, on la trouve partout. Les médecins, quand ils parlent d'une femme nerveuse, disent: une femme hystérique; et quoique ce langage, trop médical peut-être, paraisse déplaisant dans une conversation ou dans un roman, on peut dire qu'il n'est pas déplacé dans une étude psychologique, car ce qu'on appelle les *nerfs* d'une jeune femme, c'est tout simplement de l'hystérie.

Je m'imagine que tout le monde connaît plus ou moins les bizarreries du caractère des femmes nerveuses. Tous leurs sentimens sont portés à l'extrême. Il suffit du plus petit événement pour provoquer leur enthousiasme ou leur désespoir. Personne ne pleure avec autant de facilité. Il semble même qu'elles possèdent la *clé des larmes*, au moins pour les faire couler, car pour y mettre *un frein*, c'est une autre affaire. Dire que les hystériques pleurent pour peu de chose est encore exagéré, car elles pleurent pour rien; elles se sentent tout d'un coup envahies par une douleur indéfinissable, par une tristesse incompréhensible, vague, à laquelle il n'est pas possible de résister. C'est comme une boule qui remonte de la poitrine à la gorge, qui empêche de respirer et qui étouffe. Il faut alors se retirer, se cacher dans le coin le plus obscur de la maison, et là, sans être vue ni entendue, pleurer, sangloter pendant des heures

(1) Ce sont ces photographies, si instructives pour l'histoire des maladies nerveuses, qui forment la belle publication de MM. Bourneville et Regnard, intitulée *Iconographie photographique de la Salpêtrière.*

entières; puis, subitement, cette crise de tristesse cesse et fait place à une étonnante gaîté.

Tout ce qu'on a coutume d'attribuer au tempérament nerveux de la femme rentre dans le domaine de l'hystérie. L'appétit est capricieux, fantasque : aujourd'hui, par exemple, tout déplaît, et il est impossible de faire accepter la moindre parcelle de nourriture; demain ce sera tout différent, et rien ne pourra apaiser la faim. En général les hystériques ont un goût très marqué pour le vinaigre, les fruits verts et à peine mûrs, régime évidemment peu favorable à la santé. Cette alimentation irrégulière et défectueuse fait que la nutrition générale périclite et que le sang s'appauvrit. Par une sorte de cercle vicieux très commun en pathologie, cette anémie augmente l'hystérie qui l'a fait naître, et presque toujours les jeunes filles anémiques sont plus que les autres sujettes à l'hystérie.

Le caractère des hystériques est fort étrange, comme chacun sait. On pourrait dire, en empruntant une expression à la peinture, qu'il est très pittoresque, présentant des points de vue variés et toujours imprévus. Telle jeune fille, par exemple, a eu hier un caractère charmant, facile, aimable; mais aujourd'hui, sans qu'on sache pourquoi, tout est changé. Elle ne souffre pas la moindre observation, est mécontente de tout, fait mauvaise mine à tout le monde, enfreint toutes les recommandations qu'on a pu lui faire; en un mot, elle est devenue aussi indocile que le plus polisson des collégiens. Cette indocilité est d'autant plus surprenante qu'elle survient tout à coup, sans cause, et disparaît de la même manière.

L'amour-propre est toujours extrêmement développé, tellement que la plus légère plaisanterie devient souvent une cruelle offense, subie avec indignation, et contre laquelle il n'y aura pas assez de larmes pour protester. Tout devient un sujet de drame. L'existence apparaît comme la scène d'un théâtre. La vie régulière, simple, facile, qu'amène le va-et-vient de chaque jour, est transformée par les hystériques en une série d'événemens graves propres à tous les développemens dramatiques. Elles sont sans cesse à jouer avec un égal succès la comédie et la tragédie sur les scènes plates de la réalité. Rien n'est plus simple que de vivre, rien n'est plus compliqué que la vie, disait Macaulay. Les hystériques sont de ce dernier avis; elles ne comprennent pas la simplicité. Terreur, jalousie, joie, colère, amour, tout est exagéré, hors de proportion avec les sentimens justes et mesurés qu'il est convenable d'éprouver.

Il semble qu'il y ait chez tout être humain deux forces contraires : le sentiment et la volonté. Par la volonté on arrive (ou on croit arriver, ce qui est tout un) à dompter ses sentimens, à faire taire l'exubérance instinctive et passionnée de la nature brute. On est maître de soi, *compos sui*, comme disaient les anciens. On

sait que telle chose est bonne à dire, telle autre bonne à cacher, qu'il y a des sentimens nobles et des passions basses, qu'on doit obéir aux uns et écraser les autres. Les hystériques ne savent pas tout cela; elles ne comprennent pas ce qu'on entend par pouvoir dominateur de la passion. La passion les mène, et elles se laissent conduire où la passion veut. Si c'est le vent de la colère ou de la jalousie qui souffle, tant pis; elles se laissent aller, sans opposition, à la colère ou à la jalousie. Tant mieux si c'est le vent de la charité ou de l'obéissance, car elles seront alors charitables ou obéissantes. Si la fantaisie de dire une impertinence ou une incongruité traverse leur cervelle, voilà que déjà l'impertinence ou l'incongruité est lancée. Les hystériques sont un peu semblables aux personnes qui ont pris du hachich. J'ai raconté ici même ce qui m'était arrivé après avoir pris une petite dose de cette substance. N'étant plus maître de moi, je me laissai aller sans détour à l'enthousiasme qu'avait provoqué un accident insignifiant. Cette exubérance, que je ne pouvais maîtriser, m'a sans doute rendu ridicule aux yeux des étrangers qui étaient à côté de moi.

Aussi ne sait-on jamais exactement à quoi s'en tenir sur les sentimens de telle ou telle personne hystérique. Toute prévision serait téméraire, et il y aura autant de bonnes raisons pour trouver cette personne bien disposée que pour la trouver mécontente. Ses sentimens d'ailleurs seront très passagers; et elle ne croira pas nécessaire d'établir de transitions entre le rire et les larmes, le dépit et la satisfaction. Sa mauvaise humeur durera « le temps de retourner un sablier; » et elle se comportera comme les enfans qu'on fait rire aux éclats, alors qu'ils ont encore sur la joue les larmes qu'ils viennent de répandre.

Malgré cette mobilité, cette spontanéité irrésistible, les hystériques manquent absolument de franchise : elles sont toutes plus ou moins menteuses; moins peut-être pour faire un mensonge intéressé que pour en forger d'inutiles. Elles ont l'amour du mensonge ou plutôt de la tromperie. Rien ne leur plaît plus que d'induire en erreur ceux qui les interrogent, de raconter des histoires absolument fausses, qui n'ont même pas l'excuse de la vraisemblance, d'énumérer tout ce qu'elles n'ont pas fait, tout ce qu'elles ont fait, avec un luxe incroyable de faux détails. Ces gros mensonges sont dits audacieusement, crûment, avec un sang-froid qui déconcerte. Le médecin qui examine des hystériques doit songer sans cesse qu'elles veulent le tromper, lui cacher la vérité et lui montrer des choses qui n'existent pas, aussi bien que lui dissimuler celles qui existent. Les enfans sont dans ce cas, et c'est une grosse erreur de les croire pourvus d'une sincérité native. Personne n'est moins sincère qu'un enfant; à cet âge on ment effrontément et

pour le plaisir de mentir. Chez les races inférieures, rebut de l'humanité, et qui par leur infériorité se rapprochent des enfans et des hystériques, on retrouve cette même tendance à la tromperie. La loyauté et la sincérité ne sont pas nées avec nous. Ce ne sont pas des dons naturels: ce sont des conquêtes sur la nature brute, et si l'homme fait est loyal et sincère, c'est qu'il a su corriger ses instincts mauvais.

On voit combien l'hystérie diffère de la folie. Dans la folie, l'intelligence est profondément atteinte, tandis que l'hystérie est plutôt une forme de caractère qu'une maladie de l'intelligence. De là l'intérêt psychologique de cet état. L'intelligence est brillante, la mémoire sûre, l'imagination vive. Il n'y a qu'un seul côté défectueux dans l'esprit, c'est l'impuissance de la volonté à refréner la passion. La volonté semble être en effet le rouage le plus délicat de l'organisme mental, et dès qu'une substance toxique vient troubler les fonctions intellectuelles, elle débute toujours en supprimant l'influence de la volonté sur les mouvemens de la passion.

L'hystérie, au moins dans sa forme légère, est extrêmement fréquente. Les causes qui la déterminent doivent donc être très communes. L'une des principales est l'hérédité. Si le père ou la mère a un tempérament nerveux, il est vraisemblable que la fille sera prédisposée à l'hystérie. Entendons-nous bien cependant sur le sens du mot hérédité. Il n'est pas nécessaire que la même forme de maladie se retrouve chez les parens et chez les enfans. Pourvu qu'il y ait chez les parens du *nervosisme*, ce nervosisme, chez les enfans, se reproduira sous divers aspects. Par exemple un père épileptique peut avoir un fils idiot, un fils fou et une fille hystérique. Cette loi de la fatalité héréditaire est également vraie, lorsqu'au lieu d'une maladie nerveuse aussi grave que l'épilepsie ou la folie, il s'agit simplement d'un tempérament nerveux. De même que la couleur des cheveux, la configuration du nez et le timbre de la voix se ressemblent chez les parens et les enfans, de même la forme du caractère se transmet d'une génération à l'autre. L'observation médicale de plusieurs siècles se rencontre avec le bon sens vulgaire. Au temps de la sorcellerie, la fille d'une sorcière, c'est-à-dire la fille d'une hystérique, était fatalement considérée comme sorcière, et il n'était pas besoin de chercher d'autres motifs d'accusation.

D'ailleurs, les causes accessoires viendront aider cette influence prépondérante de l'hérédité. Une jeune fille élevée avec une certaine recherche, et qui voit autour d'elle ses compagnes d'autrefois parvenues à une situation meilleure que la sienne, deviendra hystérique parce que le sort ne lui a pas donné les satisfactions qu'elle avait rêvées. Les songes déçus, les illusions évanouies, les espérances chimériques sont des motifs presque suffisans pour faire

naître la maladie qui nous occupe en ce moment. A Paris, par exemple, et dans les grandes villes, où les jeunes filles des classes inférieures et de la petite bourgeoisie reçoivent une éducation supérieure à leur état social, l'hystérie est très fréquente. En effet, il est souvent bien difficile de trouver le mari idéal qu'elles ont rêvé. Le mariage n'est donc pas un remède, car les difficultés mesquines, quotidiennes, et les soucis étroits du ménage seront une pâture insuffisante aux vastes aspirations d'une imagination déréglée. Aussi, chez certaines jeunes filles comme chez certaines jeunes femmes, qui n'ont guère qu'une légère prédisposition à l'hystérie, la misère, la gêne, le chagrin, font bien souvent apparaître les symptômes de cette maladie. En un mot, l'hystérie a une cause physiologique, c'est l'hérédité; une cause sociale, la réalité inférieure au rêve.

Cette hystérie légère n'est pas une maladie véritable. C'est une des variétés du caractère de la femme. On peut même dire que les hystériques sont femmes plus que les autres femmes: elles ont des sentimens passagers et vifs, des imaginations mobiles et brillantes, et parmi tout cela l'impuissance de dominer par la raison et le jugement ces sentimens et ces imaginations. Les romanciers ont compris le parti qu'ils pourraient tirer de l'étude de ce caractère. Dans les derniers temps surtout, depuis que le style descriptif est à la mode, depuis qu'on s'est efforcé de mélanger l'art et la pathologie, il y a eu de nombreuses peintures d'attaques d'hystérie ou de caractères hystériques. Ces essais ne sont pas tous heureux. Quelquefois cependant, on rencontre des descriptions exactes qui compléteront ce que nous venons de dire de l'état psychique des femmes nerveuses.

M. Octave Feuillet, en observateur fin et délicat, fait parler ainsi un mari dont la femme est devenue hystérique. Le mot d'hystérie n'est pas prononcé, mais les symptômes sont si nets qu'il ne peut y avoir d'hésitation dans le diagnostic : « Cette femme du monde, dit M. De Marsan, a subitement emprunté aux prisonniers certaines formules amères, brèves, désespérées, comme on doit en lire sur les murs des cabanons. Cette femme de sens s'est plongée à l'improviste dans la lecture des poètes et des romanciers les moins réservés... J'ai respiré avec terreur, dans cette élocution jadis si sobre, je ne sais quel fade parfum poétique. D'autres fois, on dirait que nous tombons en enfance, tant la tournure de notre discours se fait mignarde et précieuse. Nous y joignons des gestes de petite fille, ou bien, brusquement, notre phrase, tout à l'heure pudique jusqu'à la puérilité, se décoche en un trait presque grivois, en une question d'une curiosité inqualifiable. Nous passons, sans transition, du style Rambouillet ou de la périphrase byronnienne au lan-

gage à peine mitigé des dames de la halle, et cela, sans préparation, sans provocation, sans raison d'être. En même temps que la femme et l'épouse, la mère s'est transformée ; depuis que le mari a pris les proportions d'un tyran, les enfans semblent être devenus un fardeau. »

Voilà une observation bien prise; voilà un véritable *document humain*. Rien n'est plus commun en effet que de voir une jeune femme, jusque-là tendre à son mari et à ses enfans, les prendre subitement en désaffection, puis en haine. Dans ce cas, l'aversion a une cause futile, la plus futile du monde : elle est provoquée par un objet extérieur insignifiant, comme par exemple la forme de la barbe, ou les breloques de la montre, ou le son traînant de la voix, ou l'habitude de répéter le même mot, que sais-je ? il serait difficile d'inventer de propos délibéré une de ces raisons burlesques qu'imaginent les femmes hystériques pour expliquer l'aversion qu'elles ont pour telle ou telle personne. A vrai dire, la personne détestée est en général le mari.

M. A. France, un romancier qui ne dédaigne pas les notions scientifiques précises, dit d'une de ses héroïnes : « Elle était douce, paresseuse, dégoûtée, avec de grands élans d'affection, et des attendrissemens rapides. On avait bien du mal au réfectoire à lui faire manger autre chose que de la salade et du pain avec du sel. Elle s'était fait une amie chez qui elle allait les jours de sortie. Cette amie, qui était riche, mena Hélène dans la chambre capitonnée où elle croquait des bonbons. Hélène s'alanguissait dans ce nid d'étoffes : quand elle en sortait, tout lui semblait terne, dur, rebutant, elle n'avait plus de courage : elle rêvait d'avoir une chambre bleue et d'y lire des romans, couchée dans une chaise-longue. Il lui vint des maux d'estomac qui achevèrent de l'abattre... Elle laissait faire, indifférente à ce qui l'entourait, rêvant de bijoux, de robes, de chevaux, de promenades en bateau, et fondant en larmes à la seule pensée de son père ! »

MM. E. et J. de Goncourt ont raconté l'histoire navrante, misérable, de cette pauvre Germinie Lacerteux. Celle-là est bien une hystérique; nature inculte, passionnée, ardente au dévoûment comme à l'infamie; intelligence débile d'ailleurs, jouet aveugle de passions dont elle n'a presque pas conscience, et qui l'agitent comme les vents balancent la girouette au sommet des toits. « Germinie n'avait pas une de ces consciences qui se dérobent à la souffrance par l'abrutissement, et par cette épaisse stupidité dans laquelle une femme végète, naïvement fautive. Chez elle une sensitivité maladive, une disposition de tête à toujours travailler, à s'agiter dans l'amertume, l'inquiétude, le mécontentement d'elle-même, un sens moral qui s'était comme redressé en elle après chacune de ses dé-

chéances, tous les dons de délicatesse, d'élection et de malheur s'unissaient pour la torturer. »

Sentir, penser, ne pas vouloir, voilà les trois misères au milieu desquelles se débattent les pauvres hystériques.

Un auteur, bien connu des lecteurs de la *Revue* (1), dépeint ainsi les symptômes de l'hystérie : « Elle était prise d'accès de tristesse auxquels succédaient de violentes crises de larmes ou des éclats de rire immodérés ; souvent, un tremblement la secouait du haut en bas ; alors elle devenait toute pâle et sa poitrine s'oppressait. Son caractère subissait peu à peu de profonds changemens. On dut renoncer à la conduire dans le monde, tant ses allures trop libres effrayaient. »

Mais de toutes les hystériques dont les romanciers ont raconté l'histoire, la plus vivante, la plus vraie, la plus passionnée, c'est Mme Bovary. — Élevée au couvent, au milieu de jeunes filles plus riches qu'elle, elle épouse un humble médecin de campagne, un pauvre garçon imbécile, dont la rusticité et la pauvreté l'écœurent. En quelques lignes M. Flaubert caractérise l'hystérie, et dans sa description précise et séduisante on ne sait trop s'il faut admirer plus le talent de l'artiste ou la science de l'observateur. « Emma devenait difficile, capricieuse ; elle se commandait des plats pour elle, et n'y touchait point ; un jour, ne buvait que du lait pur, et, le lendemain, des tasses de café à la douzaine. Souvent elle s'obstinait à ne pas sortir, puis elle suffoquait, ouvrait les fenêtres, s'habillait en robe légère..... Elle ne cachait plus son mépris pour rien ni pour personne, et elle se mettait quelquefois à exprimer des opinions singulières, blâmant ce qu'on approuvait, et approuvant des choses perverses ou immorales. Est-ce que cette misère durerait toujours? Est-ce qu'elle n'en sortirait pas? Elle valait bien cependant toutes celles qui vivaient heureuses, et elle exécrait l'injustice de Dieu. Elle s'appuyait la tête aux murs pour pleurer ; elle enviait les existences tumultueuses, les nuits masquées, les insolens plaisirs avec tous les éperdûmens qu'elle ne connaissait pas et qu'ils devaient donner... Elle pâlissait et avait des battemens de cœur... En de certains jours elle bavardait avec une abondance fébrile ; à ces exaltations succédaient tout à coup des torpeurs où elle restait sans parler, sans bouger... Elle s'acheta un prie-Dieu gothique et elle dépensa en un mois pour quatorze francs de citrons à se nettoyer les ongles : elle choisit chez Lheureux la plus belle de ses écharpes ; elle se la nouait à la taille par-dessus sa robe de chambre, et, les volets fermés, avec un livre à la main, elle restait étendue sur un canapé dans cet accoutrement. Elle voulut apprendre l'italien, elle acheta des dictionnaires, une grammaire, une provision de papier blanc.

(1) Albert Delpit : *le Mariage d'Odette.*

Elle essaya des lectures sérieuses, de l'histoire, de la philosophie... Elle avait des accès où on l'eût poussée facilement à des extravagances. Elle soutint un jour contre son mari qu'elle boirait bien un demi-verre d'eau-de-vie, et comme Charles eut la bêtise de l'en défier, elle avala l'eau-de-vie jusqu'au bout. »

II.

Il semble que nous voilà bien loin des démoniaques : il n'en est rien cependant. Entre l'hystérie légère, telle que celle de Mme Bovary, et l'hystérie grave telle que celle des malades de la Salpêtrière, on observe toutes les transitions. Dans la forme grave, tous les symptômes de la forme légère existent aussi, mais plus durables et plus profonds. Nous n'avons pas à y revenir. Quant aux autres symptômes spéciaux à l'hystérie grave, et qui servent à la caractériser, ce sont les anesthésies, totales ou partielles, les attaques convulsives et le délire.

Le mot *anesthésie* signifie absence de sensibilité. Mais pour comprendre la valeur de ce symptôme, il importe de donner d'abord quelques notions sommaires relatives à la sensibilité et au toucher. La peau de l'homme, comme celle de tous les animaux, est pourvue de nerfs innombrables qui sont sensibles à la plus légère excitation, de sorte que, si l'on effleure même très superficiellement un point quelconque de la peau, l'ébranlement communiqué aux nerfs sensitifs de cet organe se propage jusqu'au cerveau, et y provoque une sensation et une perception. On a distingué plusieurs modes de sensibilité à la peau. Ainsi nous percevons le contact des objets : c'est la sensibilité tactile. Mais le toucher réduit à cette seule notion serait bien insuffisant, et nous pouvons sentir, en même temps que le contact, la température et la consistance des corps étrangers. Il y a encore la sensibilité propre aux muscles; c'est ce qu'on a appelé le sens musculaire. Lorsque nous faisons un mouvement, par exemple celui de fermer le poing, non-seulement nous avons la notion de l'effort qui nous fait remuer les doigts et fermer le poing, mais encore nous savons que ce mouvement est exécuté. En un mot, tout se passe comme si nos muscles étaient sensibles, de sorte que chacune de leurs contractions va provoquer une sensation dans la conscience. Il faut aussi séparer du tact et du sens musculaire la sensibilité à la douleur. Lorsque la peau est brûlée, ou coupée, ou déchirée, l'ébranlement violent des nerfs fait naître une sensation particulière, que chacun malheureusement peut apprécier plus ou moins par sa propre expérience, et qu'on appelle sensation douloureuse, ou douleur. Le mot est trop clair et la chose

trop commune pour qu'il soit besoin d'en donner une autre définition que le mot même.

Or ces diverses sensibilités au contact, à la chaleur, à la douleur, à la contraction musculaire, peuvent être isolément détruites. Il y a donc des anesthésies tactiles, thermiques, douloureuses et musculaires. Cependant, le plus souvent, ces sensibilités diverses sont lésées ensemble, et, chez les hystériques, on observe en général des anesthésies qui portent sur tous les modes de la sensibilité.

Rien n'est plus curieux que d'observer les malades qui sont complètement anesthésiques. On peut les piquer, les pincer, les brûler, sans qu'elles éprouvent la plus légère douleur. Elles ne sentent même pas le contact des objets qui les blessent. On peut ainsi, — ce qui excite toujours la stupéfaction des personnes étrangères à l'art médical, — bander les yeux d'une hystérique, puis traverser de part en part la peau du bras, par exemple, avec une fine aiguille, sans que la moindre sensation avertisse la malade de cette blessure.

Quelquefois l'anesthésie est générale, également marquée à droite et à gauche : quelquefois elle est limitée à une petite région du corps, au front par exemple, ou à la poitrine, ou à l'avant-bras. Ces anesthésies partielles s'observent même chez des malades qui sont très peu hystériques. Si, avec une épingle, on cherche, en piquant légèrement la peau, à apprécier la sensibilité de ses diverses régions, on trouve très souvent une petite zone de peau qui est insensible. Les inquisiteurs du XVI[e] siècle ne procédaient pas autrement pour rechercher la griffe du diable. Faut-il dire qu'ils n'observaient pas les mêmes ménagemens que les médecins? Au lieu d'effleurer la peau avec une épingle, ils faisaient planter par le bourreau de grandes tiges de fer dans toutes les parties du corps. Si la patiente ne tressaillait pas de douleur à chacune des implantations, aussitôt on s'écriait que le diable avait mis sa griffe sur elle. Ce stigmate de Satan était un des plus sûrs témoignages de sorcellerie. D'après les renseignemens très précis des exorcistes, la marque diabolique avait la forme d'une patte de lièvre. Malheur à la pauvre femme qui ne gémissait pas à chaque fois qu'on enfonçait l'aiguille dans son corps! elle était aussitôt déclarée sorcière, et cette déclaration entraînait la peine qu'on sait.

Souvent les anesthésies des hystériques ne portent que sur un côté du corps : c'est ce qu'on appelle l'*hémianesthésie*. L'abolition de la sensibilité est si exactement limitée à un seul côté qu'il suffit d'aller de deux ou trois millimètres à droite ou à gauche de la ligne médiane du corps pour constater soit la sensibilité, soit l'anesthésie.

Quoiqu'on ait fait de nombreuses recherches à l'effet de con-

naître la cause de cette perturbation du système nerveux sensitif, on n'est pas encore arrivé à une solution satisfaisante. Il semble même aujourd'hui prouvé qu'il n'y a jamais dans l'hystérie de lésion matérielle organique. Ainsi les nerfs du côté malade ont la même apparence que les nerfs du côté sain : la moelle et l'encéphale sont sans tumeur, sans hémorrhagie. L'anesthésie des hystériques n'est donc pas une de ces maladies où les désordres de l'organe dans sa structure expliquent comment sa fonction est pervertie. La fonction des nerfs sensitifs et de l'appareil sensible récepteur (moelle et cerveau) est abolie, mais aucune lésion apparente ne vient donner la raison de cette abolition de la sensibilité nerveuse. Ce qui semble faire croire qu'on aurait tort de chercher une lésion organique là où il n'y a que perversion dynamique, c'est que les hémianesthésies, après avoir duré très longtemps, quatre ou cinq ans par exemple, tout d'un coup, brusquement, sans cause appréciable, sans motif plausible, disparaissent et ne laissent pas de traces. Les hystériques, disions-nous plus haut, ont un caractère mobile et changeant : leurs maladies sont de même capricieuses et fantasques à ce point qu'elles surviennent sans cause connue et qu'elles s'en vont de même. Il suffit d'une émotion insignifiante, presque inaperçue, pour dissiper des paralysies qui datent de plusieurs années. J'ai été témoin d'un cas de ce genre. Une malade hystérique était paralysée depuis quatre ans, de telle manière qu'elle ne pouvait, depuis quatre ans, ni parler, ni manger, ni boire ; on était forcé de la nourrir en introduisant les alimens dans sa bouche. Un soir, tout d'un coup, elle se mit à parler, déclarant qu'elle pouvait manger toute seule. Et en effet sa guérison fut soudaine et inexplicable. Ce sont des faits analogues, qui, lorsqu'ils ont lieu dans certaines grottes des Pyrénées, passent pour surnaturels et divins. A Paris, on en juge autrement, et on y voit seulement les effets irréguliers d'une maladie incomplètement connue, dont la science n'a pas encore pu approfondir la nature bizarre et complexe.

Certains phénomènes bien étranges ont été observés chez les hystériques. Ainsi il paraît prouvé qu'elles peuvent rester très longtemps sans prendre d'alimens et sans boire ; en même temps les sécrétions tarissent, de sorte que, dans certaines conditions encore mal déterminées, il y a une cessation presque complète des phénomènes chimiques de la vie, phénomènes qui, chez tous les autres individus, ne peuvent cesser qu'au moment de la mort. « La nature, dit M. Charcot, semble avoir des ménagemens pour les hystériques. » Le phénomène le plus surprenant, c'est que, malgré la violence des accès, malgré l'insuffisance et la pénurie de l'alimentation, les malades conservent leur embonpoint et la même

apparence de santé. Quoique inexpliqués, ces faits ne sont certainement pas surnaturels. Il faut donc se garder, comme on a essayé de le faire pour Louise Lateau, de voir dans cette abstinence prolongée je ne sais quelle miraculeuse protection divine. Il faut aussi se prémunir contre les simulations nombreuses, habilement tentées par bien des malades. Leur intention est de tromper le médecin. Pourquoi? on serait bien embarrassé de le dire, si on ne savait pas qu'elles mentent pour mentir, pour avoir le plaisir de répandre une erreur, même quand cette erreur ne leur est à aucun profit. Déjà, aux siècles passés, quelques hystériques ont eu cette étrange fantaisie de faire croire qu'elles vivent sans prendre de nourriture. Wier, un des très rares défenseurs du bon sens contre l'universelle sottise, raconte comment, en 1574, il déjoua les ruses d'une petite mendiante, probablement hystérique, nommée Barbara, qui se faisait passer pour un prodige et prétendait ne manger ni boire. Wier prend la petite mendiante chez lui, l'observe soigneusement de concert avec sa femme et sa servante, et fait si bien qu'il déjoue les ruses imaginées par la petite effrontée. Enfin, elle est forcée, non pas d'avouer son subterfuge, mais de déclarer que Wier l'a guérie de sa maladie.

Wier n'est pas le seul qui ait, même au XVIe siècle, protesté contre l'abus de la croyance au surnaturel. Il est certain que quelques médecins instruits ne se laissaient pas aveugler par les préjugés régnans, et rapportaient les accidens nerveux et convulsifs à leur vraie cause, c'est-à-dire à l'hystérie et non au diable. L'hystérie était appelée alors *suffocation de matrice;* mais il y aurait eu témérité à nier l'action des démons; de là les réticences, les précautions oratoires qu'il fallait mettre en usage pour dissimuler la hardiesse de la doctrine. « J'ai vu, dit Houlier, deux filles d'un président en l'un de nos parlemens de France, sujettes à se prendre de rire de telle sorte qu'impossible était les faire arrêter, ni par effroi, ni par menace et paroles âpres. » « Es suffocations de matrice, dit un savant du XVIe siècle, plusieurs accidens surviennent qui font penser aux médecins peu expérimentés qu'il y a de l'enchantement ou autre chose extraordinaire et surnaturelle. » Ils avaient vu aussi que, souvent, dans l'hystérie, il y a des accidens de catalepsie, des mortes ensevelies vives au tombeau, mais ils s'étaient bien gardés de prendre ces symptômes pour des méchancetés du démon.

Jusqu'à ces derniers temps, les efforts faits par les médecins pour guérir l'anesthésie hystérique étaient restés sans résultat. Une découverte imprévue, révélant toute une série de faits vrais et invraisemblables, est venue apporter à la thérapeutique de l'hystérie d'heureuses modifications. Quoique vulgarisée depuis peu de temps,

la découverte de la *métallothérapie* n'est pas tout à fait récente. Il y a près de vingt-cinq ans, M. Burq avait affirmé que l'application sur la peau de certains métaux, or, argent, cuivre, zinc, guérissait les névralgies, les migraines, les paralysies. Cependant personne ne songea à vérifier scientifiquement cette étrange allégation. On ne parla plus du docteur Burq. Lui cependant continua à soutenir que le traitement des maladies nerveuses par les métaux faisait obtenir des cures merveilleuses. Il est probable qu'il aurait ainsi prêché dans le désert jusqu'à la fin de ses jours, si M. Charcot n'avait songé à refaire ses expériences. Or il se trouva qu'elles étaient exactes, au moins en partie. Si l'application de métaux ne donne que des résultats médiocres dans beaucoup de maladies nerveuses, il n'en est pas moins vrai que chez les hystériques, et en particulier celles qui sont anesthésiques, ce mode de traitement modifie singulièrement les symptômes de la maladie. Il suffit d'appliquer sur la région insensible des pièces d'or, ou d'argent, ou un autre métal, pour que, quelques heures après, la sensibilité soit complètement revenue; certaines malades guérissent avec l'or, d'autres avec l'argent, d'autres avec le zinc ou le cuivre: aussi le procédé thérapeutique qui consiste à appliquer sur la peau des pièces de métal a-t-il reçu le nom de métallothérapie.

Quelque étranges que puissent paraître ces faits, ils ont été maintenant trop de fois vérifiés, tant en France qu'à l'étranger, pour qu'on puisse les révoquer en doute. Du reste, des recherches ultérieures ont révélé de quelle manière agissent les métaux lorsqu'ils sont appliqués sur la peau. Il se développe, par suite du contact entre le métal et la peau humide, imbibée de sels, de très faibles courans électriques. Ces courans, trop peu intenses pour être sentis, sont assez puissans cependant pour modifier l'état des nerfs sensibles, de sorte qu'ils font disparaître l'anesthésie, et rétablissent la sensibilité. L'expérience a été faite directement, et a rendu très probable cette hypothèse, que la métallothérapie n'agit qu'en donnant naissance à de très faibles courans électriques, courans qui excitent les nerfs sensibles paralysés et font renaître la sensibilité.

Les aimans peuvent être assimilés à des courans électriques faibles. Or l'action de l'aimant sur la peau insensible paraît être à peu près la même que celle des métaux. Les phénomènes sont extrêmement nets; mais au lieu de guérir l'anesthésie, les aimans la modifient en ce sens que l'anesthésie d'un côté disparaît pour passer de l'autre côté : c'est ce qu'on a appelé le *transfert*. Si, par exemple, à une malade insensible du côté droit on applique un aimant, au bout d'une demi-heure, par exemple, le côté droit sera

devenu sensible, tandis que le côté gauche aura perdu sa sensibilité. Il semble que sous l'influence des forces électriques développées par l'aimant, la maladie, ne pouvant disparaître, se déplace, et que l'insensibilité du côté malade, devenu sain, ait été gagner le côté primitivement sain. Cette mobilité dans les phénomènes n'exclut-elle pas toute hypothèse d'une lésion matérielle profonde des centres nerveux?

Tous ces faits de métallothérapie et de magnétothérapie ont un grand intérêt en physiologie comme en clinique; mais l'exposé en est fort aride, et je crains que ce court aperçu ne paraisse encore trop long. D'ailleurs, j'ai hâte d'arriver à la description des symptômes qu'on pourrait appeler démoniaques, et qui constituent la grande attaque d'hystéro-épilepsie.

Il n'est peut-être pas de spectacle plus effrayant que celui de ces accès démoniaques. Le corps est agité de tremblemens et de secousses violentes. Tous les muscles sont contractés, tendus au point qu'on les croit toujours sur le point de se rompre. Des bonds prodigieux, des cris et des hurlemens épouvantables, des vociférations confuses, des contorsions inouïes qu'on n'aurait jamais supposé une créature humaine capable de faire, tel est le hideux tableau que présente une hystérique lorsqu'elle est en proie à une attaque. On s'étonne moins, lorsqu'on a assisté à des scènes de cette nature, que la naïve crédulité des hommes du moyen âge y ait vu l'intervention des esprits malins et ait supposé que les démons seuls peuvent provoquer un si furieux déchaînement de toutes les forces du corps humain.

Cependant, à mesure qu'on étudie de plus près les attaques d'hystérie épileptique, on s'aperçoit que, malgré ce désordre violent, la maladie présente des périodes régulières, bien distinctes. Rien n'est livré au hasard. Chaque symptôme, quelque désordonné qu'il paraisse, se manifeste à son heure avec une régularité, je dirais presque une ponctualité surprenante. M. Charcot et ses élèves (1) ont montré qu'il y avait à l'accès démoniaque trois périodes bien caractérisées.

La première période est analogue à l'attaque d'épilepsie proprement dite. Brusquement il y a perte de connaissance. La malade tombe par terre. Ses muscles se contractent, se raidissent; la face

(1) Paul Richer, *Etude descriptive de la grande attaque hystérique*, 1879. Les nombreux dessins annexés à ce travail, ainsi que les belles photographies de MM. Regnard et Bourneville (*Iconographie photographique de la Salpêtrière*), permettent de se faire une très bonne idée des différentes périodes qui se succèdent pendant l'attaque d'hystérie épileptique.

bleuit; le cou se gonfle; les traits de la figure font une grimace horrible; les bras se fléchissent; les poings se ferment; quelques instans après tous les muscles sont animés de tremblemens convulsifs qui vont en augmentant d'abord, puis en s'affaiblissant de plus en plus. Enfin les muscles, épuisés par cet effort violent et prolongé, se relâchent : un sommeil complet, stupide, profond, succède à l'accès tétanique.

Cependant ce sommeil dure très peu de temps, et quelques minutes à peine après le début de l'attaque apparaît la seconde période, celle que M. Charcot a appelée période de *clownisme*, car elle rappelle les attitudes bizarres et les dislocations invraisemblables dont les clowns nous donnent le charmant spectacle dans les cirques. A ce moment de leur accès démoniaque, les malades exécutent des bonds prodigieux. Le corps se courbe en arc de cercle, de sorte qu'il ne repose plus sur le lit que par la tête et les pieds. La figure est grimaçante, quelquefois terrible, et les traits tirés en tous sens donnent une expression hideuse à la physionomie; quelquefois tout le corps se soulève tout d'un coup, brusquement, puis retombe pesamment sur le lit. « La malade entre en furie contre elle-même, dit M. P. Richer en décrivant une de ces attaques; elle cherche à se déchirer la figure, à s'arracher les cheveux, elle pousse des cris lamentables, et se frappe si violemment la poitrine avec son poing qu'on est obligé d'interposer un coussin; elle s'en prend aux personnes qui l'entourent, cherche à les mordre, et, si elle ne peut les atteindre, déchire tout ce qui est à sa portée, ses draps, ses vêtemens, puis elle se met à pousser des hurlemens de bête fauve, frappe son lit de la tête en même temps que des poings, répétant ce mouvement jusqu'à satiété; elle se redresse, jette les bras de tous côtés, fléchit les jambes pour les étendre brusquement, secoue la tête en la balançant d'avant en arrière et en poussant de petits cris rauques, ou bien, assise, elle tourne alternativement le corps d'un côté à l'autre en agitant les bras. »

Ce qui n'est pas moins surprenant que cette violence de l'attaque, c'est la facilité avec laquelle on peut l'arrêter. Tout ce débordement effréné cesse subitement si on comprime l'abdomen. Il semble que le point de départ de l'accès démoniaque soit dans l'ovaire, car en appuyant fortement la main sur l'abdomen précisément au point qui répond à l'ovaire, aussitôt la fureur cesse, la conscience revient. La pauvre démoniaque, revenue à elle, jette un regard étonné sur ceux qui l'entourent, ne comprenant pas tout d'abord pourquoi on s'est ainsi réuni près de son lit; car, lorsque son accès a commencé, elle était seule, et de tout ce qui s'est passé depuis, elle n'a conservé aucune connaissance. Pendant tout le temps que

l'ovaire est comprimé, la malade a toute sa conscience; elle peut remettre en ordre ses vêtemens que les contorsions ont dérangés, causer, rire, s'amuser tranquillement avec ses voisines; mais si l'on vient à relâcher quelque peu la compression de l'ovaire, aussitôt l'accès reprend avec tout autant de force qu'auparavant. En comprimant de nouveau l'ovaire, l'accès cesse encore. Si une phrase avait été commencée, puis interrompue par l'attaque, la phrase est reprise à l'endroit même où elle avait été interrompue. Pendant l'attaque, il y a eu une *absence* complète : la vie intellectuelle avait absolument disparu, et elle recommence dès que l'accès a pris fin, comme si rien ne s'était passé. Pour prendre une comparaison grossière, mais intelligible, il semble que la compression de l'ovaire soit à l'attaque d'hystérie comme un robinet est à l'écoulement d'un tuyau rempli d'eau. Si on tourne le robinet, l'écoulement cesse pour reprendre dès qu'on a de nouveau remis le robinet dans la position primitive. De même, en comprimant l'ovaire, on fait cesser l'attaque hystérique, qui recommence dès qu'on ne comprime plus. A la Salpêtrière, les malades connaissent si bien ces phénomènes que dès qu'une d'entre elles est prise d'une attaque, les autres se mettent aussitôt à son lit, et compriment l'ovaire, fût-ce pendant plusieurs heures, pour faire cesser l'accès démoniaque.

Si nous appelons indifféremment ces attaques accès démoniaques ou accès d'hystéro-épilepsie, c'est que pendant longtemps on a cru que les démons étaient les agens réels, vivans, qui provoquaient ces phénomènes morbides effrayans. Les symptômes sont tout à fait les mêmes, et il suffit de lire la description de l'attaque démoniaque d'autrefois pour reconnaître qu'elle est absolument identique à l'accès hystéro-épileptique d'aujourd'hui. Voici ce que raconte à ce propos Esprit de Bosroger, père capucin, qui était chargé d'exorciser les religieuses de Louviers (1). « Le jour de la Pentecôte (1644), le même *Dagon* (c'était le nom du démon qui possédait la sœur Marie du Saint-Esprit) fut quatre bonnes heures dans la plus grande rébellion qu'on puisse imaginer pour empêcher la fille de communier, et, pendant tout ce temps-là, il fit souffrir à la fille d'étranges contorsions, la jeta par terre plusieurs fois, lui fit faire cent bonds, cent courses autour de l'église, la fit pousser,

(1) *La Piété affligée, ou Discours historique et théologique de la possession des religieuses dites de Sainte-Élisabeth, à Louviers*, par Esprit de Bosroger, capucin. Rouen 1752 p. 257. C'est cet ouvrage, bien curieux cependant, que Michelet appelle un livre immortel dans les annales de la bêtise humaine. Nous aurons l'occasion d'y revenir. Au demeurant on pourra déjà juger du style d'Esprit de Bosroger par la citation que nous donnons ici.

choquer et renverser le monde... O bon Dieu! quels étonnans mouvemens! quelles étranges contorsions! quels furieux roulemens, tantôt en boule, tantôt en d'épouvantables figures! Quelles fréquentes et rudes convulsions en de si délicates créatures, et avec tant de réitération et de renforcement! L'on m'aura beaucoup persuadé, je vous assure, quand je croirai que les hommes sensés et judicieux feront passer toutes ces convulsions pour maladie, et tous ces étranges mouvemens et roulemens pour gentillesse de bateleurs. Mais ce qui démonstrativement convainc tout esprit humain, et qui est entièrement sans réplique, et ce que hautement ont avoué tous les fameux médecins, est ceci : qu'il est du tout impossible que des convulsions, et de si terribles, arrivent naturellement par maladie, durent si longtemps, reprennent si fréquemment, et qu'elles soient sans lassitude après qu'elles sont passées, et enfin qu'elles ne détruisent pas le sujet. »

N'en déplaise au brave capucin, ces accès de démonomanie sont une maladie véritable. On peut en classer les symptômes, les phases, le début, le milieu et la fin, et on peut affirmer que les « étranges roulemens » de la sœur Marie de Louviers appartiennent à la seconde période de l'accès hystéro-épileptique.

A la troisième période, on n'observe plus ces attitudes bizarres, acrobatiques, qui ont caractérisé la phase précédente. Les membres ne sont plus projetés dans tous les sens par l'excitation démesurée de la moelle épinière. La vie cérébrale qui, depuis le début de l'attaque, avait été complètement abolie, est revenue, et la conscience a reparu, au moins en partie. C'est le moment où se dressent des hallucinations de toute sorte, tantôt gaies, tantôt tristes, tantôt amoureuses, tantôt religieuses ou extatiques. Chaque fois qu'une image a surgi dans l'esprit, aussitôt les mouvemens des membres, les traits de la physionomie, l'attitude générale du corps, tout se conforme à la nature de cette hallucination. Ces poses, ces *attitudes passionnelles*, ont une vivacité, une vigueur d'expression qu'on ne saurait retrouver ailleurs. Le plus habile acteur ne sera jamais en état de représenter l'effroi, la menace, la colère, avec autant de véracité et de puissance que ces pauvres filles hystériques, qui se démènent agitées par un furieux et mobile délire. Celle-là se croise les bras et lève les yeux au ciel dans une attitude de religieuse admiration, comme si elle voyait les nuages s'entr'ouvrir pour lui montrer des saints ou des dieux. Cette autre parle à sa petite fille dont elle est éloignée depuis longtemps et à qui elle adresse les plus tendres paroles. Celle-ci voit des animaux immondes, des lézards au bec rouge, des yeux tout sanglans, des chauves-souris énormes, et ses traits expriment une indicible horreur.

En général, on observe toujours deux variétés de délire répondant à deux formes d'hallucination. Il y a la forme gaie et la forme triste. Le plus souvent elles se mélangent et passent avec une extrême rapidité de l'une à l'autre. « M..., dit M. Paul Richer, est avec « Ernest (1) » en partie de plaisir dans un restaurant des environs de Paris, où les tables sont dressées sous des treillages garnis de fleurs et de plantes grimpantes. A droite est une négresse entourée d'hommes noirs aux bras robustes, tatoués, complètement nus, qui saisissent la malheureuse négresse par les cheveux et veulent la scalper. Le sang coule à flots sur le visage de l'infortunée, qui pousse des cris lamentables, et appelle au secours. A gauche, au contraire, le spectacle est bien différent. Il y a une société nombreuse. Ernest a une foule d'amis qu'accompagnent d'autres jeunes filles. Tous les personnages n'ont pour vêtement qu'une large ceinture rouge, à l'exception d'Ernest, qui porte un costume espagnol. On s'attable, on mange des huîtres, on boit du vin blanc, on chante, on rit beaucoup. »

En général chaque démoniaque a une forme de délire qui lui est propre, de sorte que les divers accès se ressemblent toujours chez la même hystérique. Ce sont les mêmes personnages qui apparaissent, les mêmes scènes qui se reproduisent à toutes les attaques. L'ordre dans lequel les hallucinations ont lieu n'est pas modifié, et pour peu qu'on ait déjà assisté à quelques accès subis par la même malade, on peut prévoir la fin de son attaque par la nature de ces hallucinations. Chez l'une, c'est la fanfare d'une musique militaire; chez une autre, c'est le bruit du chemin de fer; chez une autre encore, c'est l'apparition d'animaux immondes, de vipères, de corbeaux, de crapauds, de rats. La régularité de ces délires frénétiques est bien faite pour surprendre. A entendre les vociférations, les hurlemens des démoniaques, à voir leurs contorsions furieuses, il semble que le hasard seul dirige cet effroyable drame. En réalité tout est prévu, réglé, déterminé; tout ce désordre marche avec la précision mathématique d'une horloge bien remontée.

Quelque fantastique que paraisse le délire des hystériques pendant leur accès, ce délire a toujours une cause, une raison d'être. Les hallucinations d'une démoniaque ressemblent à des épisodes réels de sa vie, en particulier à l'épisode qui a eu le plus d'influence sur la production de sa maladie. Il est certain, comme nous le disions plus haut, que la principale cause de l'hystérie, c'est la prédisposition héréditaire; mais encore faut-il un accident, un fait extérieur qui provoque une première crise nerveuse, un

(1) Des noms de jeunes gens ont remplacé les noms de diables que les démoniaques d'autrefois donnaient aux personnages de leurs hallucinations.

événement, grave ou léger, qui détermine l'éclosion de la maladie qui couvait depuis longtemps. Souvent cet événement est une frayeur, une émotion violente, un chagrin, une désillusion. C'est alors que, dans les accès de délire, reparaissent sous la forme d'hallucinations les choses et les personnes qui ont provoqué cette émotion, cette frayeur, ce chagrin. Cette influence du passé établit une différence notable entre le délire des fous et celui des hystériques. En général, chez un fou, les visions n'ont pas de rapport immédiat avec les événemens antérieurs, quels qu'ils soient, tandis que, chez une hystérique, presque toujours la forme du délire est déterminée par un incident qui a joué autrefois un rôle important dans la vie de la malade. Quant aux crapauds, aux rats et aux autres bêtes immondes, c'est un genre d'hallucinations qui se retrouve dans tous les délires. Pour peu que la fièvre dérange les fonctions cérébrales, immédiatement apparaissent des serpens, des rats qui courent dans la chambre, grimpent sur le lit. Il en est de même chez les alcooliques. Ils ont tous des visions d'animaux immondes qui viennent les infecter de leur présence. Il semble que l'intelligence de l'homme, toutes les fois que ses fonctions sont perverties, revienne à l'état de nature et ne puisse trouver comme image de terreur et de dégoût que les animaux malfaisans qui excitaient la terreur et le dégoût des premiers âges de l'humanité.

La période de délire qui marque la fin de l'accès démoniaque est quelquefois assez courte. Mais le plus souvent elle se prolonge pendant plusieurs heures. Il n'est pas rare qu'elle persiste quelques jours encore. Les fonctions cérébrales ont été profondément troublées, et c'est avec une grande lenteur qu'elles reviennent à leur état normal. Ce mot n'est-il pas bien ambitieux pour caractériser l'intelligence des hystériques, telle qu'on l'observe dans l'intervalle des accès? Assurément l'intelligence n'est pas éteinte; la mémoire est conservée, cette clé de voûte de l'édifice intellectuel; mais les autres facultés sont singulièrement perverties. On s'en rend bien compte en étudiant les mœurs et les conversations des démoniaques de la Salpêtrière. La journée se passe à rire sans fin de faits qui n'ont rien de risible, de la fille de service qui passe, par exemple, du lit qui est mal fait, d'un oiseau qui se perche près de la fenêtre, d'un bonnet qui est mal attaché. Les mêmes causes peuvent aussi bien provoquer les larmes. Ce sont toujours des discours interminables, des récriminations, des indignations noyées dans un flux de paroles. Au milieu de ces phrases, une agitation continuelle, qui n'a pas de but et qui ne s'explique pas. Il faut mettre des fleurs au chevet du lit, un ruban à la coiffure, se parer de chiffons insignifians ; et cette recherche contraste souvent avec

la négligence et le désordre de la tenue : telle hystérique dont le bonnet est orné de rubans sortira les pieds nus dans la cour. Les idées baroques ne font pas défaut, non plus que des antipathies ou des sympathies également absurdes. Les hystériques ne désirent qu'une chose, c'est qu'on s'occupe d'elles, qu'on s'intéresse à leurs petites passions, qu'on prenne part à leurs affections ou à leurs colères, qu'on admire leur intelligence ou leur parure. Elles racontent des histoires invraisemblables, mentent effrontément, et quand on les convainc de mensonge, n'en sont pas froissées le moins du monde. Dépourvues de tout sens moral, elles n'obéissent que parce qu'elles ne peuvent pas faire autrement. Aucun sentiment de pudeur ou de fausse honte ne les arrête : elles racontent leurs aventures au premier venu, pourvu qu'il leur ait plu dès l'abord, et causent avec les hommes comme si elles étaient du même sexe. Rien n'embarrasse ces *Diogènes* femelles : elles ont réponse à tout, posent les questions les plus indiscrètes, disent crûment la vérité à tout un chacun. L'amour-propre ne leur manque pas cependant, et si on semble ne pas s'occuper d'elles, elles s'en indignent. Au reste elles ne gardent jamais longtemps la même opinion, et passent d'un sentiment à un autre avec une rapidité merveilleuse. Nulle idée, nul raisonnement ne peuvent les captiver ou les persuader. Leur esprit voltige de place en place sans pouvoir se poser, et il est aussi difficile de fixer l'attention d'une hystérique sur une idée précise que de déterminer par des raisonnemens un oiseau qui sautille à cesser de remuer et à se fixer sur une branche.

Le bon sens fait absolument défaut, de sorte que ces malheureuses créatures, livrées à elles-mêmes, commettent toutes les sottises imaginables. Il faut en être bien persuadé pour pouvoir s'expliquer leur incarcération dans un asile d'aliénés; car lorsqu'on les interroge, lorsqu'on cause avec elles, on ne trouve pas cette perversion totale de l'intelligence qu'on constate si facilement chez la plupart des aliénées. Il faut les voir à l'œuvre, c'est-à-dire jetées au milieu du monde extérieur, fécond en excitations de toutes sortes, afin de comprendre à quelles extravagances, pour ne pas dire plus, elles peuvent s'abandonner, dès qu'aucun frein ne les retient. Quelquefois, quoique assez rarement, elles commettent des crimes. Le plus souvent elles forgent toute une série de fables pour tromper la justice. Celle-ci se lacère avec des ciseaux et prétend qu'on lui a fait ces blessures; cette autre simule la grossesse pour se faire épouser par une personne qu'elle connaît à peine; cette autre encore a la manie du vol, et chaque fois qu'elle se trouve dans un magasin dérobe tout ce qui est à sa portée, accusant le premier individu venu d'avoir commis ce délit.

D'ailleurs, pour faire bien comprendre la nature des désordres

que l'hystérie grave fait dans l'intelligence, nulle description n'aura autant de valeur que la simple relation de la vie d'une hystérique connue depuis longtemps à la Salpêtrière sous le nom de G.., et qui est célèbre par la bizarrerie de son caractère, comme par la violence de ses attaques convulsives. G... est née à Loudun, le 2 janvier 1843 ; elle fut abandonnée par sa mère et déposée à l'hospice de cette ville; après avoir passé ses premières années à l'hospice de Poitiers, elle est envoyée à la campagne. A l'âge de quatorze ans, elle est courtisée par un jeune homme du nom de Camille. Mais au bout d'un an, son « promis » meurt d'une fièvre cérébrale. Craignant que G... ne fasse quelque scandale, on l'enferme pendant l'enterrement. Elle s'échappe par une fenêtre, court au cimetière et veut se jeter dans la fosse. On l'enferme de nouveau; mais pendant la nuit elle se rend au cimetière, appelant son amoureux et voulant le déterrer. On accourt, on s'empare d'elle, mais elle est prise d'une crise nerveuse pendant laquelle elle est « comme une morte. » Elle demeure environ vingt-quatre heures dans un état de léthargie complète. On la ramène à l'hospice; elle y reste deux ans, paraît à peu près guérie, et à dix-sept ans se place comme femme de chambre à Poitiers. Au bout de quelques semaines, elle est reprise d'attaques de nerfs; elle a l'idée de se faire passer pour enceinte; on croit qu'elle dit vrai, et on la mène à l'hôpital pour qu'elle accouche. Bientôt on s'aperçoit de l'erreur, mais comme ses attaques sont devenues plus graves, comme son caractère est indomptable et rebelle à toute discipline, on la transfère dans un asile d'aliénés. Soumise à un traitement par la belladone, elle a l'idée de garder pendant dix jours les pilules qu'on lui donne quotidiennement, et de les avaler ensuite toutes les dix. Cet empoisonnement est sur le point d'avoir des suites funestes; elle en réchappe cependant, mais quelques jours après elle se mutile la poitrine avec des ciseaux, sans pouvoir donner la raison de cette sottise. Bientôt elle s'enfuit de l'hospice et arrive à Paris. Ses attaques nécessitent de nouveau l'entrée à l'hôpital. Elle est transférée à l'asile d'aliénés de Toulouse. Elle parvient à s'en échapper et à rentrer dans Paris. Si l'on en croit son récit, elle serait revenue à pied de Toulouse à Paris, vêtue de l'uniforme de l'asile, en sabots, couchant dans les bois, se déshabillant pour laver sa seule chemise, se nourrissant de pain qu'elle demandait dans les fermes. Elle se décide à mendier, quoiqu'elle soit fort orgueilleuse. Mais, la faim aidant, elle capitule avec son orgueil, se disant que Notre-Seigneur a bien demandé l'aumône et qu'elle peut faire comme lui. Son voyage de Toulouse à Paris dure trois mois. Bientôt la fantaisie lui vient de prendre le chemin de fer du Nord; elle descend

à Saint-Leu, lacère des affiches apposées dans la gare, si bien qu'on l'arrête. On la ramène à la Salpêtrière, où elle accouche d'une fille (1867). En 1870, elle s'échappe, se fait infirmière à l'hôpital Saint-Antoine; mais un jour, disputant avec une religieuse, elle se livre à des voies de fait, de sorte qu'on la renvoie. L'armistice signé, elle quitte Paris pour aller voir sa fille qui est en Bourgogne. A Montbard, elle est retenue par les Prussiens: elle reste huit jours dans leur camp. Elle revient à Paris, et rentre de nouveau à la Salpêtrière, d'où elle ne sortira plus qu'à de rares intervalles. Un jour elle veut s'enfuir et grimpe sur le toit dans le costume le plus simple qu'on puisse imaginer. Une autre fois, ayant lu dans les journaux les récits qu'on faisait de la miraculeuse Louise Lateau, elle veut aller en Belgique pour rendre visite à « sa sœur. » Dès qu'elle est sortie de l'hôpital, elle part pour Louvain. En passant au Quesnoy (près de Lille), elle est prise d'une attaque; elle continue cependant sa route vers Bruxelles. Dans cette ville, elle aurait eu des « aventures » qui l'empêchèrent de rendre visite à sa sœur. Elle finit par rentrer à la Salpêtrière (1877), et elle y est depuis lors, ayant toujours des accès démoniaques, assez docile en général, et, dans une certaine mesure, suffisamment raisonnable, racontant à qui veut l'entendre sa longue et invraisemblable épopée (1).

On lira peut-être avec plus d'intérêt l'histoire de G... si on veut bien être persuadé qu'il y a deux cent cinquante ans, elle aurait été exorcisée, et qu'au XVIe siècle, elle eût été condamnée comme sorcière, et brûlée vive.

III.

A l'étude de l'accès démoniaque se trouve lié le mystérieux problème du somnambulisme. Il est nécessaire d'entrer dans quelques détails à ce sujet; car on ne saurait comprendre la vraie nature de certaines épidémies du moyen âge, si on ne connaissait pas les divers symptômes du sommeil dit magnétique. D'ailleurs l'effronterie des charlatans a mêlé tant de sottises aux faits réels, qu'il est difficile aux personnes qui n'ont pas fait de cette maladie une étude spéciale de garder une juste mesure entre la crédulité qui admet tout, même l'absurde, et le scepticisme qui n'admet rien, pas même la vérité.

En 1778 arrivait à Paris un médecin allemand, nommé Antoine Mesmer. On racontait de lui des histoires merveilleuses. Il avait, quel-

(1) Pour le récit plus détaillé des faits relatifs à G..., je renverrai à l'*Iconographie photographique*, première partie, p. 65 et suiv.

ques années auparavant, publié un livre bizarre, presque mystique, où il affirmait l'existence d'un fluide universel répandu dans toute la nature, et pouvant passer dans le corps de l'homme. Néanmoins Mesmer n'était pas encore célèbre, mais Paris, qui était alors, comme aujourd'hui peut-être, le centre et le foyer de l'opinion, allait lui donner rapidement une éclatante renommée. Mesmer s'installe à Paris, place Vendôme, se met à enseigner sa théorie du fluide magnétique, et parvient à recruter quelques élèves, en particulier un médecin nommé d'Eslon, auquel il s'associe. Bientôt des querelles d'intérêt surgissent entre les deux magnétiseurs. D'Eslon est réprimandé par la Faculté, qui l'exclut, comme charlatan, de son sein.

Cependant les cliens arrivent en foule. Tout le monde veut se faire magnétiser. Mesmer ne peut plus suffire à cette affluence. Il prend un *valet toucheur* qui magnétise à sa place. C'est trop peu encore. Mesmer alors invente le fameux baquet, grâce auquel trente à quarante personnes peuvent être magnétisées en même temps. On se réunit dans une grande salle obscure ; au milieu de cette salle est une caisse de chêne contenant des bouteilles reliées l'une à l'autre par des barreaux métalliques. Le tout est enfermé dans une autre caisse d'où se dressent des tiges de fer que les malades doivent saisir pour être influencés. Le silence est complet : tout d'un coup on entend des accens mélodieux qui partent de la chambre voisine. Alors, sous l'influence de l'émotion, de l'imitation, une sorte d'excitation nerveuse se communique de proche en proche parmi tous les assistans : des symptômes curieux apparaissent chez les magnétisés. C'est d'abord de la langueur, de la somnolence : un peu plus tard c'est une agitation frénétique; enfin surviennent des contorsions et des convulsions. Le silence n'est troublé que par les sons étouffés de l'orgue et les gémissemens des patiens qui tombent pris d'une attaque convulsive. On conçoit combien de telles scènes sont propres à développer des crises nerveuses chez des individus prédisposés. A Paris l'engouement devient général. Les apologies, les pamphlets, les chansons, les caricatures, pleuvent sur le mesmérisme. C'est dire qu'il est en pleine vogue. La maison de la place Vendôme devenant trop petite, Mesmer achète l'hôtel Bullion, place de la Bourse. Dans l'espace de cinq ans il a magnétisé huit mille personnes (1779-1784). Mais la roche Tarpéienne est près du Capitole; rapidement le discrédit succède à la vogue, Mesmer est bafoué à l'Opéra, abandonné par ses disciples, qu'il a grugés, insulté dans les rues de Paris, si bien qu'il est forcé de se réfugier en Suisse (1785).

Les sociétés savantes n'étaient pas restées indifférentes au ma-

gnétisme. Elles avaient essayé de protester contre l'enthousiasme universel. L'Académie des sciences nomma une commission dont Bailly fut rapporteur, cet infortuné Bailly qui, quelques années plus tard, devait périr sur l'échafaud. Sa conclusion fut que le fluide magnétique n'existe pas, et que les expériences et les observations de Mesmer ne sont fondées sur rien de sérieux. Un des commissaires, le célèbre Laurent de Jussieu, ne crut pas devoir signer ce rapport, et dans un mémoire qui eut un grand retentissement, il admit qu'il y a une part de vérité dans le mesmérisme, et qu'il faut essayer de connaître cette vérité noyée au milieu de jongleries indignes d'un savant.

De fait, ce n'est pas Mesmer qui est le créateur du magnétisme animal. Si le marquis Armand de Puységur n'avait pas repris ses expériences, le magnétisme n'existerait pas, et le souvenir du baquet de Mesmer irait se confondre avec les histoires des convulsionnaires de Saint-Médard. Puységur, à Soissons, guérit quelques malades en les touchant, puis il en guérit d'autres, et d'autres encore. Il fait des élèves, il écrit de nombreux mémoires, il indique les procédés qu'on doit suivre pour endormir un sujet, il décrit les phases du somnambulisme provoqué (1785-1825). De toutes parts, des expérimentateurs, dont la bonne foi, sinon le bon sens, ne saurait être suspecte, répètent les expériences de Puységur : des médecins, des savans s'en occupent et les confirment en partie. Petetin, Deleuze, Dupotet, Husson, Braid, et bien d'autres, dont les noms sont obscurs, développent, commentent les idées de Puységur. De leur œuvre confuse, perdue dans des erreurs absurdes et des sottises difficiles à imaginer, un fait ressort en toute évidence, c'est qu'une névrose d'une nature spéciale peut être provoquée chez des sujets plus ou moins prédisposés. Aujourd'hui tous les médecins éclairés reconnaissent que le somnambulisme existe avec des symptômes toujours identiques, et qu'il y a lieu de le reconnaître comme une espèce morbide spéciale. Nous pouvons essayer de dire en peu de mots ce qu'il faut croire, en faisant remarquer que nous n'en parlons pas par ouï-dire, mais d'après des faits vus et observés par nous.

Les procédés à l'aide desquels on provoque le somnambulisme sont irréguliers et empiriques. Chez les sujets prédisposés et habitués déjà par des attaques antérieures de somnambulisme à être affectés de cette névrose, il suffit d'un certain ébranlement du système nerveux, quelquefois le plus insignifiant du monde en apparence. En une demi-minute à peine, on peut endormir un sujet qui a déjà été souvent endormi. Mais quand on veut agir sur une personne qui n'a jamais encore été magnétisée, il faut suivre les préceptes des magnétiseurs, quelque ridicules qu'ils soient. On se

met en face du sujet, on fait devant son front des *passes* avec les deux mains, et on le regarde fixement. Très souvent, à la première séance, on n'obtient aucun résultat; mais l'expérience enseigne qu'il ne faut pas se laisser décourager par une apparence d'insuccès. Au contraire on doit recommencer le jour suivant et le surlendemain. Si, au bout de la troisième séance environ, on n'a pas encore eu de résultat, il faut renoncer à endormir ce sujet rebelle; mais le cas est rare, et le plus souvent, dès la troisième séance, quelquefois plus tôt, on peut provoquer le sommeil.

Le premier phénomène qu'on observe est une sorte de torpeur. La physionomie perd sa mobilité pour devenir terne et insignifiante. Dans les membres, le patient ressent de la pesanteur et un alourdissement singulier qui l'empêche de faire le moindre mouvement. Cependant il est soumis à des sensations vagues de chaleur, de froid, de fourmillemens, et quoique les mains restent immobiles, il y a des soubresauts dans les tendons et des contractions fibrillaires dans les muscles. Les paupières deviennent pesantes et se ferment. En vain, à plusieurs reprises, le patient les ouvre pour les laisser retomber ensuite; il arrive un moment où il est impuissant à les faire mouvoir. On observe alors un curieux spectacle : celui d'une lutte qui s'engage entre le sommeil et la volonté d'y résister. Enfin il faut céder, la tête retombe alourdie sur le fauteuil; les mains et les bras sont sans mouvement, gardant l'attitude qu'ils avaient d'abord; la figure est un masque immobile qui n'exprime aucune sensation intérieure. Les paupières sont fermées et agitées de petits frémissemens convulsifs; la respiration est calme; le cœur bat lentement et régulièrement, et au premier abord on pourrait croire que ce sommeil provoqué est identique au sommeil ordinaire. Cependant il n'en est rien, car les symptômes de ces deux sommeils sont bien différens.

Ce qui permet d'assimiler, dans une certaine mesure, l'attaque de somnambulisme provoqué avec l'attaque démoniaque, c'est que dans l'une et l'autre il y a de l'insensibilité. On peut, sur des personnes magnétisées, piquer la peau avec une aiguille, chatouiller les narines et les lèvres avec une barbe de plume, sans provoquer la moindre réaction. Par malheur, cette anesthésie, complète chez quelques sujets, fait absolument défaut chez d'autres, de sorte qu'on ne peut pas y voir un symptôme essentiel, caractéristique, qui permet de juger si le sommeil est feint ou réel. C'est pourquoi les médecins qui se sont servis de ce critérium ont été bien souvent amenés à nier la réalité du somnambulisme; car, au lieu de trouver, comme ils s'y attendaient, de l'insensibilité, ils voyaient que chaque piqûre provoquait un sentiment douloureux. Dans certains

cas même, la sensibilité, au lieu d'être diminuée, est exagérée au point que le plus léger contact excite de la douleur. En somme les différences individuelles défendent d'établir une loi absolue, et il y a tant d'exceptions qu'il n'y a pour ainsi dire pas de règle.

La personne endormie a conscience de son état, et on est assuré qu'elle est réellement endormie, si elle répond affirmativement quand on l'interroge sur ce sujet. Si on lui demande alors quelles sensations elle éprouve, on constate le plus souvent que ce sommeil est un état assez agréable. Plusieurs des malades que j'ai endormies à l'hôpital B... m'assuraient que leurs douleurs avaient disparu. Aussi désiraient-elles rester longtemps dans le sommeil, sachant que le réveil à la vie normale serait en même temps le réveil à la douleur. J'ajoute que, si l'état de somnambulisme n'est pas désagréable, il est aussi sans danger. Je ne sache pas qu'on ait signalé à sa suite des accidens graves ou légers; il est même possible que, dans certains cas, il apaise le système nerveux surexcité, mais en pareille matière il faut être très réservé, et jusqu'ici on n'a pas encore pu apporter de faits bien démonstratifs.

Analysons maintenant les phénomènes psychologiques du somnambulisme. Tout le monde sait ce qu'est le rêve. Quand, fatigués des travaux de la journée, nous nous laissons envahir par le sommeil, nos pensées deviennent confuses et flottantes; l'attention ne peut plus se fixer sur un objet déterminé; peu à peu nous perdons la conscience du monde extérieur, et des formes bizarres, dont la réalité est dans notre conception seule, viennent s'imposer à nous. Elles passent et repassent avec une facilité merveilleuse, changeant à chaque seconde, et nous étonnant par un appareil mobile et fantasque. Ce sont des figures humaines avec des formes de bêtes, des monstres étranges, des jardins, des palais, des personnages disparus depuis longtemps, et que nous pourrions croire effacés de notre souvenir. Tout cela s'agite, se meut devant nous, et l'esprit assiste en spectateur impuissant aux tableaux que lui-même a formés de toutes pièces. L'imagination se donne librement carrière, car elle ne vient pas se heurter, comme dans l'état de veille, contre les objets extérieurs, lesquels viennent à chaque instant provoquer des sensations précises et nous rappeler à la réalité. Or ce qui différencie le somnambulisme et le sommeil ordinaire, c'est que le rêve, spontané dans le sommeil, peut, dans le somnambulisme, être provoqué. Ainsi, par exemple, voici un homme endormi tranquillement dans son lit. Il sera bien difficile de faire en sorte qu'il rêve d'un lion. Si on lui dit tout haut : Voici un lion! de deux choses l'une : ou il se réveillera, ou il n'entendra pas. Mais de toute manière, il ne rê-

vera pas qu'il voit un lion. Au contraire, à un de mes amis que je pouvais mettre en état de somnambulisme, je disais : « Voici un lion. » Aussitôt il s'agitait; sa figure exprimait l'effroi. « Mais il vient, s'écriait-il, il s'approche; sauvons-nous vite, vite, » et il avait presque une crise nerveuse sous l'influence de cette terreur.

On sait que les magnétiseurs de profession ont la prétention de faire voyager leurs sujets à travers l'espace, et de les faire assister à des scènes lointaines. Le fait est parfaitement exact. Mais ce qui cesse d'être vrai, ce qui est absolument faux, c'est que ces rêves soient des réalités, et que ces visions soient en rapport avec la vérité des choses. Ce sont de pures imaginations, qui ne sont ni plus ni moins fantaisistes que toutes les conceptions vagues forgées par chaque individu pendant son sommeil. Pour prendre un exemple, je puis raconter l'histoire d'une des malades somnambules de l'hôpital B... Je lui disais : « Venez avec moi, nous allons sortir et voyager. » Alors, successivement, elle décrivait les endroits par où il fallait passer; les corridors de l'hôpital, les rues qu'on doit traverser pour aller à la gare; puis elle arrivait à la gare, et comme elle connaissait tous ces endroits, elle indiquait avec assez d'exactitude les détails des lieux que son imagination et sa mémoire, également surexcitées, lui représentaient sous une forme réelle. Brusquement on pouvait la transporter dans un site éloigné qu'elle ne connaissait pas, le lac de Côme, par exemple, ou les régions glacées du pôle Nord. Son imagination livrée à elle-même s'abandonnait alors à des descriptions qui ne manquaient pas de charme et qui intéressaient toujours par leur apparente précision. Mais quelle grossière erreur que de faire à ces chimériques conceptions l'honneur d'être des vérités ! Un jour, ayant endormi un de mes amis, j'eus l'idée de le faire voyager en ballon jusqu'à la lune. J'éprouvai une réelle surprise lorsqu'il me dit en riant : « Oh ! oh ! quelle est cette grosse boule blanche qui est au-dessous de nous ? » C'était la terre que son imagination lui représentait. Il voyait des bêtes fantastiques, et comme je lui disais qu'il fallait les ramener sur la terre, il se fâchait : « Comment ! disait-il, tu ne sais seulement pas de quelle manière nous descendrons, et tu veux te charger de ces gros animaux-là ? Je te reconnais bien là. Pour moi, je te laisserai faire, et je ne m'en embarrasserai certainement pas. » Il se rendait compte néanmoins de l'étrangeté de ses visions. « Quel beau récit à faire ! disait-il, mais par malheur, on ne nous croira pas ! »

La raison des somnambules est peut-être pervertie; à coup sûr l'intelligence n'est pas diminuée. Elle est surexcitée et très vive. Les conversations qu'on tient avec un sujet endormi sont variées et

attachantes. Le langage des femmes du peuple, par exemple, est devenu presque élégant; les tournures de phrase sont ingénieuses; les idées ne manquent pas d'élévation. Sans prétendre le moins du monde qu'elles devinent la pensée des interlocuteurs, on peut remarquer qu'elles ont acquis une certaine finesse qui leur permet de comprendre à demi-mot. Mais ce qu'il y a chez elles de plus frappant, c'est la vivacité étrange de leurs sensations. Ainsi rien n'est plus facile que de les faire pleurer; il suffit de leur parler d'un sujet triste. Alors même que l'histoire racontée ne devrait les intéresser que médiocrement, elles se mettent à gémir, puis à verser d'abondantes larmes et à sangloter. Il n'est même pas rare de voir survenir une excitation nerveuse qu'il faut calmer le plus vite possible en leur faisant imaginer des tableaux agréables. Cette sensibilité pour les malheurs d'autrui, ces attendrissemens exagérés peuvent être comparés à ce qu'éprouvent les individus qui commencent à s'enivrer. Parfois aussi les sentimens joyeux et admiratifs sont poussés à l'excès : la poésie, la musique surtout, produisent une véritable extase, et l'on ne peut oublier ce spectacle dès qu'on a une fois assisté à la mimique merveilleuse qu'elles déploient. Très souvent ces mouvemens d'admiration sont traversés par des colères enfantines, des antipathies inexpliquées, et des sympathies plus bizarres encore; parfois elles raillent, et non sans esprit; elles rient beaucoup des plaisanteries qu'elles font, et leurs rires comme leurs larmes se terminent par une étrange surexcitation.

Un des phénomènes les plus intéressans du somnambulisme a été étudié il y a une trentaine d'années par un Anglais nommé Braid. Si on place les membres dans une certaine position, si on donne au corps une certaine attitude, cette position, cette attitude, font naître des sentimens qui s'y conforment. Ainsi, que l'on fasse étendre le poing à un somnambule, aussitôt ses traits prendront l'expression de la colère, et de la menace. Qu'on lui joigne les mains dans l'attitude de la prière, il se mettra à genoux, et toute sa physionomie indiquera la supplication. Ses traits prennent alors l'expression vraie des passions de l'âme. Nul peintre, nul sculpteur n'a réussi à représenter la terreur, le dégoût, le mépris, la colère, la tendresse amoureuse, l'extase religieuse avec autant de vérité que les somnambules, même les moins intelligens, lorsqu'on provoque chez eux ces sentimens. C'est que l'esprit, concentré en lui-même, n'est pas troublé par toutes ces excitations venues du dehors qui mettent sans cesse, et le plus souvent à notre insu, un frein à nos sentimens intérieurs. La colère d'un somnambule est la colère typique, idéale, et sa physionomie sera aussi expressive que le sentiment qui l'anime est puissant et sans mélange.

Les magnétiseurs ont d'étranges prétentions. Ils déclarent que tous ces faits sont terre à terre et sans intérêt, et, pour planer sur les hauteurs, ils ont imaginé que l'intelligence des somnambules est capable de déchirer les voiles de l'avenir, de pénétrer les mystères des choses qui sont et qui seront. Ils ont même appelé *lucidité* cette propriété de voir sans le secours des yeux, par exemple de lire dans un livre fermé, d'entendre sans le secours des oreilles, ou encore d'assister à une conversation qui a lieu au moment même à l'autre bout du monde. Il faut faire justice de ces fables : il n'y a rien de surnaturel dans le somnambulisme comme dans l'attaque démoniaque, et aucun fait bien démontré n'a jamais permis de conclure à l'existence de la *double vue* ou de la *lucidité*. Les somnambules qui sont montrées dans les foires, ou dans les théâtres, comme par exemple la fameuse *Lucile* il y a quelques années, sont vraiment endormies. Mais leur somnambulisme réel n'exclut pas la simulation de la lucidité. Elles se rendent compte de ce qu'elles font et savent très bien que c'est leur métier de deviner l'avenir. Elles sont anesthésiques, de sorte qu'on peut les piquer, les pincer, les brûler sans provoquer de sensation douloureuse. De même les phénomènes de catalepsie peuvent être très facilement reproduits. Leur intelligence, surexcitée par la névrose dont elles sont atteintes, leur permet de trouver des réponses ingénieuses. En un mot, les somnambules des foires et des théâtres dorment réellement : ce ne sont pas des devineresses, mais des malades, et leur vraie place serait dans un hospice d'aliénés.

Le moment du réveil est fort curieux; en effet, le plus souvent, les somnambules, lorsqu'ils se réveillent, sont dans une stupéfaction profonde, ils regardent les personnes qui les entourent sans pouvoir croire à la vérité de ce qu'on leur raconte; ils n'ont conservé aucun souvenir de ce qui s'est passé pendant leur sommeil, et comme, au point de vue psychologique, le temps n'est mesuré que par le souvenir des idées, ils ont absolument perdu la notion du temps. Le moment où ils se sont endormis se confond avec le moment du réveil. Il arrive cependant que ce qui s'est passé pendant le sommeil revient à leur mémoire alors qu'ils sont de nouveau endormis; c'est ainsi probablement qu'il faut expliquer le dédoublement de la personne dont parlent tant les magnétiseurs. Ce qui fait le *moi*, c'est pour ainsi dire la collection de nos souvenirs, et lorsqu'il se trouve des souvenirs réservés à un état physique spécial, on est presque en droit de dire que la personne s'est dédoublée, puisqu'elle se rappelle dans le sommeil toute une série d'actes qu'elle ignore absolument dans l'état de veille.

Les hystériques de la Salpêtrière peuvent aussi, et très facilement, être endormies. Il suffit pour provoquer l'accès somnambulique d'une excitation forte des sens, comme par exemple l'éclat de la lumière électrique, ou le bruit métallique, strident, produit par la percussion brusque du tam-tam ou gong chinois. Alors aussitôt le sommeil survient, et cela avec une telle rapidité qu'elles ne conservent pas même le souvenir de l'excitation violente qui a anéanti pour un temps la conscience de leur existence. Si, pendant que les différentes malades sont réunies dans une des cours de l'hôpital, on fait résonner le gong, aussitôt la plupart d'entre elles s'arrêteront brusquement, les yeux ouverts et les membres placés dans une attitude qui exprimera la stupéfaction mêlée d'effroi. Cet état de sommeil, provoqué par une excitation violente, n'est pas tout à fait identique au somnambulisme qu'on produit avec des passes. Le sommeil est plus profond, plus brutal, plus pathologique, pour ainsi dire; le système nerveux et le système musculaire sont plus gravement troublés dans leurs fonctions. L'insensibilité est complète. Pendant plusieurs heures, si on ne réveille pas la malade, elle reste anéantie dans un sommeil sans rêve. Si les yeux sont ouverts, il y a de la *catalepsie*, c'est-à-dire que les muscles gardent indéfiniment la position qui leur a été donnée; par exemple, si le bras a été levé en l'air et placé dans une position invraisemblable, indéfiniment, sans qu'il y ait apparence de fatigue, le bras restera élevé, gardant l'attitude bizarre qu'on lui aura infligée. Au contraire, si les yeux sont fermés, on constate d'autres phénomènes. Les nerfs sont devenus extrêmement excitables. Il suffit de mettre le doigt sur le trajet d'un nerf pour faire contracter les muscles auxquels ce nerf va donner le mouvement. Les muscles eux-mêmes ont une excitabilité extrême; il suffit de les toucher pour provoquer leur contraction et même leur *contracture*. Si l'on insiste, la contracture devient très intense : ainsi les doigts se fléchissent avec force dans la main et l'avant-bras sur le bras. Que si alors on réveille la malade, sans avoir pris soin de relâcher sa contracture, cette contracture persistera pendant longtemps, car il sera presque impossible de la faire cesser sans recourir à un nouvel accès de somnambulisme.

Les symptômes de cette étrange maladie ne se voient pas seulement chez les femmes et les hystériques; on les observe aussi, quoique plus rarement, chez les jeunes gens et les hommes âgés; et non seulement ils apparaissent quand on les provoque, mais quelquefois ils se développent spontanément, sans qu'on cherche à les faire naître. Le somnambulisme naturel, qui a tant excité la curiosité des médecins d'autrefois, est maintenant une affection bien décrite.

On en cite tous les jours de nouveaux exemples. Les somnambules, au milieu de la nuit, se lèvent, s'habillent, font mine de sortir pour vaquer à leurs affaires. Leurs yeux sont fermés, quelquefois grands ouverts; mais il n'y a pas de vision proprement dite. La vision est tout intérieure, si bien que, sans lumière, les somnambules se dirigent à travers les meubles épars dans la chambre. La mémoire est le guide fidèle de leurs mouvemens. Ils lisent mentalement le livre qu'ils ouvrent, et accomplissent telles actions qu'ils feraient étant éveillés, comme, par exemple, de nager, de courir, d'écrire, de faire des armes. Que si on les réveille subitement, ils sont stupéfaits de se voir debout et habillés, alors qu'ils s'imaginaient reposer tranquillement dans leur lit. Au lieu de rechercher le merveilleux de ces phénomènes, ne vaut-il pas mieux constater qu'ils ressemblent à ceux qu'on observe dans le sommeil ordinaire? La mère, penchée au chevet de son enfant malade, peut, par ses caresses et ses douces paroles, calmer l'esprit agité par les visions terrifiantes du cauchemar, si bien que l'enfant, sans se réveiller, dort plus calme. Souvent, lorsque nous sommes à demi réveillés, à demi-endormis, comme le soir par exemple, quand le sommeil nous accable, ou le matin, quand il ne nous a pas quittés tout à fait, nous agissons, nous parlons, sans nous rendre bien compte de nos actes et de nos paroles. C'est un léger degré de somnambulisme, et, pour peu qu'on s'étudie soi-même avec quelque soin, on reconnaîtra qu'au commencement ou à la fin du sommeil la conscience complète, exacte, de nos actions ou de nos pensées nous échappe. Il y a donc une série de transitions insensibles entre le sommeil commun, banal, de tout le monde, et le sommeil bizarre, étrange en apparence plus qu'en réalité, des somnambules et des hystériques.

Quoiqu'il y ait là toute une série de faits positifs, démontrés et faciles à vérifier, il se trouve encore un certain nombre de médecins qui n'en admettent pas la réalité, et qui, au seul mot de somnambulisme, se contentent de sourire comme s'il ne s'agissait que d'une colossale déception. Pour eux, tous les cas de sommeil ne sont que des comédies jouées avec talent devant des gens trop naïfs par des femmes nerveuses et fanatiques de fourberie. S'ils pensent ainsi, c'est qu'ils se sont contentés d'assister aux scènes acrobatiques que les magnétiseurs et les somnambules de profession offrent en spectacle à la crédulité du public. Mais s'ils avaient observé par eux-mêmes, s'ils avaient touché de leurs mains et vu de leurs yeux ces phénomènes dont ils nient l'existence, ils tiendraient, je n'en doute pas, un tout autre langage. Est-il possible de supposer que depuis cent ans, pour se conformer aux fantaisies du petit paysan Victor, le premier malade du marquis de Puységur, tous les somnambules qui sont venus ensuite ont simulé les mêmes

phénomènes? Pourquoi, par quelle étrange divination, présentent-ils tous les mêmes symptômes d'une même névrose? Ne serait-ce pas un phénomène bien merveilleux que cette simulation qui dure depuis un siècle dans toute l'Europe et qui se trouve être toujours la même? Tous les médecins, tous les savans qui se sont adonnés à cette étude auraient donc été victimes de la même inexplicable fourberie?

Ainsi le somnambulisme peut être considéré comme une maladie véritable, maladie dont les symptômes sont aussi bien décrits que ceux de l'hystérie ou de l'épilepsie. Le seul côté étrange et obscur de son étude, c'est que cette névrose peut être provoquée par des manœuvres extérieures dont le mode d'action nous échappe. Mais parce que nous ignorons la cause des phénomènes, ce n'est pas une raison pour en nier l'existence. Plus tard, dans quelques années peut-être, on arrivera à la connaissance exacte, non pas des symptômes, qui sont à peu près bien connus aujourd'hui, mais des causes physiologiques du somnambulisme. Il est permis d'espérer que les procédés empiriques qu'on emploie de nos jours seront remplacés par des méthodes scientifiques que personne ne pourra mettre en doute et dont tout le monde pourra constater l'efficacité.

En résumé, nous avons vu que, sans produire l'aliénation proprement dite, il y a des maladies qui troublent profondément les fonctions de l'intelligence. Certes ces troubles sont étranges et faits pour surprendre; mais on peut affirmer qu'ils sont soumis à des lois naturelles, et non à la fantaisie des sept millions quatre cent cinq mille neuf cent vingt-six diables de l'enfer. Telle n'était pas l'opinion des juges du XVIIe siècle, et ce n'est pas un des moindres bienfaits de la science que d'avoir affirmé et prouvé l'innocence des malheureux qu'on faisait jadis monter sur le bûcher.

CHARLES RICHET.

LA

SITUATION AGRICOLE

DE LA FRANCE

I.

LES PROGRÈS ACCOMPLIS

Au milieu d'une prospérité financière sans exemple, la France est depuis quelques années sous le coup d'une crise industrielle et agricole, attribuée par les uns au régime économique inauguré en 1860, par les autres à des causes multiples et complexes qui ont fait sentir leurs effets sur l'Europe entière. M. Maurice Block a déjà ici même exposé la situation économique des différens pays (1) et montré avec sa sagacité habituelle que, par le fait même de sa généralité, cette crise ne peut être la conséquence des traités de commerce et que le retour au régime protecteur ne saurait en être le remède. Il est clair que tous les pays à la fois ne doivent pas avoir à souffrir de la concurrence étrangère; car, pour que les uns puissent importer des produits du dehors, il faut bien que d'autres les exportent, et si les premiers se ruinent, il faut nécessairement que les seconds s'enrichissent. Si donc ils sont tous dans une situation également fâcheuse, c'est à d'autres causes qu'à la liberté commerciale qu'il faut s'en prendre, bien que la question douanière n'y soit pas absolument étrangère.

Le régime protecteur, inauguré par l'Amérique du Nord, a eu

(1) Voir la *Revue* du 15 mars 1879.

pour effet de fermer aux produits de l'Europe le marché américain et de porter un coup funeste à de nombreuses industries qui y trouvaient leur principal débouché. Il ne paraît pas cependant que les États-Unis aient lieu de se féliciter de leur politique commerciale, car en voulant à tout prix devenir une puissance industrielle, ils ont introduit chez eux la question ouvrière, qui jusqu'alors n'avait pas été soulevée et qui, avec un gouvernement ultra-démocratique, peut devenir pour la constitution un immense danger. — Quoi qu'il en soit, ce n'est pas en élevant nos tarifs que nous ferons baisser les tarifs américains et que nous retrouverons nos anciens marchés.

La France du reste a été la dernière et la plus légèrement atteinte par la crise, et tandis que tous les autres pays, y compris l'Angleterre, en subissaient les effets par des grèves et des faillites, elle est restée jusqu'au dernier moment dans une situation relativement prospère. C'est quelque temps après l'avènement du ministère du 16 mai que les premiers symptômes de malaise se sont manifestés chez nous; aussi les ennemis de ce gouvernement, avec la bonne foi qui caractérise d'habitude les partis politiques, se sont-ils emparés de cette circonstance pour s'en faire une arme contre lui aux yeux de l'opinion et ont-ils obtenu du sénat d'ordonner une enquête sur les causes de la stagnation des affaires. Mais les gros industriels qui siègent dans la haute assemblée, avec la férocité des intérêts qui ne recule devant aucun moyen et avec une habileté à laquelle il faut rendre hommage, ont transformé cette enquête, qui devait avoir un caractère exclusivement politique, en une question économique, et ont saisi avec empressement cette occasion de relever le drapeau du protectionnisme auquel dans l'origine personne ne songeait.

Pour entreprendre cette campagne avec quelque chance de succès, ils ont senti la nécessité d'attirer à eux les agriculteurs, qui jusqu'alors avaient en général manifesté des tendances libérales et qui, sous le coup de plusieurs mauvaises années, se trouvaient eux-mêmes en ce moment dans une situation difficile. Les intérêts sont prompts à s'alarmer, et il avait suffi qu'on nous expédiât du dehors le blé nécessaire à combler le déficit de nos récoltes pour qu'un grand nombre de cultivateurs s'imaginassent que tout était perdu. Ces craintes furent habilement exploitées par les coryphées du parti protectionniste qui provoquèrent des manifestations de toute nature. Attribuant tout le mal aux traités de commerce, se prétendant écrasés d'impôts, nous menaçant aujourd'hui d'une inondation de blés d'Amérique comme, en 1860, ils nous avaient menacés de celle des blés de Russie, ils réussirent à faire voter par la Société des agriculteurs de France et par un grand nombre de comices agricoles des vœux demandant le retour à un

régime économique moins libéral et l'établissement, sur la plupart des produits de la terre, de droits protecteurs qu'ils appelèrent *compensateurs*, pour en masquer le caractère aux yeux de l'opinion.

Le gouvernement s'émut de cette agitation et, sans cependant se dissimuler ce qu'elle avait de factice, il voulut s'éclairer sur les causes réelles de la crise. A cet effet, il s'adressa à la Société nationale d'agriculture de France et lui demanda d'examiner quelle était, avant 1860, et quelle est aujourd'hui la situation agricole de la France sous le rapport de la division de la propriété, des progrès de la culture, de l'outillage, des frais de transport, des débouchés et de la main-d'œuvre. Il désirait savoir quelle influence les traités de commerce ont pu avoir sur cette situation et par quels moyens il lui serait possible d'atténuer les souffrances très réelles de la première de nos industries nationales. Il ne pouvait s'adresser à une autorité plus compétente et plus désintéressée. Composée d'hommes qui, soit comme praticiens, soit comme savans, jouissent d'une notoriété incontestée en matière agricole, cette société est une véritable académie qui, tout en n'ayant en vue que la prospérité de notre agriculture, se place à un point de vue assez élevé pour ne pas se laisser entraîner par les intérêts du moment. Elle a adressé le questionnaire du ministre à ses correspondans, répandus sur tous les points du territoire, et provoqué ainsi une véritable enquête à laquelle ont pris part les hommes les plus compétens. C'est le tableau de la situation agricole de la France, telle qu'elle résulte suivant nous de cette enquête, que nous allons tracer dans cette étude.

I.

Sous le rapport des dons naturels, il n'est peut-être pas de contrée au monde mieux partagée que la France, qui, située dans la zone tempérée, présente des climats et des sols très variés et se prête aux cultures les plus diverses. Nous ne recommencerons pas la description agricole de ce beau pays, car le livre de M. de Lavergne (1), quoique datant de vingt années, est resté vrai dans ses caractères principaux; nous nous bornerons à en esquisser à grands traits les diverses régions pour pouvoir apprécier les changemens qui y sont survenus depuis cette époque. Dans la statistique qu'il a publiée à l'occasion de l'exposition de Vienne, M. Gustave Heuzé, inspecteur général d'agriculture, divise la France en neuf régions distinctes : la région du nord-est, celle du nord-ouest, celle des plaines du nord, celle des plaines du centre, celle de l'ouest, celle

(1) *L'Économie rurale de la France*, 1 vol.; Guillaumin, 1860.

du sud-ouest, celle des montagnes du centre, celle du sud et celle de l'est.

La région du nord-est, momentanément mutilée, comprenait autrefois les départemens des Ardennes, de la Meuse, de la Meurthe, des Vosges, de la Moselle, du Haut et du Bas-Rhin ; elle est traversée du nord au sud par la chaîne des Vosges, dont les ramifications dirigées à l'est et à l'ouest forment des vallées perpendiculaires à l'arête principale. Le climat, rude sans être pluvieux, se réduit le plus souvent à deux saisons et passe de l'hiver à l'été sans aucune transition. Les parties montagneuses, formées de granit ou de grès vosgien, sont ordinairement couvertes de taillis de chêne, de charme et de bouleau dans les régions inférieures; de futaies de sapin, de hêtre et d'épicéa sur les sommets plus élevés. Les vallées irriguées avec soin sont transformées en prairies, auxquelles il ne manque qu'un peu d'engrais pour donner un foin d'excellente qualité; tandis que les contreforts de la chaîne principale, aussi bien sur le versant alsacien que sur le versant lorrain, sont plantés de vignes dont les produits rivalisent avec les meilleurs crus d'outre-Rhin. Les plaines sont fertiles et bien cultivées; elles produisent du blé, du colza, du houblon et même du maïs.

L'ensemble de cette région, surtout dans les départemens du Haut et du Bas-Rhin, de la Moselle et des Vosges, est livré à la petite culture, car le nombre des exploitations dont l'étendue est de moins de 10 hectares dépasse 83 pour 100; celui des moyennes exploitations est de 14 pour 100 et celui des grandes à peine de 3 pour 100. Par contre, la plupart des propriétaires cultivent par eux-mêmes, le métayage est à peu près inconnu et le fermage réduit aux propriétés d'une certaine importance.

Les anciennes provinces de la Normandie, de l'Artois, de la Flandre et de la Picardie forment la région du nord-ouest, qui est traversée par deux chaînes de collines dont l'une partant des Ardennes se termine près du Havre, dont l'autre, venant du Perche, se dirige du sud au nord, vers Honfleur. Le climat en est tempéré et brumeux, les pluies d'automne sont fréquentes et les hivers peu rigoureux, car le gulf-stream fait sentir son influence jusque bien avant dans les terres. Grâce à cette humidité, les prairies naturelles, surtout dans l'ancienne Normandie et dans une partie des départemens du Nord et de l'Aisne, sont très abondantes. Séparées les unes des autres par des haies ou des talus, elles sont le plus souvent livrées au parcours des bestiaux, qui donnent au paysage une grande animation. La production du beurre et du lait, l'engraissement des bœufs pour la boucherie, l'élève des chevaux de luxe sont les principales industries de ces pays d'herbages, dont elles font la fortune; aussi ces pâturages ont-ils une grande valeur; il n'est pas rare de

leur voir atteindre le prix de 6,000 à 8,000 francs par hectare. La vallée de la Seine depuis Pont-de-l'Arche jusqu'à Mantes jouit d'une juste réputation pour la production fruitière et expédie non-seulement en Angleterre, mais en Suède, en Norwège et en Russie, des pommes, des poires, des prunes et des cerises.

Partout où le sol ne s'est pas prêté à l'établissement des prairies, les terres sont cultivées avec le plus grand soin; c'est la région de la France où la culture est le plus intensive et a le caractère le plus industriel. La production des betteraves a favorisé l'établissement d'un grand nombre de sucreries et de distilleries, qui, après avoir utilisé le suc de la racine, restituent les pulpes, qui deviennent un aliment précieux pour le bétail, et servent par ricochet à augmenter l'engrais disponible et par conséquent la fertilité du sol. On fait en outre une grande consommation d'engrais artificiel et, notamment dans la Flandre, d'engrais humains; aussi la production par hectare y est-elle portée à son maximum : elle s'élève à 18.03 hectolitres pour le seigle et 18.91 pour le blé. La population serait insuffisante pour les travaux qu'exige une culture aussi perfectionnée, si tous les ans des ouvriers belges ne se répandaient dans toute cette partie de la France pour biner les betteraves et récolter les céréales.

Cette région, surtout dans les départemens de l'Aisne et du Calvados, comprend un certain nombre de grandes exploitations; on en compte 18,000 qui dépassent 40 hectares; 77,000 de 10 à 40 hectares et 290,000 au-dessous de dix hectares. Le tiers environ de ces exploitations est cultivé par les propriétaires, tandis que les deux autres le sont par des fermiers; le métayage est très peu pratiqué.

La région des plaines du nord comprend les départemens de l'Yonne, de la Haute-Marne, de la Marne, de l'Aube, de la Seine, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne et d'Eure-et-Loir; c'est-à-dire les anciennes provinces de l'Ile-de-France, de la Champagne et une petite partie de la Bourgogne. C'est un plateau peu accidenté, que traversent les vallées de la Seine et de la Marne et dont le climat est tempéré.

La Beauce, la Brie et le Vexin sont des plaines fertiles où la culture atteint une grande perfection; c'est la production du blé qui domine, et elle y est presque aussi élevée que dans le nord, car elle dépasse 18 hectolitres à l'hectare. On cultive également la betterave, qui permet l'éducation d'un nombreux bétail destiné à la production du lait et à la fabrication des fromages. L'élève du mouton, notamment du mérinos, y est très répandue, et constitue une des branches principales de l'exploitation agricole. Dans une partie du département d'Eure-et-Loir, partout où la présence de l'eau favorise

la croissance de l'herbe, on s'adonne à la production du cheval percheron ou de trait léger, si estimé du monde entier. Les environs de Paris sont surtout consacrés à la culture maraîchère, qui exige beaucoup de main-d'œuvre, mais qui par contre est très lucrative. La Champagne et l'Auxerrois sont moins fertiles, quoique possédant les vignobles renommés qui en font la richesse. La partie comprise entre Sézanne, Châlons et Troyes, est une plaine crayeuse et stérile qui a mérité autrefois le nom de Champagne pouilleuse, mais que des plantations de pins ont aujourd'hui à peu près transformée. La Haute-Marne est en partie couverte de bois.

Cette région, dont l'étendue totale est de 4,551,133 hectares, renferme 3,143,850 hectares de terres labourables, 123,143 hectares de vignes, 856,810 hectares de forêts, parmi lesquelles figurent celles de Fontainebleau, de Saint-Germain, de Rambouillet, qui ont un caractère véritablement historique. Le surplus est en prairies naturelles, pacages ou terres incultes. Les petites exploitations dominent dans les départemens de la Seine et de Seine-et-Oise, où prévaut également, surtout pour la culture maraîchère, le faire-valoir direct. Le fermage au contraire est préféré pour les grandes et les moyennes exploitations, qui sont assez nombreuses dans les autres départemens.

La région des plaines du centre est formée par les départemens de la Sarthe, du Loiret, du Loir-et-Cher, de l'Indre-et-Loire, de l'Indre, de l'Allier, du Cher et de la Nièvre. C'est un immense plateau traversé par les vallées de la Loire et de ses affluens, et limité au nord-est par les montagnes du Morvan. Le climat est tempéré, mais humide et peu salubre dans certaines parties marécageuses.

La vallée de la Loire est une immense prairie coupée par des rideaux de peupliers et encadrée de collines couvertes de vignes et de forêts, au milieu desquelles surgissent les créneaux et les poivrières de nombreux châteaux. Il y en a de tous les styles et de toutes les époques, car de tout temps les heureux de ce monde ont été séduits par les pittoresques beautés de cet incomparable paysage. Le plus souvent, le fleuve traîne ses eaux paresseuses à travers les bancs de sable, mais parfois il s'enfle, crève ses digues et envahit la vallée emportant récoltes et bestiaux; la terre est si productive et le cultivateur si patient, qu'au bout de peu de temps il n'y paraît plus.

Au sud de la Loire, entre Tours, Orléans et Bourges, où le sol sablonneux repose sur un sous-sol d'argile imperméable, la campagne offrait, il y a peu d'années encore, l'aspect désolé d'une vaste lande entrecoupée d'étangs. Telle était la physionomie des plaines du Berri et de la Sologne, dont la population misérable et minée par la fièvre était groupée en villages épars, formés de masures à toits de chaume, et cultivait avec peine quelques champs de

sarrasin au milieu des bruyères et des ajoncs. Grâce aux travaux d'assainissement qu'on y a entrepris, grâce surtout aux plantations de pins maritimes exécutées sur une grande échelle, la transformation en est aujourd'hui à peu près complète; le climat est devenu salubre, le sol a été rendu fertile, et le paysage, avec ses bois et ses pièces d'eau, a pris l'aspect d'un véritable parc.

Les départemens de l'Allier, de la Nièvre et du Cher, qui comprennent l'ancien Morvan, sont très pittoresques avec leurs collines boisées et leurs prairies à perte de vue couvertes de bestiaux. Un certain nombre de grands propriétaires exploitant par eux-mêmes leurs domaines ont introduit chez eux les races bovine et ovine les plus perfectionnées et se partagent avec les éleveurs normands les prix dans les concours. C'est à leur exemple, c'est surtout aux efforts de M. le comte de Bouillé, président de la société d'agriculture de la Nièvre, qu'on doit la création de la race bovine nivernaise, dérivée de la charolaise, aussi apte au travail qu'à l'engraissement et dont les cultivateurs du Nord de la France viennent se disputer les sujets dans les foires du pays.

La culture sur bien des points est encore arriérée, et la production moyenne du blé ne dépasse pas 15 hectolitres par hectare. Les grandes exploitations, c'est-à-dire celles de plus de 40 hectares sont nombreuses, surtout dans les départemens du Cher et de l'Indre; dans les autres parties, ce sont les petites et les moyennes qui l'emportent. Le faire-valoir direct est peu répandu, puisqu'on ne compte que 88,000 exploitations soumises à ce régime, contre 79,000 soumises à celui du fermage et 43,000 à celui du métayage.

Les anciennes provinces de la Bretagne, du Poitou, de l'Anjou et une partie du Maine composent la région agricole de l'ouest, dont le climat, à la fois tempéré et humide, permet la culture en pleine terre de plusieurs plantes méridionales comme le chêne vert, le magnolia, le figuier et l'araucaria. Elle est traversée de l'est à l'ouest par une chaîne granitique qu'on appelle l'échine de la Bretagne, et arrosée par la Loire et ses affluens. La presqu'île armoricaine, partout où le sol n'a pas été chaulé, n'a pas d'autre culture que le sarrasin et l'avoine, dont les champs sont épars au milieu des landes, que paissent les petites vaches noires et blanches de ce pays. Dans la vallée de la Loire au contraire, de plantureuses prairies nourrissent des troupeaux de ces beaux bœufs qui sont connus à Paris sous le nom de *choletais*, tandis que les pâturages de la Mayenne produisent les durham-manceaux si recherchés pour la boucherie. Le Poitou est également un pays d'herbages, auquel les prairies entourées de haies, entrecoupées de ruisseaux, couvertes

de pommiers, de poiriers, de noyers, donnent un aspect boisé qui lui a valu le nom de Bocage.

Les petites exploitations, qui dominent dans la Bretagne, sont au nombre de 271,802; les exploitations moyennes au nombre de 118,722 et les grandes au nombre de 18,317.

La région du sud-ouest comprend les anciennes provinces de l'Aunis, de la Saintonge, de l'Angoumois, de la Guyenne, de la Gascogne, du Béarn et une partie du Languedoc. Elle présente un immense plateau ondulé, dans lequel la Charente, la Dordogne, la Garonne et le Lot, ont creusé de larges et belles vallées, et limité au sud par les Pyrénées, qui lancent vers le nord leurs chaînons latéraux. Le climat, sauf dans la partie montagneuse, est tempéré, les hivers y sont doux et les pluies assez abondantes, surtout sur le littoral, pour que la sécheresse n'y soit pas à craindre.

La principale culture de cette région est la vigne, dont les pampres traînant sur le sol alternent souvent avec des champs de maïs et des prairies ombragées de vieux châtaigniers. Les vignobles se pressent de plus en plus à mesure qu'on s'avance vers le sud, ils donnent dans les Charentes des vins qui servent à fabriquer les eaux-de-vie qui ont rendu célèbre le nom de Cognac, dans le Bordelais, ces crus incomparables que le monde entier se dispute, dans le sud, des vins moins délicats, mais d'une consommation courante. Malheureusement le phylloxera, qui vient de faire son apparition, menace d'y tarir cette source de richesse. Les belles vallées de la Garonne, de la Dordogne, de l'Isle sont couvertes de prairies verdoyantes où s'élèvent les bœufs de la race garonnaise. Les plaines sont livrées à la culture des céréales, parmi lesquelles le maïs tient une place notable, et à la culture maraîchère, qui est très prospère dans le voisinage des grandes villes. Les Pyrénées parcourues par de nombreux troupeaux pourraient devenir aussi prospères que le Jura et la Suisse, si les habitans plus instruits savaient comprendre que l'herbe et le bois doivent être la base de leur économie rurale, s'ils ménageaient avec soin leurs forêts, s'ils irriguaient leurs pâturages et s'ils savaient s'associer pour fabriquer en commun le beurre et les fromages. Des essais de fruitières ont été tentés sur l'initiative d'un sous-inspecteur des forêts, M. Calvet, dont les efforts finiront sans doute par triompher de l'inertie montagnarde. Le département des Landes, qui formait autrefois le long de l'Océan une vaste plaine stérile couverte d'ajoncs et de marécages, envahie par les dunes, est aujourd'hui assaini et livré à la culture, tandis que les plantations de pins arrêtent le mouvement des sables et forment une vaste forêt le long du littoral.

La culture du blé est surtout abondante dans le Gers, elle y produit en moyenne 13h.67 à l'hectare; celle du maïs au contraire l'emporte dans la Dordogne, les Landes et les Basses-Pyrénées. Les petites exploitations avec le faire-valoir direct dominent dans la Gironde et les Charentes; dans les Landes, au contraire, ce sont les exploitations moyennes et le métayage qui prévalent.

La région des montagnes du centre comprend les départemens de la Creuse, de la Corrèze, du Puy-de-Dôme, de la Loire, de la Haute-Loire, du Cantal, de l'Aveyron et de la Lozère. Elle est connue sous le nom de *plateau central* et présente une partie mamelonnée, une autre en montagnes et une troisième en plateaux élevés souvent étendus et sillonnés de vallées étroites. Dans toute la partie montagneuse, les hivers sont longs et froids, les étés chauds et orageux. Au nord de la région, s'étend la Limagne, vaste plaine de 60 lieues carrées produisant en abondance des fruits, des céréales et du fourrage. Dans le surplus, le sol granitique se prête mal à la culture du blé, et des amendemens calcaires seraient nécessaires pour obtenir un rendement rémunérateur; aussi le sarrasin et le seigle sont-ils presque les seules céréales qu'on y rencontre. On tend aujourd'hui à multiplier les pâturages et à développer l'élève du bétail, qui peut devenir pour les habitans une source de bien-être. Autrefois la plus grande partie de ces montagnes était couverte de bruyères; aujourd'hui des châtaigniers touffus, au tronc crevassé, ombragent les vallées, tandis que la plupart des sommets sont occupés par des taillis de chêne et des semis de pins. Un trop grand nombre encore sont dénudés et appellent la transformation en bois productifs des misérables pacages qui nourrissent avec peine les troupeaux de moutons qu'on y promène.

La culture proprement dite est assez arriérée, et le seigle n'y donne guère que 12h.23 à l'hectare; le blé 13h.29. Les petites propriétés sont groupées autour de villages de 10 à 12 feux dont il faut une vingtaine pour faire une commune. Mais ces villages trop souvent malpropres, avec leurs maisons basses et mal aérées, avec leurs fumiers lavés par les pluies et encombrant les chemins, dénotent encore la misère et l'ignorance des habitans. Aussi la plupart d'entre eux émigrent-ils, soit seulement pendant l'hiver pour chercher de l'ouvrage au dehors, soit d'une manière permanente pour ne revenir au pays qu'après avoir réalisé quelques économies. Il ne faut pas trop s'en plaindre, car l'industrie pastorale, qui doit être la base de l'économie rurale de cette région, exige peu de bras, et il est naturel que ceux qui ne trouvent pas à s'y employer cherchent ailleurs des occupations. Il est peu de contrées plus pittoresques que le Limousin et, à mesure que de nouvelles voies de communication en faciliteront l'accès, il est probable que de nombreux châ-

telains viendront s'y installer et donner par leur présence une impulsion nouvelle au progrès agricole.

La région du sud comprend les départemens des Pyrénées orientales, de l'Aude, de l'Hérault, du Gard, de l'Ardèche, de la Drôme, de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, du Var, des Basses-Alpes, des Alpes-Maritimes et de la Corse. Limitée au sud par la Méditerranée, elle est entourée aux autres aspects par les chaînes des Alpes et des Cévennes, qui l'abritent contre les vents froids. Elle est traversée du nord au sud par la vallée du Rhône et de l'est à l'ouest par celle de la Durance. Le climat y est très doux, sauf dans la partie exposée au mistral, et permet, sur plusieurs points de la Provence, à l'oranger, au citronnier, au chêne-liège, d'y végéter en pleine terre.

Dans le département du Var, la production des fruits et des primeurs s'est développée depuis que les chemins de fer peuvent les transporter rapidement vers ce marché toujours ouvert qu'on appelle Paris. Des forêts de pins couvrent la chaîne des Maures et de l'Estérel le long de la Méditerranée. L'agriculture proprement dite est peu avancée, car le seigle et le blé ne donnent guère plus de 13 hectol. à l'hectare.

Autrefois la culture de la vigne, celle de la garance et l'éducation des vers à soie étaient pour quelques-uns de ces départemens, notamment pour celui de Vaucluse, une source de prospérité que le phylloxera, l'alizarine artificielle et la maladie des vers à soie ont aujourd'hui tarie. Il faut se rejeter sur l'élève du bétail, et c'est aux irrigations qu'on a recours dans ces chaudes régions pour créer les pâturages nécessaires. Cette transformation mettra fin à la déplorable pratique de la transhumance des troupeaux de moutons, qui est le principal obstacle au reboisement des montagnes et à la régularisation des cours d'eaux. De grands travaux sont aussi entrepris pour la mise en culture de la Crau et de la Camargue, dont l'une est une plaine caillouteuse et stérile à laquelle il ne faut que de l'eau pour se transformer en prairies, dont l'autre est une plaine basse et marécageuse qui a surtout besoin d'être assainie et dessalée.

La neuvième région, dite de l'est, est formée par les anciennes provinces de la Franche-Comté, de la Bourgogne, de la Savoie et par une partie du Dauphiné. Elle est très accidentée et jouit d'un climat tempéré dans les parties basses, mais rigoureux sur les hauteurs. Elle renferme les riches vallées de l'Isère, de la Saône, du Rhône, couverte des cultures les plus variées, les vignobles célèbres de la Côte-d'Or, les montagnes du Jura avec leurs bois et leurs pâturages, et les sommets abrupts des Alpes, trop souvent dénudés, ravagés par les torrens. La culture n'est malheureusement pas restreinte aux plaines et aux vallées; de maigres champs de seigle ou de pommes de terre se rencontrent aussi sur les flancs

des montagnes autour des villages et suffisent à peine, avec l'aide du pâturage, à nourrir les misérables habitans de ces contrées déshéritées. Sur ces hauteurs où les terres en pente sont exposées aux éboulemens et ne peuvent être fertilisées faute d'engrais, puisque les animaux vivent au dehors la plus grande partie de l'année, la culture proprement dite n'est plus à sa place, et le sol serait bien plus utilement occupé par des pâturages ou des forêts. L'industrie pastorale bien entendue peut donner de grands bénéfices, pourvu que les pâturages soient bien aménagés et que, comme dans le Jura, des associations fruitières exploitent en commun le lait des troupeaux. C'est vers ce but qu'il faut tendre dans tous les pays de montagnes.

Dans cette rapide description de la France agricole, il n'a pas été question de l'Algérie, bien que l'importance s'en accroisse de jour en jour. La culture de la vigne s'y développe rapidement, et il n'est pas douteux qu'avant peu cette colonie ne fasse sous ce rapport à la mère patrie une concurrence sérieuse. La question capitale pour elle est le reboisement des montagnes, qui seul peut empêcher les sécheresses, assurer l'alimentation des cours d'eau et rendre à ce beau pays la fertilité que la domination arabe lui a enlevée.

II.

D'après l'exposé que nous venons de faire, on peut voir que la propriété rurale en France est absolument démocratisée et que, sous l'influence de notre loi civile, elle se morcelle tous les jours davantage, en même temps que les exploitations soumises au faire-valoir direct tendent à se multiplier. En Angleterre, il en va tout autrement, car l'accroissement de la richesse publique et la loi de primogéniture ont au contraire pour effet d'y diminuer le nombre des petits domaines. La propriété foncière, déduction faite des maisons, est entre les mains du centième de la population totale. Le quart de la surface du pays est possédé par 1,200 propriétaires ayant chacun en moyenne 6,480 hectares; un autre quart appartient à 6,200 individus ayant une moyenne de 1,260 hectares; un troisième quart est entre les mains de 50,170 propriétaires ayant 272 hectares; le dernier quart est partagé entre 251,870 individus possédant chacun 28 hectares. Très peu de propriétaires cultivent par eux-mêmes; le plus souvent ils ne sont que des capitalistes louant leurs terres à des fermiers qui les exploitent à leurs risques et périls, au moyen d'ouvriers agricoles indépendans. On trouve ainsi dans l'industrie rurale les mêmes agens de production que dans l'industrie manufacturière, le capitaliste, l'entrepreneur et l'ouvrier qui, divisés dans leurs fonctions, concourent tous au même but, celui de l'exploitation la plus avantageuse de la terre.

En France, les fonctions de ces divers agens ne sont pas aussi tranchées, et le même individu est souvent à la fois propriétaire, entrepreneur et ouvrier. Le nombre des propriétaires exploitant par eux-mêmes y est en effet de 1,812,182, tandis que celui des fermiers et métayers est de 1,441,142 seulement. Les exploitations y sont aussi beaucoup moins étendues qu'en Angleterre, puisqu'on en compte 2,435,401 ayant moins de 10 hectares; 636,309 de 10 à 40 hectares et seulement 154,167 de plus de 40 hectares. La constitution de l'industrie agricole est donc moins parfaite chez nous que chez nos voisins et moins favorable à la production prise dans son ensemble. Les exploitations sont trop petites et trop disséminées pour qu'il n'y ait pas beaucoup de perte de temps et de fausses manœuvres; elles se prêtent mal à l'emploi des instrumens perfectionnés et à l'amélioration du bétail. La plupart de nos cultivateurs sont trop ignorans pour être au courant des progrès de la science, ou trop pauvres pour pouvoir faire les dépenses que nécessiterait une exploitation productive; mais ils rachètent cette infériorité par leur ardeur au travail et leur amour du sol. L'espoir qu'a l'ouvrier français de pouvoir un jour acheter avec ses économies un morceau de terre, dont il sera propriétaire et qu'il cultivera pour son compte, est un stimulant que n'a pas l'ouvrier anglais, qui, à la fin de chaque année, est aussi dénué de ressources qu'au commencement, et qui n'a, pour ses vieux jours, d'autre perspective que le *work-house* et les secours de la paroisse. Si donc, au lieu de mesurer la prospérité agricole des deux pays par le rendement brut à l'hectare, on la juge par le degré de bien-être des populations qui vivent du travail de la terre, c'est sans aucun doute à la France qu'appartient le premier rang. Ce bien-être, c'est à la possibilité pour tous d'arriver à la propriété qu'elle le doit. Notre classe de paysans n'a son analogue nulle part ailleurs et c'est son esprit d'ordre et d'économie qui ont permis à notre pays de supporter des désastres et des sacrifices sous lesquels tout autre eût été écrasé. Nous ne saurions trop appeler sur ce point l'attention de ceux qui, frappés des inconvéniens que présente pour l'exploitation du sol le principe de l'égalité des partages, demandent, sinon le retour au droit d'aînesse, du moins la liberté pour le père de famille de tester comme il l'entend. Ils ne voient que le côté matériel de la question et négligent le côté moral, qui est de beaucoup le plus important.

Mais, si la constitution agricole de la France est moins favorable aux progrès que celle de l'Angleterre, il s'en faut qu'elle y soit réfractaire; et depuis un certain nombre d'années, surtout depuis la création des chemins de fer, les améliorations réalisées chez nous ont presque rétabli l'équilibre entre les deux pays. Ces amélio-

rations sont dues en grande partie à l'institution des concours et des expositions qui les accompagnent. Les plus importans, au point de vue des résultats, sont les concours régionaux, qui se tiennent chaque année dans les diverses régions agricoles du pays et successivement dans chacun des départemens qui la composent. Ils comprennent l'ensemble de l'outillage et de la production de la contrée et donnent lieu à des récompenses non-seulement pour les objets exposés, mais aussi pour les terres les mieux tenues et les propriétés les mieux cultivées.

Grâce à ces expositions multiples, le paysan, même dans les contrées les plus reculées, a pu se rendre compte de l'utilité de l'emploi de tel ou tel instrument, de la supériorité de telle méthode de culture, de la préférence à donner à telle ou telle race de bétail. Son esprit s'est ouvert au progrès, et les conversations qu'il a pu avoir lui ont appris bien des choses qu'il ignorait. Cette heureuse influence a trouvé un puissant auxiliaire dans les sociétés d'agriculture qui se sont créées sur tous les points du territoire et qui, dans chaque département, ont pour objet la défense des intérêts agricoles et le perfectionnement des méthodes. Au-dessus de ces sociétés locales est la Société libre des agriculteurs de France, qui embrasse le pays tout entier et qui compte près de 4,000 membres. Fondée par l'initiative de M. Drouyn de Lhuys, qui l'a présidée pendant longtemps et qui a su se désintéresser des luttes stériles de la politique pour se consacrer à cette œuvre vraiment patriotique, elle compte parmi ses membres tout ce qu'il y a en France de grands propriétaires et de cultivateurs amis du progrès; elle est en rapport avec les sociétés départementales et avec les sociétés étrangères; elle met à l'étude certaines questions et consacre ses ressources à fonder des prix culturaux et à récompenser les services divers rendus à l'agriculture. Plus haut encore dans la hiérarchie est la Société nationale d'agriculture de France, composée d'un nombre limité de membres nommés à l'élection, et qui, s'occupant de l'agriculture et des sciences qui s'y rattachent à un point de vue théorique, constitue une véritable académie. Son caractère essentiellement scientifique lui donne une autorité incontestable et permet au gouvernement de faire appel à ses lumières dans les questions souvent difficiles sur lesquelles il peut avoir à se prononcer.

C'est grâce aux efforts désintéressés de tous ces hommes amis du bien public que, depuis environ trente ans, la France a fait en agriculture des progrès dont à bon droit elle peut se montrer fière, et qui ont porté particulièrement sur trois points, le perfectionnement des méthodes de culture, l'amélioration et l'accroissement du bétail, l'emploi de plus en plus fréquent des machines agricoles.

Le perfectionnement des méthodes a permis de mettre en valeur des terres autrefois stériles et d'augmenter le rendement des autres dans une assez forte proportion. Ces résultats sont dus surtout aux récens travaux de chimie agricole qui ont généralisé l'emploi des engrais artificiels. Il était autrefois de principe qu'il fallait une tête de bétail par hectare pour fournir le fumier nécessaire à maintenir une exploitation en bon état. Mais comme on ne peut multiplier son bétail, sans avoir une quantité de litière correspondante, sans par conséquent cultiver une plus grande étendue en céréales, et comme on ne peut obtenir des céréales sans fumier, on se trouvait en face d'un cercle vicieux dont on ne pouvait sortir qu'à la longue et après bien des tâtonnemens. L'emploi des engrais artificiels permet aujourd'hui de brusquer les choses et de triompher d'obstacles qui autrefois entravaient toutes les améliorations.

Des divers engrais employés, l'un des plus importans est le guano, qui provient, comme on sait, des déjections que les oiseaux aquatiques ont déposées sur le sol de quelques îles du Pérou, notamment des îles Chinchas. Ces amas immenses sont restés pendant longtemps inexploités et ce n'est guère qu'en 1841 que l'exportation de cette précieuse substance prit quelque développement et s'accrut au point que les anciens gisemens s'épuisèrent bientôt et qu'on dut en attaquer d'autres, beaucoup moins riches. En présence de la pénurie dont nous sommes menacés, on s'occupe d'utiliser autant que possible les eaux d'égout et les matières fécales des villes, si souvent perdues sans profit. Les tentatives faites dans la plaine de Gennevilliers peuvent donner une idée des progrès qui sont à faire dans cette direction. En attendant, il faut se contenter des engrais artificiels de toute nature, dont la fabrication a pris une grande extension depuis quelques années.

Les succès ou les insuccès en culture dépendent des proportions relatives dans lesquelles les divers élémens utiles à la plante se rencontrent dans le sol. Il importe donc de bien connaître la composition de ce dernier pour savoir quels élémens sont en excès, quels autres sont en défaut, et pour ne pas s'exposer à des dépenses inutiles. C'est en vue de cette détermination délicate qu'ont été créées les stations agronomiques qui, au nombre de 23, sont chargées de guider les cultivateurs dans leurs opérations, en faisant l'analyse des échantillons de terrains et des engrais qui leur sont soumis. Le commerce de ces substances avait donné lieu à de telles fraudes, que les cultivateurs auraient fini par y renoncer si on ne leur avait donné le moyen de s'assurer de la qualité des marchandises qu'ils achetaient. Mais cette partie de la science en est encore à ses débuts, et bien des découvertes sont encore à faire avant qu'on puisse déterminer à coup sûr quelle

est, pour une culture donnée et sur un sol déterminé, l'engrais le plus économique et le plus rémunérateur à employer. Jusque-là il faut bien s'en tenir à la vieille méthode des assolemens plus ou moins perfectionnés, qui ont pour objet de varier les cultures d'une année à l'autre, de façon à utiliser les divers élémens contenus dans le sol et à éviter de l'épuiser, en lui demandant toujours les mêmes récoltes. Il s'est néanmoins formé en Angleterre une école de cultivateurs qui repousse tout assolement et s'en tient à la production exclusive du blé. Les expériences de M. Lawes, à Rothamsted, ont prouvé qu'en se bornant à restituer au sol les élémens enlevés, celui-ci ne s'épuise pas et peut produire indéfiniment la même chose. Avec ce système, le bétail devient inutile, puisqu'on ne fait plus usage de fumier, et l'on peut vendre même les pailles, qui sont très recherchées pour la fabrication du papier. Rien ne prouve cependant qu'au point de vue du bénéfice réalisé cette méthode soit préférable à l'ancienne, et nous nous garderons bien de la recommander aux cultivateurs français.

Si l'agriculture des départemens du nord laisse peu à désirer, il n'en est pas de même dans les départemens du centre et du midi, où les conditions de climat sont moins favorables à la culture des racines, où l'absence de capitaux arrête souvent les améliorations foncières les plus utiles. Partout où le sol s'y prête, on cultive la vigne; mais partout ailleurs, surtout dans les montagnes, on s'en tient au pâturage. Les herbages et l'élève du bétail devant devenir la principale ressource d'un grand nombre de départemens, on peut considérer comme une amélioration agricole de la plus haute importance le développement que les irrigations ont pris dans ces derniers temps, développement que le gouvernement a favorisé par l'institution de concours spéciaux.

L'eau est indispensable à la végétation; non-seulement elle charrie dans les plantes les substances fertilisantes qu'elle tient en dissolution et dont sont en partie formés les tissus, mais elle entre dans la composition de ceux-ci, soit à l'état hygrométrique, soit par les élémens qui la constituent. De plus, sous l'influence de la chaleur, elle circule dans les vaisseaux et s'évapore par les parties vertes en provoquant, selon toute apparence, par cette transpiration la décomposition de l'acide carbonique de l'air et en déterminant l'absorption du carbone, qui est l'élément principal de la constitution des plantes. Elle est donc avec la chaleur, quelle que soit d'ailleurs la composition du sol, un des facteurs indispensables à la végétation, qui languit ou se développe avec vigueur suivant que l'eau vient à manquer ou qu'elle se rencontre en abondance. C'est pour mettre à profit cette action bienfaisante qu'on a imaginé les

irrigations dont la mise en pratique a devancé de beaucoup l'explication physiologique des phénomènes.

L'art de l'irrigation, originaire des contrées méridionales de l'Asie, y était en effet connu dès la plus haute antiquité (1). Il était pratiqué en Chine, dans l'Inde, en Assyrie, en Égypte, bien avant que les Romains l'eussent transporté en Italie et dans le midi de la France. Depuis lors néanmoins il est resté presque stationnaire et n'a conquis que peu de terrain. En France, on évalue à 200,000 hectares environ l'étendue des terrains irrigués et à plus de 3 millions d'hectares celle des terrains susceptibles de l'être. La lenteur de ces progrès est due à l'état de la législation, à la division de la propriété et surtout à l'ignorance des populations. C'est pour combattre cette dernière que la Société des agriculteurs a publié il y a quelques années, à ses frais, après un concours, l'ouvrage de M. Charpentier de Cossigny; c'est pour lever les obstacles créés par les deux autres causes que le gouvernement a chargé une commission spéciale d'étudier, sous toutes ses faces, la question de l'emploi des eaux en agriculture. En attendant que les conclusions de cette commission soient transformées en projet de loi, il agit par voie d'encouragemens en instituant dans les départemens du midi des concours d'irrigation.

Dès 1874, M. Halna du Fretay, inspecteur général de l'agriculture, frappé des ruines occasionnées par les ravages du phylloxera, par la maladie des vers à soie, par l'abandon de la culture de la garance, a pensé qu'il fallait procurer aux départemens menacés d'autres élémens de production, et il a proposé et fait décider par le ministre de l'agriculture l'institution de concours destinés à montrer à tous qu'avec de l'eau et du soleil on peut obtenir les plus belles récoltes et produire des fourrages en abondance. M. Barral, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture, chargé de la rédaction des rapports, s'attache à mettre en lumière les résultats obtenus et à faire connaître les méthodes qu'il serait désirable de voir se généraliser. Dans ceux qu'il a déjà fait paraître et qui concernent les départemens des Bouches-du-Rhône, de Vaucluse et de la Haute-Vienne, il constate que partout où des irrigations ont été pratiquées les prairies ont produit jusqu'à 10,000 kilogrammes de fourrage sec par hectare, et que les propriétés ont triplé ou quadruplé de valeur pour une dépense relativement minime.

La construction des canaux d'irrigation est faite tantôt par l'état, tantôt par des associations syndicales qui réglementent l'usage

(1) *Notions élémentaires théoriques et pratiques sur les irrigations*, par M. Charpentier de Cossigny.

des eaux et font payer aux concessionnaires une certaine redevance. Dans le département des Bouches-du-Rhône, l'un des plus importans est le canal de Craponne, ouvert en 1554 par Adam de Craponne avec ses seules ressources, qu'il engloutit dans son œuvre; ce canal, qui est absolument privé et dont l'administration est confiée aux actionnaires, prend ses eaux dans la Durance, parcourt une étendue de 13 lieues et arrose environ 10,000 hectares. Le canal des Alpines au contraire, avec ses dérivés, appartient aujourd'hui à l'état; il est loué par bail aux concessionnaires qui l'exploitent. Un projet dont l'exécution transformerait la physionomie de toute une région est celui de l'ouverture d'un canal latéral au Rhône, dont M. Aristide Dumont s'est fait le promoteur. Il ne nous appartient pas de juger les difficultés techniques de cette entreprise, qui, si elle peut être menée à bonne fin sans trop de frais, serait un bienfait immense pour tous les départemens arrosés.

On s'occupe aussi depuis quelques années de fertiliser la plaine de la Crau au moyen du limon contenu dans les eaux de la Durance et en colmatant cette plaine aujourd'hui stérile. Mais ne vaudrait-il pas mieux empêcher la Durance et les torrens qui s'y jettent de détruire les montagnes et d'en répandre les débris dans les plaines? On en connaît aujourd'hui le moyen, grâce aux beaux travaux de M. Surell, et les reboisemens entrepris par l'administration forestière ont déjà prouvé leur efficacité. Mais ceux-ci ne peuvent se poursuivre tant que le pâturage dans les montagnes ne sera pas réglementé, et cette réglementation dépend surtout des irrigations qu'on fera dans les plaines et les vallées, puisque ce sont les troupeaux transhumans qui font le plus de ravages et dont il faut empêcher les voyages périodiques. Ce sont deux questions connexes dont la solution s'impose aujourd'hui au gouvernement.

Un des symptômes les plus sérieux du progrès agricole, c'est le soin qu'un grand nombre de propriétaires prennent de leurs forêts. Il y a vingt ans à peine, on s'imaginait que le défrichement d'un bois était toujours une bonne spéculation parce qu'il permettait d'utiliser l'humus accumulé dans le sol par la végétation ligneuse. On en est bien revenu depuis, et aujourd'hui on remet en bois toutes les terres qu'on ne peut cultiver avec avantage. C'est la mise en pratique de ce principe fondamental en agriculture qu'il ne faut labourer que les terres qu'on peut fumer; toutes les autres doivent rester en bois ou en pâturage. Cette tendance de la part des particuliers doit encourager l'état à poursuivre son œuvre du reboisement des montagnes, qui intéresse à un si haut degré la prospérité de nos départemens méridionaux. S'il parvient à triompher des difficultés, plus politiques que matérielles, qu'il rencontre, il aura résolu les

plus grands problèmes de l'économie rurale : la préservation des propriétés contre le danger des inondations, la répartition la plus profitable des diverses cultures et la production de la viande portée à son maximum.

III.

Une des branches de l'agriculture qui, dans les dernières années, a fait le plus de progrès en France est l'élève du bétail. C'est une industrie complexe et qui veut qu'on tienne compte non-seulement des circonstances physiques, mais aussi des conditions économiques au milieu desquelles on se trouve. Ainsi que l'a parfaitement démontré M. Sanson dans son *Traité de zootechnie,* il ne s'agit pas pour le cultivateur de produire des animaux conformes à un type considéré comme parfait, mais des animaux qui devront lui donner le plus grand bénéfice possible.

Sans entrer dans aucune considération métaphysique, nous désignerons par le mot *race* un groupe d'animaux qui, dans une espèce donnée, se reproduit avec des caractères typiques déterminés. Les races se sont fixées par une longue suite de générations se développant dans le même milieu et soumises aux mêmes influences; elles peuvent se modifier ou se perfectionner par l'éducation, par la nourriture et surtout par la sélection, c'est-à-dire par le choix des reproducteurs; mais il est à peu près admis aujourd'hui, par les éleveurs comme par les zootechniciens, qu'on ne peut en créer une nouvelle par le croisement de deux autres. Les métis qu'on obtient ainsi reproduisent en général le caractère de celui des parens qui appartient à la race la plus ancienne, et c'est à celle-ci que retournent, après quelques générations, les produits des métis entre eux. Il y a plus, le mélange du sang de deux races, au lieu de s'opérer uniformément, de façon à ce que le produit dans chacune de ses parties participe de l'une et de l'autre, se fait souvent d'une manière irrégulière et donne parfois des résultats monstrueux. En attendant qu'on connaisse mieux les lois de l'hérédité, il est préférable de s'en tenir à la sélection, qui du moins n'expose à aucun mécompte. Ce qu'il importe de rechercher dans les animaux qu'on veut obtenir, ce sont, outre certaines qualités générales que tous les individus d'une même espèce doivent posséder, les qualités spéciales aux services qu'on attend d'eux.

Pour commencer par l'espèce chevaline, en ne tenant compte que des fonctions auxquelles on la destine, on distingue le cheval de selle, le cheval d'attelage ou carrossier, le cheval de trait léger et le cheval de gros trait. Le type de la beauté plastique comme cheval de selle est le cheval arabe. C'est celui-ci qui, importé en Angle-

terre, transformé par la nourriture, le climat et l'entraînement, est devenu la souche du cheval pur sang anglais, si remarquable par sa vigueur et son énergie. Nous ne pouvons, à propos d'une étude sur l'agriculture en France, entrer dans des détails sur l'élevage et la production de cette race que les courses ont pour objet d'améliorer sans cesse par la sélection, mais que l'entraînement trop hâtif, dû surtout au développement exagéré qu'ont pris les paris, risque aujourd'hui de compromettre.

En France, la Normandie a de tous temps, grâce à ses pâturages, été un pays d'élevage. Les chevaux qu'elle produisait, d'origine danoise, étaient grands et vigoureux, mais laissaient à désirer sous le rapport de l'élégance. Pour en modifier le caractère, on les a croisés avec le pur sang anglais, et l'on a obtenu des métis connus sous le nom d'anglo-normands, dans lesquels certains hippologues veulent voir une race spéciale. Ces métis possèdent, il est vrai, des qualités que n'avait pas l'ancienne race, mais ils n'ont pas de caractère fixe déterminé se perpétuant de génération en génération; ils sont souvent décousus et présentent des phénomènes d'atavisme. On ne peut les empêcher de dégénérer qu'en leur infusant de nouveau de temps à autre du sang anglais, qui les rapproche peu à peu de la race pure, à laquelle il vaudrait mieux revenir immédiatement. La race bretonne, remarquable par sa rusticité, est aussi d'origine orientale. Le croisement avec le pur sang a eu pour effet d'en élever la taille, mais aussi d'en diminuer la résistance et la sobriété. La race limousine, qui dérive également de l'arabe, a une grande distinction et beaucoup d'énergie; mais elle n'existe pour ainsi dire plus à l'état pur. Il en est de même de la race lorraine, qui, bien que mal conformée, avait une résistance à toute épreuve, et qui est aujourd'hui complètement dégénérée par des croisemens mal conçus. Les chevaux des Landes, comme ceux des Pyrénées, sont d'origine berbère; patiens et énergiques, ils sont particulièrement aptes au service de la cavalerie légère.

Ces diverses races de chevaux de selle avaient des qualités propres très remarquables et auraient pu facilement être améliorées par la sélection, la nourriture et la gymnastique fonctionnelle destinée à développer leurs aptitudes. Il eût été le plus souvent inutile de recourir au croisement avec le pur sang, dont le grand inconvénient, quand il est fait sans méthode, est de donner aux produits une ardeur à laquelle ne répond pas toujours leur conformation physique; on obtient ainsi des animaux quinteux qui dépensent leur énergie à se défendre contre l'homme au lieu de se plier à son service. Il importe avant tout de rechercher l'harmonie entre les qualités morales et les aptitudes physiques, et c'est pour cela qu'une amélioration de la race par elle-même est

toujours préférable. Ce n'est pas à dire qu'il faille repousser absolument les croisemens, qui peuvent donner d'excellens résultats, à la condition que les animaux qui en sont l'objet aient des affinités communes.

La production des chevaux communs, c'est-à-dire des chevaux de trait, a mieux résisté que celle des chevaux de selle à l'engouement pour le sang anglais, et c'est à cette circonstance que nous devons les belles races que nous possédons. La race flamande, apte au gros trait, est caractérisée par sa taille et sa corpulence; elle est lymphatique et froide au travail; mais ce sont des défauts auxquels il est facile de remédier par une nourriture plus substantielle donnée aux poulains. La race boulonnaise, quoique moins élevée, se rapproche de la précédente; elle a le poitrail large, le corps épais, arrondi et près de terre; elle joint la force et la vitesse à la docilité; elle doit être conservée pure de toute alliance, car aucune ne pourrait donner avec elle de produits supérieurs. La race ardennaise a de grandes qualités morales, mais laisse à désirer sous le rapport des formes. La race bretonne commune, d'un caractère doux, dure au travail, est excellente pour les transports qui exigent une certaine vitesse; elle peut être améliorée par la nourriture et par l'entraînement spécial, mais elle n'a rien à gagner au croisement anglais. Le cheval percheron pur est surtout un cheval de trait léger; mais on élève dans les plaines du Perche de nombreux poulains venant de la Bretagne, des Ardennes ou du Boulonnais qu'on revend sous le nom impropre de gros percherons. Cette industrie paraît plus profitable que celle de l'élève de l'ancien percheron, dont la taille est trop petite. On peut encore mentionner parmi les chevaux communs le cheval comtois, qui n'a pas de qualités spéciales, et le cheval poitevin, qui semble avoir une aptitude particulière pour se croiser avec l'âne et produire des mulets. La population chevaline du centre de la France est très mêlée; elle provient le plus souvent d'étalons importés; elle ne constitue pas de race distincte et présente les types les plus divers. Il serait nécessaire, pour l'améliorer, de faire un choix judicieux d'animaux reproducteurs et d'imiter partout ce qui se fait depuis plusieurs années dans le département de la Nièvre, où le conseil général met annuellement à la disposition de la société d'agriculture une somme de 10,000 francs destinée à l'introduction d'étalons étrangers. Cette société, sous l'habile direction de M. le comte de Bouillé, achète des étalons percherons de premier choix et les revend immédiatement après aux enchères aux éleveurs qui doivent s'engager à les consacrer à la reproduction dans le département pendant six années. Autant que possible, on s'est attaché à avoir des animaux de couleur foncée, comme étant moins sensibles aux mouches, et l'on est arrivé à créer

ainsi, par voie d'importation une race de chevaux noirs excellens pour la culture et qui deviendra une source de richesse pour les éleveurs de cette région.

Le principe qui domine l'industrie chevaline, comme toutes les autres, c'est l'intérêt de l'éleveur, et c'est pour avoir perdu de vue cette vérité élémentaire que l'administration des haras a si souvent fait fausse route et beaucoup perdu de son crédit. Créée par Colbert pour favoriser surtout la production du cheval de guerre, elle a souvent poussé à l'élevage des chevaux fins dans les régions où il y aurait eu avantage à faire des chevaux de culture, dans celles même où il eût été préférable de ne pas en produire du tout. Nous ne contestons pas l'utilité de cette institution, mais les services qu'elle a rendus jusqu'ici ne sont pas assez éclatans pour que l'opinion publique soit bien fixée sur son compte. Obéissant à des influences diverses, elle a mis en pratique les systèmes les plus contraires et laissé dans bien des esprits sérieux des doutes sur l'importance de son rôle et l'utilité de son institution. Lorsqu'on en est là, il faut remonter aux principes et se demander s'il y a réellement des motifs pour que l'état intervienne dans l'industrie chevaline et quel doit être le caractère de cette intervention. La seule raison, mais elle est péremptoire, qui motive l'ingérence de l'état, c'est la nécessité de pourvoir, en vue de la défense du territoire, à la remonte de la cavalerie. Il y a là un intérêt majeur qu'on ne peut abandonner aux chances de l'initiative individuelle ; d'une part, parce que les aptitudes de ces animaux sont spéciales; d'autre part, parce que la production en est onéreuse. Le cheval de cavalerie, surtout celui de cavalerie légère, n'est guère propre à d'autres usages, et lorsqu'il n'est pas pris par la remonte, il ne peut être utilisé, ni pour la culture, ni pour les services habituels des particuliers; il reste pour compte à l'éleveur, pour lequel il est une perte réelle, puisque, jusqu'à l'âge de quatre ans, il lui a coûté sa nourriture sans avoir pu lui rendre aucun service. Il est bien plus profitable d'élever des chevaux de trait, d'abord parce qu'on trouve toujours à s'en défaire, ensuite parce que, dès l'âge de deux ans, on peut leur demander un léger travail qui paie l'avoine qu'ils consomment. Il est donc nécessaire que l'état se préoccupe de la production du cheval de guerre, et sous ce rapport l'administration des haras a un rôle très sérieux à remplir, mais c'est à la condition de s'y renfermer et de ne pas faire à l'industrie privée, qui s'y entend mieux qu'elle, une concurrence fâcheuse pour la production des chevaux d'autres catégories. Il serait donc naturel que cette administration dépendît du ministère de la guerre et qu'elle s'annexât le service

des remontes, de façon à ce que tous ses efforts fussent dirigés vers ce but unique : assurer à notre cavalerie les chevaux dont elle peut avoir besoin à un moment donné. Pour encourager cette production, il conviendrait, non-seulement d'élever les prix d'acquisition qui aujourd'hui ne couvrent pas les frais d'élevage, mais aussi de fixer à l'avance, pour plusieurs années, le nombre des chevaux à acheter, pour que les éleveurs puissent se régler sur les besoins connus. On pourrait alors suivre le système en usage en Prusse, qui consiste à établir dans les régimens un roulement continu par l'envoi annuel d'un certain nombre de chevaux jeunes et par la mise à la réforme du même nombre de chevaux âgés, dont beaucoup sont encore susceptibles de rendre des services.

Quant aux chevaux de luxe et aux chevaux de culture, dont la production n'importe qu'à des intérêts privés, l'industrie particulière, qui a su créer seule les belles races de trait que nous possédons, est parfaitement à même de les perfectionner, sans que l'administration des haras ait besoin de s'en mêler. Ce n'est pas à dire que nous repoussions, même pour ces derniers, le concours de l'état, mais nous pensons que ce concours doit se borner à des encouragemens, à des primes données aux animaux reproducteurs les plus parfaits, et que c'est surtout aux sociétés d'agriculture départementales qu'il convient de guider les éleveurs dans la voie qu'ils ont à suivre. L'exemple du département de la Nièvre est sous ce rapport très concluant, et si tous les départemens propres à l'élève du cheval en faisaient autant, nous verrions bientôt toute notre population chevaline se transformer. Mais pour améliorer les races, il faut avant tout avoir des reproducteurs d'élite, et pour en avoir il faut que nos cultivateurs en sentent le prix et trouvent leur compte à en créer. Les Anglais, qui sont nos maîtres en cette matière, ont soin d'inscrire sur des registres *ad hoc* ou *studbooks* la généalogie des produits de chaque race spéciale, de façon à conserver celle-ci pure de tout mélange. En Angleterre où les propriétés se transmettent de père en fils sans sortir de la famille, les particuliers peuvent tenir eux-mêmes leurs registres, mais en France, où la constitution de la propriété est différente, ce rôle incombe aux sociétés d'agriculture, qui, sous ce rapport comme sous bien d'autres, peuvent rendre d'inappréciables services.

Les races bovines françaises ne sont ni moins nombreuses ni moins précieuses que les races chevalines ; mais elles ont des aptitudes plus diverses et peuvent, suivant les circonstances, être élevées soit pour le travail, soit pour la boucherie, soit pour la production du lait. Il fut un temps où le cultivateur considérait le

bétail comme une simple machine à faire du fumier, et où il l'élevait, non en vue des bénéfices qu'il pouvait directement en tirer, mais en vue des récoltes produites par les terres fumées. C'était le temps où l'on disait que le bétail est un mal nécessaire. On est bien revenu de ce préjugé et l'on trouve aujourd'hui que de toutes les branches de la culture, l'élève du bétail est la plus productive.

On a souvent discuté la question de savoir si le travail du bœuf est plus ou moins onéreux que celui du cheval. Cette question ne nous paraît pas susceptible d'une réponse absolue, et la solution dépend surtout des circonstances économiques au milieu desquelles on se trouve. Dans les contrées pauvres et de petite culture, il est certain que le bœuf coûte moins cher d'achat et de nourriture, qu'il est préférable au cheval, puisqu'il donne l'engrais nécessaire à la terre, traîne la charrue, rentre les récoltes et qu'il peut encore, après plusieurs années, être livré à la boucherie. Même dans les contrées où la culture est plus avancée et dans les grandes exploitations, il y a bénéfice à employer des bœufs au lieu de chevaux pour une partie des travaux, pourvu qu'on ait soin de ne pas les garder trop longtemps et de les mettre à l'engraissement avant qu'ils soient trop âgés. M. de Béhague, l'habile agronome du Loiret, a fait des expériences comparatives et a constaté que, si le travail des bœufs est plus lent que celui des chevaux, en revanche il est plus continu et coûte en définitive moins cher que ce dernier. Les Anglais, qui ont créé des races exclusivement propres à la boucherie, ne leur demandent aucun effort; c'est par des chevaux qu'ils font faire tous les labours et les charrois. Mais une spécialisation aussi absolue nous paraît un mauvais calcul, au moins en France, et nous aurions tort de nous priver de l'avantage que nous offrent quelques-unes de nos races de pouvoir être utilisées pour le travail, sans perdre leur aptitude à l'engraissement.

Il en a été pour le bœuf avec la race durham, comme pour le cheval avec le pur sang anglais; on en a mis partout. Créée par les frères Colling, la race *short-horn* (courtes cornes) ou durham, est le produit d'un siècle d'efforts, d'améliorations et de perfectionnemens; originaire des comtés de Yorkshire et de Durham, elle a envahi toute l'Angleterre, où l'on compte aujourd'hui de sept cents à huit cents troupeaux inscrits au *herdbook*. Elle tend peu à peu à se substituer aux autres races, non-seulement en Angleterre, mais dans les différens pays, dont les cultivateurs viennent s'arracher les meilleurs reproducteurs à des prix exorbitans. C'est que le durham, avec sa tête petite, ses membres fins, sa poitrine ample, sa partie supérieure horizontale, son épaule descendue, sa peau souple, sa corne courte, représente le type le plus accompli de l'animal de bouche-

rie. Doué d'une faculté d'assimilation exceptionnelle, il est d'une grande précocité, et fournit, dès l'âge de trois ans, une viande aussi faite que celle des autres animaux à six ans.

L'aspect de ces magnifiques spécimens fit tomber dans le discrédit nos races indigènes, qu'on voulut améliorer à tout prix par l'infusion d'un sang nouveau, sans se rendre compte que, si le durham convient à l'agriculture perfectionnée de l'Angleterre, puisqu'il exige beaucoup de nourriture, il n'est pas assez rustique pour s'accommoder des privations et des fatigues auxquelles, dans la culture française, le bétail est parfois exposé. De nombreux mécomptes furent le résultat de cet engouement, et il ne fallut rien moins que nos expositions répétées d'animaux reproducteurs et d'animaux gras pour remettre en faveur les races françaises et pour convaincre les éleveurs que le durham et ses croisemens doivent être confinés dans les régions où ils peuvent en réalité prospérer. Nous en avons quelques-unes dans ce cas, comme le Nivernais, le Maine et l'Anjou, et l'exposition du champ de Mars de 1878 a montré à tous que les produits français de cette race ne le cèdent en rien à ceux de l'Angleterre. Quant aux croisemens, auxquels le durham se prête d'ailleurs admirablement, partout où l'on trouvera avantage à développer la précocité de l'animal au point de vue de la boucherie, il y aura intérêt à les pratiquer, à la condition toutefois d'avoir une nourriture abondante à sa disposition et de s'en tenir aux métis du premier degré; car il ne faut pas songer à créer ainsi des races nouvelles qui ne vaudraient pas la race pure, tout en étant aussi exigeantes.

Parmi les races françaises de boucherie, il faut mentionner en première ligne la race charolaise, qui, originaire du département de Saône-et-Loire, s'est répandue dans le bassin de la Loire. Grâce aux soins dont elle a été l'objet, surtout dans le département de la Nièvre, elle est devenue aussi apte au travail qu'à l'engraissement, et c'est aujourd'hui avec les grands bœufs blancs du Nivernais que se font en partie les labours des environs de Paris. Comme animaux de boucherie, ils peuvent lutter avec les durham, et dans les concours annuels d'animaux gras on les voit fréquemment l'emporter sur ces derniers. Plusieurs éleveurs ont tenté le croisement du charolais et du durham, mais, comme la conformation du premier ne le cède en rien à celle du second, comme la précocité en est presque aussi grande, il n'y a pas grand bénéfice à tirer de cette opération. La race charolaise peut très facilement se perfectionner encore par elle-même à la condition de choisir avec soin les reproducteurs. Ce que nous avons dit au sujet de l'importance d'un *studbook* pour l'amélioration des chevaux est absolument

applicable à celle des bœufs; et l'établissement d'un *herdbook* est la première condition à remplir pour arriver à un résultat satisfaisant. Ce sont, comme nous l'avons dit, les sociétés d'agriculture départementales qui devraient être chargées de ce soin.

La race mancelle est celle qui a donné les meilleurs résultats par son croisement avec le durham. Le chaulage des terres dans le Maine et l'Anjou, a, sous un climat favorable, développé la production fourragère au point que les bœufs du pays ne suffisaient plus à la consommer. On les a croisés avec le durham, et les métis obtenus ont été si beaux que cette pratique s'est généralisée. Mais ces métis n'ont pas, à proprement parler, formé une race nouvelle et ne se maintiennent que par des reproducteurs empruntés à la race pure, dans laquelle ils finiront par se confondre.

Les races travailleuses n'ont pas de caractère absolu, puisque, à mesure que l'agriculture se perfectionne, le travail devient l'accessoire et la production de la viande le principal. Il est certain qu'aujourd'hui on ne laisse plus les animaux mourir sous le joug maigres et vieux: ils y restent à peine quelques années avant de recevoir leur destination dernière, qui est la boucherie. C'est même une industrie lucrative que d'acheter les bœufs maigres au sortir de la charrue, pour les engraisser dans les pâtures. Parmi nos races de travail, M. Sanson (1) mentionne la race vendéenne comme l'une des plus précieuses; elle comprend plusieurs groupes connus sous le nom de race parthenaise, choletaise, marchoise, d'Aubrac, etc. Elle est d'une grande ténacité, facile à engraisser, et les vaches, surtout dans le groupe d'Aubrac, sont bonnes laitières. La race auvergnate, ou de Salers, occupe les montagnes de l'Auvergne, où les vaches vivent pendant la plus grande partie de l'année, en troupeaux, à une altitude de 1,800 mètres; les veaux en descendent à l'automne pour être expédiés dans la Saintonge et le Poitou, où ils font concurrence pour le travail aux animaux de la race vendéenne. Castrés à dix-huit mois, ils restent un ou deux ans entre les mains d'un petit cultivateur qui les dresse au joug et les revend ensuite à ceux qui ont besoin d'attelages plus forts. Ils passent ainsi dans deux ou trois mains jusqu'à ce que, vers six ans, ils soient mis à l'engrais en Vendée ou en Normandie, d'où ils sont enfin dirigés sur l'abattoir. Cette race est également bonne laitière. Le lait qu'elle produit sert à fabriquer les fromages qui sont la principale ressource de ces pays montagneux. Citons encore pour mémoire la race garonnaise ou agenaise, la race gasconne, la race béarnaise, la race bazadaise, la race de la Camargue, à moitié sauvage, et la race

(1) *Traité de zootechnie.*

morvandelle, qui disparaît devant la charolaise, plus facile à engraisser.

Les races laitières sont confinées dans les régions du nord de la France et ne descendent guère au-dessous du 47e degré. Les principales sont la race bretonne, la race normande et la race flamande; la première est très sobre, d'une grande puissance lactifère et de petite taille; n'ayant guère pour se nourrir que les bruyères de la lande qu'elles parcourent en liberté, les vaches ne rentrent à l'étable que pour la traite du lait. Elles sont livrées au taureau sans que les éleveurs se préoccupent d'autres conditions que celle du pelage, qu'ils tiennent à conserver noir; elles vêlent le plus souvent en plein air sans recevoir d'autre nourriture qu'un peu de pain mouillé d'eau tiède. Depuis quelque temps cependant on cherche à les améliorer, soit par des soins mieux entendus, soit par des croisemens avec les races normande, suisse et même durham. Les résultats obtenus ont été satisfaisans partout où l'agriculture est assez avancée pour donner une alimentation abondante, mais dans les contrées pauvres, la race bretonne pure est restée incomparablement supérieure. La race normande, qui s'est développée dans les herbages du littoral de la Manche, fournit des vaches laitières à tout le bassin inférieur de la Seine et des bœufs gras au marché de Paris. Elle se répand dans les départemens voisins partout où la production du lait est la principale industrie. Celui qu'elle fournit est en effet de très bonne qualité et donne un beurre renommé. Elle a des qualités assez précieuses pour avoir échappé à peu près aux croisemens; la sélection a suffi pour l'améliorer. Plus laitière encore que la normande est la race flamande, mais son lait est moins gras et plus aqueux; certaines vaches, dans les momens de forte lactation, donnent jusqu'à 35 litres par jour. Mentionnons encore la race jurassienne avec laquelle se fait l'exploitation des fruitières, la race tarentaise, et la race schwytz, qu'on a introduite dans nos départemens de l'est. Il en est de la production du lait comme du travail, qu'il ne faut pas prolonger au-delà de six ou sept ans; à cet âge, les vaches doivent être engraissées et livrées à la boucherie, c'est le meilleur parti qu'on puisse en tirer.

On voit d'après ce qui précède que, partout où nos races indigènes sont en harmonie avec la situation agricole des régions qu'elles occupent, on n'a aucun bénéfice à retirer de leur croisement avec les races étrangères; c'est par la sélection, l'alimentation et la gymnastique fonctionnelle qu'il faut les perfectionner, car l'amélioration du bétail doit suivre et non précéder celle du sol.

Les animaux de l'espèce ovine peuvent, comme ceux de l'espèce

bovine, rendre des services de différente nature, puisqu'ils fournissent de la viande, de la laine et du lait. Le type de l'animal de boucherie doit avoir la tête fine et légère, le cou mince et court, la poitrine ample et profonde, le garrot bas et épais, les épaules larges, les hanches écartées, la croupe arrondie, les cuisses descendues et les membres grêles. La laine, pour être de bonne qualité, doit être composée de brins d'égale épaisseur, ondulés, souples, moelleux, nerveux et élastiques, formant des mèches serrées et homogènes. Quant à la production du lait, bien qu'elle serve dans certaines régions montagneuses à la fabrication des fromages, elle constitue un mode d'exploitation trop peu important pour qu'on en fasse l'objet d'une éducation spéciale.

Les anciennes races françaises, en général très rustiques, ne donnaient qu'une laine assez grossière; plus ou moins précoces, plus ou moins volumineuses, suivant l'abondance de nourriture qu'elles rencontraient, elles étaient répandues sur tous les points du territoire et constituaient la principale source de profit d'une agriculture peu avancée. C'étaient la race flamande de forte taille, avec une laine longue et jarreuse; la race bretonne, petite et de viande excellente, la race solognote ou berrichonne, les races poitevines, limousine, barberine, toutes remarquables par leur rusticité qui leur permettait de vivre sur les landes et pacages qui couvraient autrefois la plus grande partie de la France. Frappé des qualités de la laine des mérinos d'Espagne, Colbert, dès le XVIIe siècle, fit venir de ce pays quelques béliers destinés à améliorer les troupeaux du Roussillon et du Béarn; mais ce n'est qu'en 1766 que Daubenton importa un troupeau entier qu'il plaça dans son domaine de Montbard, dans la côte d'Or, et qui devint la souche des mérinos actuels de la Bourgogne. Le succès de Daubenton parvint jusqu'aux oreilles de Louis XV, qui, par l'intermédiaire de son ambassadeur en Espagne, obtint de faire venir en France un troupeau choisi de 366 têtes qui fut placé à Rambouillet, alimenté par des envois postérieurs, et dont les produits se répandirent de proche en proche. Les soins intelligens dont ces animaux furent l'objet leur donnèrent une supériorité telle que la France est devenue le centre principal de la production des mérinos et que c'est chez elle que tous les étrangers viennent s'approvisionner. Cette race se rencontre aujourd'hui surtout dans les bassins de la Seine et de la Loire, partout où l'hiver n'est pas trop rigoureux et les sécheresses pas trop prolongées. Croisée avec les races locales par la méthode du croisement continu, elle est revenue partout au type pur, sauf les variétés dues au mode de nourriture, et a donné naissance aux mérinos de la Brie, de la Beauce, de la Champagne, de la Bourgogne.

Pendant que la France s'occupait de l'amélioration de la laine, en Angleterre on s'attachait surtout à la production de la viande. Dès 1755, Bakewell, fermier du comté de Leicester, ayant remarqué que les animaux d'une charpente osseuse légère avaient besoin de moins de nourriture que les animaux pourvus de gros os et donnaient une proportion de viande nette plus considérable, s'attacha à améliorer par la sélection les moutons de cette région, dont le sol fertile, le climat doux et les herbages abondans étaient des conditions faites à souhait pour cette entreprise. Il créa ainsi une race remarquable connue sous le nom de *new-leicester* ou *dishley*. D'autres fermiers imitèrent cet exemple avec les animaux dont ils disposaient et obtinrent des résultats divers dont l'un des plus remarquables est la création de la race *southdown* dans les dunes du comté de Sussex par Ellmann et Jonas Webb. Ces résultats ne restèrent pas longtemps ignorés, et lorsque le prix des laines devint moins rémunérateur, on n'hésita pas à introduire en France les races anglaises pour se rattraper sur le rendement en viande.

Le dishley, ou new-leicester, est un animal volumineux, exigeant, qu'on a fréquemment croisé avec le mérinos pour obtenir à la fois de la laine et de la viande; mais, malgré l'habileté des éleveurs, on n'a pu encore fixer cette prétendue race, et les troupeaux qui proviennent de ces croisemens présentent une grande variété de types qui se rapprochent plus ou moins de l'un ou de l'autre des types primitifs, mais qui n'ont pas de caractère particulier bien déterminé. Les moutons de la race southdown représentent le modèle par excellence de l'animal de boucherie tel que nous l'avons décrit plus haut. Doués d'une faculté d'assimilation extrême, trouvant leur nourriture là où les new-leicester mourraient de faim, ils donnent relativement à leur taille un poids de viande considérable, et cette viande est excellente. Le southdown s'allie admirablement avec quelques-unes de nos races françaises, surtout avec la berrichonne, et produit des agneaux métis, précoces et rustiques à la fois, qui, dès l'âge de neuf ou dix mois, se vendent jusqu'à 40 et 45 francs sur le marché de Paris, où ils sont très appréciés. M. de Béhague, le promoteur de cette industrie, a été suivi dans cette voie par de nombreux éleveurs.

C'est au mérinos et au southdown que doivent appartenir toutes les régions où la culture est assez avancée et le climat assez clément pour qu'ils puissent y prospérer, parce qu'ils représentent pour ainsi dire la perfection, l'un pour la production de la laine, l'autre pour la production de la viande. Quant aux races locales, il est à désirer qu'elles restent confinées sur les points où leur rusticité leur permet de vivre dans des conditions que les autres ne pourraient supporter.

Le porc n'est bon qu'à l'alimentation : c'est l'animal de la petite culture, la viande des petits ménages; peu difficile sur la nourriture, il permet d'utiliser tout ce qui sans lui serait perdu, comme les eaux grasses et le petit-lait. Bien que dans certains départemens il soit l'objet d'un élevage et d'un commerce assez importans, il n'est qu'un accessoire dans la culture. Les races indigènes sont très mélangées et très difficiles à définir, et bien qu'elles aient acquis une plus grande précocité par le croisement avec les races anglaises, il n'est pas prouvé qu'elles y aient gagné, car la viande est devenue plus spongieuse et moins succulente.

IV.

Les opérations de l'agriculture nécessitent une énorme quantité de travail, auquel concourent les forces de l'homme, celles des animaux et celles des moteurs mécaniques. Il importe donc de savoir dans quelles circonstances il faut avoir recours aux unes ou aux autres pour obtenir le même résultat avec le moins de dépenses possible. Les progrès de la mécanique, comme ceux de l'agriculture, ont permis de substituer de plus en plus au travail de l'homme celui des animaux ou des forces naturelles et de décharger l'humanité d'un de ses plus rudes labeurs. Depuis vingt années, les progrès à cet égard ont été considérables. Avant 1860, il n'existait pour ainsi dire pas en France une seule locomobile : il y en a maintenant plus de 4,000; on comptait à peine quelques machines à battre : il y en a 150,000, et le nombre va toujours en augmentant.

Ainsi que le fait remarquer M. Hervé-Mangon dans son bel ouvrage sur *les Machines agricoles* (1), auquel nous empruntons une partie des détails qui vont suivre, le travail mécanique développé chez les êtres vivans est le résultat de la chaleur produite par la combustion des alimens dans l'organisation, et l'on peut calculer exactement la quantité qui en est nécessaire pour produire un effort déterminé. Le travail fourni par l'homme ou l'animal n'est qu'une fraction de celui qui serait exécuté si la totalité de la chaleur produite était transformée en mouvement; mais cette fraction est d'autant plus élevée que le moteur agit dans des conditions plus conformes à ses habitudes et à sa nature. C'est ce qui explique l'influence considérable de l'exercice et de l'entraînement, car la répétition des mêmes efforts augmente les forces et diminue la fatigue éprouvée dans l'origine.

La population agricole, d'après le dernier dénombrement, est de

(1) *Traité de génie rural. — Les Machines agricoles*, par M. Hervé-Mangon.

18,968,605 habitans, sur lesquels, déduction faite des vieillards et des enfans, 11,500,000 individus travaillent à la terre d'une manière active, 5,727,000 hommes et 5,773,000 femmes : en évaluant à 266 le nombre annuel de journées de travail des hommes et à 172 celui des femmes, on arrive à un total de 1,523,382,000 journées pour les premiers et de 992,956,000 pour les dernières. On voit immédiatement par là quel énorme accroissement de travail on peut obtenir par l'amélioration du régime alimentaire des ouvriers; aussi est-ce bien à tort qu'on se plaint souvent de leurs exigences sous le rapport de la nourriture, car augmenter la ration du travailleur des champs, c'est augmenter sa puissance, multiplier la main-d'œuvre disponible et par conséquent accroître la richesse du pays.

Ce que nous venons de dire des hommes est également vrai des animaux : le travail qu'ils produisent est beaucoup plus considérable lorsqu'ils sont bien nourris que lorsqu'ils le sont mal, et l'on a calculé que pour le cheval, par exemple, l'unité de travail utile coûte trois fois moins cher lorsque la nourriture est abondante que lorsque celle-ci est peu supérieure à la ration d'entretien. Le prix de revient de la journée de cheval est, d'après M. Hervé-Mangon, de 2 fr. 45, et le prix du kilogrammètre, c'est-à-dire de l'effort nécessaire pour élever un kilogramme à 1 mètre de hauteur, de 0 f. 00000163, en évaluant à 1,500,000 kilogrammètres le travail journalier. Le bœuf ne produit qu'un million de kilogrammètres par jour; mais comme il coûte moins à nourrir et que l'amortissement est nul, puisqu'on revend l'animal souvent plus cher qu'on ne l'a acheté, le prix de revient de la journée, et par conséquent celui du travail produit, est moins élevé que pour le cheval.

L'outillage du cultivateur a été pendant longtemps d'une extrême simplicité. C'était avec un morceau de bois recourbé, traîné par lui-même, qu'il égratignait la terre avant de l'ensemencer; c'était avec deux bâtons réunis par un lien flexible qu'il détachait le grain de ses enveloppes, avec une corbeille grossière qu'il le vannait et le séparait des corps étrangers, entre deux pierres qu'il l'écrasait pour le transformer en farine. A mesure que la civilisation se développa, que les débouchés se multiplièrent, que le temps devint plus précieux, que les capitaux furent plus abondans, il sentit la nécessité d'opérer plus rapidement et avec moins de déchet. Il demanda aux machines de battre et de nettoyer le grain, de hacher la paille, de fabriquer le beurre, de monter l'eau, de se substituer en un mot au travail manuel partout où celui-ci peut être remplacé. La force motrice nécessaire pour mettre ces engins en mouvement peut être demandée soit aux animaux, soit

à la vapeur : dans le premier cas, on fait usage de manèges; dans le second, de machines à vapeur fixes ou mobiles. Le manège, qui est un appareil destiné à transformer les efforts des moteurs animés en force agissant sur la machine-outil, se compose ordinairement d'un axe vertical mobile que fait tourner, au moyen d'un bras, un animal parcourant une circonférence, et qui transmet son mouvement, par des courroies ou des roues dentées, aux autres pièces du mécanisme. Nous n'entrerons pas dans la description des différentes espèces de manèges dont les dispositions ont été constamment perfectionnées, et qui rendent d'incontestables services pour les travaux intérieurs de la ferme, et particulièrement pour le battage des grains. Lorsqu'on peut faire usage des moteurs hydrauliques, il y a intérêt à les employer: mais, quoiqu'il s'en faille de beaucoup que toutes les forces disponibles de nos cours d'eau soient utilisées, ce n'est qu'exceptionnellement qu'on peut le faire; partout ailleurs il faut avoir recours à la vapeur. Lorsque les travaux intérieurs sont nombreux, il est préférable d'installer une machine fixe qui consomme moins de charbon pour le même effet utile que les machines locomobiles, et de conserver celles-ci pour les travaux du dehors, parce qu'elles peuvent être transportées sur les différens points de l'exploitation. Le prix de revient d'une journée de cheval-vapeur varie suivant le nombre de journées de travail effectif; mais, en tenant compte de l'amortissement, on peut l'évaluer entre 3 et 5 francs.

Les transports sont parmi les travaux agricoles un des plus importans, un de ceux qui figurent pour la plus forte part dans le prix de revient des produits de la terre. Les charrois de fourrages, de fumiers, de récoltes, occasionnent dans une ferme un mouvement continuel, qui montre combien il est important, non-seulement que les chemins soient en bon état, mais aussi que les véhicules soient convenablement établis et appropriés aux conditions locales. Depuis quelque temps, on commence à se servir pour les transports agricoles d'une voie ferrée qu'on peut déplacer à volonté et sur laquelle on fait circuler les wagons traînés par des chevaux, ou simplement poussés par des hommes. Bien que cet appareil ne soit applicable qu'en plaine et dans les grandes exploitations, il n'en rend pas moins de grands services, ainsi que le constatent les succès que l'inventeur, M. Decauville, remporte à toutes les expositions. Lorsqu'il s'agit de traverser des vallées, on se sert quelquefois de câbles aériens, sur lesquels roulent au moyen de poulies des paniers renfermant les matières à transporter.

La première opération en agriculture est le labour, qui a pour objet de diviser la terre et de la dépouiller des plantes parasites

qui la couvrent. Ce travail s'est d'abord exécuté à bras d'hommes au moyen d'une bêche; mais, comme il est long et fatigant, on lui a substitué le labour à la charrue, dans lequel les efforts les plus pénibles sont exécutés par les animaux, l'homme n'ayant plus d'autre besogne que de diriger l'instrument. D'après la statistique de 1862, on comptait en France 3,206,000 charrues, nombre qui depuis lors a dû s'accroître considérablement. Une bonne charrue a trois opérations à faire : elle doit d'abord couper la terre verticalement pour en détacher une bande, trancher ensuite celle-ci horizontalement pour la détacher du sol et, en troisième lieu, la renverser sur elle-même pour exposer à l'air les parties fraîchement coupées. A ces trois opérations correspondent trois parties de l'instrument, le coutre, le soc et le versoir. Les anciennes charrues faites en bois laissaient beaucoup à désirer; aujourd'hui on est arrivé à une grande perfection en employant le fer et la fonte et en calculant scientifiquement la forme et les dimensions à donner à chacune des pièces. C'est Jefferson, l'ancien président des États-Unis, qui le premier, en 1815, s'est appliqué à perfectionner cet instrument; il a été suivi dans cette voie par les constructeurs anglais et français. Une des plus employées est la charrue Dombasle, qui est simple et solide et peut être facilement construite par tous les charrons ou forgerons de village. On se sert beaucoup aussi de la charrue dite Brabant-double, qui se compose de deux corps de charrue montés sur un même age et qui peuvent tourner sur la sellette d'un avant-train, de façon à labourer à droite et à gauche, et à verser par conséquent la terre toujours du même côté. Elle est surtout employée pour les labours à plat et s'est beaucoup répandue à la suite des diverses expositions où on a pu l'apprécier. Il serait très à désirer que nos principaux constructeurs eussent partout, même dans les plus petites localités, des dépôts de leurs instrumens et de pièces de rechange destinées à remplacer celles qui viennent à casser; car c'est à la difficulté pour les cultivateurs de se procurer de bons engins et surtout de les réparer, qu'il faut attribuer la lenteur avec laquelle ceux-ci se sont répandus jusqu'ici. Il y aurait de grands bénéfices à réaliser pour les constructeurs qui entreraient dans cette voie.

On ne fut pas longtemps à reconnaître l'avantage qu'on pourrait retirer de l'emploi de la vapeur dans les opérations de labourage, car le prix de l'unité de travail mécanique que produit celle-ci est d'environ le tiers du prix de l'unité obtenue par les moteurs animés. On devait y trouver une grande économie en même temps qu'un travail mieux fait. Dès 1810, le major Prats prit en Angleterre un brevet pour une invention de ce genre; d'autres essais furent tentés

ensuite ; mais ce n'est guère qu'en 1854 que M. Fowler exposa pour la première fois un appareil réellement pratique. D'après son système, la charrue a plusieurs socs et peut, en se basculant, labourer dans les deux sens ; elle est mue par deux machines à vapeur automobiles, placées aux deux extrémités du champ, qui la tirent alternativement, au moyen d'un câble enroulé sur un tambour et qui se meuvent parallèlement sur les deux rives opposées, à mesure que l'opération s'avance. Un autre système imaginé par M. Howard permet de n'employer qu'une seule machine. Divers perfectionnemens ont en outre été apportés par d'autres constructeurs, en sorte qu'on peut aujourd'hui considérer ces appareils comme entrés dans la pratique. Il y en a en Angleterre plusieurs centaines qui fonctionnent régulièrement et qui sont surtout employés comme défonceuses pour défricher les terrains incultes. En France, bien que M. Debains ait inventé une machine plus simple que les machines anglaises, il en existe à peine quelques-unes, parce qu'on ne considère pas encore les résultats obtenus comme concluans. Il ne faut pas se dissimuler d'ailleurs que l'emploi de ces charrues modifiera nécessairement le système de culture, puisqu'en se substituant au bétail, elles diminueront la production du fumier dans les fermes. Elles ne pourront donc, au moins d'ici à quelque temps, être utilisées avec avantage que dans les exploitations situées à proximité des villes qui, fournissant des engrais en abondance, offrent des débouchés assurés aux produits industriels que l'emploi de ces engins permet de cultiver. Quelles que soient les modifications qu'elles devront provoquer, il y a un si grand bénéfice à faire usage de ces machines qu'on peut être assuré de les voir tôt ou tard se répandre dans nos campagnes. Une conséquence en sera l'organisation, chez nous comme en Angleterre, de sociétés entreprenant à forfait les opérations de labourage. Tout récemment même, des expériences qui paraissent avoir réussi ont été tentées pour remplacer comme force motrice la vapeur par l'électricité.

Un des instrumens les plus utiles en agriculture est le semoir, non-seulement à cause de la rapidité et de la perfection avec laquelle il exécute l'importante opération de l'ensemencement des terres, mais aussi à cause de l'économie de graines qu'il procure. M. Hervé-Mangon évalue la quantité de graines employées à l'ensemencement à 15 millions d'hectolitres de froment, 3,900,000 hectolitres de seigle, 2,300,000 hectolitres d'orge, 8,000,000 d'hectolitres d'avoine, 547,000 hectolitres de sarrasin et 227,000 hectolitres de maïs, représentant une valeur totale d'environ 500 millions de francs; aussi conçoit-on que la plus petite économie sur la graine employée accuse au pays un bénéfice considérable. Or

l'emploi du semoir mécanique, à quelque système qu'il appartienne, permettant de réduire cette quantité de moitié, procurerait, pour la France entière, l'énorme économie de 250 millions de francs; ajoutez à cela que le grain enfoui à une profondeur toujours égale, régulièrement espacé, donne des plantes plus robustes, des pailles plus belles, des épis mieux fournis, et par conséquent une récolte plus abondante; que grâce au régulier écartement des lignes, les travaux de sarclage et de moisson deviennent plus faciles, et vous pourrez juger de l'intérêt qu'il y aurait à voir ce précieux instrument se répandre partout où il peut être utilisé. Ce serait cependant une faute que de chercher à l'introduire dans les pays où la culture est encore peu avancée, car il demande des terres bien préparées. En agriculture tous les progrès sont solidaires les uns des autres et marchent parallèlement. En 1862, on comptait en France 10,853 semoirs; mais depuis lors le nombre doit s'en être considérablement accru.

Les faucheuses et les moissonneuses, autrefois inconnues dans la culture, y ont définitivement conquis leur place. On se rappelle l'étonnement qu'ont produit ces instrumens envoyés par l'Amérique à l'exposition universelle de 1855. Aux yeux des uns, elles ne devaient jamais trouver leur application en France, à cause du morcellement des propriétés et de la difficulté de les faire réparer en cas d'accident dans les fermes reculées. Pour d'autres, la main-d'œuvre agricole était menacée d'une baisse considérable par l'emploi d'engins qui lui épargnaient la rude besogne de la moisson. Dès ce moment M. de Lavergne combattait ici même (1) ces craintes exagérées et faisait preuve d'une bien grande perspicacité : « On peut se rassurer, disait-il, l'invasion ne sera jamais assez subite pour que l'effet soit sensible partout à la fois; l'extrême lenteur est ici plus à craindre que la précipitation. Dans tous les cas, on peut être certain que la somme de travail ne sera pas diminuée; les bras devenus libres seront employés à d'autres travaux qu'on ne fait pas aujourd'hui et qui augmenteront d'autant la production; c'est ce qui arrive toujours en pareil cas. Dans toutes les industries où a pénétré l'emploi des machines, les salaires ont monté au lieu de baisser; il en sera de même dans l'industrie rurale. » En effet, les salaires ont si bien haussé que cette hausse même a été la cause principale de la diffusion de ces machines, grâce auxquelles, malgré le défaut de la main-d'œuvre, on peut couper les récoltes en quelques jours, sans être exposé à les laisser périr sur pied. Aussi l'emploi s'en est-il généralisé, surtout dans

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er octobre 1855 : *les Produits et les Machines agricoles*.

les terrains plats. Pendant longtemps ces instrumens laissaient à désirer au point de vue de la construction; les pièces qui s'échauffaient ou se cassaient exigeaient des réparations fréquentes et occasionnaient de nombreuses pertes de temps; mais chaque année de nouveaux perfectionnemens ont peu à peu simplifié les appareils et en ont rendu l'emploi plus facile.

On ne s'en est pas tenu là et l'on s'est ingénié à faire faire automatiquement les travaux qui jusqu'ici semblaient ne pouvoir être exécutés qu'à la main, tels que le liage des gerbes et le bottelage des foins. Jusqu'ici ce sont les constructeurs étrangers, anglais ou américains, qui l'emportent pour la perfection et le bon marché de leurs instrumens; mais les constructeurs français les suivent de près et s'ils ne les ont pas atteins, c'est uniquement parce qu'ils n'ont pas des fers et des aciers d'aussi bonne qualité. Si ces matières entraient chez nous en franchise, ils pourraient sans aucun doute affronter la concurrence. Le nombre des faucheuses et des moissonneuses employées en France, qui en 1862 était de 18,000, a certainement décuplé depuis lors.

La machine agricole qui s'est le plus répandue depuis un certain nombre d'années est la machine à battre, qui a pour objet de remplacer le fléau dans l'opération de l'égrenage des épis. Ces machines, que tout le monde connaît aujourd'hui, sont simples ou à grand travail, suivant qu'elles comportent seulement le battage des grains, ou qu'elles en effectuent aussi le vannage et le nettoyage. Il y en a de très petit modèle qui, mues par un manège ou une locomobile, peuvent se transporter d'un point à l'autre d'une exploitation et battre en quelques heures, aussitôt après la récolte, les gerbes qui restaient autrefois en meules pendant de longs jours, attendant que les ouvriers eussent le loisir de se livrer à ce travail. Le cultivateur peut aujourd'hui, grâce à ces instrumens, livrer son blé sans retard et rentrer dans son argent dans le plus court délai. Il en résulte pour lui une grande économie, une meilleure distribution des travaux de la ferme et surtout une notable diminution de déchets. Le nombre des machines à battre, qui, en 1862, dépassait le chiffre de 100,000, est aujourd'hui de 150,000 environ. Un grand nombre d'entre elles sont entre les mains d'entrepreneurs qui vont de ferme en ferme battre les récoltes nouvellement moissonnées.

Nous avons parlé plus haut des transports à petite distance à faire dans l'intérieur même d'une exploitation, et qui ont une influence prépondérante sur les frais de production; il nous reste à dire un mot des transports à grande distance, qui en ont une bien plus grande encore sur les prix de vente des produits. Les

blés, les vins, les bois, les fourrages sont grevés en arrivant sur le marché de frais qui dépassent souvent de beaucoup la valeur même de ces denrées. Toute économie sur ces frais est un bienfait qui permet de faire profiter des populations entières d'avantages dont elles étaient privées jusque-là. Sous ce rapport, les chemins de fer ont rendu des services incalculables. Ils nous ont affranchis à jamais de la crainte des famines par la rapidité et l'économie avec laquelle ils transportent les blés des ports d'importation au centre de la France; ils ont ouvert des débouchés nouveaux à des produits qui ne trouvaient pas d'écoulement; ils ont facilité le marnage et par conséquent la mise en culture de terres qui sans eux seraient restées stériles; ils ont transformé la situation agricole du pays et ont amené la prospérité là où autrefois régnait la misère. A cet égard, un progrès énorme a été fait dans les vingt dernières années, puisque la longueur des lignes exploitées, qui en 1860 n'était que de 9,433 kilomètres, était au 31 décembre 1877 de 21,038 kilomètres.

V.

En jetant un regard d'ensemble sur ce vaste territoire qui s'étend des Alpes à l'Océan et de la mer du nord aux Pyrénées, mélange de plaines, de coteaux et de montagnes, que se partagent les bassins de cinq grands fleuves, que couvrent des forêts, des herbages, des moissons, des vignobles, sur lequel règnent les climats les plus divers, on ne peut se défendre d'un sentiment d'orgueil en songeant que c'est la France, notre patrie bien-aimée; s'il se mêle à ce sentiment l'amertume profonde que nous cause la perte de nos plus belles provinces, il nous reste au moins l'espoir que cette séparation n'est pas éternelle. Sans doute, ce beau pays n'est pas encore partout cultivé comme il devrait l'être; bien des plaines sont encore des landes stériles, bien des montagnes montrent leurs flancs dénudés, mais tel qu'il est, y en a-t-il au monde un autre qui puisse lui être comparé? Les progrès réalisés, dont nous venons d'énumérer les principaux, sont du reste garans de l'avenir, et l'on peut affirmer à l'avance qu'ils ne seront pas moindres dans les années qui vont suivre que dans les années écoulées; c'est une voie dans laquelle, malgré les accidens particuliers qui peuvent se produire, on ne s'arrête jamais. Les déclamations intéressées ne peuvent rien changer à une situation qui frappe tous les yeux, ni détruire des faits dont nous avons été les témoins et que confirment souvent, malgré eux, les correspondans de la Société nationale

d'agriculture dans leurs réponses aux questions qui leur ont été posées (1).

Le fait capital qui domine tous les autres et qui à lui seul prouve d'une manière irréfutable l'accroissement de la richesse publique depuis vingt ans, c'est l'importance des déclarations de successions au commencement et à la fin de cette période. Le montant de ces déclarations qui, en 1859, était de 2,443,449,396 francs, s'est élevé, en 1874, à 3,748,918,849 francs. C'est une augmentation de plus de 50 pour 100 sur le chiffre primitif et d'où l'on peut conclure que la richesse du pays a suivi la même progression. La facilité avec laquelle s'acquittent les impôts de toute nature, le produit toujours croissant des contributions indirectes viennent à l'appui de cette appréciation et sont des symptômes évidens d'une aisance toujours plus grande dans la masse de la population.

En nous plaçant au point de vue exclusivement agricole, nous remarquons d'abord que le prix des terres a généralement haussé, ce qu'il faut attribuer, d'une part, à ce que les progrès réalisés ont rendu le sol plus productif; d'autre part, à ce que, par suite d'une aisance plus grande répandue dans les campagnes, la propriété territoriale a été plus recherchée.

Les fermages ont suivi une marche parallèle et jusque dans ces dernières années, il était rare qu'à chaque renouvellement de bail, le propriétaire ne trouvât pas moyen d'en augmenter le prix. Cette hausse continue, due à ce que jusqu'ici le nombre des demandes de location dépassait celui des terres disponibles, subit aujourd'hui un temps d'arrêt, si même elle n'éprouve un mouvement de recul, dont nous aurons plus tard à déterminer les causes; mais ce délaissement des fermages, qui d'ailleurs n'est pas particulier à la France, n'entraîne pas pour cela la dépréciation de la propriété, puisqu'ainsi que nous venons de le voir, celle-ci est presque partout recherchée avec passion par des cultivateurs qui l'exploitent par eux-mêmes.

La superficie totale de la France se divise ainsi qu'il suit :

Terres labourables.	26,568,621	hectares.
Prairies naturelles.	5,021,246	—
Forêts	9,035,376	—
Vignes	2,320,809	—
Pacages et friches.	6,546,493	—
Sols non agricoles (routes, rivières, etc.)	1,544,018	—
	51,036,563	hectares.

Il y a vingt ans, l'étendue des friches était de 8,000,000 d'hectares environ, tandis que celle des terres labourables n'était que de 25,000,000. 1,500,000 hectares ont donc depuis cette époque

(1) *Enquête sur la situation de l'agriculture.*

été mis en labours ou transformés en prairies. La culture des céréales a de tout temps été la culture dominante de la France, fait qui s'explique aussi bien par les conditions de sol et de climat où elle se trouve que par les habitudes de la population, qui consomme plus de pain qu'aucune autre. Cette culture peut donc servir de critérium pour faire apprécier la situation agricole dans son ensemble. De 1840 à 1849, on a cultivé en moyenne 5,768,000 hectares qui ont produit 79,572,000 hectolitres, soit 13 hect. 71 par hectare; de 1850 à 1860, 6,329,000 hectares qui ont produit 88,684,000 hectolitres, soit 14 hect. 01 par hectare; de 1860 à 1869, 6,896,000 hectares qui ont produit 98,447,000 hectolitres, soit 15 hect. 72 par hectare. Il y a donc eu un progrès continu, non-seulement dans l'étendue des terres emblavées, mais aussi dans le rendement. Il en a été de même pour tous les autres produits de la terre. L'avoine qui, pendant la période de 1851-1859, avait donné en moyenne 67,000,000 d'hectolitres, a fourni, d'après la *Statistique* de M. Block (1), pendant la période 1860-1869, 74,500,000 hectolitres; la récolte des pommes de terre a passé de 82,000,000 d'hectolitres à 111 milllions; celle des betteraves de 44 millions de quintaux à 50 millions. L'étendue cultivée en vignes a augmenté de 200,000 hectares et la production du vin, qui était de 30 millions d'hectolitres pendant la première période, s'est élevée à 50 millions pendant la seconde; il est vrai que, depuis lors, elle a sensiblement diminué par suite des ravages du phylloxera. L'étendue des prairies naturelles ou artificielles s'est également accrue, ainsi que le prouve, à défaut de renseignemens plus précis, l'augmentation du nombre des animaux.

La population chevaline, qui, en 1862, était de 2,904,000 têtes, s'est élevée en 1866 à 3,312,000, pour retomber en 1872 à 2,882,000 par suite des ravages de la guerre et de la cession de l'Alsace-Lorraine. Le nombre de têtes de l'espèce bovine, qui était de 10,955,000 en 1862, s'est élevé à 12,733,000. Par contre, le chiffre des moutons a diminué, il a passé de 32,700,000 à 24 millions; mais cette diminution, loin d'être un signe de décadence, prouve au contraire qu'on s'attache de plus en plus à produire des animaux de race précoce. Il est clair que, si les moutons qu'on élève ne demandent plus que deux ans, au lieu de quatre, pour atteindre tout leur développement, on peut avec un nombre de têtes moitié moindre, obtenir la même quantité de viande que par le passé. D'autre part, on sait que le mouton est souvent une cause de ruine dans les pays de montagnes et que les efforts des pouvoirs publics tendent, dans certaines régions, à lui substi-

(1) *Statistique de la France,* par M. Maurice Block, 2e édition, 1874; Guillaumin.

tuer la race bovine. On ne saurait donc considérer, quoiqu'on en fasse grand bruit, la diminution signalée, qui est également constatée en Angleterre, comme un symptôme défavorable.

Si la production agricole a augmenté dans son ensemble, les prix se sont élevés bien plus encore; d'une part, parce que la consommation, s'accroissant avec le bien-être, a suivi une marche parallèle; d'autre part, parce qu'une grande partie des produits ont trouvé sur les marchés étrangers des débouchés qui autrefois leur faisaient défaut.

Le prix moyen du blé a peu varié, quoiqu'il ait subi cependant une légère hausse; de 20 fr. 81 qu'il était pendant la période 1850-1859, il s'est élevé à 22 fr. 01 par hectolitre pendant la période de 1860-1869. Mais on ne peut rien en conclure, car c'est un phénomène économique très remarquable que, depuis le commencement du siècle, le prix du blé est resté à peu près stationnaire malgré la diminution relative de la valeur de la monnaie. Ce phénomène s'explique parce que la production du blé s'est augmentée en même temps que la consommation. Le prix des vins s'est accru dans une très forte proportion par suite des débouchés nouveaux qui se sont ouverts. Nous ne pouvons établir de moyenne puisque ces prix varient considérablement d'une localité à l'autre; mais les vins du midi qui, avant 1860, ne valaient pas plus de 10 à 15 francs l'hectolitre, se vendaient couramment dans ces dernières années de 40 à 60 francs.

Ce sont surtout les produits animaux qui ont atteint des chiffres jusqu'alors inconnus : les chevaux propres à la culture qu'on pouvait, il y a vingt ans, se procurer couramment pour 500 ou 600 fr. se paient aujourd'hui de 1,200 à 1,500 francs; quant aux chevaux de luxe, on ne peut rien trouver de convenable à moins de 1,800 ou 2,000 francs. Le prix des vaches a triplé presque partout; il s'est élevé de 200 fr. à 600 fr., celui des bœufs de travail a passé de 400 à 800 francs (1), celui de la viande a augmenté de moitié. On ne constate une légère diminution que pour celle du porc, due, paraît-il, aux importations américaines, qui permettent de la livrer au consommateur français à 0 f.60 cent. le kilogramme. Le prix des laines a également baissé, dépréciation qui doit être attribuée non-seulement aux importations des laines australiennes, mais surtout aux caprices de la mode, qui ont restreint l'emploi des laines fines. Le prix des volailles a plus que doublé; il en a été de même de celui des œufs, du beurre et du fromage, qui ont trouvé sur le marché anglais un débouché presque illimité; en 1864, on a exporté en

(1) *Enquête sur la situation de l'agriculture.* Voir notamment la réponse de M. A. Le Cler pour le département de la Vendée.

Angleterre 10,770,540 kilog. de beurre frais et salé, 58,973 kilog. de fromages, et 22,905,262 œufs ; en 1876, ces exportations ont été de 31,202,240 kilogrammes de beurre, 440,893 kilogrammes de fromages et 31,684,882 œufs. On prétend qu'il se manifeste aujourd'hui un certain ralentissement dans le commerce du beurre, surtout dans celui de provenance bretonne, auquel tend à se substituer le beurre américain. Le commerce des fruits et des légumes s'est également développé dans une proportion énorme. Autrefois, dès le mois de novembre, on était, dans les départemens du nord et du centre, réduit au régime des pommes de terre et des légumes secs; aujourd'hui, les départemens du midi et de l'Algérie nous fournissent des fruits et des légumes frais pendant toute l'année et en expédient pour plus de 30 millions à l'étranger.

Le total des exportations des produits agricoles de toute nature, qui en 1860 était de 669,469,000 francs (1), s'est élevé, en 1872, à 1,179,803,000 francs. Le total des importations des mêmes produits, qui en 1860 était de 1,467,249,000 francs, a atteint en 1872 la somme de 2,359,398,000 francs. Dans le chiffre des importations sont comprises, non-seulement celles provenant de l'Algérie et des colonies, mais aussi celles des matières premières comme le coton en laine que la France ne produit pas, ou comme les bois de construction qu'elle produit en trop petite quantité pour ses besoins. Il n'en est pas moins vrai que l'ensemble des transactions auxquelles les produits agricoles ont donné lieu entre la France et l'étranger, y compris l'Algérie et les colonies, a passé de 1,849,272,000 en 1860 à 3,826,647,000 francs en 1872, et que les cultivateurs comme les consommateurs ont dû y trouver leur compte, puisque les premiers ont pu vendre au dehors les produits de notre sol, et que les seconds ont pu se procurer à l'étranger ceux que notre pays ne fournit pas ou ne fournit que d'une manière insuffisante.

Ce n'est pas seulement le rendement de la terre qui a augmenté, et les prix des denrées qui se sont élevés; il y a eu aussi accroissement du bien-être général et ce bien-être ne s'est pas seulement répandu dans la classe des propriétaires ou des fermiers, mais il a pénétré dans la classe ouvrière, dont les salaires ont considérablement haussé. Dans la plupart des départemens, ils ont presque doublé; les ouvriers nourris, qui, en 1860, recevaient 200 francs par an, touchent aujourd'hui de 400 à 500 francs; les autres, qu'on payait 1 fr. 50, reçoivent 3 francs par jour en temps ordi-

(1) Voir le discours de M. de Kergorlay à la séance publique de la Société centrale d'agriculture du 18 mai 1873.

naire et jusqu'à 7 francs pendant la moisson. Cette élévation des salaires grève, il est vrai, sensiblement les frais d'exploitation, mais elle n'en est pas moins un signe de prospérité, puisque la culture peut la supporter. Il est clair en effet que si celle-ci se trouvait en perte, elle se ralentirait jusqu'à ce que la main-d'œuvre, étant moins demandée, fût retombée à son taux primitif. Nous aurons du reste à revenir sur ce point; tout ce que nous voulons retenir en ce moment, c'est que cet accroissement du prix de la main-d'œuvre a eu pour conséquence l'augmentation du bien-être de l'ouvrier agricole, qui non-seulement est aujourd'hui mieux nourri et mieux vêtu qu'autrefois, mais qui, ainsi que l'ont signalé la plupart des correspondans de la Société nationale, a pu réaliser assez d'économies pour acheter des terres et les cultiver pour son propre compte (1).

Mais ce qui, plus que tous les chiffres que nous venons de citer, prouve la prospérité agricole toujours croissante de la France, c'est la facilité avec laquelle ce pays béni du ciel a supporté les charges écrasantes de la dernière guerre. Ni les milliards payés à l'ennemi, ni les milliers d'hommes tués pour la défense de la patrie ou morts dans les casemates allemandes, n'ont ralenti son essor; il est sorti de cette épreuve plus vivace que jamais, et aujourd'hui, à voir les cours des fonds publics et le chiffre des sommes déposées à la banque, on ne se douterait pas que son épargne a été entamée. Il ne faudrait pas cependant que, parce que nos blessures ont été rapidement cicatrisées, nous oubliions ceux qui les ont faites; et cette prospérité, dont nous avons lieu d'être si fiers, serait un malheur si elle devait nous faire perdre de vue les devoirs qui nous restent encore à remplir envers la patrie.

Quoi qu'il en soit, les progrès agricoles de la France dans les vingt dernières années, progrès dus aux circonstances diverses que nous avons énumérées plus haut, paraissent aujourd'hui se ralentir. Les propriétaires se plaignent de ne pouvoir louer leurs fermes, les cultivateurs de ne pouvoir écouler leurs produits. L'agriculture subit le contre-coup de la crise dont nous parlions en commençant cette étude et dont il nous reste à rechercher les causes et les remèdes.

J. CLAVÉ.

(1) Voir notamment les réponses de M. Monseignat pour le département de l'Aveyron, de Longuemar pour celui de la Vienne, Le Corbeiller pour celui de l'Indre, etc.

L'ÉDUCATION EN FRANCE

DEPUIS LE XVI[e] SIÈCLE

I. Compayré, *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France depuis le* XVI[e] *siècle ;* Paris, 1879, 2 vol. — II. H. Spencer, *de l'Éducation intellectuelle, morale et physique,* trad. française ; Paris, 1878. — III. Bain, *Education as a science,* Londres, 1879.

Jamais peut-être les questions d'éducation et d'enseignement ne se sont plus imposées aux préoccupations de la France que depuis quelques années. A plusieurs reprises déjà, d'autres et de plus autorisés que nous ont entretenu les lecteurs de la *Revue* des réformes qui s'accomplissent ou qu'il serait désirable de voir s'accomplir à tous les degrés de l'enseignement; nous ne risquerons pas d'affaiblir, en le répétant, ce qu'ils ont dit excellemment, notre seul but est de rappeler ici, à propos d'un travail récent et remarquable, les phases diverses qu'a parcourues, depuis trois siècles, l'histoire de l'éducation en France, et de dégager, s'il se peut, du conflit des systèmes, les points essentiels de la science pédagogique.

I.

Ce ne sont pas les écoles qui ont manqué au moyen âge; ce fut l'intelligence de ce qu'il convient d'y enseigner, ce fut aussi et surtout cet amour tendre, éclairé, de l'enfance, sans lequel l'œuvre sacrée de l'éducation est impossible. Philosopher sur les mots et les pensées sans examiner les choses elles-mêmes; subtiliser, piétiner sur place, disputer à perte de vue, telle fut pendant près de cinq cents ans la principale occupation de l'esprit humain. On a pu, à la suite de Leibniz, recueillir quelques parcelles d'or pur dans le fumier de la scolastique : il reste vrai que toute cette longue époque fut à peu près stérile pour le progrès intellectuel. Elle a produit de grands hommes, mais pas une œuvre qui ait mérité de traverser

les siècles. La discipline était dure, comme les temps. Le fouet régnait en maître sur l'écolier; vainement quelques âmes élevées protestaient. Un abbé parlait à saint Anselme des enfans dont il faisait l'éducation : « Ils sont, disait-il, méchans et incorrigibles; jour et nuit nous ne cessons de les frapper, et ils empirent toujours. — Eh quoi! répondit Anselme, vous ne cessez de les frapper! Et quand ils sont grands, que deviennent-ils? Idiots et stupides. Voilà une belle éducation qui d'hommes fait des bêtes!.. Si tu plantais un arbre dans ton jardin et si tu l'enfermais de toutes parts de façon qu'il ne pût étendre ses rameaux, quand tu le débarrasserais au bout de plusieurs années, que trouverais-tu? Un arbre dont les branches seraient courbées et tortues, et ne serait-ce pas ta faute pour l'avoir ainsi resserré immodérément? »

Trois siècles plus tard, les recommandations du pieux Gerson ne sont pas plus écoutées. La seule différence, dit un historien, c'est qu'en cent ans la longueur des fouets a doublé. Montaigne ne parle qu'avec indignation des internats de son époque : « Ce sont de vrayes geaules de jeunesse captive;... vous n'oyez que cris et d'enfans suppliciez et de maistres enyvrez en leur cholère... » — On sait que, malgré la douceur générale de leur discipline, les jésuites conservèrent religieusement l'usage du fouet. Seulement ils ne l'administraient pas eux-mêmes; un correcteur spécial, qui ne faisait pas partie de l'ordre, était chargé de ce soin. Les fils des plus grands seigneurs n'échappaient pas à cette humiliante punition. Saint-Simon raconte que le fils du maréchal de Boufflers, à qui elle fut infligée, en tomba malade de désespoir. Tous n'étaient pourtant pas absolument égaux devant les verges des bons pères; on fouettait le petit Boufflers, parce que l'ordre n'avait rien à craindre d'un maréchal; on ne fouettait pas, pour une faute aussi grave, les fils d'Argenson, parce qu'un lieutenant de police est toujours un homme à ménager.

On pourrait presque mesurer le progrès des idées sur l'éducation d'après la place qu'y occupent les punitions corporelles. Quelle opinion de la dignité humaine peut avoir le maître qui se croit le droit de traiter comme un animal l'enfant confié à ses soins? Et quel respect de soi-même et des autres sera capable de concevoir celui à qui l'on aura fait accepter comme légitime l'humiliante brutalité de pareils châtimens? Ils ne sauraient subsister sous aucun prétexte dans les écoles d'une société aux yeux de qui l'enfant contient déjà le citoyen et l'homme libre. Aussi n'est-ce pas sans quelque surprise que nous voyons un esprit aussi libéral que M. Bain faire encore figurer ce genre de peines sur la liste des punitions. Il veut, sans doute, qu'on en use le plus rarement possible; il propose même de confiner dans des établissemens spéciaux les élèves qu'aucune autre

discipline ne pourrait amender; mais il recule, et nous le regrettons, devant une interdiction absolue qui, pour nous, s'impose avec l'évidence et la nécessité d'un principe.

Au XVIe siècle, de grandes intelligences protestent éloquemment contre le système d'éducation du moyen âge, et posent déjà les fondemens de la pédagogie moderne. Il suffit de rappeler les noms glorieux de Rabelais et de Montaigne. Comme le large rire et les bouffonneries énormes du premier font bonne justice des subtilités pédantesques de la scolastique, des commentaires fastidieux, interminables, qui avaient pris la place des chefs-d'œuvre originaux, de l'abus de l'érudition et des citations, du latin barbare, du français latiné de ces *escholiers* de Lutèce, qui « deambulent par les compites et quadrivies de l'urbe pour capter la bénivolence de l'omnijuge, omniforme, et omnigène sexe féminin! » Quelles journées bien remplies que celles du jeune Gargantua sous la conduite de son précepteur Ponocrate! Elles commencent à quatre heures du matin, par une prière au « grand plasmateur de l'univers, » et jusqu'au soir, pas une minute n'est perdue. Les exercices variés du corps s'y mêlent heureusement aux travaux de l'esprit. Le grec, que le moyen âge avait négligé, qu'Abélard n'avait jamais su, et que les théologiens, pour se dispenser de l'étudier, appelaient la langue des hérésies, prend le pas sur le latin. D'ailleurs, au-dessus de l'enseignement purement formel et littéraire, Rabelais met volontiers celui des sciences. Par ses propres observations et les remarques que lui suggère son précepteur, Gargantua s'instruit comme en se jouant des propriétés des objets qui s'offrent à lui, à table, en promenade, en récréation : ce sont déjà les *leçons de choses*, qui jouent un rôle si considérable dans la pédagogie contemporaine. Arithmétique, géométrie, astronomie, musique, Gargantua apprend tout de même, par moyens sensibles, par méthodes amusantes; pour la botanique, on en fait « en passant par quelques prez ou aultres lieux herbus, visitans les arbres et les plantes, les conférans avec les livres des anciens qui en ont escript... et en emportant les pleines mains au logis. » Pas de leçons directes, nul enseignement positif, didactique. Le maître se contente d'exciter la réflexion personnelle de l'élève, de l'orienter vers le vrai, lui laissant le plaisir et le profit d'y marcher tout seul.

Ne demandez pas à Rabelais une exposition précise des moyens les plus propres à atteindre l'idéal qu'il propose; il n'a que des vues, des pressentimens de ce que doit être l'éducation moderne. Mais ces vues sont admirables. Malheureusement, tous les enfans ne sont pas de la taille de Gargantua. Il faut être un géant pour engloutir ainsi toutes les sciences par morceaux énormes, et supporter sans plier l'incessant travail qu'exige un tel appétit. Puis

Gargantua, comme plus tard Émile, est aux mains d'un précepteur qui ne s'occupe que de lui : condition à peu près irréalisable, s'il s'agit de précepteurs tels que Ponocrate ou Rousseau. Une théorie de l'éducation, pour être pratique, doit valoir pour le plus grand nombre ; elle ne doit exiger ni que le disciple soit placé dans des circonstances ou doué de qualités exceptionnelles, ni surtout que le maître soit plus difficile à rencontrer ou à former que l'élève.

Non moins énergiquement que Rabelais, Montaigne proteste contre le pédantisme, la dialectique du moyen âge et l'érudition *livresque*. « Qui a pris, s'écrie-t-il, l'entendement en la logique? Où sont ses belles promesses? Veoit-on plus de barbouillage au caquet des harengières qu'aux disputes publiques des dialecticiens?.. Que fera l'escholier si on le presse de la subtilité sophistique de quelque syllogisme? — Le iambon fait boire, le boire désaltère; parquoy le iambon désaltère. — Qu'il s'en mocque! » — Il maudit la scolastique pour avoir encombré la philosophie de ronces et d'épines,et veut qu'on arrive à la sagesse « par des routes ombreuses et gazonnées. »

Ce que Montaigne réclame avant tout, c'est une éducation générale, qui développe harmonieusement toutes les facultés qui font l'homme : les qualités particulières qui font le spécialiste ne seront cultivées qu'après. L'essentiel, c'est que les intelligences soient rendues capables de tout comprendre, les cœurs d'aimer tout ce qui est beau et bon. « Que doivent apprendre les enfans? Ce qu'ils doivent faire étant hommes. » Ce mot, emprunté à Plutarque, résume, comme le dit M. Compayré, toute la pédagogie de Montaigne. Son idéal, ce n'est ni le grammairien, ni le logicien, mais le gentilhomme; le XVIIe siècle dira : l'honnête homme. Et dans cette éducation vraiment humaine, l'objet principal, c'est la morale. « On nous meuble la tête de science; de jugement et de vertu, peu de nouvelles. » — La belle affaire qu'un enfant soit devenu bon *latineur* de collège! « Si son âme n'en va un meilleur bransle, s'il n'a pas le jugement plus sain, i'aymerois autant qu'il eust passé le temps à iouer à la paulme; au moins son corps en serait plus alaigre. »

Bref, pour Montaigne, les lettres et les sciences sont un moyen, non un but. Vérité difficilement contestable, si l'on s'en tient à la première éducation du jeune homme; mais la haute culture intellectuelle exige des études plus approfondies, plus désintéressées que celles dont se contente l'auteur des *Essais*. Passé le temps du collège, Montaigne devient un modèle et un guide dangereux. Il n'a goûté des sciences « que la crouste légère, un peu de chasque chose, à la françoise. » Il demande en général les livres « qui

usent des sciences, non ceulx qui les dressent. » Il trouve à ces mêmes sciences beaucoup « d'étendues et d'enfoncemens fort inutiles. » Il devance même Rousseau dans son fâcheux paradoxe sur l'influence corruptrice du savoir. « L'estude des sciences amollit et efféмine les courages plus qu'elle ne les fermit et aguerrit. »

Esprit superficiel, délié, promenant sa curiosité sur toutes choses sans en approfondir aucune; âme modérée et douce, indulgente et surtout tolérante, estimant que « c'est mettre ses conjectures à bien haut prix que d'en faire cuire un homme tout vif; » également incapable de rien entreprendre contre l'honneur et de se laisser entraîner au souffle des passions ou de l'enthousiasme; d'un égoïsme aimable et raffiné; peu sensible à l'amour de la famille et de la patrie : voilà l'élève de Montaigne. Certes, un tel homme saura conserver dans la vie l'équilibre qui sauve des grandes infortunes; je ne doute pas qu'il ne rencontre cette sorte de bonheur que donne l'indifférence sereine du scepticisme; il aura même sa dignité à lui, celle qui vient du mépris des choses basses, frivoles et vulgaires, de l'harmonie des facultés, de la paix avec soi-même. J'ai peur seulement que sa vertu ne soit singulièrement immobile et négative, et que les parties hautes du devoir, soit dans la famille, soit dans la société, ne paraissent d'un accès bien rude à sa débile énergie. Il pourra vivre heureux au milieu d'une époque troublée, à l'écart des luttes intestines dont la clameur vient expirer au seuil de son château : il n'est pas l'homme de nos démocraties contemporaines, où l'activité sans trêve est la loi, et la fraternité, l'idéal.

II.

Deux institutions résument au XVIIe siècle l'histoire de l'éducation publique en France : les collèges des jésuites et les petites écoles de Port-Royal.

Nous dirons peu de chose des premiers. Leur esprit, leurs méthodes, leur but, sont suffisamment connus. Ils furent dès l'origine à peu près tels qu'ils sont aujourd'hui; leur immobilité est leur puissance et leur condamnation. On sait que les jésuites n'ont cultivé avec succès que l'enseignement secondaire; l'instruction élémentaire du peuple, ils s'en défient; tout pour eux se subordonne à la foi, et quelle meilleure sauvegarde pour la foi du plus grand nombre que son ignorance? Aussi lit-on dans leurs *Constitutions* ce passage caractéristique : « Nul d'entre ceux qui sont employés à des services domestiques pour le compte de la société ne devra savoir lire et écrire, ou, s'il le sait, en apprendre davantage; on ne l'instruira pas sans l'assentiment du général, car il lui suffit de servir en toute simplicité et humilité Jésus-Christ, notre maître. »

Quant à l'enseignement supérieur, il y faut un amour désintéressé du savoir, une indépendance d'esprit que la corporation ne pouvait ni connaître, ni encourager. Leur vrai terrain, c'est l'éducation moyenne, celle qui convient aux classes privilégiées de la nation. Discipline à la fois ferme et douce, usage fréquent des récompenses et des distractions, représentations dramatiques qui sont en même temps pour les élèves des leçons de tenue et de bonnes manières; académies dans toutes les classes, où se développent d'une façon fâcheuse la vanité littéraire et le goût de la discussion; large part faite aux exercices du corps, natation, équitation, escrime, et même aux arts d'agrément, rares sorties dans la famille et courtes vacances pour les internes; surveillance sévère des externes même, à qui l'on interdit d'assister aux spectacles, aux grandes réunions, aux exécutions, sauf aux *exécutions d'hérétiques*, maisons spacieuses, bonne nourriture, salles propres et presque élégantes: — tels furent dès le début les moyens, quelques-uns dignes d'éloges, un plus grand nombre puérils ou dangereux, tous efficaces à divers titres, par lesquels l'envahissante société sut attirer les fils de famille qui, plus tard, devenus riches et puissans, pourraient la combler de faveurs et de bienfaits.

Quant à leur enseignement proprement dit, il se préoccupe exclusivement de la forme; le but suprême, c'est d'écrire élégamment en latin. « La langue maternelle, la langue vulgaire, comme on disait alors, est interdite jusque dans les conversations. C'est seulement les jours de fête et en guise de récompense que les écoliers sont autorisés à converser entre eux comme s'ils étaient encore à la maison. » L'explication des auteurs qui, dans les premiers temps, se faisait elle-même en latin, se borne à peu près à signaler les règles de grammaire, les élégances et les figures de style. L'histoire n'est introduite qu'accidentellement dans les classes, à l'occasion d'un texte latin ou grec. L'histoire de France et l'histoire moderne sont entièrement bannies. L'histoire est tellement suspecte aux jésuites, qu'un de leurs pères soutient « qu'elle est la perte de celui qui l'étudie; » et dans leurs facultés de théologie, ils n'enseignaient même pas celle de l'église. De sciences, sauf un peu de géométrie, il n'en est pas question. La philosophie est celle d'Aristote, mais d'Aristote énervé, délayé, défiguré par les commentaires des pères Tolet et Fonseca. Ce sera l'étude de trois années, et jusqu'à la fin du XVIIIe siècle il ne sera rien changé à ce gothique programme.

Les classiques eux-mêmes ne sont pas présentés aux élèves dans toute l'intégrité de leur pensée saine et forte. On ne se contente pas de les expurger, on les découpe par petits morceaux, on les réduit en *excerpta*. Bien plus, on les travestit, on les transforme, bon gré, mal gré, en propagateurs de la foi. « L'interprétation des auteurs,

dit le père Jouvency, doit être faite de telle sorte que, quoique profanes, ils deviennent des hérauts du Christ (*Christi præcones quodam modo fiant*). » N'oublions pas enfin que c'est des jésuites que date l'importance attribuée dans l'enseignement secondaire aux vers latins, ingénieuse et laborieuse mosaïque où la préoccupation des mots remplace trop souvent celle des idées.

Inutile d'insister sur les résultats d'un tel système. Ses méthodes, artificielles, superficielles, ne pouvaient former que des gentils-hommes aimables, non des caractères virils, des esprits élevés, des citoyens. Voici le jugement de M. Bersot sur ce système d'éducation, tel qu'il fut pratiqué autrefois : « Pour l'instruction, voici ce qu'on trouve chez eux : l'histoire réduite aux faits et aux tableaux, sans la leçon qui en sort pour la connaissance du monde, les faits mêmes supprimés ou changés, quand ils parlent trop; la philosophie réduite à ce qu'on appelle la doctrine empirique, et que M. de Maistre appelait la philosophie du rien, sans danger qu'on s'éprenne de cela; la science physique réduite aux récréations, sans l'esprit de recherche et de liberté; la littérature réduite à l'explication admirative des auteurs anciens et aboutissant à des jeux d'esprit innocens... A l'égard des lettres, il y a deux amours qui n'ont de commun que le nom; l'un fait les hommes, l'autre de grands adolescens. C'est celui-ci qu'on trouve chez les jésuites; ils amusent l'âme. »

Tout opposées furent les tendances de Port-Royal, dont les petites écoles n'eurent jamais, il est vrai, le succès des collèges des jésuites. Le gouvernement, sans doute, leur fut hostile, jusqu'au jour où il les ferma violemment; mais le rigorisme janséniste contribua pour sa part à éloigner les élèves. Il est pourtant difficile d'exagérer l'importance des réformes introduites par MM. de Port-Royal dans l'enseignement secondaire, et la célèbre circulaire de M. Jules Simon, du 26 septembre 1872, s'en est, ce semble, largement inspirée. Ils ont rendu d'abord à la langue française et aux exercices français la place qui leur revient de droit. Ils veulent que dans les classes élémentaires on exerce l'enfant à composer, dans l'idiome maternel, « de petits dialogues, de petites narrations ou histoires, de petites lettres, en leur laissant choisir les sujets dans les souvenirs de leurs lectures; on leur fera aussi raconter sur-le-champ ce qu'ils auront retenu de leurs lectures. » Par là, Port-Royal fait appel au jugement plutôt qu'à la mémoire de l'enfant; il cherche à solliciter l'éveil de la réflexion personnelle, ce que les jésuites regardaient comme un danger. Aux grammaires en latin, où les règles étaient présentées dans une versification tour à tour inintelligible et grotesque, il substitue les grammaires de Lancelot, claires, méthodiques, écrites en bon français, et ce *Jardin des racines grecques* dont nous avons encore récité les naïves décades.

Il introduit la traduction parlée, faite de vive voix par le professeur ou par les élèves. Il témoigne peu de sympathie pour le thème, qu'il remplace dans les basses classes par la version, et dans les classes plus élevées il ne l'admet qu'à titre d'exercice oral. C'est une des modifications réclamées par la circulaire de 1872. Il n'aime pas les morceaux découpés dans les auteurs anciens; comme plus tard Bossuet, Lancelot et Arnauld exigent que l'élève lise longuement le même ouvrage, « qu'il nourrisse longtemps son esprit du même style. » A Port-Royal, on n'encourage la composition latine qu'avec réserve et prudence, et l'on s'attache moins aux mots qu'aux idées. Enfin, par une initiative hardie, on supprime à peu près le vers latin. « C'est ordinairement un temps perdu, dit Arnauld, que de donner des vers à composer au logis. De soixante-dix ou quatre-vingts élèves, il y en peut avoir deux ou trois de qui on arrache quelque chose; le reste se morfond ou se tourmente pour ne rien faire qui vaille. » Ce sont presque les termes de la circulaire de M. Jules Simon.

L'innovation la plus importante peut-être de Port-Royal fut la constitution de l'enseignement des filles. Ici néanmoins le résultat général fut moins heureux, parce que l'esprit monastique et la rigidité janséniste dominèrent. Les religieuses n'admettaient qu'un nombre restreint de petites filles, principalement des pauvres et des orphelines, qu'elles recueillaient dès l'âge de trois ou quatre ans, jusqu'à seize ans au plus tard. On leur apprenait avant tout la religion et la vertu, puis à lire, à écrire, « à travailler en linge et à d'autres ouvrages, et non de ceux qui ne servent qu'à la vanité. » Mais l'amour très sincère et parfois touchant des sœurs pour leurs pupilles est comme paralysé par l'obsession de la perversité essentielle de la nature humaine et par l'idée fixe de la mortification nécessaire. On se défie de tout, de la parole, de la conversation, de la sociabilité, surtout des affections qui n'ont pas Dieu pour objet. Silence absolu imposé aux élèves, surveillance incessante, obligation de ne jouer ou de ne se promener que par groupes, interdiction des soins de toilette, pour qu'on ne s'habitue pas à « orner un corps qui doit servir de pâture aux vers, » proscription de toutes les manifestations extérieures de l'amitié, — tels sont les traits par où se révèle le rigorisme de Port-Royal. Et pourtant, en dépit de l'esprit de secte, la tendresse innée de la femme pour l'enfant reprend ses droits. Quelle sollicitude maternelle dans ces quelques lignes du *Règlement :* « Il faut exhorter les élèves à se nourrir suffisamment pour ne pas se laisser affaiblir; c'est pourquoi on prend bien garde si elles ont assez mangé... Aussitôt qu'elles sont couchées, il faut les visiter dans chaque lit particulier, pour voir si

elles sont couchées avec la modestie requise, et aussi pour voir si elles sont bien couvertes en hiver. »

L'instruction proprement dite tient peu de place dans l'éducation des petites filles de Port-Royal. La lecture, l'écriture, l'évangile, le catéchisme, la théologie, un peu d'arithmétique les dimanches, voilà tout ce qu'elles apprennent. Sachons gré aux religieuses jansénistes de leur zèle et de leurs efforts, mais constatons que pendant toute la durée de l'ancien régime, l'éducation des filles, abandonnée aux mains des congrégations, tout imprégnée de l'esprit religieux et monastique, resta fort en arrière de celle des garçons.

Il est impossible de quitter le XVIIe siècle sans rappeler les noms de Bossuet et de Fénelon. Tous deux, avec des succès inégaux et des aptitudes fort diverses, furent des précepteurs éminens. Dans le plan d'éducation pour le dauphin, Bossuet apporta cette hauteur de vues, cette noblesse qui sont comme l'essence de son génie. On a dit que la grandeur du maître écrasa la débile intelligence du disciple. Bossuet cependant descendit jusqu'aux plus humbles détails de son métier de pédagogue. N'est-il pas touchant de voir l'incomparable orateur rédiger lui-même une grammaire latine où, par une innovation qui n'était pas alors sans hardiesse, les règles sont présentées en prose française? Bossuet sent toute l'utilité de l'histoire, surtout de l'histoire de France, et, pour l'enseigner, il ne craint pas de remonter aux sources, « empruntant, dit-il, aux auteurs les plus dignes de confiance tout ce qu'il avait jugé le mieux propre à faire comprendre au prince la suite des événemens et des affaires. » Il n'apprécie pas moins l'importance de la géographie, dont il se garde bien de faire ce qu'elle est trop souvent, une simple nomenclature. « Nous l'étudions en jouant et comme en faisant voyage, examinant les mœurs, surtout celles de la France, nous arrêtant dans les plus fameuses villes, pour connaître les humeurs opposées de tant de divers peuples qui composent cette nation belliqueuse et remuante. » Comme professeur de philosophie, il a donné sa mesure dans le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même* et dans la *Logique*. Ce qui fait peut-être le plus d'honneur à Bossuet, c'est que dans sa pensée, l'éducation dont il avait tracé et rempli le magnifique programme ne devait pas rester le privilège de l'héritier du trône; il rentrait dans ses espérances qu'elle « fût rendue commune à tous les Français. »

Une merveilleuse souplesse d'esprit, une douceur persuasive, une grâce et une tendresse pénétrantes, et, il faut bien le dire, une rare intelligence chez le disciple, assurèrent à Fénelon un des plus beaux triomphes qu'ait jamais remportés l'éducation. Si personne, au XVIIe siècle, ne surpasse Bossuet pour la théorie de l'in-

struction, nul n'égale Fénelon pour les qualités pratiques du pédagogue. On sait ce qu'il réussit à faire du duc de Bourgogne, né, dit Saint-Simon, avec un naturel d'une violence et d'une fougue à faire trembler. Un point important à signaler, c'est que Fénelon se montre partisan de l'instruction publique. « Les enfans, dit-il, appartiennent moins à leurs parens qu'à la république, et doivent être élevés par l'état. » — « Il faut établir, dit-il encore, des écoles publiques où l'on enseigne la crainte de Dieu, l'amour de la patrie, le respect des lois, la préférence de l'honneur aux plaisirs et à la vie même. » Les plus grands théologiens de l'ancienne monarchie ont d'ailleurs reconnu le droit de l'état à donner l'enseignement. Ce fut la doctrine expresse de saint Thomas. C'est seulement, fait observer M. Compayré, le jour où l'état s'est affranchi de la tutelle de l'église, que les docteurs ecclésiastiques ont subitement vu dans le droit de l'état une prétendue usurpation sur celui de la famille. Tant il est vrai que l'intérêt est rarement étranger à l'établissement des principes !

III.

On est surpris de la place effacée qu'occupe dans l'histoire de l'éducation en France, aux XVIe et XVIIe siècles, l'Université de Paris. Elle est devenue le sanctuaire de la routine ; elle se ferme obstinément à l'esprit nouveau, à la philosophie de Descartes ; elle manque de professeurs au point qu'elle est souvent obligée d'ouvrir ses rangs à des transfuges de la société de Jésus, et qu'un recteur, Demonstier, propose, en 1645, de faire élever, aux frais de l'Université, un certain nombre d'enfans distingués qui, par la suite, pourraient devenir régens ou précepteurs. C'est la première idée d'une école normale. Écrasée par la concurrence des jésuites, l'Université ne voit rien de mieux à faire qu'à les imiter timidement et de loin. Les résultats n'étaient pas beaucoup meilleurs, et vers 1675, Louis XIV adressait ces sévères paroles aux représentans de ce corps dégénéré : « La manière dont la jeunesse est instruite dans les collèges de l'Université laisse à désirer ; les écoliers y apprennent tout au plus un peu de latin ; mais ils ignorent l'histoire, la géographie et la plupart des sciences qui servent dans le commerce de la vie. »

L'Université reprend quelque vigueur au XVIIIe siècle sous la direction de Rollin. Mais le *Traité des études*, œuvre d'une âme excellente, vaut plutôt par l'inspiration morale que par la largeur et la nouveauté des idées. Croirait-on que Rollin s'excuse encore

de la liberté grande qu'il a prise d'écrire son livre en français? Il semblait alors qu'un universitaire ne pût s'exprimer convenablement qu'en latin, et d'Aguesseau, félicitant Rollin, lui disait : « Vous écrivez en français comme si c'était votre langue naturelle. » Former le goût, voilà, en matière d'instruction, l'objet principal de Rollin : idéal incomplet et un peu mesquin, il faut l'avouer. L'histoire est négligée, les sciences confondues dans la philosophie et étudiées surtout en vue de l'édification. En revanche, une place d'honneur est attribuée au vers latin. — Là où Rollin est admirable, c'est dans les détails de pédagogie, et de discipline scolaire. Sachons-lui gré tout spécialement d'une bonne pensée relative à la suppression des peines corporelles. Il proscrirait l'usage des verges, n'étaient certains textes de la Bible qui leur paraissent favorables. Il voudrait bien se convaincre que la Bible là-dessus ne dit pas ce qu'elle semble dire, et tiraillé, entre sa douceur naturelle et ses scrupules d'orthodoxie, il conclut qu'on ne fouettera l'enfant que dans les cas extrêmes.

Si dans une revue, quelque rapide qu'elle soit, des théories de l'éducation en France, il est impossible de ne pas prononcer le nom de Rollin, ce n'est pas lui pourtant, est-il besoin de le dire? qui représente l'esprit pédagogique de son siècle. Une révolution profonde s'accomplit dans les idées, et Rollin, bien éloigné d'être un révolutionnaire, est plutôt un homme du passé. Le vrai théoricien de l'époque, c'est Rousseau. Les grandes vérités qu'il mêle à ses paradoxes sont trop connues pour que nous insistions sur les unes et sur les autres. Contentons-nous de signaler le caractère exclusivement laïque de la nouvelle éducation, et l'importance attribuée à l'analyse psychologique des instincts de l'enfant. Au plus célèbre des disciples de Rousseau, Pestalozzi, revient l'honneur d'avoir senti le premier un autre besoin des temps nouveaux, celui de répandre l'instruction dans les masses profondes du peuple, et la gloire plus grande encore d'avoir dévoué toute sa vie à cette œuvre sainte et imprimé par son exemple une impulsion qui ne fera que grandir après lui. Enfin, plus de vingt-cinq ans avant la révolution française, l'opposition parlementaire contre les jésuites et l'expulsion de l'ordre en 1762, consomment la ruine de l'esprit clérical et préparent l'éducation nationale que vont fonder les grandes institutions de la révolution et de l'empire.

M. Compayré a remis dans un beau jour les figures un peu oubliées de La Chalotais et du conseiller Rolland. Le premier est l'auteur d'un *Essai sur l'éducation nationale* qui parut un an après l'expulsion des jésuites. Séculariser l'instruction, tel est le but principal que poursuit La Chalotais. Fermement attaché aux prin-

cipes du gallicanisme, comme tous les parlementaires d'alors, il montre avec une énergie qu'on n'a pas dépassée depuis, l'incompatibilité qui existe entre une éducation civile et vraiment nationale, et des éducateurs dont le chef est à Rome. Il va plus loin; il veut que l'on confie la jeunesse à des hommes qui, citoyens et pères de famille, puissent enseigner, pour les avoir pratiquées eux-mêmes, les vertus civiques et domestiques, et n'aient pas d'intérêt distinct de celui de leur pays. Jusque-là, la prévention était plutôt en faveur du célibat des maîtres.

La Chalotais signale avec une implacable sévérité tous les défauts, toutes les lacunes de l'enseignement des jésuites, aussi bien que de l'enseignement universitaire. « Sur mille étudians qui ont fait ce qu'on appelle leurs cours d'humanités ou de philosophie, à peine en trouverait-on dix en état d'exposer clairement et avec intelligence les premiers élémens de la religion, qui sussent écrire une lettre, discerner une bonne raison d'une mauvaise. On n'acquiert dans nos collèges, dit-il encore, aucune connaissance de notre langue, on n'y enseigne qu'une philosophie abstraite qui ne renferme pas les principes de la morale. » — Témoignages importans, dit avec raison M. Compayré, que l'on devrait au moins contrôler, avant d'admirer sur parole l'instruction des anciens temps, avant de déclamer sur la décadence des études!

La Chalotais ne se borne pas à la critique, il propose tout un plan détaillé d'éducation, où nous signalerons, parmi les dispositions les plus remarquables, l'enseignement simultané et parallèle de l'histoire et de la géographie, une place importante attribuée à l'histoire naturelle, trop négligée même de nos jours, l'ajournement jusqu'à l'âge de dix ans des études classiques, enfin l'introduction de deux langues vivantes, « l'anglais pour la science, l'allemand pour la guerre. »

La Chalotais est principalement un polémiste : Rolland est avant tout un organisateur. Son *Mémoire sur l'instruction publique* contient déjà les premiers linéamens de l'université impériale. A lui revient l'honneur d'avoir posé pour la première fois le principe que l'instruction doit être appropriée aux besoins des différentes classes de la société. En conséquence, il propose d'établir quatre degrés d'instruction. Le plus élémentaire doit être à la portée de tous sans exception. « La science de lire et d'écrire, qui est la clef de toutes les autres sciences, doit être universellement répandue; sans elle, les instructions des pasteurs sont inutiles, et la lecture peut seule imprimer d'une façon durable ce qu'il est important de ne jamais oublier. » Paroles significatives dans la bouche d'un homme de l'ancien régime! Et il ajoute: « Le laboureur qui a reçu une sorte d'instruction n'en est que plus attentif et plus habile. »

Au-dessus des écoles de campagne, Rolland demande l'établissement de « demi-collèges », avec deux ou trois classes, trois ou quatre professeurs, et dont les meilleurs élèves iraient compléter leurs études dans les collèges de plein exercice ; enfin les universités, avec leurs facultés spéciales, constituent l'enseignement supérieur.

Création d'une École normale, sous le titre de *Maison d'éducation pour former les maitres*, d'inspecteurs généraux, délégués par les facultés pour visiter chaque année tous les collèges ; d'un *directeur supérieur d'éducation*, résidant à Paris, sorte de ministre de l'instruction publique (1), sous les ordres immédiats du ministère de la justice ; subordination des universités de province à celle de Paris qui devient le chef-lieu de l'enseignement ; uniformité dans les programmes pour parvenir à l'uniformité dans les mœurs et dans les lois : telles sont les principales innovations du remarquable projet de Rolland, le plus vigoureux champion avant 1789 des droits de l'état en matière d'éducation, l'un des véritables fondateurs de l'université du XIXe siècle.

IV.

Il ne saurait être ici question d'exposer, même brièvement, ce qu'ont fait pour l'éducation nos grandes assemblées révolutionnaires, la constituante, la législative, la convention. Leur œuvre, vaste, multiple, est encore en partie vivante, et sur nombre de points nous ne pourrions que souhaiter la réalisation de ce qu'elles ont conçu et décrété.

La révolution comprit du premier jour toute l'importance de l'éducation pour un pays qui veut être libre. Plusieurs projets de réorganisation furent présentés à l'assemblée nationale. Quelques oratoriens, ralliés aux idées nouvelles, allaient fort loin ; l'un d'eux, Paris, réclamait l'instruction obligatoire, l'instruction gratuite à tous les degrés pour les indigens, et des traitemens considérables (1,600 livres) pour les instituteurs. Plus timide, Mirabeau repousse l'instruction obligatoire et le monopole universitaire, il se contente de demander pour l'enseignement secondaire classique un collège par département, et pour l'enseignement supérieur, un *lycée national* unique, à Paris. Cent élèves de moins de trente ans, de plus de vingt ans, envoyés par les départemens, seraient, pendant trois années, élevés aux frais de l'état dans cette grande école et y recevraient l'enseignement le plus varié et le plus complet. Méthode et grammaire, économie publique et morale, histoire universelle ; géométrie et algèbre, mécanique, physique générale, histoire

(1) La première idée de cette création appartient à l'abbé de Saint-Pierre.

naturelle, chimie, physique expérimentale, physiologie; hébreu, grec, latin, italien, espagnol, anglais, allemand : telles devraient être les matières de l'instruction. Avec une vue juste et élevée de ce que doit être l'enseignement supérieur, Mirabeau déclare que « la chaire de méthode sera la base de l'enseignement du lycée national. »

Bien autrement hardi et complet fut le projet présenté par Talleyrand en septembre 1791, au nom du comité de constitution. Talleyrand proclame que l'instruction est due à tous; en conséquence, il y aura des écoles partout, dans le plus humble village comme dans les plus grandes villes. Chacun sera libre d'enseigner; l'existence d'une corporation avec privilège exclusif est contraire à l'égalité. Enfin, on enseignera tout ce qui peut être enseigné : « Dans une société bien organisée, quoique personne ne puisse parvenir à tout savoir, il faut néanmoins qu'il soit possible de tout apprendre. »

La Déclaration des droits de l'homme devient, dans le projet de Talleyrand, le catéchisme de l'enfance. Connaître, aimer, perfectionner la constitution, sont les trois choses essentielles : la morale ne vient qu'après. Cette morale, il va sans dire, est indépendante de tout dogme religieux. L'instruction primaire est donnée dans des écoles établies à chaque chef-lieu de canton; elle est gratuite, mais non obligatoire. Dans chaque arrondissement, une école de district, répondant à peu près à nos collèges d'enseignement secondaire; dans quelques chefs-lieux de département, des écoles spéciales pour la morale évangélique, le droit, la médecine, l'art militaire; enfin à Paris, un établissement unique d'enseignement supérieur, l'institut national, où s'achèvera la culture des jeunes gens qui se destinent aux lettres, aux sciences et aux arts. — Les femmes ne sont pas oubliées; Talleyrand demande pour elles des maisons d'éducation publique, destinées à remplacer les couvens.

Ce projet, remarquable malgré quelques défauts et quelques lacunes, n'obtint pas l'attention qu'il méritait. L'assemblée législative, à qui il avait été renvoyé par la constituante, chargea Condorcet de lui présenter un nouveau rapport. Lu dans les séances des 20 et 21 avril 1792, ce rapport est digne du nom illustre de son auteur. L'instruction, selon Condorcet, est le principal instrument de la moralité et du progrès, et l'on sait que pour lui la perfectibilité humaine est indéfinie. Par un respect peut-être excessif de la liberté, Condorcet veut que l'état se désintéresse absolument de l'éducation politique : il doit se contenter de présenter aux enfans la constitution comme un fait, non comme une chose sacrée et inviolable; à plus forte raison devra-t-il, sous peine d'attentat aux droits de la famille, s'abstenir de tout enseignement religieux.

On peut trouver, d'autre part, que Condorcet se laisse quelque peu aller à la chimère quand il demande non-seulement une éducation identique pour les deux sexes, mais encore une éducation donnée en commun. Il pense que les mœurs gagneront à un rapprochement journalier qui dissipera les illusions entretenues par la distance et amortira l'effervescence des sens surexcités par l'isolement. — Les écoles mixtes ont du bon pendant le premier âge; mais ne serait-il pas dangereux de prolonger le contact? Et que penser de l'espoir caressé par Condorcet d'utiliser l'amour comme moyen d'émulation dans les classes?

L'organisation scolaire proposée par Condorcet se distingue heureusement de celle de Talleyrand en ce qu'elle multiplie les établissemens d'instruction, augmente le nombre des écoles primaires, enrichit les programmes d'études et inaugure un large système de décentralisation de l'enseignement supérieur. — On devait s'attendre qu'un savant illustre réduirait dans l'enseignement secondaire la part du latin et subordonnerait les lettres aux sciences. Enfin l'homme aux yeux de qui l'instruction est le grand promoteur du progrès ne pouvait manquer d'en réclamer la gratuité.

La convention s'abandonna d'abord à l'utopie. Deux projets sages, libéraux, un peu timides même, de Lanthénas et de Lakanal, furent rejetés dans l'ombre par l'apparition d'un écrit posthume de Lepelletier de Saint-Fargeau, qui fut chaleureusement accueilli. Imitateur peu original de la constitution spartiate et de la république de Platon, Lepelletier veut « que tous les enfans, les filles comme les garçons, les filles de cinq à onze ans, les garçons de cinq à douze ans, soient élevés en commun, aux frais de l'état et reçoivent pendant ces six ou sept années la même éducation. » Il y a plus, non-seulement la nourriture, mais le costume seront identiques. C'était aussi l'idéal de Saint-Just; il demande que jusqu'à seize ans les garçons soient nourris par l'état. Il est vrai que le régime est frugal : des raisins, des fruits, des légumes, du laitage, du pain et de l'eau. Le costume est de toile en toute saison. Plus libéral pourtant que Lepelletier, Saint-Just ne soumet pas les filles à la même discipline et préfère qu'elles soient élevées dans la famille.

Enfermés dans de grands collèges de cinq à six cents internes, les enfans des deux sexes sont uniformément astreints par Lepelletier aux travaux manuels. Ils cultiveront la terre. Si le collège n'en a pas assez à sa disposition, on les conduira sur les routes pour y entasser ou y répandre des cailloux. Quant aux exercices intellectuels, ils sont les mêmes que Condorcet avait déjà inscrits dans son programme : lecture, écriture, calcul, morale, économie domestique, récits d'histoire. Rousseau ne pouvait être oublié : jusqu'à douze

ans, l'enfant n'entend parler que de la morale philosophique universelle; à lui le soin de faire plus tard entre les différentes religions positives un choix réfléchi.

Soutenu par Robespierre, qui présenta lui-même un projet presque identique, le plan d'éducation de Lepelletier fut vivement combattu par l'abbé Grégoire. Il plaida, non sans éloquence, la cause de l'éducation domestique et fit observer qu'on ne pouvait assimiler à la petite cité de Sparte, qui contenait peut-être vingt-cinq mille individus, un vaste empire qui en renferme vingt-cinq millions. Danton se prononça contre l'instruction obligatoire, *impérative*, comme on disait alors; il se contenta de demander qu'il y eût « des établissemens où les enfans seraient instruits, logés et nourris gratuitement, et des classes où les citoyens qui voudraient garder leurs enfans chez eux pourraient les envoyer. » Ce moyen terme fut adopté; mais le décret ne reçut même pas un commencement d'exécution. Les propositions les plus étranges se succédaient. Le délire d'égalité inspirait la défiance de toute haute culture intellectuelle. On ne voulait plus d'une aristocratie de savans et de philosophes, d'un privilège pour les villes au détriment des campagnes. Barère demande la suppression des livres, « de toutes ces paperasseries qui encombrent le genre humain, » et Coffinhal criait à Lavoisier : « Tais-toi; la république n'a pas besoin de chimie. »

Ces aberrations furent passagères, et, après le 9 thermidor, la convention, plus calme, se remit à l'œuvre. Le rapport sur l'instruction primaire fut encore rédigé par Lakanal. Il fut adopté et devint la loi du 27 brumaire an III. Les matières de l'enseignement étaient : la lecture et l'écriture, la Déclaration des droits de l'homme et la constitution, des instructions élémentaires sur la morale républicaine, les élémens de la langue française soit parlée, soit écrite, les règles de calcul simple et de l'arpentage, des instructions sur les principaux phénomènes et les productions les plus usuelles de la nature, le recueil des actions héroïques et les chants de triomphe. — Les écoles, à raison d'une par mille habitans, étaient divisées en deux sections, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles. Les maîtres, nommés par le peuple et agréés par un jury d'instruction, devaient recevoir annuellement, les hommes 1,200 fr., les femmes 1,000 fr. Les assemblées républicaines ont toujours compris la nécessité de rétribuer largement les instituteurs du peuple.

Le projet de Lakanal rencontra d'énergiques oppositions. Un conventionnel, le médecin Baraillon, s'éleva contre l'identité d'enseignement pour les deux sexes. A quoi bon pour les filles l'étude de l'arpentage? Il proposait à la place « quelques règles de médecine sur la menstruation, les couches, les suites de couches, » questions délicates à traiter devant des petites filles! Mieux inspiré, il

demandait la fondation d'écoles de canton, où l'on ajouterait à l'enseignement élémentaire des communes la grammaire française, l'arpentage, la physique, l'hygiène, l'art vétérinaire et l'histoire de la révolution. — Ce sont comme les premiers linéamens de l'enseignement primaire supérieur.

Le principe de l'obligation fut repoussé, et la convention alla même jusqu'à autoriser tous les citoyens à ouvrir des écoles particulières; il est vrai qu'elle les soumettait à la surveillance des autorités constituées. Mais, dans cette dernière période de son existence, la convention ne borna pas sa sollicitude à l'enseignement primaire : l'instruction supérieure reçut une vigoureuse et féconde impulsion. Les dates ici sont éloquentes : fondation de l'École polytechnique, 11 mars 1794; de l'École de Mars, 1er juin 1794; du Conservatoire des arts et métiers, 29 septembre 1794; de l'École normale, 30 octobre 1795; l'année suivante, c'est le tour du Bureau des longitudes et de l'Institut national de musique. Enfin, en 1795, sur le rapport de Daunou, la convention décrétait l'établissement d'écoles centrales destinées à remplacer les collèges d'enseignement secondaire, et dont la prospérité, il faut le dire, fut généralement médiocre, puis d'un Institut national, « qui devait être comme l'abrégé du monde savant, comme le corps représentatif de la république des lettres. » Il était divisé en trois classes, et comprenait : 1° les sciences physiques et mathématiques; 2° les sciences morales et politiques; 3° la littérature et les beaux-arts.

Ce fut le dernier effort de la grande assemblée. Peu de temps après, elle prononçait sa propre dissolution, emportant la gloire impérissable d'avoir doté la France du premier système d'éducation nationale qu'elle ait connu. Les principes qu'elle a légués à l'avenir furent plus féconds encore que ses institutions. La première, elle a proclamé le droit et le devoir de tout citoyen d'être instruit et éclairé, et que c'est là l'un des articles fondamentaux de la charte d'un peuple libre.

Nous ne pousserons pas plus loin cette révision, entreprise en compagnie d'un guide toujours judicieux, attachant et parfaitement informé. On sait de reste ce que fut l'Université impériale, quelles préventions nourrirent Napoléon Ier et la restauration à l'égard de l'instruction primaire; comment, enfin, celle-ci fut organisée par la loi de 1833. Rappelons qu'à cette date le droit des pères de famille ne paraissait pas aux meilleurs esprits de nature à faire reculer le législateur devant le principe de l'obligation, et V. Cousin, rapporteur à la chambre des pairs de la loi Guizot, prononçait ces paroles mémorables, bien dignes d'être méditées aujourd'hui : « Une loi qui ferait de l'instruction primaire une obligation légale, ne nous a pas paru plus au-dessus des pouvoirs du législateur que la

loi sur la garde nationale et celle que vous venez de faire sur l'expropriation forcée pour cause d'utilité publique. Si la raison de l'utilité publique suffit au législateur pour toucher à la propriété, pourquoi la raison d'une utilité bien supérieure ne lui suffirait-elle pas pour faire moins, pour exiger que des enfans reçoivent l'instruction indispensable à toute créature humaine, afin qu'elle ne devienne pas nuisible à elle-même ou à la société tout entière? »

V.

Des pages précédentes se dégagent comme d'elles-mêmes les idées qui doivent aujourd'hui dominer toute théorie de l'éducation. Elle doit avant tout tendre à imprimer dans les esprits les connaissances qui plus tard leur seront indispensables pour accomplir leur destinée d'hommes et de citoyens. En conséquence, elle sera largement utilitaire, en prenant ce mot dans son acception la plus élevée. Il ne s'agit pas de cette utilité étroite et mesquine dont l'idéal est de remplir mécaniquement telle ou telle fonction sociale ou de gagner beaucoup d'argent, mais de cet intérêt supérieur qu'a tout homme à posséder des notions exactes et précises pour la conduite de la vie. A ce point de vue, la culture littéraire n'est pas moins utile que la culture scientifique, s'il est vrai qu'elle forme, assouplit, affine l'instrument par lequel ces notions sont acquises et mises en œuvre, qu'elle développe le jugement, le raisonnement, l'imagination dans la mesure et selon la direction convenables. C'est là son rôle éminent, sa raison d'être durable, et si les études classiques doivent continuer à tenir une grande place dans notre système d'enseignement, ce n'est pas que le but suprême soit pour nous d'écrire élégamment en latin, c'est que les deux grands idiomes de l'antiquité nous semblent encore les meilleurs modèles de logique naturelle, et que les immortelles intelligences qui les ont parlés ont exprimé en perfection quelques-unes des vérités philosophiques et morales qui, étrangères à l'espace et à la durée, sont en quelque sorte le patrimoine commun du genre humain.

La cause de la littérature et de la langue nationales, celles des langues vivantes, de l'histoire et de la géographie, sont aujourd'hui gagnées; mais comprend-on que jusqu'à la révolution elles aient eu besoin d'avocats, et qu'on ait si longtemps fermé l'oreille aux voix qui revendiquaient, pour ces études indispensables, droit de cité dans les programmes de l'éducation française?

A côté de l'enseignement purement littéraire, une importance croissante est attribuée à l'enseignement scientifique. Nous n'irons pas jusqu'à dire, avec M. H. Spencer, que le peintre, le musicien, ont absolument besoin de connaître les théories physiques de la

lumière et du son; nous lui accorderons cependant que la science ne nuit pas nécessairement à l'inspiration de l'artiste. Nous lui accorderons surtout que des notions élémentaires, mais précises et exactes, de médecine et d'hygiène, de psychologie positive et pratique, ne sauraient être inutiles à ceux ou à celles qui auront plus tard à élever de jeunes enfans. « Quand un père qui a agi d'après de faux principes adoptés sans examen s'est aliéné l'affection de ses fils, les a poussés par sa sévérité à la révolte, à la ruine morale, et a fait son propre malheur, il pourrait, ce semble, faire cette réflexion : que l'étude de l'éthologie eût mieux valu pour lui que celle d'Eschyle. Quand une mère pleure son premier né qui a succombé aux suites de la fièvre scarlatine, et qu'un médecin sincère lui dit ce qu'elle soupçonne déjà, que son enfant aurait guéri si sa constitution n'avait pas été d'avance affaiblie par l'abus de l'étude, quand elle est écrasée sous le double poids de la douleur et du remords, c'est une bien faible consolation pour elle que de pouvoir lire Dante dans l'original. »

L'éducation moderne tient grand compte du développement corporel. Elle a répudié l'ascétisme du moyen âge, et, instruite par la physiologie, elle sait que toute culture excessive et prématurée de l'intelligence, en surexcitant l'activité du cerveau, produit infailliblement des troubles plus ou moins profonds dans les fonctions digestives, circulatoires, respiratoires, amène l'arrêt de croissance, le rachitisme, des maladies de toutes sortes, par suite, la dégénérescence de la race. L'exercice méthodique des différens muscles par la gymnastique, mieux encore, l'expansion d'énergie physique accompagnée de plaisir que provoquent les jeux naturels de l'enfance, sont d'une utilité que personne ne songe plus à contester. On a compris que, si l'objet suprême de l'éducation n'est pas de former des athlètes, néanmoins l'intelligence est d'autant mieux préparée pour les luttes de la vie qu'elle trouve à sa disposition un corps plus vigoureux.

Depuis Rousseau, il n'est plus permis de méconnaître la nécessité pour l'instituteur de modeler son enseignement sur l'évolution spontanée de l'esprit. L'enfant est d'abord tout sens; c'est par le concret, le particulier, le sensible, qu'on parviendra à fixer son attention si mobile et si distraite au début. De là l'importance des leçons de choses, universellement adoptées aujourd'hui dans nos écoles primaires. De là la convenance d'ajourner à douze ou treize ans l'étude des règles abstraites de la grammaire, d'attribuer à des âges différens la partie expérimentale et la partie théorique des sciences physiques, naturelles, historiques, sociologiques; d'utiliser de bonne heure les dispositions de l'enfance pour les arts du dessin, de commencer par une culture en quelque sorte esthétique

avant de faire appel aux puissances logiques de l'entendement. C'est la marche naturelle, non-seulement de l'individu, mais de l'espèce, et toute éducation qui prétend en suivre une autre est frappée par avance de stérilité.

Le passage du concret à l'abstrait, du particulier au général, du sensible à l'intelligible, est peut-être le moment le plus important pour le développement de l'esprit. On ne saurait le préparer avec trop de soin. Le hâter serait tout perdre. L'instituteur ne peut qu'aider la nature, et nul artifice pédagogique ne remplacera des facultés encore endormies. Dans son livre récent de l'*Éducation considérée comme science*, M. Bain abonde sur ce point en recommandations, j'allais dire en recettes, qui, pour être un peu minutieuses, n'en sont peut-être que plus profitables.

On comprend de nos jours que la femme doit recevoir une éducation sinon identique, du moins analogue à celle de l'homme : l'instruction laïque des filles, ébauchée par la convention, apparaît de plus en plus comme un des moyens essentiels pour assurer à la fois la stabilité et le progrès des institutions sur lesquelles repose une société vraiment libérale et démocratique.

Enfin le grand principe de la gratuité et de l'obligation de l'instruction primaire s'impose de plus en plus aux bons esprits. Que dans un pays de suffrage universel un citoyen puisse manquer, soit par la pénurie, soit par la négligence ou l'égoïsme de ses parens, des connaissances indispensables à l'exercice de ses droits, et soit condamné plus tard à croupir dans une ignorance aussi nuisible aux autres qu'à lui-même, voilà ce qu'on ne saurait soutenir sans méconnaître l'une des prérogatives les plus sacrées de l'homme libre, l'une des exigences les plus impérieuses de l'intérêt public.

C'est au nom du même intérêt qu'on revendique aujourd'hui pour l'état, non pas le monopole de l'instruction à tous les degrés, mais un contrôle sérieux et permanent. On comprend, avec les parlementaires du XVIII[e] siècle et les grandes assemblées de la révolution, que le maintien de l'unité nationale exige une éducation nationale, profondément empreinte d'un esprit de moralité séculière, de patriotisme et de progrès. Une large diffusion de l'enseignement supérieur, avec pleine indépendance des méthodes et des doctrines, jusqu'au point où les fondemens des mœurs et les institutions vitales de toute société seraient directement ébranlés : voilà par où s'achève, selon nous, un système de pédagogie dont le passé nous a légué l'ébauche, dont l'application de plus en plus complète doit être l'œuvre maîtresse du présent et la plus chère espérance de l'avenir.

L. Carrau.

LE BRÉSIL

EN 1879

Le voyageur se rendant d'Europe au Brésil éprouve à son arrivée, s'il ne gagne directement la capitale, une série d'impressions semblables aux impressions, souvent décrites, des voyageurs dans le Levant. Tant qu'il n'a pas quitté le bord, l'admiration pour la magnificence du paysage tropical qui se déroule sous ses yeux domine toutes les autres sensations. Aussitôt qu'il met pied à terre, ses dispositions à l'enthousiasme se modifient. Pour satisfaire chacune des exigences de la vie, une lutte commence. S'empresse-t-il de réclamer ses bagages à la douane, des employés, parfaitement polis, le remettent au jour suivant, et, le jour suivant, ouvrent chaque colis, en fouillent le contenu, retournent chaque objet et lui font avec insouciance perdre son temps, sa patience et sa belle humeur. Cherche-t-il un hôtel, il trouve une auberge mal tenue. Veut-il manger, la viande est avancée. Veut-il dormir, les lits offrent des draps douteux. Un compatriote compatissant lui offre-t-il l'hospitalité, on lui fait remarquer que, dans la maison, les meubles viennent de Londres ou de New-York, la vaisselle de Paris, le vin de Bordeaux, la farine de Trieste, les pommes de terre d'Irlande, le fromage de Hollande. Rien ou presque rien n'est fourni par l'agriculture ou l'industrie locales, et pourtant toute denrée pourrait être produite sur place, toute plante pousse presque sans culture dans ces contrées favorisées, mais il faudrait semer et récolter, et pour ces travaux les étrangers ne sont ni assez nombreux ni assez acclimatés, et les indigènes sont trop indifférens.

Tout aussi bien que le Portugais, son ancêtre, le Brésilien tient de l'Oriental. Le *C'est écrit!* du second correspond au *Paciencia!* du premier. Chez l'un comme chez l'autre, la résignation est la même à subir ce qu'un peu de prévoyance pourrait éviter. Chez l'un et l'autre, les besoins sont presque nuls et l'orgueil excessif. Pour sub-

sistance, un peu de poisson ou de viande séchée, des bananes, de l'eau pure; comme friandise, des pois noirs, du manioc et de l'aguardente; une cabane sans propreté pour gîte; la pêche de temps en temps, la discussion politique, l'amour, un coup de couteau par-ci par-là, et le *farniente*, telle est la vie de l'homme du commun. Si l'on songe qu'avec un caractère pareil chez les créoles, le Brésil compte en moyenne un habitant par 80 hectares et dans certaines provinces à peine un habitant par 2,000 et même 3,000 hectares, on s'explique facilement que le sol soit encore presque partout en l'état où Dieu l'a formé et que la majeure partie du territoire n'ait pas encore été explorée.

Les grandes villes offrent un contraste frappant avec le reste du pays : des lignes de tramways sillonnent leurs rues, des files de becs de gaz s'allongent jusque dans les campagnes, des gares de chemins de fer, des édifices publics, une multitude d'églises se dressent de tous côtés. Rio-de-Janeiro, capitale de l'empire, peut soutenir la compression avec beaucoup de villes d'Europe. Curieuse anomalie, partout où l'action du gouvernement central se fait sentir, la vie, le mouvement, le progrès se révèlent; sur tout ce qui échappe à cette action, l'inertie native se répand, et pourtant le gouvernement lui-même, vu sa forme représentative, devrait refléter exactement les qualités et les défauts de la nation. Or c'est précisément le régime parlementaire qui, par la manière dont il est exercé au Brésil, permet à la tête d'échapper à l'anémie des membres inférieurs. Ce régime y possède les deux conditions les plus essentielles à son succès : un empereur d'une haute capacité politique, une loi électorale particulièrement restrictive. Aussi les assemblées électives renferment-elles les hommes les plus capables de seconder le souverain, et cette élite donne l'impulsion. Le Brésilien des classes supérieures est intelligent, fin, d'une patience indolente qui lasse son adversaire et l'expose à se découvrir, propre aux affaires. Le mode d'élection employé jusqu'à présent lui assure le monopole de la direction politique, et de longtemps, sans doute, la question du suffrage universel ne se posera pas dans un pays où l'esclavage existe.

L'empire est divisé en vingt provinces et les provinces en municipes. Parmi les premières, cinq sont plus grandes que la France; la plus petite offre plus de surface que la Suisse. Pour chacune d'elles, un président ou gouverneur, désigné par le conseil des ministres, représente l'autorité centrale. Un véritable pouvoir législatif s'exerce auprès de lui au moyen d'une assemblée nommée tous les deux ans par les électeurs de la chambre des députés. On le comprend, la décentralisation s'impose dans une contrée où des distances énormessé parent les centres habités, mais, la

population n'étant agglomérée que dans certaines régions, les assemblées provinciales laissant parfois à désirer sous le rapport des lumières, le président ou gouverneur possède la principale influence. Malheureusement le choix de ce fonctionnaire est souvent dicté par les nécessités de la politique parlementaire; l'homme appelé à ces hautes fonctions se trouve alors au-dessous de sa tâche, et si le ministère possède les moyens de parer à ses fautes, la distance rend la répression lente et incertaine.

Si l'on considère que, dans l'intérieur du pays, les voies de communication consistent dans de simples sentiers ou manquent presque complètement, que la province la plus peuplée de l'empire, Minas Geraes, compte à peine 2 millions d'habitans, que dès lors les plantations ou les centres habités dans l'intérieur sont souvent distans les uns des autres de plusieurs centaines de kilomètres, on peut se faire une idée des difficultés que rencontre le gouvernement pour exercer son droit de surveillance. Dans une localité reculée, un planteur, entouré de ses familiers blancs ou métis et de ses esclaves, est un véritable autocrate. Quand il est éclairé, bienfaisant, quand il mène une vie patriarcale et pure, le peuple de serviteurs placé sous ses ordres est des plus heureux; mais s'il se laisse dominer par ses passions, les abus d'autorité ne sont pas rares et sont presque irrépressibles. Seule la presse, dont la liberté est absolue au Brésil, vient de loin en loin les signaler à la vindicte publique. Patiemment et résolûment jusqu'à ce jour le gouvernement a poursuivi sa tâche de toutes les heures sans se laisser rebuter; il réussit à affermir son autorité, à inspirer confiance, à diriger le pays dans la voie du progrès, mais cette tâche est immense.

I.

La direction générale de la statistique à Rio de Janeiro n'a pas encore achevé le recensement de la population de l'empire. Par conséquent, le chiffre de 10,700,000 âmes qu'on lui attribue est une simple supposition. Dans ce nombre se trouvent compris environ 1 million de sauvages et 1,500,000 esclaves.

Les esclaves représentent presque exclusivement la classe des travailleurs agricoles; les blancs, sauf dans quelques provinces du sud moins rapprochées de l'équateur, ne peuvent affronter pour travailler la terre les ardeurs du soleil des tropiques. En forçant donc toute évaluation, on peut estimer que le soin de mettre en valeur les 8,337,218 kilomètres carrés contenus entre les frontières du Brésil, repose actuellement sur un peu moins de 2 millions d'ouvriers. Cette situation est encore compliquée par l'aboli-

tion de la traite et par la loi d'émancipation de 1871, affranchissant les nègres du domaine public et déclarant libre tout enfant qui naîtrait à l'avenir du commerce de deux esclaves.

Depuis l'adoption de ces mesures, chaque année voit diminuer le nombre des bras occupés aux travaux des champs, et le gouvernement se préoccupe de suppléer à cette insuffisance de la main-d'œuvre. Il a pourvu d'abord au sort des enfans émancipés en obligeant les propriétaires d'esclaves à les garder auprès de leurs mères jusqu'à l'âge de huit ans, et en fondant, dans la province de Piauhy, une colonie agricole (1), servant d'asile aux affranchis adultes et d'établissement d'éducation aux adolescens jusqu'à leur majorité. Puis il a cherché à développer la colonisation européenne ; mais jusqu'à présent les tentatives faites de ce côté ont peu réussi. — Les colonies fondées par l'état, les provinces ou les particuliers ne contenaient en 1856 que 52,379 habitans, minime fraction du chiffre des émigrans se rendant en une seule année aux États-Unis.

Cet insuccès est facile à comprendre. Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié les émouvans récits de M. É. Reclus (2) sur les abus dont les nouveaux débarqués ont été souvent victimes de la part de certains planteurs, avant que ces abus fussent révélés à l'empereur dom Pedro II. De plus les colons qui se décident à quitter l'Europe pour chercher fortune à l'étranger sont, en général, besogneux. Beaucoup ne comptent que sur leurs deux bras pour gagner leur vie, et ces deux bras ne peuvent pas toujours leur servir dans un pays où le soleil est implacable pour les gens de leur race. L'agronome industrieux qui apporte un pécule, qui peut engager des noirs à son service, voit, il est vrai, sa fortune assurée en peu d'années, mais combien peu de colons offrent ces conditions de capacité et d'aisance ! Presque tout le courant de l'immigration, évitant, à cause du climat, les provinces du nord, les plus riches en produits naturels de tous genres, se dirige vers celles du sud, c'est-à-dire vers celles où la surveillance du gouvernement s'exerce le plus difficilement. La manière dont la propriété privée a été constituée dans l'origine est vicieuse (3). Lors de la première occupation ou des conquêtes successives du Brésil par les Portugais, le sol fut, en effet, distribué entre les titulaires des capitaineries. Ces hauts fonctionnaires recevaient ainsi d'immenses étendues de territoires qu'ils laissaient le plus souvent en friche. Il en fut de même en 1808 lorsque la cour de Portugal, fuyant devant les armées de Napoléon Ier, traversa les mers. A cette époque, le prince régent accorda par l'intermédiaire des capitaines-généraux de nouvelles

(1) Asile de San Pedro de Alcantara.

(2) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1862.

(3) Proposta e relatorio do ministro da Fazenda, 1878, pages 69 et suivantes.

concessions non moins irrationnelles. Aussi les terrains situés dans l'enceinte ou dans le voisinage des villes du littoral ou des centres les plus importans de population ont-ils été déjà presque tous aliénés. Il en résulte que l'état n'a plus aujourd'hui de domaines concessibles à sa disposition auprès des marchés ou des grandes lignes de communication, que pour arriver aux emplacemens, choisis pour les colonies, on est obligé de traverser souvent de vastes espaces parfaitement abandonnés par leurs légitimes propriétaires, et, comme les provinces du sud, dont le ciel est plus clément, ont été jusqu'ici plus déshéritées que celles du nord sous le rapport des travaux publics, les débouchés pour la vente des produits sont trop éloignés, et les transports trop coûteux pour que les colons puissent réaliser des bénéfices. On a vu des convois d'immigrans, rebutés par ces difficultés, reprendre après quelques mois de séjour le chemin de la mère patrie. Le plus curieux exemple de ce genre de découragement s'est produit cet été.

Il existe, en Russie, une secte d'anabaptistes, qu'on appelle menonnites; les adeptes de cette secte ne reconnaissent aucune autorité en matière de croyance, se contentent de l'interprétation individuelle de la Bible, mais s'engagent à ne jamais répandre le sang de leurs semblables. Avec de telles doctrines les membres de cette petite église se trouvent perpétuellement en opposition avec le gouvernement russe, gouvernement essentiellement militaire et autoritaire même dans le domaine spirituel; aussi, à l'époque du recrutement de l'armée, n'est-il pas rare de voir la population de villages entiers quitter la patrie pour rester fidèle aux maximes de la religion. Un exode de ce genre a signalé l'année 1878; un millier de ces malheureux sont venus s'embarquer à Hambourg pour quelque plage hospitalière où l'observation de leurs croyances leur fût permise. Les agens d'immigration les dirigèrent vers le Brésil; arrivés à Rio après une longue traversée, ils reçurent du bureau des colonies la désignation d'emplacemens dans la province du Parana. Que se passa-t-il lorsqu'ils eurent atteint leur destination? Il n'est guère possible de le discerner au milieu des assertions contradictoires qui se sont produites sur cette affaire, mais moins de six mois après leur départ, les habitans de Rio les voyaient revenir sur un navire allemand, dénués de tout, en proie au plus profond désespoir, et se dirigeant vers les États-Unis d'Amérique. Ils se plaignaient vivement des autorités locales et prétendaient que les engagemens pris envers eux n'avaient pas été tenus, que les terres concédées étaient trop pauvres pour les nourrir, qu'enfin ils s'étaient trouvés dans l'alternative ou de mourir de faim ou de quitter le pays. Au dire des fonctionnaires provinciaux au contraire, l'administration était irréprochable, mais ces immigrans apportaient tous

les vices, et n'étaient nullement propres à la culture qu'ils auraient dû entreprendre. Les deux parties avaient vraisemblablement quelque tort à se reprocher.

Nous sommes disposés à croire que les Russes ne sont pas les colons les mieux choisis pour cultiver des terres situées si près des tropiques. Les habitans du midi de l'Europe s'acclimatent plus facilement au Brésil, comme on doit bien s'y attendre, mais ils traversent les mers en nombre insuffisant. Le gouvernement vient de prendre la résolution d'aller chercher en Chine les travailleurs dont il a besoin. Des crédits ont été demandés aux chambres pour les frais de mission d'un agent spécial qu'il enverrait d'abord à Londres, pour s'entendre avec l'ambassadeur du Céleste-Empire, ensuite à Pékin, pour conclure un traité de commerce et une convention relative à l'exportation des coulies.

Dans le sein du parlement et dans la presse de Rio, une opposition assez vive s'est manifestée contre ce projet. Les critiques ne nous en paraissent pas justifiées. Aux États-Unis ou du moins en Californie, où l'immigration chinoise a jadis été attirée, l'opinion publique est aujourd'hui vivement surexcitée, dit-on, contre la race jaune; la population californienne voudrait maintenant s'en débarrasser à tout prix; on dit encore que les Anglais considèrent l'importation des coulies comme une traite déguisée, qu'ils ont suscité dans le passé de terribles embarras au gouvernement brésilien au sujet de l'introduction des nègres; qu'ils pourraient faire des observations semblables par la voie diplomatique, au sujet des transports d'immigrans chinois: que déjà les membres des associations anti-esclavagistes de Londres se sont émus du nouveau projet et qu'ils ont fait des démarches auprès de l'ambassadeur du Céleste-Empire, le marquis Tseng, pour le prévenir contre les propositions qui vont lui être faites. On assure de plus que le pouvoir central ne sera pas à même de protéger les coulies lorsqu'ils seront dispersés dans les différentes plantations de l'intérieur; que beaucoup de planteurs traiteront ces malheureux comme ils ont coutume de traiter leurs nègres, comme ils ont déjà traité certains colons blancs; qu'ils n'observeront plus les contrats et que, les contrats n'étant plus observés, l'immigration s'arrêtera; enfin les amoureux d'esthétique affirment que le mélange de la race jaune et de la race noire va produire une population effroyablement laide qui provoquera l'horreur du genre humain.

A la première de toutes ces allégations le président du conseil des ministres a répondu victorieusement, en septembre dernier, à la tribune du parlement de Rio. Il n'a pas hésité à déclarer que la raison même qui faisait repousser les Chinois en Californie lui paraissait au contraire devoir militer en faveur de leur introduction

au Brésil. A San Francisco, *John Chinaman,* comme on l'appelle, a déployé de réelles qualités comme ouvrier, comme artisan, comme industriel même, et s'il a soulevé contre lui l'animosité de toutes les classes qui vivent de leur travail, c'est qu'il fait au travail blanc une concurrence redoutable. Infatigable, très sobre, très capable, lorsqu'il vient du sud du Céleste-Empire, de supporter la rigueur du climat des tropiques, il sera pour un pays insuffisamment peuplé une précieuse acquisition. Quant aux difficultés que la nouvelle mesure peut susciter de la part du gouvernement anglais, M. de Sinimbu n'y croit pas. Il en appelle au témoignage de ceux de ses collègues qui étaient membres du parlement de 1848. « Lorsqu'à cette époque, dit-il, la croisière anglaise, ayant éprouvé des pertes considérables sur les côtes d'Afrique, eut acquis la conviction qu'elle ne réussirait point par ses propres efforts à mettre un terme au commerce des esclaves, un ambassadeur, M. Ellis, vint négocier dans cette capitale à l'effet d'obtenir, par la coopération du Brésil, l'efficacité du blocus. En même temps, le cabinet britannique fit au nôtre l'offre d'introduire 60,000 coulies dans l'empire. Je me souviens que le marquis de Parana, alors ministre des affaires étrangères, convoqua la chambre des députés et lui soumit la question ; mais la décision de la chambre fut contraire à la proposition, et la tentative échoua. Si, à cette époque reculée, l'introduction des coulies ou l'immigration chinoise fut jugée possible par le gouvernement anglais, malgré l'existence de l'esclavage, comment pourrait-il se faire qu'aujourd'hui, au moment où l'esclavage est sur le point d'être aboli, au moment où sa condamnation est déjà signée, ce même gouvernement pût, au moyen des manœuvres de l'association anti-esclavagiste, manifester son opposition à cette même mesure qu'il conseillait jadis? »

Au moment même où le président du conseil s'exprimait ainsi, un scandale qui venait d'éclater dans l'une des provinces les plus riches de l'empire donnait encore plus d'autorité à ses paroles. Voici les faits tels qu'ils ont été portés à la connaissance de la chambre des députés par M. Joaquim Nabuco.

Un acte, passé en 1845, pour la dissolution d'une société. appelée *Compagnie brésilienne de Cata Branca*, avait transféré tous les esclaves possédés par elle sous la dépendance d'une autre société, nommée *Compagnie de São Ioão d'El Rey*, formée pour l'exploitation des mines d'or de Morro Velho dans la province de Minas Geraes. Cette translation de propriété était subordonnée à la condition suivante : les noirs en état de minorité devaient être déclarés libres à l'âge de vingt et un ans, et les autres après quatorze ans de service. L'émancipation de tout le lot de travailleurs devait donc être complète en 1859.

Vingt ans se sont écoulés depuis cette date, et la *Compagnie de São Ioão d'El Rey*, qui a réalisé des bénéfices considérables, qui a pu donner des dividendes inespérés à ses actionnaires, n'a pas encore, en 1879, jugé à propos d'accomplir la condition du contrat de 1845. Depuis vingt ans, deux cents noirs sont illégalement retenus en esclavage, ne reçoivent aucun salaire, et, par leurs labeurs économiques, augmentent les dividendes des propriétaires de la mine qu'ils exploitent! Comme on peut bien le penser, la divulgation de ces faits a provoqué un soulèvement de l'opinion publique contre leurs auteurs; mais ce qui, dans les circonstances actuelles, a paru particulièrement piquant, c'est que la compagnie, les directeurs et les actionnaires appartenaient tous à cette nationalité anglaise si exigeante pour le Brésil toutes les fois que les questions d'esclavage ont été soulevées!

Cet incident des mines d'or de Minas Geraes prête un argument nouveau à ceux qui craignent de voir, dans l'avenir, les coulies chinois en butte aux mauvais procédés de certains planteurs de l'intérieur. Pour nous, nous ne saurions trouver cet exemple concluant. La race jaune n'a rien de l'apathie, de l'indolence enfantine de la race noire. Elle connaît ses droits, possède un vif sentiment de la justice, comprend la force de l'association, et lorsqu'on se permet contre elle des abus d'autorité, devient vindicative et parfois dangereuse. Les planteurs trouveront avec qui compter. Qu'on me permette à ce sujet un souvenir personnel. Dans une des îles Hawaï, où les coulies chinois sont communément employés à la culture, je rencontrai jadis la veuve d'un ancien fonctionnaire français dont la figure était sillonnée, du front jusqu'au menton, par une horrible cicatrice. L'histoire de cette cicatrice me servira de démonstration pour prouver ce que j'avance. Fort mal dans ses affaires et violent de caractère, le mari de cette dame avait eu à son service un Chinois qu'il brusquait beaucoup, nourrissait mal et payait plus mal encore. Dans un accès de colère provoqué par les réclamations du serviteur, le maître s'oublia au point de le frapper. L'homme jaune plia les épaules, maugréa et ne résista pas; mais dès que la nuit fut venue, dès qu'il put juger les habitans de la maison plongés dans le sommeil, il s'arma d'une hache et pénétra dans la chambre où son maître dormait avec sa femme, il trancha la tête de l'un, fendit la figure de l'autre et prit la fuite. Peu de jours après il était pendu haut et court, et sa seconde victime était guérie; mais, dans l'île, ceux qui par la suite auraient été tentés de maltraiter un coulie regardèrent à deux fois avant de s'exposer à une pareille vengeance.

On nous saura gré de ne pas nous arrêter aux objections des gens qui regrettent pour leur pays le mélange des sangs chinois et

africain. Si l'argument était avancé sérieusement, il serait déplacé dans la bouche d'un Brésilien. Nulle part en effet ne règnent moins qu'au Brésil les préjugés de race et de couleur. L'esclave affranchi devient l'égal du blanc. Du jour de son émancipation, il est traité sur le pied de l'égalité la plus parfaite. Nous avons rencontré à New-York, en 1866, apès la guerre de la sécession, plus d'un Yankee, abolitioniste enthousiaste, qui n'aurait pas souffert la présence d'un nègre dans une voiture honorée de sa présence. Dans les tramways de Rio, le même Yankee serait souvent forcé de s'asseoir entre deux hommes de couleur, et, si les hommes de couleur remplissaient le tramway, il devrait se contenter de rester sur le marchepied sans que personne eût l'idée de s'en étonner. Au milieu d'une des rues les plus fréquentées de Bahia, j'ai vu, à la suite d'une querelle, un nègre meurtrir de coups de bâton un blanc qui le poursuivait. La foule s'amassait et se demandait lequel des deux avait les torts, du frappeur ou du frappé; mais, avec l'indolence propre au pays, personne ne songeait à les séparer. Du temps où j'ai visité les États-Unis du nord, dans les états les plus anti-esclavagistes, si pareil fait avait pu se produire, la foule, avant tout examen, aurait assommé l'homme de couleur. Dans ce parallèle, le Brésilien a tout l'avantage; mais, comme il pourrait bien ne pas le conserver si l'on poussait trop loin la comparaison, nous oserons lui conseiller de ne pas compromettre sa supériorité aux yeux des étrangers par des plaisanteries propres à faire douter de sa tolérance et de son libéralisme.

L'insuffisance de la population a pour conséquence forcée le peu de développement de la production locale. Un immense empire dont la fertilité est peut-être unique au monde, dont les côtes ont plus de 7,000 kilomètres d'étendue, dont les ports principaux, véritables bras de mer, pourraient abriter bord à bord tous les navires des nations de l'Europe, un empire en un mot qu'on dirait créé pour approvisionner de matières premières et de produits naturels toutes les autres contrées du globe, voit la valeur de ses exportations dépasser à peine 500 millions de francs. Le café, le sucre, les gommes élastiques (caoutchouc, gutta-percha, etc.), les cuirs, le tabac, le coton, une herbe appelée *maté*, l'or et les diamans en constituent le principal élément.

Longtemps le sucre a formé la plus importante source de revenus du Brésil; maintenant la production de cette denrée n'occupe plus que le second rang. Les procédés employés pour extraire le jus de la canne étant restés tels que les premiers occupans du sol les avaient introduits, il en est résulté que les produits bruts expédiés à l'étranger se sont trouvés inférieurs en qualité à ceux des autres pays producteurs, que les prix s'en sont ressentis et que les plan-

teurs se sont découragés. Le gouvernement s'est ému de cette décadence, et l'on songe aujourd'hui à favoriser l'établissement d'usines centrales ou moulins à sucre pourvus de tous les moyens de fabrication les plus perfectionnés. L'état ou les provinces garantissent un intérêt de 7 pour 10 aux capitaux engagés dans la construction de ces usines. Les constructeurs ou les futurs exploitans sont, en échange, soumis à certaines obligations stipulées en faveur de l'agriculture ou pour le développement de l'instruction primaire. La compagnie française des ateliers de Fives-Lille, si nous sommes bien informés, vient de traiter pour la mise en exercice de cinq établissemens de ce genre dans les provinces de Bahia et de Pernambuco.

Presque tout le sol de l'empire se prête à la culture de la canne, cependant les provinces où cette culture est plus répandue sont, outre les deux que nous venons de citer, celles d'Alagoas, de Sergipe et de Rio-de-Janeiro. On voit très souvent dans le nord, assure un document officiel (1), des plantations de cette espèce durer seize, dix-huit et vingt ans, en donnant de bons rendemens. « Dans la province de Matto-Grosso, la canne se développe tellement sur le bord des rivières qu'il est souvent nécessaire d'émonder les plantations afin de combattre cette exubérante production. On y voit des plantations qui ont quarante années d'existence et qui conservent une vigueur suffisante. » Hâtons-nous d'ajouter que la province de Matto-Grosso est située dans l'intérieur, qu'il faut plus d'un mois pour se rendre du centre du pays aux lieux d'exploitation, et que l'éloignement rend pour les propriétaires l'écoulement de leurs produits difficile. En réalité et en l'état actuel des voies de communication, il n'y a guère que les productions des localités situées à peu de distance des côtes ou d'un grand fleuve, qui puissent intéresser le commerce étranger. Le sucre brut est exporté surtout pour l'Angleterre. Le Portugal et les républiques de l'Amérique du Sud en consomment aussi quelque peu.

Le principal article d'exportation est le café. En 1877-1878, l'exportation totale de l'empire dépassait, pour cet article, 226 millions de kilogrammes valant plus de 318 millions de francs, c'est-à-dire plus de la moitié des exportations générales. Néanmoins, depuis dix ans, les quantités exportées sont restées à peu près les mêmes. On attribue cette stagnation des affaires à plusieurs causes : d'abord aux tarifs élevés des transports par chemin de fer, ensuite aux procédés très primitifs de culture employés par les planteurs qui ne se préoccupent ni de l'épuisement du sol, ni de la qualité de leurs produits, enfin au grand nombre d'intermédiaires qui

(1) *L'Empire du Brésil à l'Exposition universelle de Philadelphie de 1876.*

prélèvent leurs profits sur la vente de la récolte depuis le moment où elle échappe au producteur jusqu'à celui où elle parvient à l'importateur; tantôt c'est un commissionnaire achetant le grain sur pied et prêtant son argent au propriétaire avant la cueillette, tantôt un *ensaccador*, chargé de séparer les qualités et d'établir les cours, tantôt des courtiers mettant en rapport les acquéreurs successifs. Malgré toutes ces causes de renchérissement, le café qui se vend 5 francs le kilo à Paris, n'atteint pas à Rio le prix de 1 fr. 81 cent. (et même en tenant compte du cours actuel du change, 1 fr. 39 c.), prêt à être embarqué.

Les États-Unis absorbent plus de la moitié de la production de l'empire. En Europe, Hambourg, Southampton, le Havre, Lisbonne, Marseille, Bordeaux et Anvers sont les principaux ports d'importation. En France, on nous vend souvent les cafés brésiliens sous des noms plus en faveur auprès des consommateurs (Martinique, Java ou autres). Aucune denrée, paraît-il, ne se prête plus facilement à la falsification. Selon le mode de préparation et l'habileté du préparateur, avec le contenu de la même balle, on peut faire du café vert, jaune, rouge, rond, oblong, à cassure lisse, rugueux, de toute nuance et de toute dimension. La plupart des amateurs, habitués à leur forme ou à leur couleur de prédilection, ne s'aperçoivent jamais du subterfuge; mais ils quitteraient leur fournisseur le jour où celui-ci n'aurait plus à leur offrir que du café du Brésil.

Les gommes élastiques se tirent principalement de la province la plus septentrionale, du Para, limitrophe de la Guyane et vont en Angleterre ou aux États-Unis. Les cuirs, au contraire, sont fournis par la province la plus méridionale, Rio Grande do Sul, limitrophe de l'Uruguay; ils ont, en général, la même destination. Le tabac (celui de Bahia est fort estimé) gagne l'Allemagne et l'Angleterre; la France achète quelques balles de feuilles. Le coton, de fort belle qualité, dit-on, est envoyé presque en totalité dans la Grande-Bretagne. Le gouvernement essaie d'établir des filatures et même des ateliers de tissage dans le pays. Enfin le *maté*, qui sert aux populations de la Plata à composer un breuvage assez semblable au thé, se consomme sur les bords de ce fleuve.

Quant aux mines, jusqu'à présent les mines de diamant et les mines d'or de la province de Minas Geraes sont à peu près les seules qui aient tenté l'industrie privée. Les premières, malgré la qualité supérieure de leurs produits, voient tous les jours diminuer leur importance, depuis l'invasion des marchés européens par les diamans du Cap. Les secondes renferment un minerai assez pauvre; mais grâce à une excellente administration elles ont donné de beaux bénéfices. On assure que la province de Minas est très riche en

gisemens de fer et celle de Sainte-Catherine en gisemens de charbon ; mais jusqu'à présent aucune exploitation, sur un grand pied, n'en a été tentée.

Malheureusement les richesses agricoles ou minérales renfermées dans ce sol, si fécond, y sont encore presque à l'état latent, le pays est à peine exploré, ses ressources trop peu connues, et sa faculté productive trop souvent fatiguée par des cultivateurs imprévoyans et pressés de jouir ; les distances des lieux de production aux ports d'embarquement sont immenses, les voies de communication tout à fait insuffisantes.

II.

Les voies de communication les plus fréquentées au Brésil sont celles qu'a formées la nature. Parmi elles, la mer tient la première place, les grandes villes ayant été fondées successivement sur la côte par les conquérans européens. Bahia, d'abord l'ancienne capitale, puis Rio-de-Janeiro, la nouvelle, toutes deux dominant des baies d'une beauté et d'une sûreté incomparables; Pernambuco, dont le port est difficile d'accès, ne vient qu'en troisième ligne. Seize provinces sur vingt ont, sinon leur chef-lieu, du moins leur principal débouché sur l'Océan. De nombreux paquebots de toute nationalité entretiennent les relations.

Sur les fleuves magnifiques qui sillonnent le pays, la navigation prend également une grande importance. Cette navigation a été ouverte en 1866 à tous les pavillons. L'Amazone et son affluent, le Madeira, véritables mers en mouvement, font communiquer avec l'Atlantique la Bolivie et les provinces brésiliennes de Matto-Grosso et de l'Amazone; le Tocantins, le San Francisco, le Parana, le Paraguay et d'autres cours d'eau offrent au voyageur et au marchand le secours de leurs percées vers la mer. L'État subventionne de nombreuses lignes de bateaux à vapeur (1) et cherche à faire disparaître les obstacles que les navires rencontrent sur les voies navigables. Le plus fréquent de ces obstacles se présente sous forme de chutes ou de rapides que les ingénieurs brésiliens projettent, en général, de tourner par des routes ou des chemins de fer, au lieu de recourir à la canalisation : préférence qui, sans doute, résulte de la disposition des lieux, mais dont la conséquence évidente sera, par la nécessité des transbordemens, l'augmentation des frais de transport.

Les documens officiels parlent beaucoup des routes, et celles qui entourent Rio, Bahia, les grandes villes du littoral méritent

(1) Il dépense plus de 9 millions de francs en annuités affectées à ces subventions.

souvent les éloges qu'ils leur prodiguent; par contre, l'état dans lequel se trouvent les chemins, placés hors de la vue et loin du contrôle des employés supérieurs du gouvernement, est moins recommandable; dans l'intérieur du pays, en réalité, à de rares exceptions près, les transports se font à dos de mulets parce que les voitures ne pourraient passer. Quand parfois, sur des terrains plats, on rencontre de grands chariots traînés par des bœufs, à roues pleines, à lourds essieux, portant à quelque foire du voisinage les denrées de la contrée, leur aspect, qui fait songer aux chars mérovingiens, prouve que les voyages les exposent à de rudes épreuves.

Dès 1852, le gouvernement s'est préoccupé d'encourager la construction des chemins de fer. Les premiers 20 kilomètres exécutés ont uni la baie de Rio au pied de la montagne sur laquelle est bâtie la petite ville de Petropolis, résidence d'été de l'empereur.

Depuis cette date, l'histoire du réseau brésilien a passé par plusieurs phases distinctes : la première, de 1852 à 1865, fut une période d'engagemens directement pris par l'état pour attirer les capitaux étrangers vers les entreprises qu'il projetait; la seconde, de 1865 à 1873, pourrait être appelée celle de l'initiative individuelle laissée à elle-même, essai peu réussi qui s'est terminé par un recours général des compagnies à la caisse des provinces; de 1873 à 1878, le trésor public intervient de nouveau pour secourir les trésors provinciaux incapables de remplir les engagemens qu'ils ont contractés; enfin se produit la situation dans laquelle on se trouve aujourd'hui, c'est-à-dire la disparition complète du crédit sur la place de Londres pour toute œuvre nouvelle de travaux publics au Brésil.

La première préoccupation qui paraît avoir dirigé les études du gouvernement en cette matière spéciale est celle d'établir une ligne de communication par l'intérieur de l'empire entre la capitale et les provinces septentrionales. Pour atteindre ce but, la navigation du San Francisco, qui traverse du sud au nord une grande partie du continent brésilien, était naturellement appelée à jouer un grand rôle. Il devait suffire de joindre par des lignes de chemins de fer, d'une part, Rio-de-Janeiro à ce fleuve, dans la première partie de son cours; de l'autre, la mer au San Francisco un peu au-dessus des chutes de Paulo Affonso, chutes qui empêchent les navires de descendre jusqu'à son embouchure. Mais ce plan était gigantesque et, jusqu'à ce jour, il n'a point encore été complété. Pour en réaliser la première partie, fut accordée, en 1852, à une compagnie anglaise, la concession d'un railway, décoré du nom du souverain Dom Pedro II, dont le tracé reliait la capitale aux provinces de Minas-Geraes et de São-Paulo. Ces provinces

forment avec celle de Rio les principaux centres de production du café. Le chemin promettait donc d'être lucratif, et la concession dont il fut l'objet forma le type sur lequel on copia toutes celles qui furent accordées par la suite.

Le maximum de la dépense de premier établissement était fixé par décret; l'état garantissait l'intérêt en or au taux de 7 pour 100 de la somme représentant cette dépense; il se réservait le partage des bénéfices, jusqu'à complet remboursement de ses avances, dès que l'entreprise rapporterait 8 pour 100 de dividende aux actionnaires.

Les mécomptes ne tardèrent pas à se produire. La ligne devait traverser une chaîne de montagnes, appelée *Serra do Mar*, qui longe le rivage du Brésil presque dans toute son étendue. Cette trouée nécessita des travaux ruineux. La compagnie anglaise construisit seize tunnels, de nombreux ouvrages d'art, puis fut forcée de s'arrêter faute d'argent. Le parcours de la côte et la traversée des hauteurs avaient absorbé tout le capital garanti. Elle avait dépensé 800,000 francs par kilomètre pour en construire un peu plus de 100.

Pendant qu'elle subissait ces épreuves, à l'autre extrémité du San-Francisco, le complément du projet de communication intérieure, arrivé à la période de fixation du tracé, prenait les proportions d'une question politique. Les deux riches provinces de Bahia et de Pernambuco se faisaient la guerre chacune pour obtenir sur son territoire la ligne qui devait joindre à la mer le fleuve au-dessus de son embouchure et des chutes de Paulo Affonso. Pour trancher la difficulté, le gouvernement accorda deux concessions, l'une d'un premier chemin de 125 kilomètres aboutissant à Pernambuco, l'autre d'un second aboutissant à la ville de Bahia, sur une longueur de 124 kilomètres. Des intrigues de tous genres compliquèrent les opérations des compagnies anglaises concessionnaires. Des plans peu judicieux, plus profitables aux intérêts particuliers qu'à l'intérêt général, leur furent, paraît-il, souvent imposés; des sommes considérables durent être détournées de leurs véritables destinations pour concilier des influences utiles; en fin de compte, l'état ayant accordé aux compagnies les avantages déjà concédés à celle du Pedro II, se vit bientôt obligé de payer des garanties d'intérêt considérables. L'année dernière, après vingt-six ans écoulés depuis les actes engageant ces garanties, on calculait à Rio que la ligne de Pernambuco avait coûté, en intérêts payés, au trésor brésilien et au trésor de la province (1)

(1) *Relatorio do ministro da agricultura 1879*, pages 189 et 205. Les provinces devaient payer une part de la garantie d'intérêt (2 pour 100).

19,250,000 francs, et celle de Bahia 56,750,000 francs, c'est-à-dire, pour cette dernière, plus du double du capital de premier établissement, et ces lignes traversent deux des provinces les plus riches de l'empire!

Pendant cette première période, vers 1856, une quatrième concession fut accordée, toujours aux mêmes conditions, à une quatrième compagnie anglaise pour ouvrir un chemin de fer de 139 kilomètres entre le port de Santos et la ville de Jundiahy, dans la province de São Paulo. Cette dernière entreprise était réservée à un grand avenir. Mais elle ne devait être achevée qu'en 1867, et lorsqu'en 1865 le gouvernement brésilien, engagé dans la guerre du Paraguay, vit ses dépenses s'accroître dans une proportion dangereuse et dut examiner les résultats produits, après quinze ans, par le système qu'il avait suivi en matière de travaux publics, on conçoit qu'il dut être effrayé, et l'on ne peut qu'approuver le parti qu'il adopta de s'abstenir pour un temps de prendre des engagemens nouveaux, le poids des engagemens anciens augmentant chaque année, et leur bénéfice ayant pu paraître jusqu'alors tout à fait contestable.

Quatre lignes, à grand trafic, à voie de $1^{m},60$, avaient été créées; la première, construite en partie seulement, était arrêtée faute de fonds; les deux autres donnaient des résultats désastreux; la quatrième n'était pas achevée.

Pourtant, avant de fermer sa caisse, le gouvernement crut équitable de venir au secours de la société de Dom Pedro II, dont les infortunes ne paraissaient pas absolument méritées, et il consentit à racheter la portion du chemin déjà construite au prix du capital dépensé, se réservant d'administrer par lui-même, et de faire compléter par ses propres ingénieurs le réseau commencé.

De 1865 jusqu'à la fin de la guerre du Paraguay, il persévéra dans son abstention, se bornant à payer les intérêts qu'il avait garantis; mais, en même temps, il abandonnait aux provinces le pouvoir et le soin de concéder directement des chemins de fer sur leur territoire.

Cette seconde période, la période des chemins de fer d'intérêt local, qui s'étendit jusqu'en 1873, fut signalée par des spéculations de tous genres, spéculations qui ruinèrent généralement leurs auteurs. Les autorités provinciales accordaient bien volontiers des concessions aux personnes qu'elles voulaient favoriser, et ces personnes étaient toutes disposées à revendre l'acte qui leur avait été octroyé à des compagnies qu'elles formaient à cet effet, mais le nombre de ces actes était si considérable que les compagnies réussissaient rarement à réunir les capitaux dont elles avaient besoin, l'épargne du pays n'étant pas suffisante, les capitalistes

étrangers demandant des garanties qui manquaient, et le plus souvent les spéculateurs en étaient pour leurs frais.

On finit par demander aux provinces de s'engager directement. Elles s'empressèrent d'y consentir. En général, la forme de ces engagemens fut la promesse d'une garantie d'intérêt de 7 pour 100 sur un capital fixé, ou d'une subvention de 25,000 francs par kilomètre pour une voie de 1 mètre de largeur. Comme on le voit, c'était aussi l'inauguration de la voie étroite (1). L'intervention des administrations locales ne produisit quelques résultats heureux que dans les régions où se cultive le café, et par conséquent dans celles où les chemins de fer développèrent la production du pays, c'est-à-dire en Minas Geraes, en Rio-de-Janeiro et en São-Paulo; mais il n'y eut de succès positif éclatant que dans cette dernière province, où la fertilité du sol, l'intelligence des propriétaires, la bonne administration des compagnies formées concoururent à l'affirmer. Dans cette contrée favorisée, le chemin à grand trafic, du port de Santos à Jundiahy, concédé par le gouvernement central, pendant la première période, avait été terminé en 1867 et n'avait pas tardé à donner de gros bénéfices. On pouvait déjà prévoir qu'il n'aurait pas longtemps recours à l'appui de l'état. Aussi, du moment que les tracés des lignes provinciales s'embranchant sur ce tronc commun furent arrêtés, tous les planteurs des localités traversées s'empressèrent-ils de souscrire les actions d'entreprises si propres à faciliter l'écoulement de leurs produits. Grâce à cet heureux concours de circonstances, aujourd'hui la ligne de Santos non-seulement ne fait pas appel à la garantie de l'Etat, mais elle a déjà remboursé la plus grande partie des avances qui lui ont été faites, sous cette forme, par le Trésor, et elle permet de distribuer 12 pour 100 de dividende à ses actionnaires; de plus 644 kilomètres de chemins de fer, à voie étroite, greffés sur cette souche principale, sont actuellement en trafic; cinq compagnies brésiliennes les exploitent avec des succès divers (2) et luttent entre elles pour obtenir le droit de prolonger le réseau sans subvention ni garantie d'intérêt. Mais, répétons-le bien vite, ces faits sont tout exceptionnels, et les résultats du sytème de concession directe par les provinces ont été généralement déplorables, ont provoqué beaucoup d'abus, et le crédit des administrations locales s'est trouvé tout à fait insuffisant pour assurer aux sociétés en formation les capitaux nécessaires. En 1873, ce système était déjà jugé lorsque le cabinet de Rio, dé-

(1) Il y a aujourd'hui au Brésil des voies de toutes dimensions, $1^{m},60$, — $1^{m},40$, — $1^{m},10$, — $1^{m},06$ et 1 mètre.

(2) La compagnie Pauliste a donné en 1878 des dividendes de 8 pour 100 à ses actionnaires; d'autres rendent moins.

barrassé de la guerre du Paraguay, voyant une ère de calme s'ouvrir devant lui, jugea qu'il était temps de rentrer en lice et de venir au secours des finances provinciales.

La loi du 24 septembre 1873 inaugura un troisième mode de procédure en matière de travaux publics.

Cette loi se bornait à donner aux engagemens pris par les provinces la caution du gouvernement central, mais elle subordonnait cette faveur aux conditions suivantes : 1° le montant total des capitaux, ainsi garantis de seconde main, ne devait pas dépasser un maximum de 278,125,000 fr. pour toutes les entreprises protégées; 2° la caution impériale ne devait être accordée, dans chaque province, qu'à un seul chemin de fer reliant un centre important de production agricole à un port de mer; 3° enfin les lignes favorisées devaient se présenter dans de telles conditions qu'on pût espérer retirer du trafic 4 1/2 pour 100 au moins.

Par malheur le crédit du Brésil en 1873 n'était plus ce qu'il avait été jadis. Le seul marché auquel à Rio on eût l'habitude de recourir pour les appels de fonds était le marché anglais. Or, en Angleterre, on savait les finances de l'empire embarrassées depuis la guerre, et les capitalistes n'avaient plus la même confiance dans la garantie de l'état. Aussi lorsqu'en exécution de la loi de 1873, le ministre des travaux publics brésilien eut consenti à cautionner les engagemens pris par les provinces pour la construction de douze chemins de fer nouveaux représentant une dépense de plus de 250 millions de francs, put-on à peine trouver des souscripteurs pour le tiers de cette somme et pour les titres de quatre lignes seulement. Huit autres concessions, qui auraient à elles seules exigé un capital de 175 millions, furent offertes sur la place de Londres sans trouver de maisons de banque disposées à les patronner.

Préoccupé de cet échec, le secrétaire des travaux publics, M. Coelho d'Almeida, prescrivit au baron de Penedo, ministre du Brésil à Londres, une enquête sur les circonstances qui l'avaient amené. Le rapport, envoyé par ce diplomate, est fort curieux à lire. Pour le composer, il s'était entouré des conseils des hommes les plus compétens, et ses allégations portent le cachet de la vérité. Il attribue la méfiance des capitalistes anglais à des causes multiples : d'abord à la manière de procéder du département des travaux publics de Rio lorsqu'il accorde des concessions. Ce département charge, pour la rédaction de ces actes, ses propres ingénieurs d'estimer les dépenses probables de construction, et c'est d'après leur estimation qu'est fixé le capital garanti; or le public de Londres n'a pas grande foi dans l'infaillibilité des ingénieurs brésiliens. Il craint que depuis l'époque de leurs évaluations, un renchérissement dans la main-d'œuvre n'ait eu lieu et que les capi-

taux garantis ne représentent plus la valeur exacte des frais de premier établissement. En second lieu, le ministère ne traite jamais qu'avec un concessionnaire du pays. Celui-ci, chargé de former la compagnie à laquelle il rétrocède ses droits, vend le plus cher possible son privilège ; le prix de vente n'entre pas dans l'estimation des dépenses, et si le capital garanti devient insuffisant, rien n'indique que le gouvernement doive accorder par la suite un intérêt aux sommes complémentaires. En troisième lieu, le terme des concessions a été réduit de quatre-vingt-dix à trente ans, et pourtant le premier terme n'a pas permis aux sociétés qui en ont été favorisées, d'assurer à leurs actionnaires les 7 pour 100 de dividende promis, ni de conserver à leurs actions la valeur nominale. Enfin l'encombrement du marché par un trop grand nombre d'affaires du même genre et la compétence donnée, en cas de litige, aux tribunaux brésiliens, effraie les plus aventureux. Le baron de Penedo accompagne ces observations spéciales de considérations générales. L'augmentation des dettes publiques, les faillites et même les banqueroutes de beaucoup de petits états ont effrayé les capitalistes de la Grande-Bretagne et leur ont fait préférer les valeurs anglaises, dont les intérêts sont sûrs, s'ils sont peu élevés, aux valeurs étrangères à gros rendemens. Il touche, en passant, un point délicat : l'emprunt contracté à Londres, en 1875, par le gouvernement brésilien n'avait été autorisé par le parlement que pour le développement du réseau. Néanmoins l'opinion publique est convaincue, en Angleterre, que cet emprunt a été détourné de son affectation et que le produit en a été employé à solder des dépenses militaires, à éteindre une portion de la dette flottante et à combler en partie le déficit du budget. « Si nous voulons attirer les capitaux anglais, ajoute le ministre, apprêtons-nous à offrir des titres simples, assurés, exempts de toute aventure, d'incertitudes sur le coût de la ligne, et donnant au moins 6 pour 100 d'intérêt par an. Que le crédit de l'état garantisse directement ces titres et que les agens des finances brésiliennes en paient directement les intérêts à Londres. Et même en agissant ainsi rencontrerons-nous de grandes difficultés, tant la défaveur est générale. »

Le secrétaire d'état qui eut à prendre, à Rio, une décision sur ces questions si graves, n'était déjà plus celui qui s'était adressé au baron de Penedo. En 1878, les libéraux remplacèrent les conservateurs au pouvoir, et M. Ioâo Linz Vieira Cansacâo de Sinimbu, ami personnel de l'empereur, chargé de composer un nouveau cabinet, s'était réservé le département des travaux publics avec la présidence du conseil. Dans son premier rapport aux chambres, le nouveau ministre exprima son opinion sur les renseignemens reçus de Londres. Selon lui, la manière dont avait été exécutée la

loi de 1873 plus que la loi elle-même était condamnable. Il jugeait donc qu'il y avait lieu non de revenir sur cet acte législatif, mais de le compléter et de l'expliquer par un décret portant règlement d'administration publique. Ce décret parut le 10 août 1878. Nous en indiquerons seulement les principales dispositions dont l'ensemble forme aujourd'hui le dernier mot de la législation brésilienne en matière de chemins de fer.

Le premier article est relatif au mode de fixation du capital garanti. Il indique que ce capital devra s'établir sur des plans et devis d'ensemble soumis au gouvernement et contrôlés par lui, mais il n'indique pas que ces plans et devis doivent être nécessairement dressés par les ingénieurs de l'état, première satisfaction donnée aux méfiances signalées par le baron de Penedo (1). L'article 2 est relatif aux paiemens des intérêts stipulés, qu'il fait courir libéralement du jour où le capital est versé dans une banque désignée par le ministre, et non du jour où l'argent est dépensé. Il autorise les compagnies à réaliser, de prime abord, 10 pour 100 du montant garanti pour payer *les dépenses préliminaires antérieures à la construction*. C'est admettre que l'établissement de ce montant devra comprendre le prix de rétrocession payé au concessionnaire primitif (2). L'article 4 fixe des clauses de déchéance, et cette disposition a pour but de faciliter au gouvernement le retrait du marché de toutes les concessions qui l'encombrent (3). Les autres articles du décret de 1878 concernent les tarifs, la surveillance de l'état, le droit de rachat et le partage des bénéfices, leur analyse nous entraînerait trop loin. Mais, avant de terminer cet exposé, il sera sans doute intéressant de rechercher ce qu'ont produit les systèmes tour à tour suivis par le gouvernement pour le développement de son réseau ferré.

Le rapport du ministre des travaux publics aux chambres pour la session de 1879 constate que l'empire possédait à cette époque

(1) Toutefois, lors de l'établissement des plans de détail, si une économie est réalisée sur les prix d'estimation, l'état se réserve la moitié du bénéfice.

(2) L'article 3 assure d'une manière générale aux compagnies des avantages qui jusqu'alors avaient été accordés dans chaque acte de concession : 1° privilège pour la construction de toute ligne concurrente dans une zone de 20 kilomètres de chaque côté de la voie ; 2° cession gratuite des terres du domaine public ou *nullius* traversées par la ligne et usage des matériaux du domaine ; 3° exemption pendant trente ans des droits de douane pour le matériel et les matériaux ; 4° droit de préférence pour l'exploitation des mines et l'acquisition des terres publique situées dans une zone de 20 kilomètres de chaque côté de la voie.

(3) Déchéance si le concessionnaire n'a pu organiser une compagnie dans un délai de douze mois à partir de la promulgation du décret de concession ; — si la compagnie, étant formée, les travaux de construction n'ont pas commencé dans un délai de douze mois à dater de la formation de la compagnie ; — si le délai fixé pour l'achèvement des travaux est dépassé de douze mois sans que la ligne soit ouverte au trafic.

2,753 kilomètres de chemins de fer en exploitation, appartenant à trente et une lignes distinctes.

Sur ces trente et une lignes, l'état en exploitait deux représentant 661 kilomètres (1); l'industrie privée exploitait le reste; la voie large (1m,60) était représentée par six lignes (1,144 kilomètres), dont quatre rendaient de 5 à 12 pour 100, une 3 pour 100 et dont la sixième (Bahia au San Francisco) était en déficit (2); sur les vingt-huit lignes exploitées par l'industrie privée, trois seulement (3), situées dans la province de São Paulo, ont été construites sans le secours de l'état; toutes les autres participant à une garantie d'intérêt de 7 pour 100 donnent (sauf les quelques rares lignes en déficit) une rémunération très large aux capitaux engagés; le trésor seul souffre des insuffisances de rendement. Il a dû payer de ce chef plus de 3 millions de francs pour l'exercice courant. Tant qu'il mettra à l'exécution de ses engagemens la fidélité qu'il a toujours apportée jusqu'à présent à les remplir, les capitaux étrangers n'ont que de beaux bénéfices à réaliser. C'est donc le crédit de l'état lui-même dont la solidité intéresse les capitalistes.

Le gouvernement a entrepris la construction de six chemins de fer, trois directement par ses propres ingénieurs (4), trois par des entrepreneurs sous la direction de ses ingénieurs (5); enfin, outre la ligne du Pedro II, il exploite celle de Baturite, dans la province de Ceara, déjà en trafic sur 44 kilomètres, et qui promet d'être une des plus productives du Brésil par le fait qu'elle traverse des terres à café.

On a très vivement critiqué dans la presse et dans le parlement les résultats de l'exploitation du Dom Pedro II. On a reproché à l'éminent directeur de ce chemin, M. Passos, de laisser les frais d'exploitation augmenter dans d'énormes proportions; il se défend avec succès dans son rapport pour 1878 (6), en démontrant que, l'année précédente, les réparations de la voie ont absorbé des sommes

(1) Chemin de Baturite 40 kilomètres, chemin de Pedro II 621 kilomètres : ensemble 661 kilomètres.

(2) Lignes à voie de 1m,60 :

Pernambuco au San Francisco, rendant 3 1/2 pour 100. — Bahia au San Francisco, en déficit. — Dom Pedro II, rendant 5 1/2 pour 100. — Santos à Jundiahy rendant 12 pour 100. — Jundiahy à Campinas et Campinas au Rio Claro, rendant 8 1/2 pour 100.

(3) Lignes construites sans subvention ni garantie d'intérêt, province de São Paulo (Campinas au Rio Claro, Mogy Guassu, Cardeiro au Lesne).

(4) Lignes construites par les ingénieurs de l'état, province de Ceara (Baturite, Sobral), province d'Alagoas (Paulo Affonso).

(5) Lignes construites par entrepreneurs sous la direction des ingénieurs de l'état, Rio Grande do Sul, prolongement de Pernambuco au San Francisco, Bahia au San Francisco.

(6) Estrada de ferro Dom Pedro II. — *Relatorio do anno 1878.*

considérables et que, malgré ces dépenses anormales, le chemin a rendu 5 1/2 pour 100 du capital engagé. A cette occasion, la question de l'aliénation de ce chemin de fer à l'industrie privée a été beaucoup agitée par les journaux. Cette question se lie à celle de la situation financière du pays. On verrait dans cette aliénation un puissant moyen de diminuer les embarras du trésor. Le gouvernement ne paraît pas disposé à s'engager dans cette voie et semble plutôt regarder la propriété de ces lignes si productives comme une ressource suprême dont il ne faudrait user qu'à la dernière extrémité. Pour compléter cette étude, il nous reste donc à dire quelques mots de l'état des finances brésiliennes.

III.

Depuis la guerre du Paraguay, les budgets de l'empire ne se soldent plus en équilibre. Jusqu'en 1877, ce déficit avait été dissimulé chaque année, à l'aide de crédits supplémentaires ou extraordinaires qui reportaient sur l'exercice suivant les excédens de dépense de l'année courante, et lorsque le fardeau, ainsi changé de main, devenait trop lourd, un emprunt contracté à Londres ou dans le pays (1) permettait de le déposer pour quelque temps. Cette manière de procéder contribuait, du reste, à augmenter les méfiances des capitalistes étrangers, dont la plupart étaient parfaitement au courant des embarras du trésor, mais se trouvaient dans l'impossibilité d'évaluer au juste le montant des découverts.

En 1879, un nouveau ministre des finances, M. Gaspard Silveira de Martins, résolut enfin de dresser un budget sincère et dévoila la véritable situation. L'insuffisance des recettes annuelles se trouva dépasser 58 millions de francs.

Les dépenses pour 1879-80 étaient estimées en bloc à 348 millions (chiffre dans lequel le service de la dette publique entrait pour 97).Les recettes devaient atteindre à peine 290 millions. Certainement cet état de choses était grave, mais, avec un sol aussi fertile que le sol du Brésil, il était loin d'être désespéré. On éprouvait, il est vrai, quelque gêne à recourir à de nouveaux impôts : la guerre avait déjà rendu très lourd le poids des contributions; dans un empire aussi étendu, l'énormité des frais de perception pour tout ce qui n'est pas droit de douane (taxe relativement facile à percevoir), avait conduit le gouvernement à prélever plus des deux tiers des recettes du trésor sur les marchandises importées ou sur les produits exportés; or les fluctuations d'un impôt, à peu près unique, devaient inquiéter naturellement

(1) Emprunts à Londres de 1852, 58, 60, 63, 65, 71 et 75. Emprunt intérieur de 1868.

beaucoup les contribuables, dont elles frappent toujours la même classe. On éprouvait des scrupules plus grands encore à diminuer le montant des dépenses dans un immense pays dont l'administration rencontre des difficultés toutes spéciales. La dotation des services publics n'entrait, en réalité, dans ce montant, défalcation faite des intérêts de la dette, que pour 251 millions. Avec cette somme, à peine plus forte que le budget de la ville de Paris, il fallait faire régner l'ordre et la prospérité sur un territoire presque aussi vaste que l'Europe.

Il ne restait guère que la ressource d'escompter l'avenir, et M. Silveira de Martins ne manqua pas d'y recourir. Malheureusement, de tous les moyens d'escompter l'avenir, il proposa le plus funeste, c'est-à-dire une nouvelle émission d'un papier-monnaie, dont les quantités en circulation déjà excessives avaient fort déprécié la valeur. La popularité du secrétaire d'état du trésor, très grande au moment de son arrivée au pouvoir, succomba complètement dans cette tentative. Il dut déposer son portefeuille, et M. Affonso Celso fut appelé à lui succéder.

Éclairés par cette mésaventure, le président du conseil et le nouveau ministre des finances se décidèrent à revenir aux anciens erremens, à lancer un nouvel emprunt. Mais leur tâche était loin d'être aisée. En effet, dans toutes les opérations de crédit auxquelles se livre le gouvernement brésilien, l'intérêt des sommes qu'il emprunte est invariablement payable en or, mais le prix des titres qu'il vend peut être acquitté en papier-monnaie. Si le change est bas au moment de l'emprunt, le gouvernement perd donc toute la différence entre le taux du papier qu'il reçoit et le taux de l'or qu'il paie. Or le change était des plus défavorables aux fonds brésiliens en juin 1879. Le milreis, dont la valeur est, au pair, de 2 fr. 88 c., se vendait communément 2 fr. 10 c. Il était donc indispensable, dans l'intérêt du trésor, de provoquer une hausse du cours du change au moment de l'emprunt, cette hausse dût-elle être momentanée, et c'est avec une habileté consommée que ce résultat fut poursuivi et obtenu.

Comme nous l'avons déjà dit, jusqu'à cette année la place de Londres a été le seul marché des entreprises brésiliennes. Ce marché ne se montrant plus favorable, il était de la plus haute importance de lui trouver sinon un suppléant (ce que peut-être les ministres ne désirent pas), au moins un marché rival qui par la concurrence pût redonner du prix aux valeurs dépréciées. Le marché français était admirablement disposé pour jouer ce rôle. Quelques affaires de chemins de fer brésiliens apportées sur la place de Paris venaient d'y être examinées et paraissaient devoir trouver des capi-

taux. Des agens français, se prétendant représentans de maisons de banque et d'usines de premier ordre, remplissaient les colonnes des journaux de Rio d'offres relatives aux entreprises de voies ferrées; enfin quatre établissemens français, en réalité de premier ordre, venaient de s'unir pour former une compagnie à laquelle on projetait de donner une vaste extension et qui allait s'intituler *Compagnie générale des chemins de fer brésiliens*. La combinaison par laquelle ces quatre établissemens offraient au gouvernement de fournir les capitaux nécessaires à leur première entreprise fut habilement exploitée pour donner à l'opinion publique une haute idée des ressources que le trésor pouvait tirer de France. En même temps des tentatives pour relever les cours, faites par les banques brésiliennes et par les agens officiels à l'étranger, ont pleinement réussi. Le marché des valeurs a fini par s'émouvoir, et le change a pris une marche ascensionnelle. Aussitôt le ministère a dévoilé son plan. Ce n'était plus à l'étranger qu'il voulait chercher les ressources qui lui manquaient, c'était dans le pays même en faisant appel au patriotisme des habitans pour un grand emprunt national. Des bons du trésor rapportant 4 1/2 pour 100 d'intérêt en or étaient mis en quelque sorte aux enchères, la mise à prix ne pouvant rester au-dessous de 96 milreis, valeur payable en papier, pour une valeur nominale de 100 milreis. Le change étant monté à 2 fr. 24 c., l'intérêt à 4 1/2 pour 100, en or, de cette mise à prix à 96, en papier, représentait en réalité un peu plus de 6 pour 100 pour les acheteurs de bons du trésor. L'opération eut un plein succès; 50,000 contos de reis (112 millions de francs) étaient demandés, plus de 124,000 (277,760,000 francs) furent offerts au taux fort avantageux de 96.37 en moyenne.

Nous n'examinerons pas la question de savoir si cette opération sera d'un profit durable pour les finances de l'empire, si l'élévation du cours du change, en grande partie factice, se maintiendra sans avoir été causée par une importation de capitaux, si l'argent brésilien investi en fonds d'état ne sera pas perdu pour des entreprises privées, etc. Nous ne nous poserons que cette question : la situation du Trésor est-elle inquiétante? Évidemment l'équilibre du budget sera rétabli. Le nouvel emprunt va, il est vrai, augmenter les charges d'une annuité de 11,500,000 francs environ, ce qui portera l'insuffisance des recettes annuelles à 70 millions, mais cette insuffisance sera certainement comblée par de nouveaux impôts, et nous ne faisons aucun doute que les recettes et les dépenses ne se balancent exactement l'année prochaine (1); mais cet équilibre sera-t-il durable? Ici la question

(1) Au moment où nous écrivons ces lignes, nous est parvenu un numéro de l'*Anglo-*

devient très délicate, trop délicate même pour que nous puissions la résoudre. Il faudrait pouvoir apprécier la force contributive de la nation brésilienne, et nous ne sommes pas à même de faire cette appréciation. Depuis dix ans, la valeur des exportations reste absolument stationnaire, fait qui révèle une stagnation évidente dans la production locale. Par contre, dans un pays aussi riche que le Brésil, un essai heureux de colonisation, l'ouverture rapide de nouvelles voies de communication, peuvent, en quelques années, décupler la force productive. Enfin l'état possède un réseau de chemins de fer qu'il exploite, qui donne de très beaux rendemens et dont l'aliénation sera toujours pour lui une ressource puissante. En un mot, pour préjuger l'avenir, il faudrait prévoir la conduite future du gouvernement, et, par bonheur, ce gouvernement a mérité jusqu'à présent toute confiance; l'étude que nous venons de faire nous l'a montré toujours en avant de la nation dans la voie du progrès. Qu'il s'agisse de colonisation, d'industrie ou de chemins de fer, nous l'avons toujours vu prodiguer les exemples ou les encouragemens. Arrêter le gaspillage administratif dans les provinces, empêcher les allocations inscrites au budget d'être détournées de leur affectation au grand profit d'intermédiaires peu scrupuleux, établir une sévère économie dans les dépenses publiques, mais doter largement les services plus spécialement appelés à développer la prospérité nationale, et choisir des hommes dignes de le représenter, tel doit être dorénavant son objectif. Pour qu'il puisse l'atteindre, il faut que la nation elle-même le soutienne dans ses efforts et se montre digne du souverain placé à sa tête; il faut que les théories purement spéculatives ne viennent pas entraver les plus louables et les plus fécondes tentatives; il faut, en un mot, que le peuple du Brésil s'inspire des enseignemens de notre baron Louis et qu'en faisant de bonne politique il se prépare de bonnes finances.

PAUL BÉRENGER.

Brazilian Times contenant le projet de budget pour 1879-80. Dans ce projet, les dépenses sont estimées devoir atteindre 332,600,000 francs seulement par suite de réductions opérées; les recettes 336,800,000 francs, grâce à une augmentation des droits d'importation et à différentes autres élévations d'impôts. Il y aura donc non-seulement équilibre, mais encore excédent de recettes, si ces prévisions se justifient. Le gouvernement est autorisé à emprunter 38,552,000 francs pour certains travaux publics déterminés.

REVUE LITTÉRAIRE

Mémoires de Pierre Thomas, sieur du Fossé, publiés en entier pour la première fois; par M. F. Bouquet, pour *la Société de l'Histoire de Normandie,* 4 vol. in-8°, Rouen.

Pierre Thomas, sieur du Fossé, n'est pas sans doute un grand nom dans l'histoire de notre littérature; ce n'est pas pourtant un nom tout à fait inconnu, puisque Sainte-Beuve a pu compter quelque part celui qui le portait parmi les « illustres solitaires » de Port-Royal. L'épithète eût effarouché la toute naïve modestie de l'excellent homme. Elle est un peu forte, en effet. Pierre Thomas a passé sur la terre en faisant le bien, se dissimulant dans la retraite et dans l'ombre, trop honoré, — croyait-il sincèrement, — de l'affection que lui témoignèrent les Le Maître, les Arnauld, les Saci, les Tillemont; et s'il se trouve, comme il se trouve, qu'il ait beaucoup écrit, du moins n'a-t-il pris la plume que pour soulager de l'excès du labeur quelqu'un de ses savans amis ou pour subvenir pieusement à quelque mémoire vénérée. Mais, comme il le dit lui-même, à se contenter ainsi du travail de chaque jour, et travaillant comme « si l'on n'avait à travailler que ce jour-là même, » on va loin; et c'est ainsi qu'il est venu jusqu'à nous.

Il est possible que peu de lecteurs connaissent *la Vie de dom Barthèlemy des Martyrs,* ou encore *la Vie de saint Thomas de Cantorbéry,* dédiée courageusement à Louis XIV comme une de ces leçons indirectes et respectueuses que Port-Royal a quelquefois osées. En est-il même beaucoup qui connaissent une *Vie de Tertullien et d'Origène,* que Mme de Sévigné déclarait tout uniment « divine » et que Bayle, moins prompt à l'enthousiasme, n'a pas laissé de citer fort honorablement dans son grand *Dictionnaire?* Et cependant, je gage que Pierre Thomas est plus connu des lecteurs qu'ils ne le savent et ne le croient eux-mêmes; car il débuta par la publication de ces *Mémoires du sieur de Pontis* qui figurent dans toutes les collections de *Mémoires* relatifs à l'histoire de France et qui ne furent pas moins, dans leur temps, qu'un petit événement littéraire. Au siècle suivant, la vogue de cet

agréable récit durait encore, et Voltaire, qu'elle importunait, sans qu'on sache vraiment pour quelle raison, n'imaginait pas meilleur moyen d'y couper court que de décider « qu'il était douteux que Pontis eût jamais existé (1). » C'était faire, bien légèrement, une bien grave injure à la probité littéraire de Thomas du Fossé. Que si quelques personnes enfin avaient oublié ces *Mémoires de Pontis,* il ne resterait plus qu'à leur rappeler que du Fossé fut le continuateur anonyme, ou plutôt, — vu l'état du travail lorsqu'il s'en chargea, — le principal auteur des *Explications* qui complètent la grande *Bible* de Saci. Ce sont là titres sérieux à l'estime, à la considération, au respect, et nous n'avons pas tout dit.

Pierre Thomas, d'une bonne famille de robe, fils d'un père dont l'abbé de Saint-Cyran (2) lui-même avait opéré brusquement la conversion, fut un élève de ces célèbres petites écoles de Port-Royal dont les succès naissans « furent une des principales raisons qui animèrent les jésuites à la destruction » du jansénisme. Les jésuites, alors maîtres presque absolus de l'instruction de la jeunesse, craignirent la concurrence, et que ce grand succès des écoles de Port-Royal « ne tarît leur crédit dans sa source. » C'est Racine qui le dit ainsi. Chassé de Port-Royal en même temps que les solitaires de la première génération et les autres élèves, du Fossé, qui touchait à sa vingtième année, se lia dès lors particulièrement avec Le Nain de Tillemont. Ils prirent ensemble un logement à Paris, au faubourg Saint-Marceau. Du Fossé savait le latin, le grec et l'italien, il devait plus tard apprendre l'espagnol, il se mit dès ce temps à l'hébreu, mais surtout, dans la société de Tillemont, ce rare érudit et ce maître en critique historique, il apprit cet art de discuter les témoignages, de « faire le procès aux auteurs, » et même « aux anciens moines, » qui est le commencement de l'art d'écrire l'histoire. Un peu plus tard ce fut M. Le Maître qui le forma dans l'art de composer, et qui l'instruisit. — remarquez bien ce mot si caractéristique du XVIIe siècle, — dans la connaissance des *règles pour se borner.* Nous louons quelquefois dans les écrivains de notre temps et dans ceux déjà du XVIIIe siècle ce que notre auteur eût appelé « l'abondance de leurs pensées » et « le feu de leur imagination. » Nulle louange, en effet, ne leur convient mieux, si toutefois on se rend bien compte qu'on leur tourne en louange une véritable impuissance. Le difficile, ou le rare, n'est pas d'avoir beaucoup d'idées, mais d'avoir quelques idées justes, et de savoir les ordonner. On aura toujours beaucoup d'idées quand on aura pris une fois le parti de n'avoir de principes fixes et de doctrine arrêtée sur rien ; on en aura plus encore quand, partant d'un principe général, on ira, de proche en proche, impitoyablement, le

(1) Dans un petit pamphlet, il a joint, sans plus de façons, les *Mémoires de Pontis* aux *Mémoires de d'Artagnan*, de Courtilz de Sandras, qui n'ont jamais passé que pour du pur roman.

(2) Du Vergier de Hauranne.

poussant jusqu'à ses dernières conséquences logiques, sans se préoccuper autrement des faits d'expérience ou des vérités d'observation qui restreignent, à chaque pas qu'on fait plus avant, l'autorité de la logique, et limitent le droit d'affirmer. Gorgias était plein d'idées, mais Hegel en débordait. Au XVII[e] siècle, on était encore assez ingénu que d'estimer à son juste prix « l'abondance des pensées ». On s'y livrait d'abord, et ensuite, comme nous le dit du Fossé, on se mettait en devoir « de se couper bras et jambes ».

Bientôt dégoûté « d'un travail si pénible, » et le trouvant « un peu fort pour un jeune homme, » du Fossé s'imagina que Dieu l'appelait à se faire religieux de saint Benoît, et partit pour Saint-Cyran. Notez ici comme la piété de ces honnêtes gens est vraiment dégagée de tout amour-propre, et comme, pour aller à Dieu, jamais, ils ne trangressent rien d'humain. Du Fossé n'est pas sitôt arrivé à Saint-Cyran « qu'il commence à être tourmenté cruellement par le chagrin et l'ennui de s'être venu confiner en un tel lieu. » Croyez-vous qu'il balance? A la vérité, pendant plusieurs jours, il « gagne sur lui d'étouffer le trouble de son esprit, » mais quand il voit clairement que « sa peine augmente de l'effort même qu'il fait contre soi, » c'est en vain que l'abbé de Saint-Cyran (1) essaie de le retenir et l'adjure, au nom de son salut éternel: du Fossé veut partir et il part. Et sa résolution prise, joyeux comme un écolier qui vient de secouer le joug, en attendant une occasion de quitter l'abbaye, le voilà qui *excursionne* dans les environs et s'en va visiter des forges de fer, « en une paroisse nommée Hazé, » étant de sa nature très curieux de toute sorte de choses, et voire un peu badaud. De même encore, quelques années plus tard, ce sera son père qui voudra qu'il choisisse un état et qui le poussera doucement vers « celui de l'église et de la religion » : mais le père aura beau dire : du Fossé lui répondra qu'il est « persuadé qu'on peut bien travailler à son salut sans s'assujettir à d'autres règles que celles de l'Évangile et sans se lier par d'autres chaînes que les vœux de son baptême; » et pas plus qu'il ne s'est fait moine, il ne voudra se faire prêtre. Il est dans le meilleur esprit de Port-Royal. Jamais nulle part on ne s'est fait un devoir plus impérieux qu'à Port-Royal de décourager les vocations douteuses, ni nulle part de soumettre les vocations les plus certaines au respect de la loi de nature. Quand la sœur de Pascal voulut entrer en religion, son père lui refusa son autorisation. Elle en écrivit à la mère Agnès : « Il ne faut plus penser, lui répondit l'honnête et grande abbesse, qu'à rendre vos devoirs à celui qui vous tient la place de Dieu (2). » Et Jacqueline Pascal n'entra en religion qu'après la mort de son père. Voilà Port-Royal, et voilà le véritable esprit chrétien.

(1) M. de Barcos.
(2) *Lettres de la mère Agnès*, publiées par M. P. Faugère.

Du Fossé se contenta donc de vivre chrétiennement et laborieusement. Il n'eût tenu qu'à lui d'entrer dans les grandes affaires, dans les ambassades même, par le moyen de M. de Pomponne. Il aima mieux suivre la fortune incertaine de Port-Royal; souvent obligé par la persécution de changer de résidence et presque de se cacher, tantôt logé par le roi dans une chambre de la Bastille, et tantôt exilé dans ses terres. Il voyagea beaucoup pour sa condition et son temps, tantôt pour aller visiter ses parens en province, tantôt pour se donner quelque relâche, « ayant besoin de se promener pour être ensuite plus en état de travailler. » Ses dernières années furent plus calmes que les années de sa jeunesse : elles ne furent pas moins bien employées. Il mourut en 1698. Quelque temps avant sa mort, il avait achevé la rédaction et revu la copie de ses *Mémoires*. Attaqué dans le cours de l'année 1696 d'une paralysie de la langue, « les médecins et tous ses amis lui conseillèrent de s'abstenir du travail. » Il abandonna donc ses *Explications* de la Bible. Mais, ajoute-t-il, « me trouvant alors dans quelque embarras sur la manière dont je pourrais occuper mon temps, à cause de la vivacité naturelle de mon esprit, qui demande nécessairement une occupation réglée, Dieu m'inspira, autant que j'en puis juger, le dessein de m'appliquer à ces *Mémoires*. » C'est lui-même qui nous raconte tout cela : Connaissez-vous beaucoup d'auteurs de *Mémoires* qui se soient excusés avec une plus aimable et plus grave sincérité d'être obligés de parler d'eux-mêmes ?

Ce sont ces *Mémoires* que M. Bouquet vient de publier pour la *Société de l'histoire de Normandie*. Ce qu'on connaissait jusqu'ici tenait dans un petit volume in-12, de 514 pages. La collation du manuscrit n'a pas fourni moins de quatre gros volumes in-8°, d'environ chacun 300 pages. On voit si le premier éditeur en avait usé librement avec la prose de du Fossé. C'était au surplus l'habitude à Port-Royal que cette liberté qui nous paraît excessive, et les jansénistes du XVIII[e] siècle en avaient gardé la tradition. Même, ils l'avaient exagérée, car, éliminant du texte de l'auteur toutes les particularités qui n'intéressaient pas directement Port-Royal, ils n'en avaient conservé, ou plutôt ils n'en avaient extrait que les chapitres où du Fossé, presque partout témoin oculaire, avait raconté pour sa part les vicissitudes de l'abbaye et du parti. Dans le quatrième volume, par exemple, le long récit d'un voyage en Bretagne et sur les bords de la Loire, qui ne remplit pas moins de 70 pages in-8°, le premier éditeur l'avait resserré, sans plus de façon, en 8 pages in-12. Dans le troisième volume, le récit d'un voyage en Flandre occupe un peu plus de 80 pages : on l'avait supprimé net, sans en faire mention seulement; — et ainsi de tous les détails qui peignent, ainsi de toutes les singularités qui caractérisent l'auteur et son temps : au lieu d'un récit bien vivant, — l'un des plus abondans qu'il y ait en renseignemens privés sur le XVII[e] siècle, — un

précis sec et décharné. Là-dessus, étonnez-vous qu'on se soit fait si souvent des hommes et des choses du XVIIe siècle une si fausse idée!

On peut donc regarder cette édition des *Mémoires* de du Fossé comme étant vraiment la première. D'ailleurs, au texte rétabli dans son intégrité, M. Bouquet a joint d'intéressans et nombreux appendices, toute une correspondance de son auteur, beaucoup de notes et une longue introduction. De l'introduction, de la correspondance, des appendices, nous n'avons rien à dire, que beaucoup de bien. L'annotation, généralement discrète, prêterait parfois à la critique. Ainsi, je ne voudrais pas que dans un livre de ce genre, dont la publication est vraiment œuvre d'érudit, on invoquât au bas des pages, comme une autorité, le *Dictionnaire de biographie et d'histoire* de MM. Bachelet et Dezobry. Cette estimable compilation a sa place marquée dans les bibliothèques scolaires, ne la détournons pas de sa destination naturelle. Je me plais souvent à rêver que ces sortes de *Dictionnaires* ont été merveilleusement inventés pour *vulgariser* l'erreur, qu'on a trouvé sans doute qui n'était pas assez répandue; j'ai parfois le regret, en me réveillant, de constater que le rêve est bien une réalité. Cela n'est rien. Une autre note soulève une critique plus grave. M. Bouquet rencontre chemin faisant l'occasion de dire quatre mots du jansénisme, et cite là-dessus Tallemant des Réaux. Passe pour Tallemant. Mais M. Bouquet s'approprie la remarque suivante de l'annotateur de Tallemant : « que sans les jésuites, ces subtiles querelles sur la grâce seraient restées dans les écoles. » Voilà ce qu'il ne faut ni dire, ni croire, ni laisser passer. Les querelles du XVIIe siècle sur la grâce ne sont pas plus subtiles que les querelles du moyen âge sur les universaux ne sont scolastiques. Les noms de *jansénisme* et de *molinisme* sont peut-être surannés, à plus forte raison les noms de *réalisme* et de *nominalisme.* Peut-être même est-il facile, en pareil sujet, de railler agréablement. Mais je voudrais bien savoir quelles plaisanteries feront jamais que toutes les discussions sur la grâce ne soient pas au résumé des discussions sur le point de savoir si nous sommes libres ou non, et dans quelles limites notre liberté s'exerce. Qu'y a-t-il de moins suranné? Comme aussi je voudrais bien savoir si le problème qui s'agitait jadis entre *la lumière brillante de l'ordre des franciscains* et le *prince des nominalistes* n'est pas l'éternel problème qui s'agite entre métaphysiciens, savoir, si l'idée du monde est la trace dans notre intelligence d'une réalité du dehors, ou si la prétendue réalité du monde ne serait que la projection de nos idées au dehors de nous-mêmes? Que voulez-vous de plus *actuel?* On ne doute pas, à la vérité, que nos pères ne fussent de pauvres sires; on demande seulement s'il faut croire que le génie des Pascal, des Malebranche, des Bossuet et des Fénelon se soit dépensé en pure perte sur des subtilités qui ne valussent pas seulement la peine d'être discutées?

Ce qui diminue la gravité de cette petite méprise d'éditeur, c'est qu'après tout, Thomas du Fossé, dans ses *Mémoires*, ne traite qu'incidemment du jansénisme et que, s'abstenant de toute digression vers le dogme et les matières de controverse, il raconte et n'écrit qu'une histoire tout extérieure. Il ne veut même pas juger, et sa modération sous ce rapport est remarquable. Évidemment, et M. Bouquet a raison de le faire observer, — il a médité cette leçon de Pascal : « que ce sont les faits qui louent — ou qui blâment, — et la manière de les disposer. » Il n'est pas malaisé de voir quelle direction du Fossé veut donner au jugement des lecteurs, mais que si parfois il laisse échapper quelque éloge exagéré des siens, jamais du moins contre les persécuteurs de Port-Royal, il n'a une plaisanterie cruelle ni une expression haineuse. Quant à la personne même de Louis XIV, il a toujours pour lui le respect profond, l'affection entière d'un Français du XVII[e] siècle, jusqu'à refuser un seul instant d'admettre que le souverain puisse être pour quelque chose dans la persécution de Port-Royal. Les oreilles des rois sont faciles à surprendre, et la vérité se fraie difficilement une route vers les princes : voilà son thème et voilà son siège. Un détail qu'il nous donne montre bien, à ce propos, que ce respect de la personne royale n'a rien de commun avec ce que nous appelons, — nous autres âmes de fer et imployables échines, — des gros mots de flatterie, de servilité, d'abjection. « J'aimais, dit-il, à aller au Louvre, tout jeune que j'étais, — il avait vingt-deux ans, — pour le seul plaisir de voir le roi, ne pouvant me lasser de le considérer, soit pendant son dîner, lorsque je trouvais le moyen d'entrer dans sa chambre (1), soit... Je me croyais assez heureux quand je pouvais m'approcher assez de lui pour le voir tout à mon loisir, *l'aimant, l'honorant et le respectant parfaitement.* » Remarquez que du Fossé dès lors est bien résolu, non-seulement de ne pas se pousser en cour, mais encore de « ne pas entrer dans le siècle, » et dites ce que valent les cris d'effarement que nous poussons à la rencontre de quelques paroles de Bossuet ou de quelques hémistiches de Boileau.

Ces citations nous donnent la note des *Mémoires* de Thomas du Fossé. Le caractère de son style, c'est avant tout la sincérité, ce que je demanderai la permission d'appeler la naïveté soutenue.

Il est des points notamment où ce savant homme, cet érudit très indépendant, qui ne craint nullement, au nom de la vérité vraie, de « purger de toutes fables » la *Vie des saints* et « d'attaquer là-dessus la dévotion populaire, » cet historien du montanisme et de l'origénisme, enfin ce chrétien qui connaît l'homme et le monde comme on les connaît à Port-Royal, — et rarement, où que ce soit, on les a mieux connus, — montre vraiment la crédulité, la simplicité d'un enfant. Il a des

(1) Ce détail est de 1656.

hallucinations et, dans le silence de son labeur nocturne, il entend « des coups » mystérieux, qui l'avertissent qu'un de ses frères, ou l'une de ses sœurs, ou l'un de ses maîtres, doit mourir dans l'année. Toute sa religion ne l'empêche pas de croire fermement à toutes « voies extraordinaires » et notamment à la sorcellerie. « Je sais bien, dit-il, qu'à Paris, où l'on se pique d'une certaine force d'esprit, la plupart des gens qui passent pour les plus sensés regardent comme une faiblesse de s'imaginer qu'il y ait des sorciers et qu'on doive les appréhender. » Mais il n'a pas moins l'inébranlable entêtement de l'homme qui croit avoir vu de ses yeux. Ne connaît-il pas de ses amis et de ses fermiers sur les bestiaux de qui « d'insignes scélérats avaient jeté quelque maléfice? » Il croit à bien d'autres choses encore, à la transmutation des métaux, par exemple : « Je sais bien que beaucoup de gens font passer cela pour une chimère, et le sieur de Furetière en parle de même en divers endroits. » Mais Pierre Thomas pense par lui-même. Et puis, il a des preuves. En présence du roi Louis XIII, « d'heureuse mémoire, » un nommé du Bois « changea en un or très fin quelques balles de mousquets de soldats qui étaient actuellement au Louvre? » Le fait est constant : il le tient de M. d'Andilly, qui lui-même le tenait de M. de Chavigny, ministre d'état. Bien plus, il a vu de ses yeux encore entre les mains de la duchesse d'Aiguillon, une médaille commémorative de l'événement, et cette médaille lui venait du cardinal de Richelieu, présent à la métamorphose. Vous voyez qu'il ne s'avance pas sans de bonnes et respectables autorités.

Aussi bien, à défaut de si solides et convaincans témoignages, une seule raison suffirait à lui donner confiance dans les manœuvres de l'alchimie : c'est la « certitude qu'il a des remèdes excellens, pour la guérison des maladies les plus incurables, qui se découvrent dans le cours d'un travail si curieux. » Lui-même est possesseur de secrets importans, il connaît des potions « très souveraines » et des électuaires très compliqués. Il prend plaisir, comme un autre Purgon, à les préparer de ses propres mains. Une fois, il n'a pas employé moins de six jours, « à seize heures par jour, » à sublimer un soufre « d'une vertu admirable, » également spécifique pour les indigestions, syncopes et vapeurs. Il en donne tout au long la recette « pour la satisfaction de ceux qui aiment les bons remèdes, » comme les cataplasmes de « poireaux fricassés dans la poêle avec un peu de vin » ou les « ptisannes de salsifis coupés par rouelles. » Il a vu particulièrement des effets merveilleux de la pierre de Butler, de l'or potable de Cornaro, et du précipité diaphorétique. Le triomphe de ce dernier remède est la guérison des « cancers furieux. » Aussi, comme l'excellent homme se rit des prescriptions de la faculté ! Il accompagne les médecins au chevet des malades, il les regarde faire, il les aide même au besoin, et quand ils sont partis, d'administrer aus-

sitôt quelque panacée de sa composition, dont les effets « leur font connaître qu'il y a d'excellens remèdes inconnus au commun des médecins. »

Comme on voit, il ne dissimule pas plus ses prétentions que ses faiblesses. Sa franchise est entière. Il dit tout. S'il raconte, il épuise les circonstances du fait; — s'il discourt, il met un par un ses argumens dans le plus bel ordre ; — s'il moralise, il n'abandonne pas son texte qu'il n'en ait tiré toute la moelle. A force de détails il fatiguerait, à force « de réflexions très judicieuses » il ennuierait, s'il n'était toujours aussi parfaitement ingénu. Ce n'est après tout que par excès de scrupule qu'il pèche. Sainte-Beuve a dit quelque part que les écrivains de Port-Royal avaient la phrase longue. Ni l'expression n'est tout à fait juste, ni même l'observation tout à fait vraie. Descartes, que je sache, n'a pas la phrase courte, et Bossuet n'est pas de Port-Royal. Il fallait se contenter de dire que les écrivains de Port-Royal, ou mieux encore les écrivains du XVIIe siècle, dès qu'ils ne sont pas du premier ordre, ont la narration un peu prolixe et la dissertation un peu verbeuse. C'est ce qui éclate si, par exemple, on compare Bourdaloue à Bossuet, tout comme si l'on s'avisait, à notre du Fossé, de comparer Pascal.

Mais que cette prolixité même porte avec soi d'enseignemens, qu'elle a même parfois de charmes, et surtout comme elle proteste éloquemment contre une autre fausse idée que l'on se fait parfois du XVIIe siècle! C'est qu'elle n'est pas ici, comme trop souvent, le signe de l'impuissance, le long effort d'une pensée qui, de mot en mot, pour ainsi dire, se cherche péniblement elle-même. Elle vient de ce que l'orateur ou l'écrivain sont curieux de rendre la réalité tout entière, et particulièrement ambitieux de ne rien laisser échapper qui conduise la pensée, de proche en proche, jusqu'au dernier degré de clarté, de précision, de netteté qu'elle puisse atteindre. On sera plus court au XVIIIe siècle, parce qu'on sera moins sensible aux nuances. En littérature comme partout, on fait vite, quand on fait gros. Seulement, de cette abondance de détails, les vraiment grands écrivains, comme Pascal et comme Bossuet, sauront ce qu'il faut élaguer. Les écrivains secondaires, comme Bourdaloue, comme notre Thomas du Fossé, ne le sauront pas toujours, et c'est justement par là qu'ils méritent d'être appelés secondaires.

Ils n'en sont que plus instructifs. C'est plaisir de renvoyer aux *Mémoires* de Thomas du Fossé ceux qui prétendent que la littérature du XVIIe siècle aurait eu le génie sinon de l'inexactitude, à tout le moins de l'à-peu-près. Rien de plus faux. Quand du Fossé voyage, il serait impossible d'être plus précis et de noter avec plus de complaisance les effets et les causes. Une fois il passe à Langest, ou Langeais, dont le pays est renommé pour l'excellence de ses melons : c'est l'occasion, ou jamais, de « manger de ces melons si estimés à Paris; » par malheur du

Fossé n'en peut trouver que la moitié d'un « qui, étant très excellent, » ne sert qu'à lui faire regretter de n'en pouvoir trouver un tout entier. Il s'enquiert, il interroge et il n'oublie pas de noter que « la raison est que le pays faisant grand trafic de ces fruits, les envoie partout et principalement à Paris, avant même qu'ils soient mûrs, parce qu'ils mûrissent dans le voyage, quoiqu'ils soient sans comparaison meilleurs, ayant mûri sur les lieux. » Au moins il connaît le pourquoi de sa mésaventure. Une autre fois il passe à Lille : « Ils ont la coutume, en ce pays-là, de dresser de gros chiens au harnais, comme des chevaux. Et l'on est d'abord surpris de voir ces bêtes, qu'on regarde ordinairement comme incapables du joug, traîner de petits chariots avec une charge considérable : ce qui est d'un grand profit pour la ville, *parce qu'ils ne coûtent rien à nourrir, mangeant les tripes de la boucherie.* » Il aime, comme vous voyez, le renseignement exact et complet. Aussi n'a-t-il garde de dédaigner la statistique. En traversant Bruxelles, il visite la cathédrale et ne manque pas à s'informer du nombre des paroissiens. « Il y avait vingt-deux mille communians dans cette seule paroisse, et vingt-huit mille dans une autre, sans parler de cinq autres paroisses qui sont encore dans Bruxelles, quoique plus petites, ce qui peut faire juger de la grandeur de la ville. » Ajoutez que, quand il le faut, il sait fort bien tracer, à la marge de son journal, un petit croquis habilement enlevé. Voici par exemple nn crayon des béguines de Bruxelles : « Elles sont coiffées *comme des religieuses.* Et quand elles sortent dans la ville, elles ont un manteau noir plissé *comme les aubes des maisons religieuses,* et sur leur tête un petit chapeau fait *comme un couvertoir à lessive,* qui est noir, et de crin, et qui tient sur le haut de leur tête, *comme un petit parasol.* » Je souligne les comparaisons : du Fossé n'y manque jamais. L'église du béguinage, à Bruxelles, lui paraît aussi belle que « l'église du Val-de-Grâce ; » à Malines, il note que la tour de l'église enferme de très grosses cloches, une entre autres « aussi forte que la plus grosse de Notre-Dame de Paris. » C'est qu'il ne veut rien laisser d'indécis dans l'esprit de son lecteur. A Tournay, la beauté de la cathédrale le frappe ; il cherche aussitôt dans la disposition de l'édifice et dans les proportions des parties la raison de son admiration. Il mesure les deux ailes, à côté du chœur. Et il constate qu'elles ont de longueur, non point « quatre-vingts pas, » mais quatre-vingts de *ses* pas. » Avec cela toujours sincère et, visitant une fonderie de canons, s'il décrit les opérations qu'il a vues, s'arrêtant tout à coup : « La machine qui sert à polir les canons par dedans est aussi très curieuse ; mais je ne m'en souviens point assez pour la décrire en ce lieu. »

On ne s'étonnera pas que, dans le récit d'un voyage de Flandre et sous la plume d'un écrivain de Port-Royal, l'énumération des églises et leur description tiennent une large place. Pour les sculptures et les tableaux, du Fossé sans doute les regarde et les admire, mais en bloc plutôt

qu'en détail, ou du moins, dans leur rapport avec l'édifice qu'ils ornent plutôt qu'en eux-mêmes, et dans l'abstraction de leur isolement. Son éditeur lui reprocherait volontiers à ce propos d'avoir gardé le silence, en passant par Anvers, sur les grandes toiles de Rubens. Je crains bien qu'encore ici nous ne commettions une légère erreur. Un excellent juge (1) a remarqué qu'au XVIIe siècle « l'art consistait surtout dans une application monumentale de ses beautés et de ses splendeurs » et que le goût public « ne savait pas encore distraire la beauté de l'utilité, de la convenance et de l'à-propos. » On ne pourrait mieux dire. Après les *Mémoires* de Pierre Thomas, ou en même temps, lisez dans la collection des *Lettres, Instructions et Mémoires de Colbert,* le journal de voyage en Italie du marquis de Seignelay, fils de Colbert (2). Vous n'y trouverez aussi que des indications en passant, quelques signalemens rapides, quelques jugemens nets et précis, d'ailleurs pas une exclamation. C'est un « bon esprit » et, selon le mot de La Bruyère, « les bons esprits admirent peu, ils approuvent. » Non qu'ils soient insensibles. Seignelay note expressément « qu'il fut une heure entière à considérer l'Hercule Farnèse. » Mais ils ne conçoivent pas l'art indépendamment de l'appropriation déterminée des œuvres à un effet monumental. « Je vis encore, dans les jardins du Vatican, dit Seignelay, deux grandes statues de Fleuves *qu'on n'a point fait servir à aucune fontaine.* » Un autre détail caractéristique est son jugement sur la colonnade qui enveloppe la place Saint-Pierre, à Rome. Il en marque l'auteur, — la date, — le prix de revient, — et il ajoute : « On trouve à dire qu'elle soit en ovale, parce qu'une colonnade n'étant faite que pour se promener et afin que les rangs de colonnes fassent un bel effet à la vue, celle-ci, lorsqu'on est dessous, ne représentant aux yeux qu'une confusion de colonnes, elle semble ne laisser devant soi aucun espace pour la promenade (3). » L'art est pour eux un ornement de la vie commune, tout ainsi que la littérature; et l'artiste ou le poète sont des hommes qui concourent, chacun pour sa part, à la diversité de l'existence, par conséquent à son embellissement, et nullement des maîtres qui du haut de leur supériorité fassent la leçon à leur temps. Ont-ils tort? ont-ils raison? je n'en sais rien pour aujourd'hui; je constate seulement que chez tous les peuples, les grandes époques de l'histoire de l'art sont celles, où sous une direction commune, toutes les formes de l'art se prêtent ce mutuel concours et qu'en art comme en littérature, il n'y a jamais eu de *style* que sous cette condition.

(1) L. de Laborde.

(2) *Lettres, Instructions et Mémoires de Colbert,* publiés par M. P. Clément; III, 2e partie.

(3) Remarquez qu'il n'importe nullement ici de savoir si ce jugement est celui de Seignelay lui-même, ou des artistes qui l'accompagnaient, ou des *curieux* de Rome même, puisqu'il ne s'agit que d'établir l'existence d'une façon de penser commune à tout le siècle.

On peut faire sur un autre point d'importance une observation du même genre. Il est passé presque en proverbe que la littérature du XVIIe siècle aurait ignoré la nature. Je trouve pourtant que, dans les *Mémoires* de du Fossé, les descriptions naturelles ne manquent pas. Il décrit amplement quelque part un château, et il achève : « On peut dire que cette demeure à l'utile joint l'agrément, si ce n'est qu'elle manque d'eau et qu'elle n'a point de vue,.. *deux choses qui sont néanmoins presque nécessaires pour rendre un lieu parfaitement agréable.* » En un autre endroit il se récrie précisément sur la beauté de la vue qu'on a de divers points de la ville d'Avranches : « On ne peut assurément rien se figurer qui égale la beauté de ce que la nature y présente aux yeux. On voit d'un côté une vallée partagée par divers villages accompagnés de très beaux plants qui semblent former à la vue comme autant de parterres différens. On voit devant soi comme un autre parterre d'eau formé par divers courans de la mer, qui serpente en mille endroits d'une manière qui charme la vue. On voit encore d'un autre côté, c'est-à-dire sur la gauche, une vaste étendue de mer, et le mont Saint-Michel, élevé en rocher tout au milieu. » Que la description n'ait rien de pittoresque, ce n'est pas l'important ; il me suffit que du Fossé ne soit pas insensible « au charme de cette vue, » comme il me suffit de relever ailleurs son cri d'admiration quand il voit pour la première fois « la mer, *cette vive image de la puissance et de l'immensité de Dieu,* » pour m'assurer que le XVIIe siècle *sacrifie* la nature, mais qu'il ne l'*ignore* pas. La nature, à ses yeux, n'est que le cadre de l'activité de l'homme, et pourquoi s'inquiéterait-on du cadre si le tableau vaut la peine d'être examiné ? Ce n'est pas là non plus une discussion que l'on puisse ouvrir et fermer en quatre mots ; mais si l'on veut juger équitablement du XVIIe siècle, retenons ce point, une fois pour toutes, qu'il n'est nullement indifférent à la nature, mais que de parti-pris il la subordonne, et dans un degré tout à fait inférieur, à l'homme lui-même. Et tant de révolutions accomplies depuis lors dans le goût comme dans les mœurs et les institutions n'ont pas fait ni ne réussiront à faire qu'il y ait jamais pour l'homme quelque chose de plus intéressant que l'homme.

C'est ici que Thomas du Fossé se retrouve véritablement supérieur, par cela seul qu'il est de son temps et qu'il en parle la langue. Ce même style qui grave au trait, pour ainsi dire, le contour des choses extérieures, admirable parfois de netteté, mais d'ailleurs un peu sec et rigide, aussitôt qu'il s'agit de pénétrer l'intérieur de l'homme, devient un instrument merveilleux de finesse et de précision. Comme cette qualité de l'observation morale n'est pas discutable ni même disputée sérieusement à la prose française du XVIIe siècle, je me borne à dire que, sous ce rapport, les *Mémoires* de du Fossé ne sont indignes ni de Port-Royal ni du XVIIe siècle. Il vaut presque Nicole. Je voudrais indiquer seulement d'où vient, à quoi tient cette qualité de prose et

pourquoi, comme d'un air de famille, elle marque à son signe toutes les œuvres du temps. Ce n'est pas évidemment supériorité d'intelligence, ni même d'éducation littéraire. Ce n'est même pas toujours supériorité de goût; c'est supériorité de justesse d'esprit, de sens moral et d'expérience du monde et de la vie. Supériorité d'expérience, — qu'ils doivent à la connaissance d'eux-mêmes, à la conscience d'une déchéance originelle, ou, si vous l'aimez mieux, pour ne mêler ici rien de théologique, à la conscience de leur imperfection foncière. Supériorité de sens moral, — qu'ils doivent à cette conviction qu'il y a des principes de conduite qu'il n'est permis de transgresser en aucun cas, pour aucune raison, c'est-à-dire, qu'il y a une autre mesure du bien que l'utilité, que le bonheur même et la considération, selon le langage du monde. Supériorité de justesse d'esprit enfin, — qui leur vient de l'idée qu'ils se font du devoir. Le devoir en effet ne consiste pas pour eux seulement dans le respect étroit de l'honneur mondain ou de la morale chrétienne, il consiste surtout dans une certaine idée qu'ils se font du rôle de l'homme dans la société. « Vous y voyez, dit notre du Fossé quand il traverse Nantes, un grand nombre de vaisseaux et une multitude de marchands tout occupés de leur négoce, qui font décharger les marchandises qu'on leur envoie de loin ou qui au contraire en font charger d'autres, *chacun d'eux songeant seulement à son intérêt particulier, et tous ensemble néanmoins travaillant pour le public.* » Je ne saurais mieux dire. Ils sont persuadés que le bien public résulte du concours que chacun apporte à l'œuvre commune de la civilisation en se contenant dans les bornes rigoureuses de ses obligations professionnelles. On n'a pas besoin d'une classe d'hommes qui fasse profession de réformer le monde. L'artisan à son établi, le marchand à son comptoir, l'avocat au palais, et qu'après avoir accompli la tâche quotidienne, chacun d'eux travaille au perfectionnement de soi-même : tout ira bien.

Là fut, selon nous, la vraie, la grande supériorité du XVIIe siècle. Le roi gouvernait, Colbert faisait des ordonnances, Turenne faisait des plans de campagne, Bossuet faisait des sermons, des mandemens et livrait des batailles théologiques, La Fontaine faisait des fables, Molière faisait des comédies, et chacun d'eux atteignait la perfection de son genre et léguait à la postérité d'inimitables modèles et d'immortels exemples. Thomas du Fossé pendant ce temps écrivait comme son ami le Nain de Tillemont, de savantes histoires; et lorsqu'il sentait la fin approcher, il composait pour notre plaisir et notre profit les intéressans *Mémoires* dont nous avons essayé d'indiquer la physionomie. Nous n'avons pu qu'effleurer le contenu de ces quatre volumes : ils renferment pour l'histoire des mœurs, pour l'histoire de Port-Royal, pour l'histoire générale elle-même des renseignemens du plus grand et du plus neuf intérêt : contentons-nous de les signaler, il suffira que nous ayons réussi à donner quelque envie de les lire. F. BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier 1880.

Lorsque le parlement a pris ses vacances le mois dernier, dans le froid déclin d'une année morose, l'ancien ministère était encore debout, et les votes de confiance ou de miséricorde qu'il venait d'obtenir n'ont pas suffi pour le préserver d'une décomposition immédiate; il est tombé sous le poids de ses inutiles et embarrassans succès. Au moment où les chambres se réunissent encore cette fois, — elles sont rentrées d'hier, — un ministère nouveau ou reconstitué est au pouvoir; il est né dans l'intervalle des deux sessions, il existe depuis quelques jours déjà, et pour sa durée, pour son autorité, pour l'efficacité de son action, tout dépend maintenant de l'attitude qu'il va prendre devant le parlement, de l'accueil que les chambres feront à ses premières déclarations.

Quels que soient les actes préliminaires de prise de possession, quelles que soient les intentions présumées et les vraisemblances, il est clair que pour le moment, jusqu'à de plus amples explications, jusqu'à ce que la signification réelle des derniers événemens se dessine, il y a une incertitude assez pénible dans l'opinion et une obscurité assez opaque dans nos affaires. L'obscurité tient d'abord sans doute au caractère même de cette crise récente qui a conduit à une métamorphose ministérielle. Évidemment il y a eu dans tous ces incidens, dans toutes les négociations qui se sont succédé quelque chose d'insaisissable et de singulier. On n'est pas arrivé du premier coup à s'expliquer comment des votes de confiance réitérés pouvaient avoir pour conséquence immédiate la dislocation d'un cabinet, comment un ministère nouveau, pour se reconstituer, était nécessairement conduit à chercher sa force, ses alliances, au delà de la majorité constatée par le scrutin, dans un

camp plus avancé. C'était une combinaison parlementaire assez imprévue, qui pouvait avoir sans doute sa logique intime, mais qui avait certainement et qui a encore besoin d'être éclaircie, expliquée pour être comprise, pour ne pas laisser l'opinion déconcertée et inquiète. L'obscurité tient encore aux conditions particulières dans lesquelles le nouveau ministère, déjà un peu énigmatique par son origine et par sa composition, arrive au pouvoir. Il se trouve, pour son début, en présence de toute sorte de questions confuses, artificielles et irritantes, auxquelles on a laissé le temps de s'accumuler et de s'aigrir, qui deviennent aujourd'hui son plus cruel embarras et dont il ne peut cependant décliner entièrement l'héritage. Les difficultés se pressent sous ses pas, d'autant plus graves que les passions de parti se sentent encouragées par une apparence de succès, qu'elles croient voir un gage et une promesse dans les premières satisfactions qu'on est obligé de leur donner. Il en résulte une situation manifestement pleine de contradictions et d'obscurités, sur laquelle M. le président du conseil, en homme sérieux qui a la principale responsabilité, n'en est point à réfléchir sans doute. Il a ses vues nettes et avouées sur les conditions d'existence de la république; il n'y a point renoncé en devenant le chef d'un ministère dans les circonstances présentes. Il a dû sûrement mesurer d'avance la gravité de la tâche qu'il a acceptée des mains de M. le président Grévy. Il a tout à la fois à dégager ses idées de gouvernement de ce fatras de questions stériles qui encombrent la situation, à introduire l'unité dans un cabinet composé d'élémens assez disparates, et avant tout il a pour le moment à dissiper toutes les obscurités, à éclairer, à gagner l'opinion, les chambres elles-mêmes, en leur exposant sa politique, l'objet qu'il poursuit, la direction qu'il entend donner aux affaires du pays.

Ce que sera cette politique, on le verra bientôt, sans doute; on ne tardera plus beaucoup à savoir ce qu'elle se propose réellement, quelles limites elle se fixe à elle-même, comment elle entend résoudre les questions les plus épineuses, les plus délicates, quels appuis décidés et efficaces elle trouvera dans le parlement. A quoi se décidera-t-on pour l'amnistie, pour la liberté de l'enseignement et l'article 7, pour la réforme de la magistrature? Jusqu'où ira-t-on dans ce vaste et périlleux domaine des épurations ouvert à toutes les passions, à toutes les convoitises, à toutes les représailles personnelles? Voilà le problème! Ce qui est certain, c'est que la direction générale et supérieure qui est restée jusqu'ici, pour ainsi dire, un peu en réserve, n'a plus de temps à perdre pour régler la marche, pour mettre quelque ordre dans cette inauguration d'un nouveau régime, où tout n'est point à la vérité également inquiétant, où tout n'est pas non plus également rassurant, où il reste toujours à choisir entre les conditions nécessaires de gouvernement et les entraînemens de l'esprit de parti. La question se reproduit

sous toutes les formes, elle est de tous les instans, et elle n'est malheureusement pas considérée dans toutes les administrations de la même manière.

Ainsi, lorsque les chefs des cours de justice de Paris ont été reçus dernièrement à la chancellerie, M. le garde des sceaux Cazot, il faut l'avouer, s'est exprimé de la façon la plus mesurée et la plus correcte. Il n'a point hésité à reconnaître les lumières, la loyauté de la magistrature française, à rappeler « le principe de la séparation des pouvoirs, cette condition indispensable des libertés publiques. » De ce qu'a dit M. le garde des sceaux, on peut conclure qu'il n'accepte pas cette pensée de guerre personnelle qui se déguise sous le voile d'une suspension révolutionnaire de l'inamovibilité, qu'il ne s'associera pas à une proposition sur laquelle M. Le Royer avait fait des réserves, tout en laissant la chambre s'engager, par une imprudente prise en considération, dans une voie dangereuse. Les projets de réformes qui se préparent et les conséquences de toute sorte qu'ils pourront entraîner soulèveront encore bien des difficultés sans doute; ils semblent du moins devoir respecter un principe qui a été jusqu'ici la sauvegarde de l'indépendance de la justice. Le gouvernement, en un mot, ne paraît pas vouloir dépasser la limite au delà de laquelle la magistrature, atteinte dans son inviolabilité, ne serait plus qu'un corps subordonné et servile, livré à tous les hasards de la politique, rendant des services et non plus des arrêts. La réserve même qu'a montrée M. le garde des sceaux dans son langage prouve qu'on n'aborde pas sans quelque crainte une question qui, en dehors des considérations personnelles, touche à une institution respectée, aux intérêts les plus sérieux de la société tout entière. Au ministère des finances, on va plus vite et plus étourdiment. Ici l'esprit d'aventure et de témérité semble être arrivé aux affaires avec M. le sous-secrétaire d'état Wilson, qui a tout l'air de commencer une expérience, peut-être coûteuse, sous le regard paternel d'un ministre trop obligeant pour contrarier la jeune ambition du lieutenant qu'on lui a donné.

Certes si, après la justice, il est une autre administration civile où tout doit être fait avec suite, avec régularité et sans bruit inutile, c'est ce vaste gouvernement des finances aux ressorts si compliqués, à la fois si souples et si puissans; c'est ce gouvernement des forces économiques et des ressources de la France, dont des révolutions mal conçues pourraient affaiblir l'efficacité. Que là comme ailleurs les pouvoirs nouveaux tiennent à n'avoir que des agens fidèles et obéissans, qu'ils fassent la guerre aux fonctionnaires hostiles ou suspects, soit : les épurations ont déjà commencé dans l'administration centrale, et les trésoriers payeurs-généraux, percepteurs, contrôleurs ou receveurs n'ont qu'à se bien tenir. M. le sous-secrétaire d'état est un Romain qui ne connaît que la répu-

blique, et il n'a pas même attendu que son ministre fût bien guéri de la goutte pour signaler son avènement par des actes de sévérité. Dans une certaine mesure, on devait bien s'attendre à d'assez nombreux déplacemens de personnel auxquels la modération de M. Léon Say se serait refusée; mais voici qui deviendrait plus grave : ce serait si, pour se créer plus de facilités, pour se donner libre carrière, on touchait à l'organisme même de ce gouvernement des finances que tous les pouvoirs ont respecté jusqu'ici; ce serait si, par une préoccupation politique ou personnelle, on déplaçait, on troublait les ressorts de cette puissante machine, et c'est là justement ce qu'on s'est exposé à faire dès le premier jour par un décret improvisé, dont l'unique signification est de constituer la prépondérance privilégiée de la sous-secrétairerie d'état au détriment des administrations distinctes des finances et de l'autorité du ministre lui-même. Jusqu'ici les grandes administrations financières, enregistrement, douanes, contributions directes ou indirectes, avaient joui, sous l'autorité du ministre, qui était entre elles le seul lien, d'une sorte d'indépendance ou si l'on veut d'autonomie. Elles n'en abusaient certainement pas, elles en usaient dans l'intérêt du service. Elles disposaient d'un personnel nombreux, dévoué, actif, qu'elles gouvernaient avec la plus attentive sollicitude, qu'elles avaient souvent à préserver; elles ont défendu ce personnel sous le 16 mai contre ceux qui réclamaient des révocations dans un intérêt électoral, elles l'ont défendu depuis le 14 octobre 1877 contre des réclamations opposées. Les directeurs-généraux étaient d'habitude des hommes éprouvés dont M. Thiers a plus d'une fois reconnu l'habileté et l'expérience. Aujourd'hui tout est changé par le récent décret. Affaires financières, personnel immense et multiple, tout passe sous le contrôle de M. le sous-secrétaire d'état, qui par le fait est plus que le ministre lui-même. D'un trait de plume M. Wilson s'est tout simplement érigé en maire du palais du ministère des finances, et comme le sous-secrétaire d'état est encore plus peut-être que le ministre le représentant des mobilités parlementaires, c'est l'irruption de la politique dans les services publics; c'est l'asservissement de l'administration financière à des passions et à des intérêts d'élection ou de parlement.

Par quelle raison plausible autre que la préoccupation politique pourrait-on expliquer ce décret exorbitant et anarchique dont la portée a dû nécessairement échapper à M. le président de la république et au conseil dans les premiers momens? Eh! sans doute, dira-t-on, c'est par une raison politique qu'on a voulu faire passer un personnel immense, qui est toute une armée, sous la dictature vigilante de M. le sous-secrétaire d'état Wilson, pour lui bien faire sentir qu'il n'a plus désormais la garantie de ses chefs directs, qu'il doit être républicain. Oui, en vérité, il paraît qu'il y a une manière républicaine et une manière

monarchiste de percevoir les impôts ou d'enregistrer les héritages et les ventes! Lorsque M. le ministre des finances Magnin, guéri de la goutte, a pu tout récemment donner audience à ses fonctionnaires, il a reconnu de bonne grâce « combien le personnel des finances, depuis le grade le plus élevé jusqu'au plus modeste, est intègre; combien il est appliqué à ses devoirs professionnels, tout ce qu'il a d'intelligence et de compétence... » C'est déjà quelque chose; mais il paraît que cela ne suffit pas, il faut une autre qualité sans laquelle on n'est pas un bon et fidèle serviteur de l'état. « Pour qu'un fonctionnaire remplisse tout son devoir envers son pays, il faut non-seulement qu'il accepte le gouvernement qui l'emploie, il faut encore qu'il le soutienne, qu'il le défende... » En un mot, il faut la grâce efficace, il faut être un républicain actif dans la fonction, et au besoin M. le ministre des finances appelle en témoignage son « précieux et dévoué » sous-secrétaire d'état, M. Wilson, chargé de vérifier les titres. Fort bien, c'est un langage connu, et on n'a pas même besoin d'écrire de nouvelles circulaires, on n'a qu'à feuilleter de vieilles histoires pour retrouver celle d'un ministre fameux de la restauration disant à ses fonctionnaires : « Quiconque accepte un emploi contracte en même temps l'obligation de consacrer au service du gouvernement ses efforts, ses talens, son influence. Si le fonctionnaire refuse au gouvernement les services qu'il attend de lui, il trahit sa foi... » Rien n'est changé, si ce n'est que ce sont aujourd'hui des ministres de la république qui s'approprient les théories d'un ministre ultra d'autrefois, — tant l'esprit de parti est invariable dans ses procédés! Convenez cependant qu'à faire des emprunts à la restauration, il vaudrait mieux puiser dans l'habile administration de M. de Villèle que dans les circulaires de M. de Peyronnet, et qu'en fait de réformes, ce qu'il y avait de plus sage était de commencer par épargner au ministère des finances de dangereuses expérimentations.

M. le ministre de la guerre, lui aussi, a voulu inaugurer son entrée au pouvoir par un changement à peu près complet du personnel militaire supérieur dans l'administration centrale de l'armée; mais ici, à parler franchement, la question n'est plus la même, elle n'a pas la signification qu'on a paru lui donner, elle n'a surtout rien de commun avec le système des épurations pour raison politique. Il faut rester dans le vrai. Les déplacemens de militaires, d'officiers-généraux, ne ressemblent nullement à des révocations de magistrats, de fonctionnaires financiers par suite de délation, par suspicion d'hostilité ou de tiédeur. Un général ne quitte un service administratif, où il est temporairement placé, que pour être bientôt appelé dans une division ou dans une brigade; il passe d'un bureau à l'activité, il n'en est rien de plus. Il est toujours fâcheux sans doute qu'un homme comme M. le général Davout, plein de mouvement et de feu, ardemment dévoué

aux intérêts de l'armée, ne puisse pas rester plus d'un an à la tête de l'état-major qu'il dirigeait, et qui vient de passer sous la direction du général Blot. M. le général Davout n'en reste pas moins un de nos plus jeunes et de nos plus brillans chefs militaires, toujours prêt à servir le pays dans le commandement d'une division ou d'un corps d'armée. Ce que nous voulons dire simplement, c'est qu'il n'y a là aucun abus de pouvoir discrétionnaire. M. le général Farre, arrivant pour la première fois à la direction de l'armée, a voulu vraisemblablement choisir ses principaux collaborateurs, associer à ses travaux des hommes connus de lui, initiés à ses idées. Il a procédé d'un seul coup, avec une certaine vivacité; il n'a rien fait d'extraordinaire, c'était son droit. Seulement il est bien clair que si tout devait consister dans une distribution de hautes fonctions, dans ces déplacemens de personnel, ce ne serait qu'une vaine agitation.

Ces premières mesures ne sont explicables que si elles sont le signe de la résolution d'arriver à des choses plus essentielles, et un de ces changemens mêmes rend immédiatement sensible l'urgence d'une réforme sérieuse. Cet état-major général auquel on vient de toucher encore une fois, n'a été créé qu'il y a quelques années, un peu à l'imitation de l'Allemagne, et dans cette existence de quelques années il a été déjà soumis à des remaniemens incessans compliqués de véritables confusions de services; il en est déjà à son cinquième ou sixième chef, ce qui révèle aussitôt une idée incertaine et ce qui exclut tout esprit de suite. De toute façon si l'on veut que l'institution soit féconde, qu'elle réponde à la pensée qui en a inspiré la création, il est nécessaire de la reconstituer plus fortement, dans des conditions moins mobiles, avec un caractère plus fixe et plus permanent, avec une sphère d'action et un objet mieux déterminés. Sans cela on risque de tourner toujours dans le même cercle. Et remarquez que ce n'est là encore qu'un détail. La vérité est que M. le ministre de la guerre, s'il le veut, a immensément à faire dans toutes les parties de l'administration de l'armée. Il a beaucoup à faire — et pour résoudre enfin d'une manière moins inefficace cette question des sous-officiers en faveur desquels on n'a su trouver que des mesures demeurées à peu près stériles, et pour remédier à l'anémie presque chronique des effectifs, qui n'ont jamais répondu aux prévisions légales, et pour créer ce qu'on pourrait appeler le nerf actif et vivant de nos défenses, et pour préparer des générations nouvelles d'officiers par la réorganisation de nos écoles militaires. Il reste toujours, pour compléter la reconstitution de nos forces, à obtenir des chambres un certain nombre de lois sur l'administration de l'armée, sur le corps d'état-major, sur l'avancement, et il faut évidemment hâter la solution, — sans oublier toutefois que cela ne suffit pas, que ce ne sont pas les lois qui ont manqué jusqu'ici; ce qui a manqué

et ce qui manque encore, c'est l'exécution conduite de haut, coordonnée, prévoyante, de telle sorte qu'après des années on peut craindre sérieusement que les résultats acquis ne soient proportionnés ni au chiffre presque colossal du budget, ni à la confiance toujours prodiguée par le parlement, ni à l'attente du pays.

Voilà certes des objets dignes de fixer l'attention de M. le ministre de la guerre, du gouvernement tout entier, et c'est un peu plus important que de soulever à tout propos des questions oiseuses ou agitatrices, de poursuivre quelques fonctionnaires, de faire la guerre à quelques religieux ou de laisser des conseils municipaux, des bureaux de bienfaisance, élever l'arrogante et baroque prétention de confisquer les droits de la charité privée. Le ministère cherche partout un programme, il a là dans les intérêts les plus divers comme dans les vœux les plus manifestes du pays, les élémens du meilleur des programmes, celui de la paix, de la liberté et du travail.

Au milieu des incertitudes du temps, dans le renouvellement confus des choses, la mort fait son œuvre, et l'année n'a pas commencé sans voir encore s'éclipser un de ces hommes qui restent jusqu'au bout comme une tradition vivante, qui ont été l'honneur d'une génération plus qu'à demi disparue. Elle s'en va chaque jour cette génération qui a été la force et l'éclat de la France en 1830. Elle s'en est allée toutes ces dernières années avec M. Guizot, avec M. de Rémusat, avec le plus populaire de tous, M. Thiers. Elle s'en allait hier encore avec M. le comte de Montalivet, qui vient de s'éteindre à son tour simplement, dignement, après avoir été pendant cinquante ans un de ces serviteurs publics qui ne se séparent jamais du pays, pas plus dans les crises douloureuses ou difficiles que dans les heures d'essor confiant et de prospérité. Il est mort sans faste, presque sans bruit, loin de Paris, dans sa terre de Lagrange, dans ce pays du Cher qu'il aimait et où il était aimé.

Depuis longtemps il n'était plus qu'un conseiller désintéressé et indépendant retiré de l'action, de la mêlée des partis; mais il a eu son jour, son rôle, son originalité d'homme public, même parmi des politiques dont le passage sur la scène a paru plus éclatant. Né à l'aube du siècle, en 1801, fils d'un des administrateurs les plus expérimentés et les plus habiles du premier empire, sorti de l'École polytechnique avec les Montebello, les La Redorte, les Chabaud-Latour, élevé avec la jeunesse libérale de la restauration, pair de France par hérédité dès son adolescence, le comte Camille de Montalivet avait eu un privilège rare: il avait eu la fortune d'entrer jeune aux affaires, d'être associé du premier coup aux plus grands événemens, à la révolution de 1830, et de s'être trouvé aussitôt, par l'intelligence, par le caractère, à la hauteur du rôle que les circonstances lui faisaient. Avant trente ans, il était mi-

nistre de l'intérieur dans le cabinet de M. Laffitte, — novembre 1830, — et c'est comme ministre de l'intérieur, s'inspirant de la pensée du prince, qu'il prenait courageusement l'initiative et la responsabilité des mesures nécessaires pour empêcher le procès des conseillers de Charles X de finir dans le sang; il était lui-même à cheval prêt à défendre les prisonniers contre les fureurs populaires. Il était le ministre de la révolution apaisée et régularisée sous Casimir Perier, avec M. Thiers en 1836, avec M. Molé en 1837, dans ces huit premières années si agitées et si laborieuses du régime de juillet. A partir des désastreuses confusions de cette crise parlementaire de 1839, d'où tout le monde sortait vaincu, M. de Montalivet s'était réfugié dans une sorte de ministère intime que l'affectueuse confiance du roi lui avait ménagé sous le nom d'intendance de la liste civile et où il restait un ami, un confident d'élite encore plus qu'un serviteur. Auprès du roi comme dans les ministères successifs, il montrait tout ce qui faisait de lui le plus précieux des conseillers, une parfaite justesse, la mesure et le tact dans le maniement des hommes, la fermeté dans la modération, le courage dans les momens difficiles, l'indépendance dans la fidélité et le dévoûment. Témoin désintéressé et observateur clairvoyant de la politique, il n'avait pas attendu l'orage de 1848 pour pressentir, pour signaler le danger, et quand on l'interrogeait sous le dernier ministère de la monarchie, il ne craignait pas de dire librement son opinion, au risque de contrarier le roi Louis-Philippe; avant la catastrophe, quand il en était temps encore, il avait averti. Le jour où la catastrophe éclatait, il n'était pas de ceux qui cherchent dans un conseil méconnu un prétexte d'oubli et de désertion : il restait fidèle à l'exil! Il acceptait sans impatience une retraite d'où il ne sortait ni sous la république de 1848 ni sous le second empire. Au plus beau temps du règne de 1830, ministre du roi, il gardait dans son cabinet un portrait de Napoléon donné par l'empereur lui-même à son père; sous le second empire il montrait un portrait du roi Louis-Philippe. Il y avait seulement une différence : s'il pouvait garder l'image de Napoléon Ier en s'associant à la fondation d'une monarchie constitutionnelle, il ne consentait plus à rétrograder, à revenir de la monarchie constitutionnelle à la dictature impériale qui venait de renaître.

C'est la dignité de cette retraite de plus de trente ans où a vécu M. le comte de Montalivet, souvent assailli de souffrances et conservant toujours la liberté de son esprit, le goût de la politique, de la littérature, des beaux livres et des arts. Il avait vu assez de choses, il avait assez pratiqué les hommes pour avoir l'expérience, une expérience sans amertume, et sa conversation pleine de souvenirs, sensée et ingénieuse, faisait parfois revivre toute une époque. Sans être un écrivain, il avait au besoin l'accent net et ému pour défendre le roi dont il avait

été l'ami, la monarchie qu'il avait servie, ou pour retracer dans quelques pages aimables sur la contrée qu'il habitait, — *un Heureux Coin de terre*, — les résultats épurés et bienfaisans de la révolution française. Il est resté jusqu'au bout l'homme de 1830, un conservateur éclairé, un libéral impénitent. C'est ce qui explique comment, aux dernières années de sa vie, voyant s'évanouir les chances d'une monarchie constitutionnelle et répugnant plus que jamais à de nouvelles contrefaçons d'empire, il s'est retrouvé d'accord avec ses contemporains, ses compagnons d'autrefois, M. Thiers, M. de Rémusat, M. Dufaure, pour se rallier à la république, à une république constitutionnelle et libérale. Il ne croyait ni être infidèle à ses souvenirs ni désavouer son passé en acceptant le seul régime qu'il voyait possible, et il servait ce régime de la meilleure manière en lui souhaitant un Casimir Perier pour le fixer et le régulariser. Ce qu'il avait fait dans ces derniers temps, il l'avait fait avec la sincérité d'un esprit droit, sans arrière-pensée, mais aussi avec la conviction profonde que la république ne pouvait se fonder qu'en se défendant de toutes les solidarités meurtrières, en donnant à la France, avec un gouvernement équitable et sensé, l'ordre protecteur des intérêts, la liberté protectrice de toutes les croyances. M. de Montalivet, en un mot, est mort constitutionnel et libéral sous la république comme il a vécu constitutionnel et libéral sous la monarchie et sous l'empire. C'est l'unité, la moralité de cette carrière pleine d'honneur.

Assurément les générations d'aujourd'hui seraient bien imprévoyantes et bien oublieuses si elles en étaient déjà à secouer l'autorité de ces conseils, à demander au gouvernement de rompre avec ces traditions, avec cette politique d'expérience et de sagesse représentée par des hommes comme M. Thiers, M. de Rémusat, M. de Montalivet. Ce serait, pour l'unique plaisir de se passer un certain nombre de fantaisies plus ou moins républicaines, avoir perdu bien vite le souvenir de ce qui a rendu la république possible, de ce qui a aidé à l'organiser régulièrement et de ce qui a contribué aussi à l'accréditer au dehors. Ce serait oublier que de la paix intérieure exactement maintenue par une politique prudemment conduite dépend jusqu'à un certain point la sûreté de nos rapports extérieurs, l'autorité de notre action en Europe et dans le monde. Sans doute il n'est pas bon de faire intervenir sans cesse l'approbation ou la menace de l'étranger dans nos débats intérieurs, dans nos crises ministérielles, et il faudrait en finir, une fois pour toutes, avec ces polémiques offensantes pour la France. S'il y a eu des républicains mal inspirés qui, dans d'autres circonstances, ont eu recours à ces procédés et ont évoqué des fantômes pour combattre d'autres pouvoirs, pour mettre en suspicion leurs adversaires, ce n'est pas absolument une raison pour tourner contre eux, fût-ce par une juste représaille, une tactique dont le pays en définitive est toujours la victime. L'esprit de parti n'a point

de place dans tout ce qui touche aux affaires étrangères; franchement on se complaît un peu trop à appeler sans cesse en témoignage M. de Bismarck et les Allemands, les Autrichiens et les Russes.

Le seul fait vrai, c'est que la France, dans ses affaires intérieures, dans le choix de ses représentans au dehors, est tenue de montrer toujours une extrême circonspection, non pour obéir à des injonctions étangères, dont personne n'a eu l'idée, mais parce que c'est son intérêt d'être modérée et prudente, d'inspirer la confiance par la rectitude de sa conduite, de rester en position d'exercer son influence. Que les étrangers allemands, autrichiens ou russes de leur côté, aient suivi avec une attention particulière la récente crise ministérielle française, c'était assez simple; c'était aussi leur intérêt, et il n'y a là absolument rien qui ressemble à une prépotence extérieure exercée en France. Les étrangers savent bien que notre diplomatie, qu'elle soit conduite par M. de Freycinet ou par M. Waddington, reste la plus pacifique des diplomaties, et s'ils ont pu un instant se préoccuper de la signification que prendrait un changement de ministère, ils n'ont pas tardé visiblement à se rassurer. Les conversations que M. le président du conseil a eues au commencement de l'année avec les représentans de toutes les puissances, avec le prince Hohenlohe comme avec le nonce, avec le comte de Beust comme avec le prince Orlof, ont été, autant qu'on en puisse juger, parfaitement cordiales. Rien n'est changé; notre représentation extérieure n'aura vraisemblablement à subir aucune modification sérieuse. Seul, notre ambassadeur à Berlin, M. le comte de Saint-Vallier, avait cru devoir offrir sa démission, et on avait même parlé, pour le remplacer, de M. Challemel-Lacour, qui représente aujourd'hui la France à Berne. Pour une raison ou pour l'autre, M. Challemel-Lacour, placé un moment entre l'offre du ministère de l'intérieur qu'il a déclinée, et la chance d'aller à Berlin, paraît devoir retourner à Berne; M. le comte de Saint-Vallier, toute réflexion faite, paraît devoir rester en Allemagne, auprès de l'empereur Guillaume. De tous les ministères, celui des affaires étrangères paraît le moins exposé aux révolutions radicales et aux épurations à outrance. Notre politique extérieure reste ce qu'elle était, la politique de la paix et de la réserve. C'est en restant ce qu'elle a été jusqu'ici, en s'appuyant sur l'ordre intérieur, sur le développement régulier des institutions et des intérêts, qu'elle peut le mieux faire sentir l'influence française dans toutes ces questions qui s'agitent en Orient comme dans les rapports de tous les jours avec tous les peuples, avec les puissances de l'Europe et du monde.

Il y a du moins une compensation pour la France, après toutes ses épreuves et ses crises, c'est qu'elle ne voit plus éclater chez elle ces complots révolutionnaires, ces tentatives de meurtre qui se produisent presque périodiquement tantôt en Allemagne, tantôt en Russie, qui viennent de se reproduire encore au delà des Pyrénées, à Madrid même,

au moment où l'on s'y attendait le moins. La situation politique de l'Espagne est restée sans doute assez difficile depuis le déchirement imprévu et violent qui a éclaté en pleine chambre entre le cabinet présidé par M. Canovas del Castillo et la minorité parlementaire, à l'occasion de la récente crise ministérielle et des réformes de Cuba; mais ce conflit persistant, si grave qu'il soit, n'a rien de commun, même de loin, avec l'odieux attentat dont le roi et la reine d'Espagne ont été l'objet il y a quelques jours, pendant les vacances parlementaires. Au moment où les deux jeunes souverains rentraient au palais, revenant d'une promenade en voiture, gaîment, sans escorte, ils ont essuyé un coup de feu qui les a effleurés sans les atteindre sérieusement. L'assassin est un vulgaire garçon pâtissier, qui a accompli son odieuse action avec sang-froid. A quelle pensée a-t-il obéi? A-t-il des complices? C'est ce qu'on ne sait pas. Il a été immédiatement saisi et il va, sans doute, expier son crime. Il n'y a pas moins quelque chose d'humiliant pour l'humanité dans cette persistance du meurtre s'acharnant contre les souverains, particulièrement contre un jeune homme et une jeune femme qui contractaient, il y a un mois à peine, une union royale célébrée au milieu des fêtes populaires de Madrid. C'est d'autant plus triste que ce jeune roi Alphonse XII n'est revenu sur le trône de sa mère que pour rendre la paix à l'Espagne; il a toujours montré autant de tact que de jugement, il n'a cessé de se conduire en vrai souverain constitutionnel. La jeune reine est moins faite encore pour exciter les haines. Un fanatisme solitaire et pervers a suffi pour menacer ces jeunes destinées! On aurait pu croire que ce triste événement devait contribuer à détendre la situation parlementaire, en mettant fin au conflit qui a éclaté le mois dernier. Il n'en a rien été! La rupture a persisté dans la session qui vient de se rouvrir. La minorité a continué à s'abstenir et le ministère paraît décidé à ne pas dépasser une certaine mesure de concessions pour désarmer l'opposition qui s'est déclarée contre lui.

Cette session espagnole, d'ailleurs, s'est ouverte de toute façon sous d'assez tristes auspices, sous la double impression de l'attentat contre le roi et de la mort prématurée du président des cortès, M. Adelardo Lopez de Ayala, qui a été un des plus éminens poètes dramatiques de la péninsule avant d'être un parlementaire éloquent et libéral. L'année n'a pas précisément bien commencé pour l'Espagne et le président du conseil, M. Canovas del Castillo, a besoin de toute son habileté, de son art politiqne pour apaiser et redresser une situation qui, en se prolongeant, ne laisserait pas peut-être de devenir périlleuse.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. Buloz.